« Radio-Télévision »/« Heures locales »

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 14952 – 7 F – DIMANCHE 21 – LUNDI 22 FÉVRIER 1993 – FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Jeux dangereux à Moscou

LA polémique a repris de plus belle entre M. Boris Eltsine et le président du Parlement russe, M. Rouslan Khasboulatov, ce dernier qualifiant de « médiocres » les propositions de réformes présentées par le président russe, tandis que le porte-parole de M. Eltsine jugeait, de son côté, que M. Khasboulatov s'était « discrédité » et avait manifestement cherché à « gonfler son importance ».

Si les mots ont un sens – ce qui n'est pas toujours le cas à Moscou, – le conflit entre les deux hommes, qui se disputent le pouvoir, pourrait avoir atteint un point de non-retour. M. Boris Eltsine, laisse-t-on entendre, songerait à obtenir du Congrès un vote négatif à l'encontre de son adversaire, hypothèse renforcée par la grogne qui se manifeste de plus en plus ouvertement dans les travées du Parlement à l'égard de son président, accusé de n'en faire qu'à sa tête.

LE dénouement du conflit entre les deux rivaux permettrait peut-être de clarifier une situation politique abracadabrante, mais ne suffirait pas, à lui seul, pour sortir de l'impasse. Certes, dans un pays qui a subi un tel régime, le chaos n'est pas entièrement négatif puisqu'il peut permettre de briser le carcan hérité de soixante-dix années de plomb.

Les batailles politiques n'ont ainsi pas empêché le gouvernement de prendre un nombre important de mesures qui ont déjà changé substantiellement le paysage économique et social russe : libéralisation des prix, début de la privatisation des entreprises... Et jusqu'à preuve du contraire les libertés de base existent aujourd'hui. Si les choses perdurent cependant, ce ne sera plus d'un trop-plein, mais d'une absence totale d'Etat dont souffrira la Russie.

AINSI, les entreprises continuent d'agir comme au bon vieux temps en s'endettant mutuellement, le directeur de la Banque centrale se soucie comme d'une guigne de la politique économique de son gouvernement, des régions entières, comme la Sibérie, demandent leur émancipation et, de toute manière, ne respectent pas les consignes gouvernementales, sans oublier – car c'est cela qui choque le plus la population – la mafia et les potentats locaux qui pillent le pays sans vergogne.

Aussi les pas de clerc auxquels se livrent MM. Eltsine et Khasboulatov sont-ils perçus comme des jeux stériles, voire inconvenants, par une population qui subit de plein fouet les conséquences de la libéralisation de l'économie. Si personne n'imagine, aujourd'hui, un retour à l'ancien système stalinien, l'idée, en revanche, d'une « dictature libérale » qui poursuivrait les réformes économiques tout en tentant de rétablir l'ordre fait son chemin dans les esprits moscovites troublés.

Pour mieux assurer leur sécurité

Les « casques bleus » dans l'ex-Yougoslavie sont autorisés à recourir à la force

Le Conseil de sécurité des Nations unies a adopté, vendredi 19 février, une résolution prorogeant jusqu'au 31 mars le mandat de la Force de protection de l'ONU dans l'ex-Yougoslavie (FORPRONU) dont les moyens défensifs seront accrus de façon à ce que les « casques bleus » déployés en Croatie, en Bosnie-Herzégovine et en Macédoine voient leur sécurité renforcée. Ils disposent désormais d'un mandat qui autorise le recours à la force. La polémique sur l'aide humanitaire à la Bosnie a, d'autre part, rebondi, le secrétaire général de l'ONU, M. Boutros Boutros-Ghali, ayant affirmé publiquement sa détermination à faire revenir le haut-commissaire pour les réfugiés, Mme Sadako Ogata, sur sa décision – prise unilatéralement – de suspendre l'acheminement de cette aide.

NEW-YORK (Nations unies)

de notre correspondante

M. Boutros Boutros-Ghali veut obtenir la reprise de l'aide humanitaire en Bosnie-Herzégovine et entend se faire obéir par Mme Sadako Ogata, haut-commissaire des Nations unies pour les réfugiés, qui avait, unilatéralement, décidé d'interrompre cette assistance. *« C'est moi qui suis supposé être le patron de cette opération ! »*, a déclaré, vendredi 19 février, le secrétaire général de l'ONU aux journalistes, laissant peu de doute sur l'identité de la destinataire de sa remarque.

En rentrant jeudi matin du Japon, le secrétaire général avait envoyé un message à la diplomate japonaise, lui demandant de reprendre l'acheminement de l'aide humanitaire *« aussi tôt que possible »* en Bosnie-Herzégovine, passant ainsi outre à la décision prise par le haut-commissaire il y a deux jours. Bien que se disant *« choqués »* par la décision de Mme Ogata, les diplomates ont salué – rétrospectivement et officieusement – son courage. Selon un ambassadeur occidental, le haut-commissaire a voulu envoyer un message non seulement aux parties qui ont entravé l'acheminement de l'aide humanitaire, mais aussi au secrétariat et au Conseil de sécurité de l'ONU, qui, *« pour être franc, n'ont pas fait grand-chose pour faciliter son travail »*.

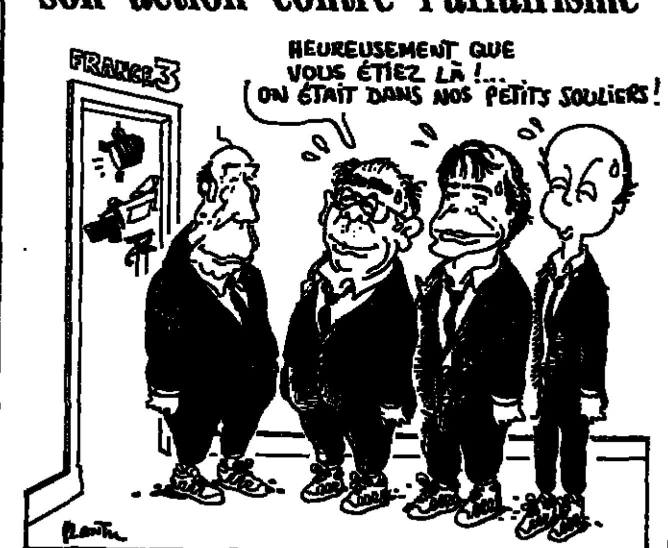
Sur le point de savoir si le geste *« impertinent »* – selon l'expression d'un diplomate du secrétariat – de Mme Ogata pourrait avoir des répercussions, le diplomate rappelle que le secrétaire général *« vient à peine de quitter l'avion en provenance de Tokyo, où il avait espéré obtenir la participation des militaires japonais dans les opérations de maintien de la paix de l'ONU »*. Par ailleurs, dans une lettre adressée au président du Conseil de sécurité, M. Ahmed Snoussi (marocain), le secrétaire général accuse l'armée bosniaque du président Alija Izetbegovic d'avoir *« délibérément »* attaqué les « casques bleus » français, le 11 février, faisant un mort et trois blessés parmi les légionnaires. Selon M. Boutros-Ghali, un examen attentif par un expert de la FORPRONU fait apparaître *« sans l'ombre d'un doute »* que les tirs provenaient d'une position située dans la zone de Butmir, tenue par l'armée bosniaque.

Cette nouvelle information a fait l'objet de consultations à huis clos au sein du Conseil de sécurité. L'ambassadeur bosniaque sera convoqué par le président du Conseil.

AFSANÉ BASSIR POUR

Lire la suite page 3

M. Mitterrand met en avant son action contre l'affairisme



Lire page 6 l'article de THOMAS FERENCZI

Les enquêtes sur la corruption en Italie

Après la démission du ministre de la justice, celles des ministres des finances et de la santé risquent de faire chuter le gouvernement Amato et de précipiter le pays dans une crise politique sans précédent.

Lire page 3 l'article de MARIE-CLAUDE DECAMPS

LOIN DES CAPITALES

M. Léotard invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. François Léotard, président d'honneur du Parti républicain, invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* » dimanche 21 février à 18 h 30.

La course de Jack Lang

Malgré dix ans de pouvoir, le ministre a gardé la fougue des premiers jours

par Emmanuel de Roux

Le 3 février, le ministre de l'éducation nationale planche sur l'enseignement en milieu rural ; le 10, le ministre des grands travaux dévoile le plan audiovisuel de la future Bibliothèque de France, avant de tenter, avec Martine Aubry, sa collègue du travail, de régler le problème des intermittents du spectacle ; le 16, le ministre de la culture donne une conférence de presse à la Cité de la Musique et annonce qu'il faudra construire une nouvelle salle de concerts ; le 24, le ministre de la culture et de l'éducation nationale doit présenter devant le conseil des ministres trois projets de loi – sur le patrimoine, la chaîne de télévision éducative et l'Institut international d'histoire des arts – et, le 1er mars, livrer les grandes lignes de son plan d'éducation artistique à l'école. Quand tant de ministres socialistes, effondrés par les sondages, semblent à la veille des élections frappés de paralysie, Jack Lang, dont la cote est toujours au plus haut, continue de partager son temps entre la rue de Valois et la rue de Grenelle.

Il trouve le temps de ferrailler sur un plateau de télévision, inaugure bâtiments scolaires et expositions, et surtout lance projets sur projets, avant de filer dans sa ville de Blois, où il se représente devant le suffrage universel. Bref, il agit quotidiennement comme s'il était ministre à vie.

Lorsqu'on lui demande si toute cette agitation n'est pas un peu vaine à quelques semaines d'une échéance qu'il sait perdue, il répond qu'en très peu de temps, on peut faire beaucoup de choses.

Lire la suite page 11

Les patrons divisés par le « franc fort »

Certains chefs d'entreprise contestent le coût de la politique de stabilité monétaire défendue contre vents et marées

Par Pierre-Angel Gay et Michel Noblecourt

Le « franc fort »... Il y a ceux qui, par dérision, le surnomment « Francfort ». Et il y a ceux pour qui dévaluation rime avec capitulation. Il y a ceux pour qui *« la monnaie n'a aucune importance »* et qui comparent sa défense à une *« nouvelle ligne Maginot »*. Et il y a ceux pour qui renoncer à la stabilité des changes s'apparente à un *« euphorisant »*, une *« drogue douce »*, une *« piqûre de morphine »*.

Il y a le Conseil national du patronat français (CNPF) qui se dit, mardi 16 février, *« toujours partisan de la stabilité du franc, meilleure politique pour les entreprises »* et il y a ceux qui se félicitent de la grogne montante chez les patrons de PME. Et pas seulement dans leurs rangs. Pierre angulaire de l'action du premier ministre, M. Pierre Bérégovoy, défendue contre vents et marées depuis la crise monétaire de septembre, réaffirmée encore par le ministre de l'économie et des finances, M. Michel Sapin, au conseil économique et financier franco-allemand du 17 février, la politique du « franc fort » et ses conséquences – l'argent cher – divise les patrons, comme elle divise les politiques (« le Monde de l'économie » du 16 février).

Au fil des dévaluations de la lire, de la livre, des monnaies ibérique et scandinaves, les opinions se font plus tranchées, les avis plus inconciliables. Au point, désormais, de voir s'affronter les forces du bien et du mal, triompher le manichéisme et s'échanger les propos sans même argumenter. Au point encore de désarçonner l'observateur, à qui l'on lance : *« Le franc fort ? Fort par rapport à quoi ? »* Fort par rapport au mark, bien sûr, dont le cours tourne autour de 3,38 F depuis 1987. Mais fort, aussi, face à des monnaies américaine et japonaise très sous-évaluées. *« Si le dollar avait conservé sa valeur de 1971, à l'époque des taux de change fixes, il vaudrait, toutes choses égales par ailleurs, 7,98 F aujourd'hui*, remarque M. François Blondot, PDG du groupe papetier La Rochette. *Sans doute, serait-il alors surévalué. Sa véritable parité – celle qui autorise une réelle comparaison des pouvoirs d'achats des Français et des Américains – est probablement de 6,50 F. Alors, pensez si, au cours actuel de 5,50 F, nous sommes loin du compte ! »*

Rares, pourtant, sont les patrons à juger injustifiée la parité actuelle du franc face aux principales devises occidentales.

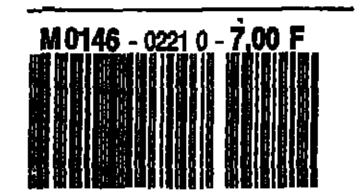
Lire la suite page 13

Les tiroirs de M. Gorbatchev

L'ancien président de l'URSS publie en France, coup sur coup, deux recueils de documents sur ses activités entre 1985 et son départ du pouvoir en 1991. Ses Avant-Mémoires, notamment, jettent un éclairage nouveau sur ses rencontres avec les hommes d'Etat occidentaux et la chute du communisme à l'Est.

Lire page 3 l'article de MICHEL TATU

M 0146 - 0221 0 - 7,00 F



DATES

HEURES LOCALES

GRANDS MARCHÉS

Le sommaire complet se trouve page 16

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH; Tunisie, 750 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 40 FB; Canada, 2,25 $ CAN; Antilles/Réunion, 9 F; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA; Danemark, 14 KRD; Espagne, 190 PTA; G.-B., 85 p.; Grèce, 220 DR; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L; Luxembourg, 42 FL; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 2,75 FL; Portugal, 170 ESC; Sénégal, 450 F CFA; Suède, 15 KRS; Suisse, 1,90 FS; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE,
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*.
Le Monde-Entreprises.
M. Jacques Lesourne, gérant.

Le Monde PUBLICITE S.A.

Président directeur général : Jacques Lesourne
Directeur général : Michel Cros
Membres du comité de direction : Jacques Guiu, Philippe Dupuis, Isabelle Tsaïdi
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 PARIS CEDEX 15
Tél : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE* ou 36-15 - Tapez LM

ABONNEMENTS
1, place Hubert-Beuve-Méry,
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX.
Tél. : (1) 49-60-32-90
(de 8 heures à 17 h 30)

TARIF	FRANCE	SUISSE BELGIQUE LUXEMB. PAYS-BAS	AUTRES PAYS voie normale CEE
3 mois ...	536 F	572 F	790 F
6 mois ...	1 038 F	1 123 F	1 560 F
1 an ...	1 890 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER :
par voie aérienne tarif sur demande.
pour vous abonner renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

« LE MONDE » (USPS - pending) is published daily for $ 892 per year by « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry - 94852 Ivry-sur-Seine - France. Second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER : Send address changes to IMS of NY - Box 1518, Champlain N.Y. 12919 - 1518.
Pour les abonnements souscrits aux USA INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach, VA 23451 - 2983 USA

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT
DURÉE CHOISIE
3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐
Nom :
Prénom :
Adresse :
Code postal :
Localité :
Pays :

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie
PP Paris RP 301 MON 01

Le Monde
Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne : gérant directeur de la publication
Bruno Frappat directeur de la rédaction
Jacques Guiu directeur de la gestion
Manuel Lucbert secrétaire général

Rédacteurs en chef
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet (directeur des relations internationales)

Anciens directeurs
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

DATES

Il y a cinquante ans

Les premiers Français arrivent à Buchenwald

par Maurice Braun

BUCHENWALD... « forêt de hêtres ». Un nom qui évoque une épaisse forêt où l'on s'enfoncerait sans espoir de retour. Un nom qui tend à perdre sa majuscule et à devenir adjectif.

Les Français qui arrivaient là, dans les premiers mois de 1943, n'avaient jamais entendu parler de ce lieu. Toutefois, ceux qui avaient réussi à se repérer au cours du voyage et à réaliser qu'ils étaient en Thuringe, aux portes de Weimar, tentaient de s'abriter derrière des évocations rassurantes : Weimar, patrie de Goethe ! berceau de la culture allemande ! Ce n'allait donc pas être si terrible.

Les chiens-loups grondaient, prêts à mordre, prêts à tuer. Sur la grille d'accès au camp, l'aigle germanique enserrait une svastika surmontée d'une immense inscription *« Jedem das Seine » – Qu'est-ce que ça veut-dire ?* demandaient ceux qui ne parlaient pas allemand.

– *« Chacun le sien » ou bien « à chacun son dû ».*

Chacun le sien ? quel docteur Goebbels, ayant mal digéré Nietzsche ou Gobineau, avait bien pu placarder ce logographe inquiétant ? Le camp était entouré tout entier d'une enceinte infranchissable de barbelés électrifiés avec, de place en place, des miradors sur lesquels montaient la garde des sentinelles armées de mitrailleuses. Plaqué contre le poteau de la porte d'entrée, un athlétique policier allemand, grossièrement représenté, empoignait un prêtre, un juif et un communiste. On est là, se disait-on, devant la porte de l'Enfer de Dante !

Le camp, tel qu'on le découvrait, était constitué par des rangées de *blocks* (les uns en ciment, les autres simples baraquements en bois) entourant une immense place de rassemblement où grouillaient des hommes hâves, déguenillés, parvenus, pour certains d'entre eux, au dernier degré de misère physiologique. Non. Le spectacle n'était comparable ni à la cour des miracles, ni à un bagne ; plutôt à une sorte de théâtre fantasmagorique où des personnages de Goya et de James Ensor seraient descendus de leur cadre pour occuper la scène.

Abandonné mais jamais seul

Tout s'y jouait d'ailleurs, de manière parfaitement absurde : appels interminables sans raison, orchestre de cirque dont les musiciens étaient costumés comme pour un carnaval, incessant va-et-vient d'une charrette à bras traînant son lot de cadavres empilés à la va-comme-je-te-pousse, corvées sans autre objet que d'exténuer ceux qui les accomplissaient, *Lauskontrol* enfin, sacro-sainte cérémonie de la chasse aux poux, alors que le typhus régnait ici à l'état endémique. En fait tout avait été organisé dans un dessein scientifique. Il s'agissait d'avilir avant d'anéantir, de détruire le corps petit à petit pour réduire l'âme, d'assaillir l'homme dans sa dignité avant d'atteindre son être proprement dit.

Certes il eût été plus expéditif pour le Grand Reich de tuer tout de suite les déportés, puisqu'ils étaient programmés pour ne pas sortir vivants du camp de concentration : mais ils travaillaient ! Peu et mal, bien sûr ; ils fournissaient néanmoins un certain rendement. Tout était donc calculé, à Buchenwald, pour que la durée moyenne de vie d'un prisonnier n'excède pas une année. Une année de travaux forcés et la mort après. Comme le constatait le professeur Charles Richet, rare médecin en fonction à l'infirmerie (le *Revier* comme on l'appelait) : *« Ici il n'y a pas de malades, mais seulement des morts et des vivants en sursis. »*

Le premier choc après l'arrivée se produisait dans le hall surréaliste où, dans un bruit d'usine, des détenus polonais brandissaient, au bout d'un flexible, une tondeuse électrique à chien et, assis, procédaient à la suppression intégrale de tout le système pileux des malheureux juchés devant eux sur une caisse renversée. Regarder les autres était pire encore que de se voir en pareil état. Plus aucune différence sociale ou autre entre ces êtres nus, au crâne lisse comme les mannequins de Giorgio de Chirico. Dans le train (chevaux en long : 8, hommes : 40) où l'on avait suffoqué à 110, emboîtés les uns dans les autres, on était encore des hommes, ayant chacun une personnalité, un nom.

Désormais chacun n'était plus qu'un matricule, un numéro que l'on venait de se voir attribuer et qu'il importait impérativement de coudre sur les loques rayées bleu et blanc, dont on nous avait affublés. C'est par ce matricule exclusivement qu'on serait désigné pour travailler à tel *kommando*, loger à tel *block*, accomplir telle corvée... voire finalement se rendre au bunker où avaient lieu les exécutions capitales.



Dessin de Favier fait au camp de Buchenwald le 6 décembre 1943, représentant l'arrivée du convoi des résistants français.

Document FNDIRP

Ainsi le déporté, devenu un *Häftling*, devait-il faire table rase de tout ce que la civilisation lui avait appris. Au mépris des plus élémentaires obligations de la vie courante, il lui fallait s'habituer à l'épuisement physique, à la saleté, à la faim, au manque de sommeil et, par-dessus tout, à l'intimité la plus contraignante avec les autres. Abandonné mais jamais seul ! Jamais la minute de recueillement qui lui eût permis d'évoquer sa vie passée et les êtres chers. Toujours en contact, quand ce n'était pas en lutte avec ses voisins. Car il se trouvait plongé dans une société bien étrange : Espagnols, Russes, Belges, Serbes, Français, Hongrois... quinze nationalités où fusionnaient des résistants, des condamnés de droit commun, des fondamentalistes religieux, des homosexuels, des prisonniers de guerre déchus, des otages, des officiers allemands dégradés, tous mélangés dans un melting-pot abominable.

Tous les jours, sur *l'Appellplatz*, les kommandos, en ordre immuable, venaient s'aligner sous la direction de leurs *kapos*. L'appel pouvait durer deux heures, quatre heures, quelquefois plus, suivant le caprice du commandant du camp. 55 000 hommes ! alignés, en rectangles réguliers sous la lumière aveuglante des projecteurs de la *Tor* (la tour, comme les Français la désignaient). Au loin, la cheminée du crématoire rejetait, avec sa fumée, d'immenses gerbes d'étincelles, dans une véritable nuit de Walpurgis où se répandait une écœurante odeur de chair grillée.

Peu à peu, le froid engourdissait les corps, la neige élevait des cônes blancs sur les épaules. Parfois, quelqu'un s'écroulait, sa dépouille devant rester là jusqu'à la fin de l'appel, car, vivant ou mort, chacun était et demeurait un *Stück*. Quand des Français parvenaient à se grouper, ils s'efforçaient d'oublier leurs mains et leurs pieds gelés en engageant d'insolites conversations. En effet, la faim créant une obsession boulimique, on discutait du quota probable de pommes de terre ou de la longueur du bâton de margarine à espérer pour le lendemain. Il arrivait aussi, comme *ab absurdo*, que deux camarades se surprennent à discuter de la poétique de Paul Claudel, l'un vantant sa romanité, l'autre préférant ne s'attacher qu'à la qualité de son verbe. Inlassablement on interrogeait nos camarades hauts gradés militaires sur les différentes tactiques que pouvaient employer les alliés, à l'Est comme à l'Ouest, pour parvenir à nous rejoindre.

Sans cesse aux abois

Car la grande espérance, celle que chacun gardait tout au fond de son cœur et qui l'aidait à survivre, c'était celle de la libération. Mais tout cela pendant que l'orchestre continuait à jouer, imperturbablement, son insolente musique joyeuse : elle accompagnait, jusqu'à ses derniers soubresauts, un déporté pendu devant l'ensemble des prisonniers et de tout le corps de garde SS. Alors, ce n'était pas seulement le courant d'air glacé soufflant sur le plateau de l'Ettersberg, ni la neige chassée par le vent, qui faisaient verser des larmes dans l'assistance à des pauvres yeux agrandis par l'épuisement...

A Buchenwald, la mort perdait tout respect. Près de la fosse aux excréments, on voyait des déportés courir pour se vider, puis s'affaler. Lorsqu'ils auraient rendu le dernier soupir, leurs corps décharnés seraient traînés à terre, puis jetés sur la charrette comme ceux d'animaux crevés. Ils étaient ensuite alignés comme des stères de bois dans la cour du crématoire, ou bien, si le four était surchargé, ils étaient lancés au fond d'un des gigantesques charniers, creusés derrière le *Revier*.

Les chances de survie dépendaient de bien des facteurs, mais le plus grand péril était d'être expédié dans un des kommandos d'extermination dépendant de Buchenwald, tels Ellrich ou Dora. A Ohrdruf, dit aussi *S. DREI*, quand l'armée américaine y pénétra, elle ne trouva aucun survivant. La catégorie du block où l'on était affecté comptait beaucoup ; ceux à majorité polonaise étaient les plus redoutés des Français ; avoir la malchance d'y être envoyé conduisait à renoncer aux règles les plus courantes de la morale, à se créer de nouveaux tropismes, à rester sans cesse aux abois.

La survie dépendait aussi du kommando où l'on travaillait. Celui de la carrière de pierres, que les Français appelaient « la terrasse », était un travail particulièrement pénible. Il fallait, douze heures par jour, porter des pierres sur l'épaule ou bien simuler un travail impossible en piochant le sol dur et gelé où les outils n'arrivaient pas à pénétrer ; et les coups de *Gummi* (matraques de caoutchouc durci) pleuvaient sur les prisonniers que l'épuisement pétrifiait un instant. Dans le kommando du chemin de fer, ou dans ceux des maçons, qu'il pleuve ou qu'il neige, personne ne pouvait quitter le chantier, sous peine de mort, car il n'y avait rien pour s'abriter. Et pourtant, dans de nombreux cas, des actes de générosité, d'entraide et d'altruisme admirables se produisaient entre les résistants. La corvée la plus exécrable était cependant le *Strafkommando*, commando disciplinaire dit aussi *Scheiszkommando* qui obligeait à râcler les fosses d'aisance et à en étendre le produit sur les plantations des casernes SS.

Après le travail, et le ventre toujours creux, recommençait l'interminable défilé, par rangs de cinq, de l'ensemble des *Häftling* pour l'appel du soir. Combien de milliers d'entre eux ne connaîtraient jamais la joie de retrouver leur patrie, leur famille ? Vaine question en vérité, aucun chiffre, aucune statistique ne pouvant exprimer rien qui vaille par rapport au drame essentiel que nous évoquons : la mesure d'un problème ne change rien à son essence.

Dépassant le concevable et l'inimaginable

Enfin arriva ce jour de la victoire pour lequel les résistants avaient tant lutté et tout risqué. Le 11 avril 1945, vers 14 heures, un détachement de blindés, appartenant à la VII° Armée du général Patton, investissait le camp et, après une brève canonnade, les SS s'enfuyaient, se rendaient ou tentaient de se fondre parmi les déportés en s'affublant de vestes rayées.

Ce que les soldats américains découvraient dépassait en horreur le concevable et même l'inimaginable. Aussi, le soir même, les radios du monde entier transmettaient-elles le récit de nos libérateurs où, pour la première fois, le mot Buchenwald résonnait sinistrement dans maints foyers anxieux. Alerté par ses officiers et les médecins majors, le général Patton vint, en personne, le lendemain, dans le camp. Il fut tellement épouvanté par ce qu'il découvrit qu'il ordonna de rafler sans distinction toute la population du centre de Weimar et il l'obligea à défiler à travers tout Buchenwald. Hommes, femmes, civils, fonctionnaires, policiers, tous plus pâles les uns que les autres, la plupart les yeux baissés, passèrent à travers les baraques où, trop faibles pour se relever, des déportés moribonds s'efforçaient de faire entrer dans leurs yeux éteints les images de l'étrange cortège qui défilait dans un silence pesant.

Tous les Français connaissaient, près de *l'Effektenkammer*, l'arbre de Goethe, le chêne gigantesque que les Allemands n'avaient pas osé abattre quand Himmler fit procéder à la construction du camp, en 1937. Aux beaux temps du duc de Saxe-Weimar Charles-Auguste, il était le roi de la forêt. Goethe venait souvent s'y adosser, et l'on prétendait que c'est sous son ombrage qu'il avait composé l'*Hymne à la paix*. Les *Häftling* allemands affirmaient qu'il avait grandi en même temps que la puissance de l'Allemagne et qu'il mourrait quand le Reich s'effondrerait. Or, lors du bombardement des usines et installations SS, le 23 août 1944 par l'aviation anglaise, une bombe n'en laissa subsister que le tronc. Estimant la prédiction réalisée, des déportés survivants emportèrent – précieuses reliques – des morceaux de ses branches calcinées.

★ A lire : *le Kapo*, de Dominique Gaussen, France Empire, Paris, 1985 ; *la Simple Vérité*, t. I et II, de Christian Pineau, Presses Pocket, Paris, 1969 ; *l'Enfer organisé*, d'Eugène Kogon, La Jeune Parque, Paris, 1947 ; *l'Arbre de Goethe*, de Pierre Julitte, préface de Joseph Kessel, France Empire, Paris, 1984 ; *Trois Bagnes*, de Charles Richet, Ferenczi, Paris, 1945.

► **M. Maurice Braun est un ancien chef de réseau des Forces françaises combattantes.**

ÉTRANGER

ITALIE : impliqués dans les enquêtes sur la corruption

Le ministre des finances et celui de la santé ont à leur tour donné leur démission

Le gouvernement de M. Giuliano Amato (socialiste) apparaît fragilisé après la démission, vendredi 19 février, de deux ministres, MM. Giovanni Goria, (finances) et Francesco De Lorenzo (santé), respectivement démocrate-chrétien et libéral. Ces démissions, comme celle de M. Claudio Martelli, ministre socialiste de la justice, la semaine dernière (*le Monde* du 12 février), sont liées aux enquêtes en cours sur la profonde corruption du système politique.

ROME

de notre correspondante

Cette fois, irait-on à la crise de gouvernement ? C'est la question que se posaient samedi à Rome les milieux politiques, au lendemain d'une journée particulièrement éprouvante. Coup sur coup, deux des principaux ministres, celui des finances, M. Giovanni Goria, et celui de la santé, M. Francesco De Lorenzo, donnaient leur démission, suivis par le chef du groupe socialiste à la Chambre, M. Giusi La Ganga, tandis qu'était arrêté à Milan pour faux témoignage Enzo Carra, ancien porte-parole de M. Arnaldo Forlani, personnage symbole de la Démocratie chrétienne de ces dernières années.

Le 10 février, le socialiste Claudio Martelli avait inauguré la série en démissionnant, à la surprise générale, pour se consacrer à sa propre défense. Celui qui fut le rival au PSI de M. Bettino Craxi est l'objet d'une enquête judiciaire sur certains financements illicites du parti. La justice n'est pas étrangère non plus au départ de ces deux nouveaux ministres.

Dans le cas de M. Goria, qui n'avait jusqu'à présent reçu aucun «avis d'ouverture d'enquête judiciaire», il s'agit plutôt, en fait, de rumeurs ; mais de rumeurs persistantes, l'impliquant dans deux histoires assez troubles : une affaire de malversations dans une caisse d'épargne, remontant aux années 70 : et, plus récemment, une demande de pot-de-vin pour la construction du nouvel hôpital d'Asti, au Piémont.

Une atmosphère de « lynchage »

Le cas de M. De Lorenzo est plus complexe encore. Le ministre de la santé, député libéral, a bien reçu un «avis d'ouverture d'enquête» en bonne et due forme. Il lui est reproché d'avoir recommandé certaines personnes qui cherchaient du travail, en échange de votes favorables aux élections. Consultée, la commission de la Chambre des députés a émis un avis favorable à la levée de l'immunité parlementaire de M. De Lorenzo (1), ce qui a immédiatement suscité une levée de boucliers chez les libéraux qui menaçaient de sortir de la déjà moribonde coalition gouvernementale si M. Amato, le président du conseil, ne soutenait pas ouvertement «leur» ministre. Tâche des plus délicates dont le président du conseil s'est plutôt bien sorti vendredi au cours du débat consacré au Sénat à la *« question morale »* qu'affronte le pays.

Fustigeant ceux qui accusent sans preuve dans une atmosphère de *« lynchage général »*, M. Amato avait confirmé sa volonté de rester au pouvoir et de mener à bien les «ouvertures» et les réformes nécessaires pour renouveler le système politique. Ce qui devait lui valoir de nombreuses déclarations de soutien, des libéraux notamment, qui s'estimaient satisfaits de l'appui indirect reçu par M. De Lorenzo à travers les déclarations du président du conseil.

Quelques heures plus tard, ce bel édifice s'écroulait. M. Goria se considérant, lui, *« lâché »* par le gouvernement, envoyait une lettre de démission protestant de son innocence . Quant au ministre de la santé, dont le père, M. Ferrucio De Lorenzo, âgé de quatre-vingt-neuf ans et président d'un organisme d'assistance aux médecins, venait d'être arrêté à Naples et consigné à son domicile pour une nouvelle affaire de pot-de-vin portant sur la vente surévaluée d'un immeuble, il donnait finalement sa démission, mais *« pour raisons personnelles et familiales »*.

Soutenu à bout de bras par le président de la République, M. Oscar Luigi Scalfaro, mais frappé par les retombées de l'enquête *« mains propres »* à Milan qui a mis au jour les pratiques affairistes de certains milieux politiques, le gouvernement du socialiste Giuliano Amato se voit donc, à son tour, bien près d'être englouti dans la tourmente générale. Avec une majorité en trompe-l'œil qui ne reflète déjà plus la réalité électorale du pays, le gouvernement, qui a fait, en vain jusqu'ici, des appels d'offres au PDS (ex-PCI) pour s'élargir un peu, va devoir agir vite. Mais peut-on simplement remplacer les deux ministres comme cela a été fait la semaine dernière pour M. Martelli ?

Le climat est détestable. La lire a accusé le coup vendredi tandis que l'opposition réclamait avec une force inattendue *« un renouvellement total du gouvernement »*. Enfin, au Sénat, des banderoles proclamaient, lors du débat : *« Voleurs, rentrez chez vous ! »* ; tandis qu'au cours d'une importante réunion syndicale, des applaudissements ont salué la nouvelle des démissions. Les deux ministres, en première ligne lors des réformes prévues par le plan d'austérité de M. Amato il y a quelques mois, s'étaient aussi, il est vrai, rendus particulièrement impopulaires pour avoir compliqué à plaisir la vie des contribuables en les obligeant à faire d'interminables queues pour se procurer d'introuvables formulaires exigés par les nouvelles mesures.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

(1) 75 demandes de levée d'immunité parlementaire – et non, naturellement, 75 000 comme une erreur de transmission nous l'a fait écrire dans *le Monde* du 19 février – ont déjà été déposées.

Ex-Yougoslavie : les « casques bleus » autorisés à recourir à la force

Suite de la première page

Qualifiant cette affaire d'*« extrêmement sérieuse »*, le représentant de la France, M. Jean-Bernard Mérimée, a attiré l'attention du Conseil sur le fait que les militaires français avaient été visés, jeudi, par six obus. M. Mérimée n'a pas accusé l'armée bosniaque mais a demandé au secrétaire général d'ouvrir *« aussi tôt que possible »* une enquête à ce sujet.

De son côté, l'ambassadeur de Bosnie-Herzégovine à l'ONU, M. Muhamed Sacirby, qui participait à une conférence de presse à l'ONU sur l'aide humanitaire à son pays, a rappelé que, le 13 août 1992, le Conseil de sécurité avait adopté, au titre du chapitre 7, la résolution 770 autorisant *« tous les moyens nécessaires »* pour permettre l'acheminement de l'aide humanitaire en Bosnie-Herzégovine : *« Nous demandons que tous les moyens, y compris la force militaire, soient utilisés pour que la population civile de Bosnie-Herzégovine puisse au moins manger »*. Il a suggéré qu'il soit procédé à des largages par hélicoptères.

D'autre part, le Conseil de sécurité a adopté à l'unanimité une résolution prorogeant le mandat de la FORPRONU (Force de protection des Nations unies) jusqu'au 31 mars. Ce texte, qui se réfère au chapitre 7 de la Charte des Nations unies, permet aux «casques bleus» stationnés dans l'ex-Yougoslavie d'avoir des moyens défensifs plus puissants pour assurer leur sécurité. Avec cette nouvelle résolution, les vingt-trois mille hommes de la FORPRONU déployés en Croatie, en Bosnie-Herzégovine et en Macédoine, disposent d'un mandat qui autorise le recours à la force.

Pour obtenir le vote favorable de la Chine – qui s'est systématiquement abstenue sur tous ceux se référant au chapitre 7, – le texte précise que cette nouvelle mesure vise uniquement une meilleure protection des «casques bleus» et n'autorise pas des actions militaires préventives. La résolution 807 demande au secrétaire général de prendre *« toutes les mesures propres à renforcer la sécurité »* des «casques bleus» en les dotant notamment *« des armes défensives appropriées »*. Elle *« exige »*, par ailleurs, que les parties en conflit *« s'abstiennent »* de positionner leurs forces à proximité des unités de la FORPRONU, dans les zones protégées par les Nations unies.

Faisant allusion aux douze soldats français tués dans l'ex-Yougoslavie, M. Mérimée a souligné que la sécurité des forces de l'ONU était une *« considération prioritaire pour les autorités françaises »*. C'est, en effet, à la demande explicite des militaires français que Paris a insisté, malgré les réticences chinoises, pour que la résolution soit adoptée en vertu du chapitre 7. Pour apaiser la délégation chinoise, le représentant français a même souligné que le chapitre 7 ne changeait pas la nature de la force, autrement dit que la FORPRONU ne passait pas du maintien à l'imposition de la paix.

Prenant également la parole au Conseil, le représentant de la Russie, M. Yuli Vorontsov, a fait allusion à la résolution 802, qui exige le retrait des forces croates de la Krajina (enclave serbe en Croatie). Selon M. Vorontsov, si la Croatie ne se conforme pas aux dispositions du plan de paix de la conférence internationale, *« le Conseil de sécurité agira en vertu du chapitre 7 de la charte relatif à la force »*.

Enfin, à la suite de plusieurs jours de débats à huis clos, les membres du Conseil ont décidé que serait adoptée, lundi 22 février, une résolution établissant, pour la première fois, un tribunal international pour juger les criminels de guerre dans l'ex-Yougoslavie. Selon des diplomates, cette résolution sera adoptée à l'unanimité, mais le tribunal ne sera concrètement établi qu'après le rapport du secrétaire général sur sa mise en œuvre.

AFSANÉ BASSIR POUR

□ **Agressions contre les centres culturels américain et allemand à Belgrade.** – Trois jeunes gens ont brisé, jeudi 18 février, les vitrines des centres culturels américain et allemand à Belgrade en y lançant des pierres enveloppées dans du papier portant des inscriptions injurieuses pour les Américains et les Allemands, a indiqué vendredi le quotidien de Belgrade *Borba*. L'un d'entre eux a été arrêté et les deux autres sont en fuite. Les Etats-Unis et l'Allemagne sont quotidiennement dénoncés par la télévision et une partie de la presse en Serbie comme les principaux acteurs d'une conspiration internationale visant à «sataniser» Belgrade. – *(AFP.)*

□ **Le chef de l'extrême droite croate inculpé de « terrorisme ».** – Le chef de l'extrême droite croate, M. Dobroslav Paraga, a été inculpé, jeudi 18 février, de *« terrorisme »* par la Cour militaire de Zagreb, a annoncé vendredi l'agence Hina. Trois autres responsables de sa formation, le Parti croate du droit (HSP), MM. Ante Dzapic, Mile Dedakovic et Ante Prkacin, sont accusés d'activités contre l'Etat croate. Il leur est reproché d'avoir créé une *« armée »* – le HOS, qui est la milice du HSP – et d'avoir, ce faisant, *« mis en péril l'ordre constitutionnel »* dans le but de *« prendre le pouvoir civil et militaire en Croatie »*. – *(AFP.)*

□ **TURQUIE : un journaliste kurde assassiné.** – Un journaliste kurde, Kemal Kilic, âgé de vingt-huit ans, qui travaillait pour le journal prokurde *Yeni Ulke* et faisait partie de l'Association turque des droits de l'homme, a été assassiné jeudi 18 février par des inconnus, à Sanliurfa, dans le Sud-Est. Il s'agit du quatorzième journaliste tué en Turquie en un an. Par ailleurs, dix-huit militants d'extrême gauche, ainsi que des Kurdes, ont réussi à s'évader, mardi, d'une prison de haute sécurité en Cappadoce en creusant un tunnel. Six des évadés, dont le cerveau de l'organisation de guérilla urbaine Dev-Sol, étaient condamnés à la peine de mort. – *(Reuter.)*

Les restes du crâne de Hitler se trouvent aux Archives russes

Les restes du crâne d'Adolf Hitler se trouvent dans les Archives nationales russes à Moscou, a déclaré, vendredi 19 février, leur directeur, M. Sergueï Mironenko, mettant fin à plusieurs décennies d'incertitudes.

Le directeur des Archives a confirmé les révélations d'une journaliste des *Izvestia*, Ella Maximova. *« Je tiens dans mes mains les restes du crâne de Hitler »*, écrivait-elle jeudi dans le quotidien ; ces ossements étaient conservés *« dans le plus grand secret, depuis Dieu sait combien d'années, dans une boîte en carton étiquetée* «encre bleue pour stylo» *en compagnie de fragments, tachés de sang, d'un divan qui se trouvait dans le bunker »* où Hitler et sa femme Eva Braun se sont donné la mort au moment où les troupes soviétiques avançaient dans Berlin.

La journaliste affirme aussi avoir épluché six épais volumes sur le sort de Hitler, rédigés par les services de sécurité de Staline, le NKVD. Selon ces documents, le Führer et Eva Braun se sont suicidés dans l'après-midi du 30 avril 1945. Leurs corps ont été arrosés d'essence et brûlés dans les jardins de la chancellerie à Berlin. Ils ont ensuite été jetés dans une fosse et recouverts de terre et de débris. Les restes ont été découverts le 4 mai 1945 par un soldat russe, Ivan Tchourkov. Les enquêteurs du NKVD ont notamment interrogé le maître d'hôtel de Hitler, Hans Linge, un des seuls à avoir vu le corps inanimé du dictateur. – *(Reuter.)*

□ **ALLEMAGNE : peines de prison ferme pour des auteurs d'attentats racistes.** – Un tribunal de Berlin a condamné, vendredi 19 février, à trois ans et demi de prison ferme un Allemand de vingt-quatre ans qui avait commis l'an dernier plusieurs attentats racistes, a-t-on indiqué de source judiciaire. Six autres jeunes gens ont été condamnés à des peines de un à deux ans de prison avec sursis. A Dresde, dans l'ex-RDA, un tribunal a condamné deux adolescents de dix-sept et dix-huit ans, qui avaient attaqué et incendié un foyer d'étrangers, à sept ans et demi et quatre ans de détention dans une prison pour mineurs. – *(AFP.)*

Russie : les tiroirs de M. Gorbatchev

Dans deux livres récemment parus en français, l'ancien chef du PC soviétique exhume plusieurs documents inédits ou mal connus sur ses activités

La prolixité littéraire des hommes politiques russes d'aujourd'hui n'est plus à démontrer. Des dizaines de livres ont été publiés – le plus souvent à l'étranger avant de voir le jour en russe – sur la perestroïka, sur le putsch de 1991, sur l'éclatement de l'URSS, etc. Parmi ces auteurs, le moins actif n'est pas M. Gorbatchev, qui livre coup sur coup deux ouvrages au public français.

Ce n'est d'ailleurs pas fini, puisque le premier de ces livres (1) en annonce un troisième : *« Je travaille actuellement à mes Mémoires »*, écrit dans son avant-propos l'ancien chef du PC soviétique. Et cette activité l'amène à sortir de ses tiroirs divers documents que ces *Avant-Mémoires* présentent dès maintenant aux lecteurs. A ce rythme, on peut s'attendre à d'autres publications encore, puisque ce recueil ne porte que sur la période 1985-1991. A quand un récit circonstancié de l'enfance, de la carrière dans les komsomols, puis dans le parti brejnévien, avec d'autres documents à l'appui ?

Cette première moisson nous fait tout de même découvrir la singulière évolution suivie en sept ans par le militant devenu réformateur, puis fossoyeur du régime. Ainsi, le compte rendu en principe intégral d'un premier sommet avec Margaret Thatcher en mars 1987 nous montre encore un propagandiste agressif, polémiquant dans la plus pure langue de bois sur les avantages du «socialisme». Aujourd'hui, notre auteur reconnaît qu'il est devenu *« plus sage »*, qu'il s'est *« débarrassé des illusions du réformateur débutant »* et que *« l'antinomie socialisme-capitalisme »* lui apparaît maintenant *« caduque »*.

Dans le Caucase avec le chancelier Kohl

Le ton a déjà changé en 1988, lorsque le père de la perestroïka s'entretient à Moscou avec François Mitterrand, mais il reste très diplomatique (et la conversation apporte d'autant moins de révélations que les propos du président français sont seulement résumés). Il devient plus chaleureux avec le pape, le 1er décembre 1989, lorsque le numéro un communiste rivalise avec son hôte pour célébrer *« les valeurs universelles et éternelles comme la bonté, la charité, l'entraide »*.

Curieusement, l'atmosphère est à nouveau un peu plus tendue avec George Bush à Malte quelques jours plus tard. Nous sommes pourtant dans l'euphorie de la chute du mur de Berlin et des révolutions à l'Est. Mais M. Gorbatchev, entre deux marchandages sur les armements stratégiques, s'inquiète précisément de voir célébrées les *« valeurs fondamentales de l'Occident »* par des gens soucieux de *« hâter les processus en cours (...) au profit d'une seule partie »*. Autre interrogation de notre auteur : *« Pourquoi le Congrès américain s'occupe-t-il des pays baltes, alors qu'il n'aide pas les Canadiens à résoudre le problème du Québec ? »*

Mais le partenaire le plus proche reste le chancelier Kohl. Un des documents les plus éclairants est le compte-rendu très complet de la conversation que M. Gorbatchev a avec le chancelier allemand le 15 juillet 1990 dans le Caucase. C'est là que le dirigeant soviétique accepte définitivement la réunification de l'Allemagne, avec une concession capitale, à savoir que cette Allemagne restera dans l'alliance atlantique. Il cède sur ce point en deux temps, en précisant d'abord que la partie orientale de l'Allemagne demeurera *« dans la sphère d'intervention du pacte de Varsovie »*, puis, plus anodinement, qu'elle *« ne doit pas* de facto, *et tant que s'y trouveront des troupes soviétiques, entrer dans la sphère d'intervention de l'OTAN »*.

Avant même cette concession, M. Kohl est de plain-pied avec son interlocuteur, donnant son avis sur les divers congrès du PC soviétique, posant des questions sur Boris Eltsine et s'interrogeant à haute voix sur ses relations avec les Français, qui *« se posent un certain nombre d'interrogations sur la possession de l'arme atomique »*. Le tout pour souhaiter *« des relations nouvelles avec la grande Russie »*. Une véritable complicité s'installe entre les deux hommes, qui s'entendent pour tenir leurs ministres des affaires étrangères (MM. Genscher et Chevardnadze) hors de leurs tractations.

Un autre document très révélateur est le compte-rendu de l'entretien que M. Gorbatchev a le 5 décembre 1989 avec le Bulgare Petar Mladenov. Ce dernier vient tout juste de supplanter le vieux brejnévien Todor Jivkov à la tête du parti et son premier souci, selon un usage aujourd'hui disparu, est de faire allégeance au «grand frère» du Kremlin. D'emblée, le chef du PC soviétique salue le *« courage »* de celui qui a déclenché à Sofia l'*« étincelle »* du changement nécessaire. Se félicitant au passage des autres révolutions qui viennent d'avoir lieu en RDA et en Tchécoslovaquie, il révèle qu'il a *« décliné la demande de Jivkov de venir à Moscou pour consultation »*, car ce dernier en aurait tiré argument pour prétendre que *« Gorbatchev le soutient »*. Suit un cours magistral sur la perestroïka, sur la manière dont il a mis au pas, à Moscou, *« un comité central comptant cent vingt-cinq retraités »*, et aussi sur les erreurs à ne pas commettre. *« Nous payons cher le fait d'avoir négligé la question ethnique »*, dit notamment M. Gorbatchev, qui conseille aussi à son hôte de reconnaître au plus tôt les *« organisations informelles »* et de s'engager plus vite qu'il ne l'a fait lui-même dans la voie du pluralisme.

L'« affaire Andreeva »

Un autre épisode encore plus «kremlinologique» est éclairé dans le recueil. Il s'agit de l' «affaire Andreeva», du nom de cette idéologue de Leningrad qui écrivit dans un journal de Moscou, en mars 1988, un article violemment hostile à la perestroïka (l'auteur est aujourd'hui à la tête d'un des groupuscules «bolcheviques» qui veulent restaurer l'héritage stalinien). A quelques mois d'une conférence du PC qui s'annonçait décisive, cette publication avait fait d'autant plus scandale que des zélateurs en avaient recommandé la plus large diffusion dans les cellules du parti, de l'armée, etc. Un de ces zélateurs était Egor Ligatchev, le numéro deux du parti, et M. Gorbatchev avait profité d'une absence de ce dernier pour imposer au politburo de l'époque un grand débat à ce sujet. C'est la seconde journée de ce débat qui est reproduite ici.

On y voit un secrétaire général plus agressif que de coutume, insistant non seulement pour que chacun prenne position sur le texte (en fait, le politburo est tout sauf unanime, avec d'un côté Alexandre Iakovlev – celui qui rédigera une réponse à Andreeva, publiée quelques jours plus tard, – Vadim Medvedev et quelques autres hostiles à la dissidente, de l'autre Andreï Gromyko, le futur putschiste Baklanov, le chef du KGB Tchebrikov et bien d'autres, qui approuvent plus ou moins son article), mais aussi pour dénoncer à plusieurs reprises ses *« inspirateurs »* jamais nommés, mais dans lesquels tout le monde pouvait reconnaître Egor Ligatchev. Au passage, M. Gorbatchev fait son autocritique : bien que secrétaire général, dit-il, *« je n'ai pas assisté une seule fois aux réunions du secrétariat et je n'en ai dirigé aucune. C'est certainement une mauvaise chose. »* On sait que le secrétariat sera profondément remanié à l'automne 1988, et Egor Ligatchev dépouillé de ses principales prérogatives.

Bien que le second livre couvre une période encore plus réduite – les derniers mois de 1991 seulement, avec l'éclatement de l'URSS (2), – il revient beaucoup lui aussi sur les démêlés du héros avec son opposition conservatrice pendant toutes ces années. Là encore, il s'agit d'un recueil de textes (notamment d'innombrables entretiens avec des journalistes russes ou étrangers) partiellement reproduits, répétitifs jusqu'à la nausée, mais qui montrent encore aujourd'hui les fluctuations du personnage. Tantôt, par exemple, l'auteur fait son autocritique en reconnaissant qu'il aurait dû *« prendre une position plus précise afin de consolider les forces démocratiques »* face à un *« front conservateur qui se consolidait »*, tantôt il affirme que la société n'était pas prête à un *« affrontement décisif avec l'opposition »* et qu'il a bien fait, dans ces conditions, de *« chercher à durer »*.

Variations protocolaires

Très répétitif est également le récit de ses innombrables entretiens, conversations téléphoniques et messages échangés avec ses homologues étrangers. La liste permet surtout d'établir une «échelle de familiarité», allant de l'emploi du prénom et du tutoiement pour Giulio Andreotti (de loin le plus «intime»), Helmut Kohl, Felipe Gonzalez et John Major, au «vouvoiement atténué» pour Mme Thatcher et pour le couple royal espagnol (*« Chère Margaret »*, *« chère reine Sophie, cher Juan Carlos »*), au «protocole allégé» pour le président français, traité avec une grande déférence (*« Cher Monsieur le Président »*, mais tout de même *« nos meilleurs vœux à Danielle »*), enfin au «protocole lourd» réservé à... Lech Walesa et à Vaclav Havel. Il en allait tout autrement avec les communistes des ex-pays frères, notamment avec Petar Mladenov, familièrement tutoyé, comme d'ailleurs tous les camarades subalternes de Moscou, et qui tous répondaient par «vous».

MICHEL TATU

(1) *Avant-Mémoires*, de Mikhaïl Gorbatchev, Editions Odile Jacob, 430 p., 140 F.

(2) Mikhaïl Gorbatchev, *Décembre 1991*, Editions Copart, 238 p., 100 F.

DIPLOMATIE

La tournée du secrétaire d'Etat américain au Proche-Orient

Recherche d'un nouveau compromis pour les Palestiniens expulsés par Israël

Le secrétaire d'Etat américain, M. Warren Christopher, attendu, lundi 22 février, en Israël, après des étapes en Jordanie et en Syrie, a commencé en Egypte sa première tournée au Proche-Orient. Au même moment, Jérusalem et l'OLP ont évoqué la possibilité d'un nouveau compromis au sujet des Palestiniens expulsés au Liban, afin de permettre la reprise des négociations de paix israélo-arabes. Le premier ministre israélien, M. Itzhak Rabin, a promis de déployer *« tous les efforts nécessaires pour rester sur la route »* de la paix.

LE CAIRE

de notre correspondant

La visite de M. Christopher au Caire n'a pas dépassé la simple prise de contact. Le dernier voyage au Proche-Orient du secrétaire d'Etat remontait à 1979. Il faisait alors partie de l'administration Carter, et l'Egypte du président Sadate était le seul pays arabe à négocier avec Israël.

« Nous sommes d'accord pour intensifier nos efforts afin de réactiver le processus de paix et de reprendre au plus vite les négociations », a déclaré, vendredi 19 février, M. Christopher, au cours d'une conférence de presse, réunie au terme de ses entretiens avec le président Hosni Moubarak et le ministre des affaires étrangères, M. Amr Moussa.

M. Moubarak a déclaré que l'Egypte n'avait pas transmis de nouvelles propositions pour résoudre le problème des Palestiniens expulsés vers le sud du Liban. Il a souligné que Le Caire *« œuvrait pour mettre pleinement en application la résolution 799 du Conseil de sécurité »* qui appelle au retour sans délai de tous les bannis. Manière de rejeter implicitement le récent accord américano-israélien prévoyant le retour immédiat d'une centaine seulement de ces Palestiniens.

Malgré ce différend, les responsables égyptiens ont clairement exprimé leur satisfaction de voir la nouvelle administration américaine *« faire preuve de la même détermination que l'administration sortante en ce qui concerne la relance du processus de paix au Proche-Orient »*.

Interrogé sur l'éventuelle reconnaissance par les Etats-Unis de Jérusalem comme capitale d'Israël, évoquée par MM. Bill Clinton et Al Gore pendant la campagne présidentielle, M. Christopher a refusé de se prononcer. *« Cette question est extrêmement sensible*, a-t-il dit, *et je ne compte pas l'aborder aujourd'hui, mais je peux dire que la situation définitive de Jérusalem sera négociée entre les parties. »*

ALEXANDRE BUCCIANTI

□ **Israël condamné par la commission des droits de l'homme de l'ONU.** – Israël a été condamné, vendredi 19 février, à Genève, par la Commission des droits de l'homme de l'ONU, pour sa politique dans les territoires occupés. Européens, Russes et Japonais ont, comme les Américains, voté contre la première partie de la résolution qui justifie *« le droit du peuple palestinien à résister, par tous les moyens »*. Mais seuls les Etats-Unis se sont opposés à la seconde partie qui condamne les *« tortures dans les camps de concentration israéliens »* et déplore l'expulsion vers le Liban de quelque 400 Palestiniens. Pour la première fois, les Etats-Unis ont voté contre un texte, présenté par la CEE, demandant à Israël de ne plus installer de colons dans les territoires occupés. – *(AFP.)*

La fin de la visite en France de M. Abdesslam

Alger et Paris plaident pour une « coopération exemplaire »

Le premier ministre algérien a achevé, samedi 20 février, une visite de deux jours à Paris au cours de laquelle il a été reçu par le président Mitterrand. M. Belaïd Abdesslam a aussi rencontré son homologue français ainsi que plusieurs personnalités de la vie politique et économique, au nombre desquelles MM. Edouard Balladur, Laurent Fabius et Georges Marchais, ainsi que M. Serge Tchuruk, PDG de Total.

Si cela n'avait tenu qu'à lui, M. Abdesslam se serait probablement bien passé de cette visite officielle à Paris. Depuis sa nomination, le 8 juillet 1992, à la tête du gouvernement, cet homme de dossiers plus que de contact n'était jamais sorti d'Alger. Il n'empêche qu'il ne lui a pas fallu plus d'un mois pour répondre à l'invitation de son homologue français et qu'il n'a pas hésité à choisir l'ancienne métropole comme destination de sa première sortie.

Pourtant, tout avait été dit, les 8 et 9 janvier, à Alger, par le chef de la diplomatie française, M. Roland Dumas, qui avait apporté la caution politique qu'attendait impatiemment de Paris le nouveau pouvoir mis en place, au mois de janvier 1992, après la démission-déposition du président Chadli et l'interruption du processus électoral. Tout avait été fait, un mois plus tard, par M. Michel Sapin, ministre de l'économie et des finances, pour accompagner, sous forme d'une aide de quelque 6 milliards de francs, le programme de redressement économique du gouvernement.

Les autorités locales ont jugé qu'il fallait, en quelque sorte, solenniser, par un voyage *« éminemment politique »* à Paris, cette double démarche, engager la France, interlocuteur naturel et privilégié de l'Algérie, malgré les vicissitudes du passé, sur le chemin d'un véritable partenariat, d'une *« coopération exemplaire »*. M. Abdesslam a ainsi souligné que M. Mitterrand lui avait fait part de *« la volonté de la France de se tenir auprès de l'Algérie dans tous les cas où elle peut lui être utile »*.

Des sacrifices

Plutôt qu'à négocier, M. Abdesslam s'est donc employé, pendant son séjour parisien, à défendre, auprès de ses divers interlocuteurs – une très riche palette de notabilités politiques et économiques – une certaine idée de l'Algérie, la sienne. Il s'est efforcé de convaincre ses hôtes que, malgré les actions menées par les *« terroristes »*, islamistes ou non (la plus spectaculaire étant l'attentat manqué à la voiture piégée contre le général Khaled Nezzar, ministre de la défense, le 13 février), *« l'Etat retrouve, chaque jour, davantage son autorité »*. Et de souligner aussi que, malgré les apparences, l'intention de l'équipe au pouvoir est bel et bien, en l'espace de cinq ans, *« d'asseoir, sur des bases saines, une société démocratique »*. *« Une tâche qui*, a-t-il avoué, *exigera beaucoup de sacrifices. »*

Le souhait de M. Abdesslam et des siens est, au fond, de voir la France se poser en chef de file d'une sorte de « club des pays amis de l'Algérie », qui, à son exemple, les aideraient à conjurer, par des remèdes économiques, le péril intégriste. La récente nomination de M. Redha Malek à la tête de la diplomatie algérienne, le voyage, samedi, à Tunis de M. Ali Kafi, président du Haut Comité d'Etat (HCE), la visite à Paris du premier ministre et le prochain envoi d'un émissaire à Rabat (*le Monde* du 16 février) montrent le souci de l'équipe au pouvoir de sortir de son isolement, d'apparaître, aux yeux de tous – ses voisins et les autres – comme un Etat fréquentable, à la pointe du combat contre l'obscurantisme et le fanatisme religieux.

JACQUES DE BARRIN

OCÉANIE

Australie : dix ans de socialisme pragmatique

Usés par le pouvoir et la crise, les travaillistes font pourtant meilleure figure que leurs camarades français

CANBERRA

de notre envoyé spécial

Alors que les socialistes français s'en vont aux élections comme des moutons vers l'abattoir, leurs camarades des antipodes – les travaillistes australiens – s'apprêtent, eux aussi, à se soumettre au verdict des urnes le 13 mars prochain. Au gouvernement depuis dix ans (le 5 mars 1983), usé de la même manière par le pouvoir, le contrecoup social de la libéralisation brutale d'une économie trop corsetée de réglementations, les *« affaires »*, la crise économique et le chômage, pareillement secoué par une révolution de palais qui a remplacé un premier ministre par un autre il y a un an (1), confronté à une opposition vorace de revanche, le Labor n'a pourtant pas perdu le moral. Il faut dire que la « coalition » libérale-nationale n'est guère enthousiasmante pour l'électeur.

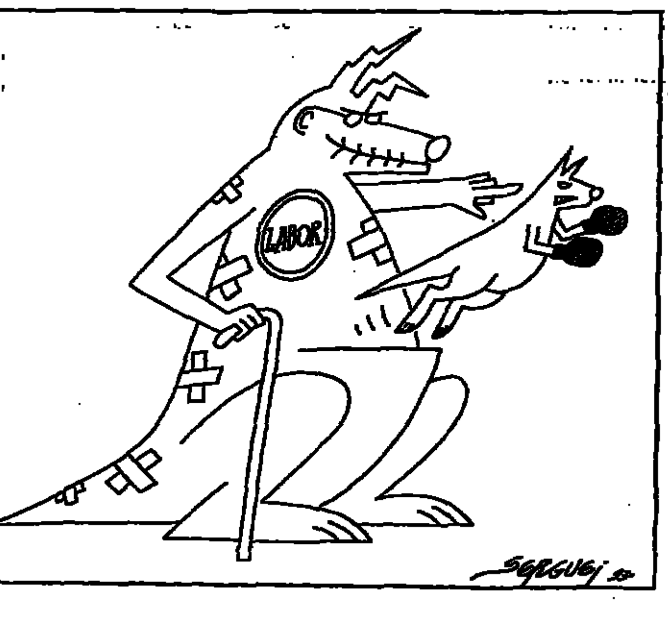
Donné bon perdant par les sondages il y a un an avec à peine 25 % des voix, le Labor caracolait en tête à la fin de 1992 devant une coalition déboussolée. L'avance du premier ministre, M. Paul Keating, sur son rival libéral, M. John Hewson, était encore plus spectaculaire alors que, paradoxalement, la plupart des indicateurs économiques étaient au rouge. Le fléau de la balance s'est redressé depuis. Les chances semblaient égales entre *« gauche »* et *« droite »*, comme le reconnaissait le ministre des affaires étrangères, M. Gareth Evans, au début de l'année. Depuis lors, la cote du Labor s'est dégradée, mais sans commune mesure avec celle du PS.

Quel est donc ce « miracle » australien ? Il y a sans doute d'abord ce *« fighting spirit »* si connu chez les rugbymen au trèfle (1/4 des immigrants anglo-celtiques sont d'origine irlandaise), dont M. Keating est le meilleur exemple.

Pugnace, teigneux, rendant coup pour coup – et souvent plus – l'invective, l'ironie voire l'injure calculée aux lèvres, néanmoins charmeur selon ses amis et même certains de ses ennemis, cet homme au visage en lame de couteau, entré dans la politique par la porte étroite du syndicalisme dans les rudes banlieues ouvrières de Sydney avant de devenir grand argentier du pays, est un redoutable tacticien et un fin stratège, passé maître dans l'utilisation de toutes les ficelles, même les plus grosses.

Il a redynamisé un Labor dont il a éliminé son principal rival et, comme un dynamiteur, s'est efforcé de détruire, l'un après l'autre, les points forts de l'opposition et son chef, cet idéologue falot de « docteur » Hewson. Les élections montreront s'il y a réussi. Du moins se sera-t-il efforcé de *« sauver les meubles »* et l'avenir de son parti.

Mais, derrière les hommes, il y a aussi le système et les mœurs. Société longtemps machiste, l'Australie accepterait mal que des hauts fonctionnaires reconvertis dans la politique se *« défilent »* sans combattre face à une défaite probable ; ce serait la fin de leur carrière publique. Là-bas, la politique est un métier, fortement enraciné dans un Etat et une circonscription que l'on travaille au corps, où les « parachutages » ne sont pas la règle, enfin un pays où l'on ne peut entrer au gouvernement que si l'on est un élu national, et donc soumis à la sanction populaire. Et, même si le poids des technocrates, en Australie comme ailleurs, se fait de plus en plus sentir, les hommes politiques – travaillistes comme libéraux – restent les maîtres du jeu. D'où l'ascendant d'un Keating, principal atout du Labor, face à un Hewson dont le dogmatisme a failli un temps couler son parti.



Paul contre John

Paradoxalement, la force du Labor et de M. Keating a été un pragmatisme – un opportunisme disent ses adversaires – à tous crins face au libéral-dogmatisme du catéchisme de l'opposition, intitulé *« Fightback »* (contre-attaque). L'économiste – que certains de ses « amis » traitent de *« Reagan de second rayon »*, voire de *« Delors »*, ultime insulte chez un Anglo-Saxon ! – qu'est M. Hewson s'était braqué sur l'imposition de la GST (taxe générale sur les biens et services, équivalent australien de la TVA), censée être la panacée à tous les maux du pays et contre laquelle l'unanimité s'est faite. Tout le monde avait oublié la vacuité du programme électoral de M. Keating – *« One Nation »* (une nation) – qu'il avait été le premier à parler de TVA dans les années 80 avant de ranger, par réalisme, ce projet au fond d'un tiroir, ou qu'après avoir été le chantre de la dérégulation il est redevenu celui d'un gouvernement fort.

La force de M. Keating a été de séduire des classes moyennes effrayées par l'extrémisme conservateur, d'avoir senti que, selon l'éditorialiste de *The Australian*, Paddy McGuinness, *« les 88 % de non-chômeurs se foutent du chômage »* des autres, obnubilés qu'ils sont par la préservation de leur emploi, et préfèrent la certitude du présent à l'incertitude de l'avenir.

Il a enfin, avec une habileté consommée, su utiliser la fibre nationaliste alors que le Labor a longtemps été accusé de manquer de patriotisme. Face à un homme toujours à la recherche de la jugulaire de son adversaire, les conservateurs ont longtemps paru comme tétanisés. *« Fightback » c'est merveilleux pour le Labor »*, a dit le chef du parti pour l'Etat de Nouvelle-Galles du Sud, Bob Carr. De fait, c'est au moment où les journaux ont annoncé que le chômage approchait les 12 %, que la dette atteignait 163 milliards de dollars australiens (2), le dollar son taux le plus bas et que trois des plus grosses banques ont publié leurs pires résultats depuis des décennies que la cote de M. Keating a frôlé les 50 %.

« Nous avons un problème de crédibilité, le message de la GST passe mal », reconnaît le sénateur Robert Hill, ministre des affaires étrangères du cabinet fantôme. Il admet le dilemme d'une opposition prise entre les critiques contre son inflexibilité et l'impossibilité de se débarrasser de M. Hewson, même impopulaire : *« Les années 80 ont été pour nous une période d'occasions perdues. C'était de notre faute, nous avons manqué de charisme et le parti était coupé en deux. Nous avons eu du mal à nous refaire une crédibilité et ce serait un suicide politique que de changer de chef »*.

C'est ainsi que les caciques de la droite ont finalement contraint, mi-décembre, M. Hewson à une humiliante volte-face. Celui qui déclarait encore la veille qu'il ne changerait pas un iota à *« Fightback »* admettait soudain que des aménagements étaient indispensables, qu'il ne savait pas encore lesquels, qu'il allait en discuter avec ses collègues et les annoncer avant Noël ! Brocardé par M. Keating, il a toutefois réussi à regagner le terrain perdu.

Encore lui faudra-t-il expliquer aux électeurs de quel type de libéralisme il se réclamerait, une fois élu : le modéré comme à Sydney, ou le *« modèle radical »* (selon M. Hill) que le nouveau gouvernement du Victoria, élu à l'automne, a commencé à appliquer par l'annonce de 15 000 licenciements dans les services publics d'ici juin ? *« Nous sommes contre une politique de confrontation »*, réagissait le patron d'une grosse entreprise vinicole. *« C'est un miracle politique pour nous »*, renchérissait M. Carr, tout heureux de l'impact négatif d'une telle politique sur les classes moyennes.

Couper le cordon ombilical

Et pour cause. Cela a permis au Labor de faire oublier les fautes accumulées en dix années. Tout d'abord les *« affaires »* qui lui ont fait perdre le pouvoir au Victoria et en Australie-Occidentale. Au Victoria et en Australie-Méridionale où s'accordent deux hommes aussi opposés que MM. Carr et Hill, les travaillistes locaux ont présidé, par leur incompétence, à d'énormes krachs financiers et boursiers qu'il faudra des lustres pour éponger.

Après avoir surfé sur la vague de la spéculation financière, ils ont été emportés par le même bouillon que des capitaines d'industrie aussi flambants qu'Alan Bond ou Robert Holmes à Court, ces *tycoons* australiens partis à l'assaut du monde dans les années 70 et 80, avec d'ailleurs la bénédiction du travailliste Bob Hawke. Coup de fouet en retour, des pans entiers de l'industrie nationale sont aujourd'hui rachetés par des étrangers.

En Australie-Occidentale, a reconnu le chef du gouvernement travailliste de Perth, Mme Carmen Lawrence, quelques semaines avant de perdre les élections, *« il y a eu manque de discernement, mais aussi certains ont même touché de l'argent »*. C'est ce que l'on appelle le scandale de la *« WA Inc. »* (Australie-Occidentale SA), dans lequel a été compromis l'ancien premier, M. Burke (3). Même si Mme Lawrence s'est efforcée de *« dissocier le parti des individus »*, le Labor a été souillé par la spéculation frénétique qui a acoquiné des responsables locaux avec des hommes d'affaires qui se sont révélés douteux.

Et, comme partout, ceux qui ont touché n'ont pas tout gardé pour eux, la manne salissant au passage certains réseaux financiers au plan local comme national. Paddy O'Brien, journaliste-universitaire de Perth, a dénoncé sans nuances la *« corruption traditionnelle des travaillistes à tous les niveaux »* et *« l'atmosphère de la Florence des Médicis, sans les Médicis »*. Ce dont se défend, bien entendu, le Labor.

Mais le *joker* de M. Keating c'est la carte du républicanisme dans un pays où, en dépit de son appartenance au Commonwealth, l'un des sports nationaux est le *« pommy bashing »* (brocardage des Anglais). *« Paul »* avait profité de la visite en août dernier de la reine Elizabeth II, traitée d' *« agréable grand-mère anglaise »*, devant laquelle sa femme avait refusé de faire la révérence, pour affirmer la spécificité de son pays et sa rupture du cordon ombilical avec un passé colonial. Nous ne voulons plus être un *« bureau régional »* de Londres, disait-il, annonçant son désir que l'Australie devienne une république à l'an 2000.

Ce geste spectaculaire, délibéré, a frappé une corde sensible à moins d'un an des élections. D'autant qu'il s'accompagnait de la dénonciation de conservateurs *« qui n'arrivent pas à séparer nos intérêts, notre Histoire, notre avenir de ceux de la Grande-Bretagne »* devant laquelle ils *« s'abaissent »* alors qu'on ne peut plus guère compter sur elle.

Depuis, la crise de la monarchie britannique – la transcription de la conversation téléphonique entre le prince Charles et Mme Camilla Parker-Bowles a d'abord été publiée en Australie – aura été pour lui pain béni ; pour la première fois, le pourcentage d'Australiens favorables à une république a franchi la barre des 50 %. Car, en vingt ans, depuis la brève expérience Whitlam, mais surtout depuis dix ans, l'Australie a fondamentalement changé. *« La fin des certitudes »*, a titré le journaliste Paul Kelly dans un livre sur les années 80 (4).

« Destruction créatrice »

Cette décennie, qui coïncide avec la décennie du Labor, a été, selon lui, celle de l'*« effondrement des vieilles idées »*, de la *« tentative de reconstruire une tradition politique »* trop longtemps blanche, protectionniste, réglementée par un Etat paternaliste dans le giron de l'empire britannique. Bref, *« une décennie de destruction créatrice »* où le clivage traditionnel entre libéraux et travaillistes a cédé la place à une opposition entre réalistes et sentimentaux, où l'Australie regarde plus vers son précarré Asie-Pacifique que vers la vieille Albion.

Or il se trouve que – si l'on excepte la *« gauche »* d'un mouvement syndical dont M. Keating a largement contribué à briser les reins – les sentimentaux se trouvent surtout parmi les libéraux à l'ancienne, comme l'ex-premier ministre Malcolm Fraser. Ce qui a contribué à diviser une droite dirigée par des idéologues de la libre entreprise. Face à eux, M. Keating a choisi la voie médiane, la plus logique, mais surtout la plus payante.

Les prochaines élections permettront de voir si ces *« années de révolution travailliste »*, selon Paul Kelly, n'auront été qu'une aberration de l'histoire ou bien si elles auront constitué une rupture brutale avec le passé, propulsant le Labor à la place – naguère détenue par les libéraux – de *« parti naturel de gouvernement »*, faisant oublier *« les grandes erreurs et les grands excès »* de dix années de socialisme à l'australienne.

PATRICE DE BEER

(1) Premier ministre depuis 1983, M. Bob Hawke a été *« assassiné politiquement »* par son ancien ministre des finances M. Paul Keating le 19 décembre 1991, quatre mois avant le remplacement de Mme Edith Cresson par M. Pierre Bérégovoy.

(2) Un dollar australien (A$) vaut 3,80 FF.

3) *The Executive State, WA Inc. & the Constitution*, de Paddy O'Brien et Martyn Webb, Constitutional Press, Perth, 1991.

(4) *The end of certainty. The story of the 80s*, de Paul Kelly, Allen & Unwin Australia, 758 p., A$ 29,95.

AFRIQUE

RWANDA

L'armée accuse les maquisards d'avoir massacré cinq cents réfugiés

Selon des sources proches de l'armée rwandaise, les rebelles du Front patriotique rwandais (FPR) auraient attaqué, mercredi 17 février, un camp de réfugiés, situé à Rebero (Nord-Est), où ils auraient massacré cinq cents personnes. Ces accusations n'ont pas pu être confirmées par des sources indépendantes, et notamment par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR, Genève), qui s'occupe pourtant, prioritairement, des personnes déplacées.

A Paris, le porte-parole adjoint du ministère français des affaires étrangères, M. Maurice Gourdault-Montagne, n'en a pas moins déclaré, jeudi, que, selon des *«indications»* dont il n'a pas précisé l'origine, *«des massacres sont perpétrés dans les zones actuellement contrôlées par le FPR»*. Jeudi, les maquisards ont poursuivi leurs offensives dans les régions de Kirambo, Ruhengeri et Byumba (Nord). Le commandant du groupe d'observateurs militaires neutres (GOMN), le général nigérian Ekundayo Opayele, a indiqué qu'il *«ne pouvait ni infirmer ni confirmer»* la présence d'éléments de l'armée ougandaise dans les combats – thèse défendue, de concert, par l'armée rwandaise et les services de renseignement militaire français. – *(AFP.)*

SOMALIE

Préparatifs de la relève de l'opération «Rendre l'espoir»

Le général Cevik Bir, un Turc, futur commandant des forces de l'opération des Nations unies en Somalie (ONUSOM-2), est attendu, lundi 22 février, à Mogadiscio. Il sera assisté par un Américain, le général Thomas Montgomery, et par un Canadien, le général James Cox. Près de 20 000 soldats – dont 3 000 à 5 000 «marines» américains – devraient être déployés dans l'ensemble de la Somalie, dans le cadre d'ONUSOM-2, appelée à succéder, d'ici le mois d'avril, à l'opération «Rendre l'espoir», dont la majorité des effectifs et le commandement sont américains.

L'ONU a invité les factions somaliennes à se réunir dès le lendemain, au siège de l'ONUSOM, pour préparer la conférence de réconciliation nationale, prévue le 15 mars à Addis-Abeba. Deux tentatives pour réunir ce comité, composé de sept membres, ont échoué au cours du dernier mois. – *(AFP.)*

ANGOLA

Trois millions de civils seraient menacés de famine

Ravagé par la guerre civile, l'Angola est *«au bord de l'effondrement»*, la famine et la maladie menaçant plus de trois millions de personnes (sur une population de 10 millions d'habitants), ont indiqué, vendredi 19 février, à Harare (Zimbabwe), des responsables du Programme alimentaire mondial (PAM), organisme dépendant de l'ONU. La situation à Huambo, coupée du reste du pays, est particulièrement dramatique : *«Huambo a une population de 400 000 personnes, et nous ne savons tout simplement pas combien survivent et comment»*, ont-ils dit.

A Malange, l'arrivée de quelque 120 000 personnes déplacées a fait quasiment doubler la population de la ville – menacée par les troupes de l'UNITA. Un avion, apportant des vivres aux civils assiégés, a été pris sous le feu de l'UNITA, le 17 février. Les ponts aériens, maintenus par le PAM dans certaines villes comme Lobito, Benguela, Uige, Luena ou Lubango, se révèlent de plus en plus dangereux. La guerre a également perturbé les cultures traditionnelles (maïs, riz, manioc), et les récoltes d'avril, seront, selon le PAM, tout à fait insuffisantes pour nourrir la population. – *(AFP.)*

ASIE

JAPON : pour des meurtres commis il y a vingt ans

La Cour suprême confirme la condamnation à mort de deux terroristes de l'Armée rouge unifiée

TOKYO
de notre correspondant

Le rejet par la Cour suprême, vendredi 19 février, de l'appel contre la condamnation à mort de deux membres du groupe terroriste Armée rouge unifiée (Rengo Sekigun) pour une série de meurtres remontant à une vingtaine d'années a suscité une certaine émotion chez les Japonais. Cet arrêt – qui ne manquera pas de relancer le débat sur la peine de mort, toujours en vigueur dans l'archipel (1), – trouble inopinément la quiétude d'une société géographiquement éloignée des turbulences du monde et repliée sur ses bonheurs programmés.

A la société conflictuelle des années 50 (syndicalisme combatif et luttes populaires contre le traité de sécurité nippo-américain), avaient succédé les grandes luttes étudiantes qui n'eurent rien à envier en termes de violence à celles que connut l'Occident. C'est dans ce creuset que naquit, en 1969, la Fraction armée rouge (Sekigun-ha), qui se rendit tristement célèbre par l'attentat à l'aéroport de Lod à Tel-Aviv en mai 1972 (vingt morts et quatre-vingts blessés).

Aux grandes manifestations qui leur apparaissaient vaines, certains militants de la Ligue communiste, de tendance trotskiste, avaient cherché à substituer l'action directe. A la suite d'un premier détournement d'avion sur la Corée du Nord en avril 1970, pourchassés par la police, des membres de l'Armée rouge, sous la direction d'une jeune femme, Fusako Shigenobu, se réfugièrent au Proche-Orient, où ils se trouvent encore. Un autre noyau resta au Japon. En faisaient partie une autre femme, Hiroko Nagata – qui venait d'un autre groupuscule terroriste, Keihin Ampo Kyoto, – et Hiroshi Sakaguchi, dont les condamnations à mort viennent d'être confirmées.

Ce groupe d'une vingtaine de membres s'enfuit dans les montagnes du centre du Japon, errant de camp en camp, se livrant (on l'apprendra plus tard) à l'une des plus meurtrières luttes internes que le mouvement radical nippon ait connues. En deux mois, quatorze d'entre eux, soupçonnés de «tiédeur» ou de «déviationnisme», furent torturés et exécutés. On devait retrouver leurs cadavres mutilés dans les montagnes.

En février 1972, après un siège d'une semaine, les cinq survivants furent arrêtés dans un complexe touristique du mont Asama, où ils avaient pris en otage la femme d'un gardien. La révélation des purges sanglantes choqua l'opinion publique. Accusés, dans le cas de Nagata, de trente-sept crimes et, dans celui de Sakaguchi, de cinquante-cinq, les deux chefs de l'Armée rouge unifiée furent condamnés à mort en 1982. Le leader, Tsuneo Mori, s'était suicidé dans sa cellule en 1973. Nagata et Sakaguchi ont exprimé leurs remords dans des livres et des poèmes.

PHILIPPE PONS

(1) Légalement toujours en vigueur, elle n'a pas été appliquée depuis 1989. Il y a actuellement cinquante-six condamnés à mort dont le jugement a été confirmé en dernière instance, et trente-trois dont le recours est à l'examen.

BIRMANIE : pour protester contre la détention de Mme Aung San Suu Kyi

Plusieurs Prix Nobel de la paix demandent que Rangoun soit mis à l'écart des Nations unies

BANGKOK
de notre correspondant

Des lauréats du prix Nobel de la paix ont demandé, vendredi 19 février, aux Nations unies, de suspendre la Birmanie de son siège au sein de l'organisation. Au cours d'une conférence de presse donnée à Chiang-Mai, dans le nord de la Thaïlande, ils se sont également prononcés pour un embargo *«immédiat et effectif»* des livraisons d'armes au régime de Rangoun, qui aurait reçu, l'an dernier, des armes chinoises pour un montant de 1,2 milliard de dollars.

Les Nobel, parmi lesquels figurent Mgr Desmond Tutu et M. Oscar Arias, font campagne pour la libération *«immédiate et sans conditions»* de Mme Aung San Suu Kyi, en résidence surveillée dans la capitale birmane depuis juillet 1989 (*le Monde* des 19 et 20 février). En Thaïlande, ils ont rencontré, jeudi, des réfugiés birmans, ont été reçus longuement, vendredi, par le roi et ont eu, samedi, un entretien privé avec le premier ministre, M. Chuan Leekpai. Lundi, certains d'entre eux doivent déposer devant la commission des droits de l'homme de l'ONU, dont la 49e session se tient actuellement à Genève.

En autorisant ce groupe de lauréats, auxquels le dalaï-lama a prêté main forte pendant vingt-quatre heures, à séjourner dans le royaume, le gouvernement issu des élections de septembre 1992 n'a pas tenu compte de l'hostilité manifestée publiquement par les chefs de l'armée. Rangoun et Pékin, deux alliés traditionnels de Bangkok, ont exprimé leur mécontentement. Les Nobel ont également demandé que la junte birmane accepte les résultats des élections de mai 1990 – emportées haut la main par le parti de Mme Suu Kyi – et engage un *«dialogue immédiat»* avec elle.

JEAN-CLAUDE POMONTI

LOIN DES CAPITALES

A Dharmsala avec les Tibétains de l'exil

DHARMSALA
de notre envoyé spécial

JUSQUE dans ses coins les plus reculés, l'Inde change, et l'ouverture préconisée par New-Delhi a parfois des retombées là où on ne les attend guère. A telle enseigne que Dharmsala, le fief des Tibétains en exil, dans la vallée de Kangra, «la vallée des dieux» dans l'Himachal Pradesh, est en train de subir des modifications comme la bourgade n'en avait pas connues depuis l'installation, au début des années 60, du dalaï-lama et de son entourage.

A l'époque, il avait fallu la détermination d'un marchand parsi désespéré de voir dépérir le hameau de McLeod-Ganj pour attirer l'attention du gouvernement. Il avait proposé d'y installer les réfugiés, espérant du même coup relancer ses affaires.

Dharmsala avait eu son heure de gloire, quand, au siècle passé, les Britanniques en avaient fait le cantonnement d'été d'une division de l'armée des Indes. Une micro-société snob s'y donnait rendez-vous, attirée par la fraîcheur des forêts peuplées de léopards, de singes, de renards et autres ours bruns. McLeod-Ganj se dotait alors de cottages et de bungalows, s'offrant même le luxe d'une petite chapelle placée sous la protection de saint Jean du désert. Pourtant, en 1905, un tremblement de terre, compromettant irrémédiablement un bel avenir, Dharmsala est quasiment abandonnée au profit de Simla.

L'arrivée des Tibétains transformera la bourgade assoupie en «petit Lhassa de l'exil». Cela ne signifie pas pour autant une réanimation à grande vitesse, car ces nouveaux venus repartent de zéro, et s'ils investissent la place à près de 2 000 mètres d'altitude, il leur faudra des années pour y refaire une vie. Le dalaï-lama n'attire pas les foules, et l'accès à son univers, à une vingtaine d'heures de route de la capitale indienne, demeure difficile. C'est différent depuis qu'un petit avion s'est posé pour la première fois il y a deux ans sur l'aéroport de Gaggal, à une quinzaine de kilomètres de Dharmsala.

De nouveaux hôtels sont en construction, qui jurent dans un paysage montagneux jusqu'ici préservé, et les visiteurs se multiplient depuis que le Cachemire et le Pendjab sont secoués par des convulsions intercommunautaires. Quelques boutiquiers cachemiris ont même fait des incursions dans le bazar, au grand déplaisir des marchands tibétains, et du vieux monsieur Nowroyee. Le commerçant parsi, qui s'était accommodé pourtant sans mal d'une présence tibétaine qu'il avait appelée de ses vœux, s'élève maintenant contre la dégradation systématique, sous prétexte de développement, d'un patrimoine qu'il estime précieux.

Les Tibétains, eux, s'efforcent de préserver le petit monde qu'ils ont reconstruit. En fin d'après-midi, laïcs et moines déambulent le long de la rue Devant ou de la rue Derrière, des cafés minuscules offrent thé et amuse-gueules ; l'air fraîchit à l'approche de la nuit et les groupes se séparent rapidement. Au centre d'accueil des nouveaux réfugiés, l'activité continue tard dans la soirée. D'autant que l'exode n'a cessé de grossir, avec plus de 3 000 arrivées en 1992.

Etrangers dans leur propre pays

Chacun a une histoire à raconter et, même si ces vies au cours interrompu se ressemblent parfois, elles sont toutes marquées par la souffrance, la torture souvent, l'arrachement d'un départ forcé. Ainsi, ce moine prématurément vieilli et à jamais marqué par son calvaire, arrivé du Tibet après trente-trois ans dans le goulag chinois ; libéré en août dernier, il a traversé clandestinement l'Himalaya pour rejoindre le dalaï-lama. Ou encore ce jeune instituteur qui a fui son Amdo natal, dans le nord du Tibet, parce qu'il se sentait de plus en plus étranger dans son propre pays.

Outre des moyens matériels limités pour assurer les premiers jours des réfugiés avant de les répartir dans les diverses communautés établies en Inde, les responsables tibétains s'inquiètent de voir arriver de jeunes adultes de plus en plus nombreux. Nés après l'exode de 1959, ils n'ont pas connu le Tibet antérieur, ils ont été formés sous le nouveau régime et prennent conscience d'une discrimination qu'ils supportent de plus en plus mal.

Ils préfèrent affronter les aléas d'un voyage aventureux et payer le prix fort en échange d'un minimum de liberté. Certains n'arrivent jamais, les gardes frontières chinois n'hésitant pas à tirer, et les douaniers népalais à remettre des fuyards entre leurs mains. L'administration tibétaine en exil se demande s'il ne s'agit pas là d'une volonté délibérée de pousser les jeunes au départ afin de priver une résistance potentielle de ses forces vives.

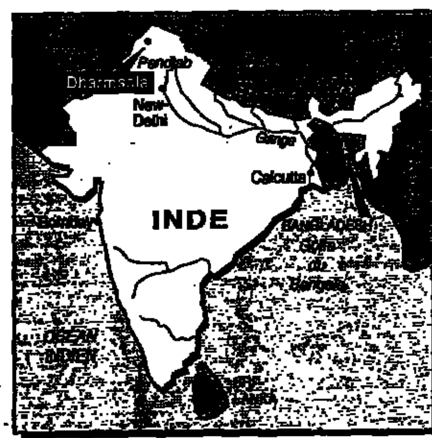
Le va-et-vient entre la capitale indienne et le centre nerveux de la diaspora tibétaine s'est sensiblement étoffé ces dernières années, en particulier depuis 1989, quand le dalaï-lama a reçu le prix Nobel de la paix. Le bureau de liaison établi par le gouvernement de New-Delhi n'a jamais eu autant à faire, tant il doit s'activer pour assurer les déplacements du chef spirituel tibétain qui se multiplient. C'est aussi que politiciens, représentants d'organisations humanitaires, artistes et journalistes, militants des droits de l'homme... prennent toujours plus nombreux le chemin de Dharmsala.

Un peu en retrait de l'agitation quotidienne, le village d'enfants flanqué de bannières et d'oriflammes bruit toujours d'autant de joie de vivre malgré la discipline et la simplicité des conditions où sont élevés dans la tradition tibétaine plus de deux mille enfants. Les enseignants laïcs ont appris aux générations de l'exil les valeurs de la civilisation menacée tandis que les moines transmettaient le savoir qui fonde la singularité de la société tibétaine.

Au côté de l'Institut médico-astrologique qui perpétue la tradition médicale, quelques monastères continuent de former moines et nonnes. A Gangchen-Kyishong, en dessous de la résidence du dalaï-lama, se trouve le centre administratif du gouvernement en exil. Devant le bâtiment austère du Parlement, élu par les quelque cent mille Tibétains réfugiés en Inde et ailleurs, flotte le drapeau frappé de deux lions blancs sur fond de soleil levant.

Pour compléter les archives qui ont recueilli les bribes éparses d'une civilisation soudain éclatée, un centre culturel est en voie d'achèvement. S'il est nécessaire pour assurer la pérennité des traditions, d'aucuns préféreraient donner la priorité à la survie de ceux qui arrivent démunis de tout.

JEAN-CLAUDE BUHRER




CHINE : selon Amnesty International

Des centaines de dissidents sont toujours emprisonnés

Réagissant aux informations officielles venues de Pékin et selon lesquelles, depuis la libération de M. Wang Dan (*le Monde* du 19 février), plus aucun étudiant impliqué dans le «printemps de Pékin» ne se trouvait désormais en prison, Amnesty International a affirmé que *«des centaines de prisonniers de conscience, y compris des étudiants, sont toujours détenus en Chine pour avoir pris part au mouvement démocratique de 1989»*. *«Seuls des changements limités dans le traitement des dissidents ont été notés»*, ajoute l'organisation humanitaire, selon laquelle, *«en plus des activistes démocrates, des centaines de membres de groupes catholiques et protestants non autorisés sont toujours en prison. Des centaines de Tibétains, de Ouïgours, de Kazakhs et de Mongols sont aussi emprisonnés dans diverses «régions autonomes» pour avoir réclamé l'indépendance politique ou l'autonomie culturelle»*.

EN BREF

□ **PHILIPPINES : reddition d'un chef militaire communiste.** – Le chef d'un groupe de rebelles armés communistes s'est rendu aux autorités, vendredi 19 février, à Manille. Le commandant Leopoldo Mabilangan, qui dirigeait le groupe Banahaw Command, dont les 500 hommes opéraient au sud de la capitale, s'est rendu au palais présidentiel en compagnie du président de la Chambre. *«Je suis venu parce que je pense que cette administration a de la place pour nous. Je continuerai à aider mes compatriotes, non plus par la lutte armée, mais par des moyens légaux afin d'attirer l'attention de nos dirigeants sur les besoins du peuple»*, a-t-il déclaré. – *(UPI.)*

□ **VIETNAM : un programme d'étudiants de Sciences-Po pour la francophonie.** – Des étudiants de l'Ecole des sciences politiques de Paris ont lancé un programme d'aide à la langue française au Vietnam. Le «Projet francophone Vietnam 1993» de l'association Asie-Extrême a pour objet d'envoyer une trentaine d'étudiants de Sciences-Po et d'autres grandes écoles et universités faire un stage d'été au Vietnam. Les uns y assisteront à l'enseignement du français et de la gestion, les autres recenseront les clubs francophones locaux dans le Sud afin de les aider à développer leurs activités. Pour ce faire, le groupe Péninsule indochinoise recherche le patronage d'entreprises et d'institutions publiques; il a déjà obtenu celui du conseil régional d'Ile-de-France. Ses prétentions sont modestes, puisque le budget pour cette année est fixé à 350000 francs.
▶ **Asie-Extrême, groupe Péninsule indochinoise, 27, rue Saint-Guillaume, 75007 Paris.**

EN BREF

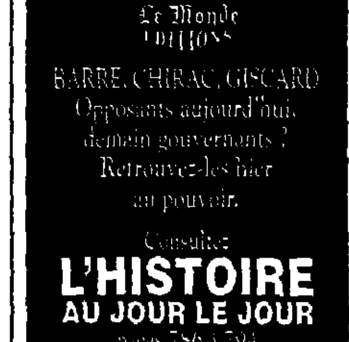
□ **Les pays d'Amérique centrale créent un organisme commun pour lutter contre le trafic de drogue.** – Les chefs d'Etat et de gouvernement de cinq pays d'Amérique centrale (Salvador, Nicaragua, Honduras, Panama et Belize) réunis, vendredi 19 février, à Belize ont décidé de créer une commission permanente pour lutter contre le trafic de drogue. Cet organisme devra présenter, dans les six mois, des programmes pour l'élimination de la production de la drogue, la lutte contre le blanchiment de l'argent provenant du trafic, ainsi que des plans de prévention et de coopération judicaire. – *(AFP, UPI.)*

□ **COLOMBIE : les enfants de Pablo Escobar empêchés de se rendre aux Etats-Unis.** – La police a interdit, vendredi 19 février, aux deux enfants du chef du Cartel de Medellin, Pablo Escobar, d'effectuer un voyage à Miami, mais les a finalement laissés en liberté. Selon la police, les enfants du narco-trafiquant ne disposaient pas de l'autorisation paternelle nécessaire pour quitter le territoire, bien que leurs visas américains aient été parfaitement en règle. Pablo Escobar souhaitait que ses enfants quittent la Colombie où leur sécurité n'est plus assurée depuis son évasion de prison, en juillet dernier. – *(AFP, AP.)*

□ **MAROC : visite de M. Jacques Delors.** – Le président de la Commission européenne se rendra en visite officielle au Maroc, du 25 au 28 février, à l'invitation du roi Hassan II. M. Jacques Delors aura aussi des entretiens avec des membres du gouvernement et des représentants des milieux économiques et sociaux. – *(AFP.)*

□ **Grève de la faim de plusieurs détenus politiques.** – Dans la prison civile de Kenitra, plusieurs détenus politiques ont entamé, vendredi 19 février, une *«grève de la faim illimitée»* pour protester contre des *«mesures abusives»* de l'administration pénitentaire. Dans un communiqué, un groupe de treize détenus islamistes déclare que leur jeûne vise à mettre un terme à la *«dégradation sérieuse»* de leurs conditions de détention à la suite de *«la nomination d'un nouveau directeur général à la tête de l'administration pénitentiaire»*. – *(AFP.)*

□ **NIGER : plusieurs partis dénoncent des *«fraudes massives»* aux élections législatives.** – Trois partis de l'opposition, appartenant à l'Alliance des forces du changement (AFC), ont dénoncé, vendredi 19 février, les *«fraudes massives»* commises, selon eux, lors des élections législatives du 14 février, dans la circonscription spéciale de N'Gourti, située à plus de 1 000 kilomètres à l'est de Niamey, où l'ancien parti unique, le Mouvement national pour la société de développement (MNSD), a remporté plus de la moitié des suffrages. De son côté, pour *«fraudes massives»* aussi, le MNSD a demandé *«l'annulation pure et simple»* du scrutin dans six circonscriptions, où 51 des 82 députés auraient été élus. – *(AFP.)*



La deuxième intervention télévisée

M. Mitterrand : « Pas un seul président avant moi n'a pensé à organiser

M. François Mitterrand a répondu, vendredi 19 février, au cours de la deuxième émission spéciale organisée par France 3, aux questions des téléspectateurs de six régions qui l'ont interrogé notamment sur les « affaires », l'Europe, l'écologie et l'action humanitaire.

Le président de la République commente d'abord son intervention de la veille. *« J'ai éprouvé une sorte de manque*, dit-il, *il y a beaucoup de questions, certaines d'entre elles sont très importantes, et on ne peut pas les traiter à fond; donc, j'ai l'impression de rester un peu sur ma faim. »* Le chef de l'Etat revient en particulier sur la question du chômage. *« J'aurais aimé pouvoir dire*, indique-t-il, *que, puisque la première cause du chômage, c'est l'évolution extraordinairement rapide des sciences et des techniques, il faut, plutôt que de se mettre en arrière de l'évolution, se mettre en avant. Donc, il faut pousser la recherche française* (...) *et aussi la formation.* (...) *Puisque la deuxième cause, c'est la concurrence internationale, cherchons des appuis internationaux : nous avons la Communauté : organisons-nous en Europe et faisons avec l'Europe une protection de nos productions, organisons la croissance.*

» Troisième point : puisque la cause n'est pas française, mais occidentale, essayons quand même d'avoir des réponses françaises pour ne pas attendre le commandement américain ou la décision allemande. Il y a des solutions qui peuvent être prises rapidement, qui ont commencé de l'être : « partage du travail », « partage du temps ». Pourquoi pas trente-cinq heures, ce qui supposerait des aménagements débattus entre employeurs et salariés? Ils décideront ensemble [si ce sera avec une baisse des salaires], *comme ils ont commencé de le faire dans plusieurs entreprises.*

» Il faut absolument faire une politique de grands travaux. J'ai décidé avec Mme Thatcher le percement du tunnel sous la Manche, ça a transformé la région Nord-Pas-de-Calais, ça va être une affaire formidable qui créera des milliers d'emplois. Les autoroutes, ce n'est pas moi qui les ai commencées, les TGV non plus, mais j'ai continué, j'ai développé. Bref j'aurais voulu pouvoir dire ça et bien d'autres choses. »

Le président de la République aborde ensuite les thèmes suivants :

■ **Les « affaires ».** – Comme on lui demande si le fait que les Français interrogés placent cette question au deuxième rang de leurs préoccupations n'est pas inquiétant pour le monde politique français, M. Mitterrand répond : *« C'est dommage en tout cas, et si ce monde politique français s'y est exposé, c'est coupable. Maintenant, je crois aussi à une évolution des mœurs dans les deux sens. Il y a un besoin de transparence. Et des moyens de transparence ont été donnés qui n'existaient pas auparavant. Est-ce qu'il y a une plus forte proportion de gens malhonnêtes sous la IVe ou sous la Ve République? Moi, je ne peux pas trancher, on n'en sait rien, c'est peu probable, ça doit être du même ordre.*

» Par exemple, il y a – j'ai fait vérifier, je m'attendais à cette question, bien entendu – cinquante-huit parlementaires qui sont mêlés, incriminés – je ne dis pas coupables – dans des affaires judiciaires. Là-dessus, il y en a trente qui appartiennent à l'opposition et vingt-huit qui relèvent de la majorité présidentielle. Je dois dire que j'entends beaucoup plus parler des derniers que des premiers. Mais je ne dirais pas qu'on est plus malhonnête ici et plus honnête là.

» Revanche [des juges]? *Je ne veux pas dire revanche, ce serait préjuger. Je dis simplement qu'ils ont les moyens de le faire parce qu'ils sont libres de le faire, et s'ils sont libres de le faire c'est parce que la République est plus démocratique qu'elle ne l'était auparavant. »*

« Si j'avais été ministre de la santé en 1985 »

■ **La Haute Cour et le sang contaminé.** – A propos de l'affaire du sang contaminé, comme on lui demande s'il est envisageable que les ministres soient responsables de leurs décisions devant la justice, il déclare : *« Comme vous le voyez, ils le sont de plus en plus, puisque, à propos de cette atroce affaire du sang contaminé, deux ministres et le premier ministre de l'époque doivent rendre compte – justement ou injustement, c'est un autre problème – devant la Haute Cour de justice. En vérité, si moi j'avais été ministre de la santé en 1985, ignorant que je suis des problèmes de thérapeutique, de biologie, comment aurais-je pu décider, si les principaux responsables, connaisseurs, spécialistes de la recherche, de la biologie et de la médecine, ne me le disaient pas? De telle sorte que je trouve que, par exemple, Laurent Fabius a été remarquable de décision – d'ailleurs on s'est moqué de lui à l'époque – en décidant, le troisième dans le monde dans l'ordre des chefs de gouvernement, le dépistage du sida et, peu de temps après, le chauffage des produits sanguins. Je trouve très injuste qu'on le mette en cause de la manière dont on le fait. Mais je trouve sain, en revanche, que l'on recherche la responsabilité.*

» Ce n'est pas du tout les ministères, c'est l'état de la science et de la recherche. (...) *Le ministère de la santé doit comprendre, j'imagine, beaucoup de médecins. Est-ce qu'ils étaient en mesure d'être en avance sur la science du moment en 1984-1985? Peut-être. S'ils étaient en avance et s'ils n'ont rien dit, ils sont coupables. S'ils ne savaient pas plus que les autres, comment jugera-t-on? De toute façon, la responsabilité, il est tout à fait normal qu'elle soit mise en cause, qu'on en discute. Mais la Haute Cour de justice, ce sont des parlementaires, les autres, qui vont juger, ça peut être des adversaires en majorité. Est-on sûr de leur impartialité? Les ministres en question ont toujours demandé d'être jugés, comme on l'est par des magistrats ou par des jurys populaires. »*

■ **M. Bernard Tapie et le rachat d'Adidas.** – A propos de la participation de sociétés nationales au rachat d'Adidas, M. Mitterrand souligne : *« Les entreprises nationales publiques qui ont pris une participation accrue dans cette affaire d'Adidas, que je ne connais pas plus que la moyenne des gens en France, c'est ce qu'elles font constamment dans des centaines d'affaires industrielles, elles participent, de même que les banques naturellement, au capital de centaines de grandes affaires, elles interviennent, et ce n'est pas spécial du tout à Adidas. Comme Adidas* (...) *a été sous la conduite du ministre actuel Bernard Tapie, homme de grand tempérament, de grand caractère, aussitôt, on a dit : abus de pouvoir, il profite de ses amitiés, il a obtenu des faveurs. Eh bien, je dis non, il n'y a pas eu de faveurs ! Quant à moi, j'ai appris cette affaire en lisant le journal. »*

Un homme d'affaires qui accède au pouvoir ne devrait-il pas renoncer à ses fonctions économiques? *« C'est ce qu'a fait Bernard Tapie, qui s'est dégagé de toutes ses affaires*, répond M. Mitterrand. *Je crois que c'était raisonnable, puisqu'il était constamment attaqué, mais c'est également de bonne déontologie.* (...) *De toute façon, puisque vous avez posé cela en principe moral, vous avez raison. Et tout membre du gouvernement devrait se défaire de cela. C'est une règle absolue. On ne peut pas mélanger les choses. Il ne les a pas mélangées. Et vous voyez que ça a prêté à confusion. C'est dommage en effet pour la République qu'on puisse soupçonner. En l'occurrence, Bernard Tapie, à mon avis, n'était pas soupçonnable, car cette affaire a été régulière. »*

« Un délit d'amitié »

■ **Les activités de Roger-Patrice Pelat.** – Interrogé sur le risque de mélange entre les affaires, les amitiés et la politique à propos de son ami Roger-Patrice Pelat, aujourd'hui décédé, mis en cause dans l'affaire Pechiney ainsi que pour un contrat avec la Corée du Nord et pour le prêt sans intérêts qu'il a consenti à M. Bérégovoy, le président de la République répond : *« En somme, vous me demandez si je n'ai pas commis un délit d'amitié. Pourquoi me posez-vous la question à moi? Qu'ai-je à voir dans tout cela?* (...) *L'affaire Pechiney, c'est l'affaire du juge d'instruction, qui vient de renvoyer devant le tribunal neuf inculpés, ce qui ne veut pas dire qu'ils sont coupables. Ce n'est pas mon affaire à moi. Ce que je peux vous dire – je l'ai déjà dit, ça m'ennuie de me répéter, de toujours dire la même chose, – Roger-Patrice Pelat, je l'ai connu pendant la guerre, les prisonniers de guerre et la Résistance, un homme admirable. Ensuite, il a suivi sa voie, moi j'ai suivi la mienne, nous avons gardé des liens d'amitié, et je n'ai pas à rendre compte de ses actes – il est mort il y a quatre ans.* (...) *C'est facile de se défausser sur lui, mais je ne peux pas juger le fond, je n'en sais rien.*

» L'affaire de Corée, elle est peut-être régulière, je n'en sais rien, je pense qu'elle l'est, d'ailleurs Pierre Bérégovoy l'a refusée. On essaie de faire l'amalgame [avec] *ce prêt qui date de 1986 – il n'était plus rien, c'est dire qu'il ne pouvait pas abuser de sa fonction, –* (...) *un prêt déclaré chez un notaire, enregistré. Un ministre des finances qui est depuis plusieurs années au gouvernement et qui, pour acheter un appartement, a besoin d'emprunter, ce n'est pas si mal que ça, croyez-moi, j'en connais d'autres qui ont de quoi.*

» Quand il s'agit d'un homme intègre comme lui, moi, j'éprouve comme une sorte de souffrance à le voir mis en cause, surtout pour une affaire légale, du début à la fin. On dit : il aurait peut-être pu payer des intérêts. Eh bien, ils se sont arrangés, puisqu'ils étaient amis ! Pour un homme qui n'a pas de moyens, qui n'a pas de trésorerie, qui n'a pas d'épargne, qui a suivi un cursus tout à fait simple dans sa vie – ouvrier, employé, puis la politique l'a propulsé là où il se trouve, grâce à ses qualités, – moi je suis très indigné de la manière dont on le met en cause, parce qu'on altère sa réputation. Si j'y mets de l'animation, cela aussi c'est peut-être un délit d'amitié.

» Je suis le vingt et unième président de la République depuis cent quarante à cent cinquante ans. Il y en a donc eu vingt avant moi. On va oublier le premier, qui était Louis-Napoléon Bonaparte, qui ne devait pas être très préoccupé par ces choses. On va donc dire : dix-neuf présidents républicains de la République. Il n'y en a pas un qui ait pensé à organiser la lutte contre l'affairisme, il n'y en a pas un qui ait pris des mesures pour que les parlementaires puissent être contrôlés, que leurs agissements soient publics, soient transparents. Qui est-ce qui a décidé le financement public des partis pour éviter que chacun coure avec des valises? Car les plus malins sont ceux qui ont des valises et de l'argent. Les autres, un peu stupides, commettent, cela est déplorable, une somme de petites indélicatesses et de grosses malhonnêtetés. C'est intolérable. J'en ai beaucoup souffert, parce que j'aime la République et je n'aime pas ça. Mais qu'est-ce qu'ils ont fait, mes prédécesseurs? Il n'y a pas eu de loi, nous l'avons faite pour le financement des partis, pour le contrôle des déclarations du patrimoine des élus, pour les cotations boursières – la COB, le contrôle des opérations boursières – pour le contrôle des OPA, toute cette législation c'est nous qui l'avons faite depuis 1988. Il y avait eu un premier essai avec M. Chirac, car je le lui avais demandé.

» Comment faisait-on sous la IVe, la IIIe République et pendant les longues années de la Ve qui ont précédé cette disposition que moi j'ai prise. Il n'y avait pas de spéculation en Bourse? Il n'y avait pas de sanction, puisqu'il n'y avait pas de COB. Il n'y a jamais eu de spéculation? Il n'y a jamais eu de fortunes soudaines? Vous savez bien que l'immoralité n'est pas née d'hier. Au demeurant, le milieu politique n'est pas corrompu plus qu'un autre. Sur les cinquante-huit parlementaires aujourd'hui mêlés à des affaires judiciaires que j'ai cités tout à l'heure, il n'y en a que quatre ou cinq qui pourraient être mis en cause pour enrichissement personnel. Les autres, c'est pour le compte de leur formation politique, c'est complètement différent. »

Le journaliste de FR 3-Dijon ayant souligné, dans sa présentation, que les habitants de la Bourgogne sont *« particulièrement sensibles à tout ce qui peut être susceptible d'altérer* [l'] *image »* du président de la République, qui fut un élu de la région, celui-ci déclare alors : *« Je n'ai pas du tout aimé cette allusion, je tiens à le dire. »*

■ **Un industriel premier ministre?** – Comme on lui demande si un industriel peut être premier ministre, M. Mitterrand répond : *« Naturellement. En général il y a quand même quelques industriels qui se font élire député ou sénateur.* (...) *Un certain nombre de chefs d'entreprise, industriels ou pas, sont au Parlement. C'est vrai que la fraction active sur le plan économique s'est un peu effacée, s'éloignant de la politique, exerçant une influence réelle, mais par d'autres moyens.* (...) *Si on peut réparer cela, je le voudrais bien. Pourquoi pas un premier ministre industriel? Mais supposez qu'au mois de mars, au cas où la majorité se renverserait, j'aille chercher un industriel, comme ça, plutôt que de chercher un député ou un sénateur dans la nouvelle majorité, qu'est-ce qu'on ne dira pas! »*

Socialistes et écologistes sont « capables de s'entendre »

■ **Le TGV Paris-Strasbourg.** – *« J'ai fait beaucoup d'efforts pour qu'enfin Strasbourg fût reconnue comme siège du Parlement européen, ce qui lui était contesté depuis de longues années. On l'a obtenu* (...) *et on a décidé un tracé de TGV qui irait à Strasbourg, mais aussi beaucoup plus loin. »* Comme son interlocutrice lui fait remarquer que le projet retenu par le gouvernement s'arrête aux portes de l'Alsace, il répond : *« Avant d'arriver à Strasbourg, quand on part de Paris, il faut passer ailleurs, et on ne peut pas faire le TGV en un an; donc on le fait par étapes.* (...) *Mais il est évident que le TGV est fait pour aller jusqu'à Strasbourg. »*

■ **La concurrence des pays asiatiques.** – *« La Communauté européenne s'organise, et si elle ne le fait pas assez elle doit s'organiser davantage pour se protéger. Le terme « protéger » est toujours difficile à prononcer, car ça donne « protectionnisme », et le protectionnisme est plutôt mal vu, même si tous les grands pays le pratiquent. De quelle manière les Etats-Unis d'Amérique, par exemple, financent-ils la recherche de leurs grandes entreprises d'aviation?* (...) *Il faut protéger la Communauté.* (...) *Ça ne présente pas de dangers, ça ne présente que des avantages.* (...) *La Communauté doit aider la France à supporter le choc de l'importation de milliers d'objets qui viennent d'Asie du Sud-Est qui sont fabriqués à bas prix parce qu'on ne paye pas les travailleurs qui les fabriquent. »*

■ **La lutte contre le sida.** – *« La France dispose d'un ensemble de centres de recherche contre le sida qui est le deuxième au monde, après les Etats-Unis d'Amérique.* (...) *Le professeur Montagnier est celui qui a découvert le virus du sida. Malgré une polémique terrible avec certains chercheurs américains, il est tout à fait évident que c'est le chercheur français qui a raison.* (...) *Cet effort existe, qu'on puisse l'accroître, surtout par la prévention, par la protection, le développement des préservatifs, toutes les mesures que connaissent les médecins, oui il faut le faire, bien évidemment. »* M. Mitterrand dit ne pas être au courant de l'interdiction par M. Pierre Bérégovoy d'une campagne de publicité pour la prévention. *« Si la forme première n'était pas au point*, ajoute-t-il, *elle a peut-être été simplement retardée. »*

■ **La situation des hôpitaux.** – *« J'en connais qui sont remarquables et j'en connais qui sont lamentables. J'en connais qui sont très modernes, j'en connais qui sont très vieillots, bien que remarquables. Tous les cas existent. Ce qui est certain, c'est que l'hospitalisation publique a besoin d'être davantage aidée, car elle se fatigue à l'usage. »*

■ **Environnement et économie.** – *« Brice Lalonde est un expert de premier ordre, d'autant plus qu'ayant été pendant trois ans au gouvernement à mes côtés* [NDLR : en fait M. Lalonde fut chargé de l'environnement au gouvernement pendant quatre ans] *il a pu constater que les socialistes et les écologistes étaient capables de s'entendre pour essayer de servir les intérêts de la France. »* Interrogé sur le risque que les exigences écologistes déséquilibrent la situation des entreprises et donc aggravent la situation de l'emploi, le président de la République répond : *« Il faut trouver le point d'équilibre.* (...) *Des dispositions ont été prises, et cela il y a déjà longtemps, afin que les industriels paient une large partie du dégât que provoquait leur industrie. Cela me paraît assez normal. Mais on ne peut pas non plus les accabler au point de les forcer à fermer leur usine, sans quoi, alors, il y a peut-être moins de pollution, mais il n'y a plus de chômage. C'est une question de bon sens et de sagesse. Il y a quand même assez de gens sages et raisonnables en France pour trouver le point d'équilibre, région par région, département par département. »*

■ **Industrie agro-chimique et écologie.** – *« Ce sont des besoins contraires, il faut les harmoniser. Pour ça il faut des responsables qui sachent servir les intérêts nationaux de l'industrie tout en préservant le paysage français.* (...) *Notre civilisation est formée par la tradition rurale.* (...) *Il faut que nos représentants nous défendent bien dans les instances internationales de la Communauté. »*

La reprise des essais nucléaires serait « un peu choquante »

■ **Les essais nucléaires.** – *« J'ai indiqué que ces essais seraient arrêtés tout le temps que les autres puissances nucléaires ne fabriqueraient pas des armements nouveaux plus sophistiqués, ce qui déséquilibrerait les chances de notre défense nationale. Or, peu après que la décision a été prise, les Américains ont fait comme moi, ils ont arrêté leurs essais, les Russes aussi, la Grande-Bretagne également. Donc quatre des cinq grandes puissances nucléaires ont renoncé aux essais, à l'initiative de la France. Bien entendu, si les autres reprennent leurs essais – ce que je regretterais – je ne laisserai pas le pays sans défense, je reprendrai les nôtres. »*

Comme on lui demande ce qu'il fera si une nouvelle majorité souhaite cette reprise, M. Mitterrand répond : *« Si elle dit : « Reprenons tout de suite », eh bien, on discutera ! Il faudra qu'elle prenne la responsabilité de poser le problème de la pollution nucléaire, alors que les autres pays n'y participeraient pas, et ce serait peut-être un peu choquant pour la réputation de la France. Mais nous avons une difficulté supplémentaire, c'est qu'il faut quand même entretenir, mettre en état de continuer toute une cohorte de remarquables ingénieurs et de techniciens, qui, bien entendu, restent là dans l'attente et qui ne doivent pas perdre la connaissance même des secrets nucléaires. »*

■ **La situation en Bosnie.** – *« Je ne peux pas, nous ne pouvons pas, quelle que soit la peine que nous en éprouvions, disperser les moyens de la France et envoyer des soldats faire la guerre et rétablir le droit partout par le monde. Il faut donc choisir selon l'urgence le lieu où il convient de le faire.* (...) *En Irak il y avait un dictateur qui venait de s'emparer d'un pays reconnu par les Nations unies, il était en mesure, dans la semaine qui suivait, de s'emparer de l'Arabie saoudite, dans les deux mois de la Syrie, d'affirmer sa puissance juste à côté d'Israël. La conflagration eût été certaine. C'était une menace de guerre généralisée, c'était une progression à la Hitler.*

» Pour ce qui concerne la Yougoslavie, toutes les initiatives, je crois toutes, presque toutes on va dire, sont venues de la France. Ce sont nos soldats qui sont les plus nombreux à l'heure actuelle dans les différentes Républiques de l'ex-Yougoslavie. (...) *Nous avons déjà eu douze tués en tant que soldats des Nations unies, et une centaine de blessés. Les Français sont partout. C'est nous qui ont eu l'initiative* (...) *de créer une commission de contrôle et d'arbitrage entre les populations de l'ancienne Yougoslavie pour définir le cas échéant les conflits de frontières, et surtout pour définir le droit qui sauvegardera les minorités opprimées.*

Impuissance

par Thomas Ferenczi

M. FRANÇOIS MITTERRAND, qui avait donné l'impression, jeudi, de s'accommoder comme d'une fatalité historique de la progression du chômage, a tenté, vendredi, de dissiper cet effet en plaidant, avec vingt-quatre heures de retard, pour le partage du travail, mettant son « oubli » de la veille sur le compte de la trop grand brièveté des séquences de l'émission. Le président de la République a évoqué l'instauration de la semaine de trente-cinq heures par *« des aménagements débattus entre employeurs et salariés »*. Il n'en a pas dit plus, choisissant apparemment de réparer une omission jugée fâcheuse par ses conseillers plutôt que de développer un projet qui lui tiendrait à cœur.

Sur le deuxième grand sujet qui, à en croire les sondages, préoccupe les Français, c'est-à-dire les « affaires », M. Mitterrand a été plus explicite, mais il aura sans doute, là aussi, laissé paraître un certain sentiment d'impuissance. Certes, il a rappelé avec vigueur l'œuvre accomplie par ses gouvernements successifs pour lutter contre l'affairisme, alors que, a-t-il dit, aucun de ses prédécesseurs ne s'était attaqué à ce problème. Certes, il a pris la défense de ses trois ministres ou anciens ministres mis en cause, M. Fabius pour l'affaire du sang contaminé, M. Bérégovoy pour celle du prêt sans intérêts reçu de Roger-Patrice Pelat et M. Tapie pour la participation de sociétés publiques au rachat d'Adidas. Certes encore, il a rendu un nouvel hommage à son ami Roger-Patrice Pelat, *« un homme admirable »*. Enfin, il a jugé *« déplorable »* et même *« intolérable »* la somme *« de petites indélicatesses ou de grosses malhonnêtetés »* commises par des élus.

Pourtant, en soulignant que le nombre de parlementaires de droite mêlés à des affaires est à peu près égal à celui des parlementaires de gauche – trente contre vingt-huit, – en faisant observer que *« l'immoralité n'est pas née d'hier »* et que *« le milieu politique n'est pas plus corrompu qu'un autre »*, en opposant les *« malins »*, que personne ne voit parce qu'ils ont des valises, aux *« stupides »* qui se font prendre, le chef de l'Etat n'a pas vraiment donné de la politique une image exaltante. Par lucidité sur les mœurs de la vie publique en France ou par conviction personnelle, il s'est refusé à faire l'éloge de la vertu, s'indignant même qu'on lui demande de rendre compte des actes de Roger-Patrice Pelat et disant sa *« souffrance »* de voir M. Pierre Bérégovoy mis en cause.

Sans doute M. Mitterrand a-t-il, une fois de plus, fait la preuve de sa fidélité envers ses proches, n'hésitant pas à s'exposer, a-t-il dit, au *« délit d'amitié »*. Il reste qu'en n'exprimant pas la moindre réserve sur des pratiques qui choquent sincèrement une partie de l'opinion, il a accepté de n'être pas en phase avec une sensibilité qu'il incarnait naguère par ses grandes tirades contre l'argent corrupteur et les compromissions entre le pouvoir et les affaires.

Le chef de l'Etat n'a pas été beaucoup plus inspiré par les questions qui lui étaient posées sur l'écologie. Il a noté, assez platement, que les socialistes et les écologistes sont *« capables de s'entendre pour essayer de servir les intérêts de la France »* et s'en est remis au *« bon sens »* et à la *« sagesse »* pour trouver le nécessaire *« point d'équilibre »* entre la préservation de l'emploi et celle de l'environnement. Cela ne va pas bien loin et, en dépit d'un bref hommage à M. Brice Lalonde, qualifié d'*« expert de premier ordre »*, ne paraît pas de nature à satisfaire ceux qu'attirent les propositions des écologistes.

Les déclarations du chef de l'Etat ont suscité peu de réactions dans les milieux politiques, d'ordinaire plus prompts à commenter les propos présidentiels. Tout se passe comme si, à leurs yeux, l'événement important avait eu lieu mercredi soir à Montlouis, où s'exprimait M. Rocard, et non pas jeudi et vendredi sur France 3.

Répondant à M. Rocard

M. Fabius se dit prêt à assurer la « mutation du PS »

L'onde de choc déclenchée par le « big bang » de M. Michel Rocard a continué, vendredi 19 février, à se propager au sein de la galaxie socialiste. *« J'ai dans l'idée pas seulement un big bang mais si possible un big success »*, a commenté, sur France Inter, M. Laurent Fabius, qui a ajouté : *« Je pense que la rénovation doit être assurée par tous ceux qui ont capacité à le faire, et je suis un de ceux-là. » « Nous avons besoin d'opérer une mutation de la gauche et des forces de progrès parce que, c'est vrai, le monde a changé »*, a souligné le premier secrétaire du PS, précisant que *« cette mutation de la gauche est inséparable de la mutation du PS qui doit se transformer profondément dans ses structures, dans ses hommes et dans son langage »*.

Réagissant à l'avis formulé par M. Mitterrand lors de sa première intervention télévisée sur France 3, jeudi soir, M. Michel Rocard a déclaré pour sa part : *« Je n'ai pas à être déçu. Je constate simplement que nous avons une approche un peu différente. »* Invité du serveur Minitel « Minitel 3617 politiq », l'ancien premier ministre a précisé que son initiative s'adresse *« aux électeurs et aux militants,* (...) *pas forcément aux partis »* et que son projet est de *« redessiner les frontières entre la droite et la gauche afin qu'elles soient conformes aux réalités ». « Je n'ai pas l'intention de nous laisser dépouiller par nos concurrents actuels, les écologistes »*, a-t-il ajouté.

Mme Ségolène Royal a qualifié le *« big bang »* de M. Rocard de *« bonne initiative »* qui *« devrait nous permettre de constituer un pôle social-démocrate, une pôle de gauche, favorisant une opposition forte au camp conservateur en cas d'alternance »*. Du côté écologiste, Mme Marie-Christine Blandin, présidente du conseil régional Nord Pas-de-Calais, a estimé que la proposition de M. Rocard continue à s'inscrire dans le *« clivage droite-gauche ». « Ce n'est pas là-dessus que l'on doit travailler »*, a-t-elle affirmé.

Dans un entretien au *Figaro* daté du 20 février, M. Jean-Pierre Chevènement déclare que *« le parti d'Epinay a vécu ». « Le malheur du parti d'Epinay*, explique le député PS du Territoire de Belfort, *c'est qu'il s'est confondu trop vite avec l'ordre établi. Il n'a pas su mettre l'Etat au service d'un projet réconciliant l'esprit progressiste et le patriotisme républicain. Et de cela, Michel Rocard comme François Mitterrand sont également comptables. »*

du chef de l'Etat sur France 3

la lutte contre l'affairisme »

» L'envoi de l'armée à Sarajevo? De l'armée française? En conscience j'y ai beaucoup réfléchi. Je ne peux pas dire que je n'ai pas été tenté de le faire. Pour certaines opérations ponctuelles, par exemple pour accompagner les convois humanitaires, oui, j'en suis partisan. Mais j'estime que l'opération de sauvegarde, de sauvetage des nouvelles Républiques de l'ancienne Yougoslavie, doit être décidée par les Nations unies, et pas par tel ou tel pays, sans quoi tel ou tel pays se verra opposer aux intérêts d'un autre, et n'oubliez pas que c'est là, précisément à Sarajevo, qu'a commencé la guerre de 1914-1918. C'est donc aux Nations unies de décider. Si elles le décident, nous nous mettrons à leur disposition. »

Un successeur qui s'inspire de mes choix politiques

■ **Action humanitaire et politique.** – « [Il faut] *dire tout ce que l'on doit aux médecins volontaires des quelques associations de médecins qui circulent dans le monde à leurs risques et périls, qui encourent d'immenses dangers et qui le font admirablement. J'essaie de les soutenir de mon mieux. Il ne s'agit pas de contester cette action, et plus les humanitaires, comme on dit, solliciteront les politiques pour leur reprocher soit une inertie, soit une paresse, soit une ignorance, soit une inattention, ils feront bien. Simplement (...) il y a aussi ces fameux près de cinq mille soldats français qui se trouvent dans ce lieu de combat, qui en supportent le poids. Est-ce qu'ils ne rendent pas aussi service humanitaire actuellement à beaucoup de gens? Bernard Kouchner, qui est un ami que j'apprécie beaucoup par ses grandes qualités, était encore à Sarajevo et en Bosnie il y a quelques jours pour faire des échanges de prisonniers. »*

■ **Le mandat présidentiel.** – *« Le rapport du comité consultatif du doyen Vedel m'a été remis il y a quelques jours. Je vais le faire transformer en projet de loi.* [Il] *sera déposé au Sénat (...) afin qu'il puisse être discuté par la future législature. (...) Sur le mandat présidentiel, la majorité des membres du comité ont rejeté les cinq ans, en estimant que cela serait un changement de régime. C'est aussi mon avis. L'identification entre la durée du mandat des députés et la durée du mandat du président de la République avait déjà été rejetée par le général de Gaulle. (...) Je pense que là-dessus il avait raison.*

» J'ai pendant un temps, à l'époque de M. Pompidou puis de M. Giscard d'Estaing, un peu par manque de réflexion, soutenu moi aussi les cinq ans. Trois ans avant d'être élu moi-même président de la République, j'ai pensé que cela n'était pas convenable, qu'on mélangeait tout, et j'ai pris position pour les sept ans. Renouvelables, pas renouvelables, ça se discute. Je vais voir. Je vous ferai connaître nos conclusions d'ici peu. (...) J'entends rester fidèle à l'engagement que j'ai pris dans la lettre que j'avais écrite aux Français en 1988. (...) J'avais dit : « Je laisserai les grandes formations politiques représentées au Parlement rechercher un consensus sur la durée du mandat présidentiel. » C'est en ce sens que je me déciderai lorsqu'il s'agira de traduire les propositions du comité Vedel. »

■ **Le choix de son successeur.** – *« Je préférerais, bien entendu, ça tombe sous le sens, que ce soit un homme, ou une femme, qui s'inspire de l'idéal et des choix politiques qui sont les miens. Mais c'est aux Français qu'il appartient de choisir, et de toute façon, quand je serai parvenu au terme, eh bien, ça dépendra un peu des candidats, je ne cacherai pas ma préférence ! Je respecterai mon successeur quelqu'il soit. »*

■ **Son état de santé.** – *« J'ai dit ce que j'avais à dire. J'ai subi une opération, j'ai une maladie dont on connaît la nature – ce n'est pas le plus agréable. J'ai l'impression que grâce à la médecine je la supporte le mieux possible. Par-dessus le marché, je n'en souffre pas vraiment. »*

■ **L'outre-mer.** – Constatant que, parmi les représentants des régions qui l'avaient interrogé deux jours de suite, il n'y avait pas d'habitants d'outre-mer, M. Mitterrand annonce qu'il va *« s'adresser, dans quelque temps, à RFO pour procéder pendant quelques quarts d'heure à une émission du même type, afin de ne pas négliger nos compatriotes de ces régions-là.*

Mandat présidentiel : sept ans plutôt que cinq ans

M. François Mitterrand a fait son choix : il est favorable à un mandat présidentiel de sept ans, la possibilité qu'il soit renouvelable restant en discussion. Ce choix, cela fait même longtemps qu'il l'a fait, puisqu'il a affirmé, vendredi soir, qu'après avoir été favorable au quinquennat il avait changé d'avis *« trois ans »* avant d'entrer à l'Elysée, ce qui fait remonter à 1978 le moment de ce choix.

Dans son livre *Ici et maintenant*, écrit en 1980, il déclare : *« Je me demande maintenant si l'on ne devrait pas plutôt décider la non-rééligibilité* [du président de la République] *au terme de sept ans ou une seule rééligibilité possible au terme de cinq ans. »* Cette alternative figure encore dans les *« 110 propositions »* du candidat Mitterrand de 1981. La 45e indique en effet : *« Le mandat présidentiel sera ramené à cinq ans renouvelable une fois ou limité à sept ans sans possibilité d'être renouvelé. »* Dès le le lendemain de son élection, le président de la République est, il est vrai, plus précis. Dans un entretien publié dans le *Monde* du 2 juillet 1981, il affirme : *« J'ai déjà dit ma préférence pour un mandat de sept ans non renouvelable et je compte agir en ce sens. »*

Avec le temps, M. Mitterrand se fait moins directif. Dans la « Lettre à tous les Français » du candidat Mitterrand de 1988, il écrit : *« Un projet de loi de 1973 prévoit de ramener de sept à cinq ans la durée du mandat présidentiel. Or M. Pompidou, qui l'avait proposé, ne l'a soumis ni au vote populaire ni au Congrès. Il est donc resté lettre morte. Pour ne pas être accusé de considérations personnelles, je ne prendrai pas l'initiative. Mais si une large majorité parlementaire et le gouvernement s'accordent sur une mesure de ce type, j'y souscrirai. A la seule condition que le mandat ainsi réduit ne soit renouvelable qu'une fois. »* C'est cet engagement que M. Mitterrand, vendredi sur FR3, a répété.

Th. B.

La préparation des élections législatives

Le RPR demande au CDS d'exclure ses candidats dissidents

Depuis la publication de la liste de leurs candidats (*le Monde* du 22 janvier), le RPR et l'UDF ne sont pas parvenus à régler tous les cas de dissidence constatés dans leur rang. Le RPR a, vendredi 19 février, exprimé ses regrets de constater que *« plusieurs candidats appartenant au CDS, proches de cette formation ou qui s'en sont réclamés dans un passé récent, ont annoncé leur candidature contre des candidats investis par l'Union pour la France »*. Il dénonce l'*« atteinte très grave à l'union de l'opposition »* que représentent ces candidatures quand elles se produisent contre des députés sortants.

Le RPR cite six cas concernant des députés sortants : la candidature de M. Jean-Claude Guibal face à M. Emmanuel Aubert dans la quatrième circonscription des Alpes-Maritimes ; celle de M. Dominique Chambon face à M. Henri-Jean Arnaud dans la deuxième circonscription de l'Ardèche ; celle de M. Etienne Copel (qui n'est pas membre de l'UDF, selon la confédération) face à M. Robert Galley dans la deuxième circonscription de l'Aube ; celle de M. Pierre Guichard face à M. Jean Charroppin dans la deuxième circonscription du Jura ; celle de M. Jean-Paul Alduy face à M. Claude Barate dans la 1re circonscription des Pyrénées-Orientales ; et celle de M. Michel Thiers face à M. Jean Besson dans la dixième circonscription du Rhône.

Des litiges avec le Parti républicain

Pour le RPR, ces candidatures jettent le trouble dans l'électorat de l'opposition, et ce d'autant plus *« que plusieurs d'entre elles ne semblent avoir d'autre objectif que de faire battre les candidats investis par l'UPF »*.

Le RPR dénonce l'attitude des dirigeants centristes qui *« se sont jusqu'alors refusés à condamner publiquement des candidatures dissidentes »* alors que lui-même *« a pris des mesures d'exclusion pour conforter la légitimité de députés ou de candidats du CDS (...) confrontés à des dissidences »*. Le mouvement chiraquien rappelle quelques-unes des sanctions prises contre ceux des siens qui se présentaient contre MM. Marcel Roques (Hérault, 5e), Francis Geng (Orne, 2e), François Bayrou (Pyrénées-Atlantiques, 2e) et Jean Madrenas (Pyrénées-Orientales, 4e).

Le RPR a demandé au CDS qu'il *« honore ses engagements à l'égard de l'UPF avant la date limite du dépôt des candidatures »*. Mettant en parallèle l'attitude des centristes et celle du Parti républicain, il souligne que les litiges constatés avec la formation de M. Longuet sont en voie d'être résolus. M. Alain Juppé, dans une lettre adressée à M. Longuet, avait attiré son attention sur quatre cas de « primaires » sauvages. Deux d'entre eux ont été réglés par le retrait des candidats, en particulier M. Didier Linotte face à M. Christian Estrosi dans les Alpes-Maritimes (2e). Dans l'Aube, le président départemental du PR, M. Alain Deroin-Thévenin, qui a accepté d'être le suppléant du centriste M. Copel, n'est plus au PR et ce parti a envoyé une lettre de soutien au candidat officiellement investi, M. Robert Galley, député sortant RPR. Enfin, dans la Sarthe, le PR demande à M. Pierre Hellier, candidat contre M. Gérard Chasseguet, député sortant qui se représente dans la 1re première circonscription, de démissionner sous peine d'être exclu.

Toutefois, le PR, dans sa réponse à M. Juppé, fait valoir qu'il attend de son partenaire le règlement d'autres litiges dans lesquels ses candidats investis par l'UPF se trouvent contestés par des candidats RPR. Cette situation est celle de la troisième circonscription des Alpes-Maritimes, où M. Bernard Asso – que le RPR se refuse à désavouer si l'UDF ne règle pas la dissidence de M. Guibal, CDS, à Menton, voire celle de M. Jean Icart, réputé proche du PR à Nice – se présente contre M. Rudy Salles, député sortant, de la huitième de Seine-et-Marne, où M. Gérard Burlet conteste le candidat unique, M. Gérard Geffray, de la quatrième des Vosges, où M. Jean-Pierre Thomas se voit opposer M. Jacky Cablé, soutenu localement par M. Philippe Séguin, mais que le RPR ne reconnaît pas comme étant l'un de ses membres, de la dixième de l'Essonne, avec la candidature, contre M. Antoine Charrin, de M. Bertry, dont le RPR dit qu'il n'est pas adhérent) et de la 1re du Val-d'Oise, où M. Fabrice Saussez, que le RPR devrait dissuader, a annoncé sa candidature contre M. Philippe Houillon.

Les statuts de l'UDF prévoient que les sanctions disciplinaires relèvent de la responsabilité de ses composantes, lesquelles sont tenues d'exclure ceux de leurs adhérents qui ne respectent pas les décisions de la confédération. L'application de ces dispositions vient de jouer contre M. Nicolas About (PSD), qui est candidat contre Mme Janine Cayet (UDF-PR, investie par l'UPF) dans la onzième circonscription des Yvelines.

ANNE CHAUSSEBOURG

PROPOS DE CAMPAGNE

M. BALLADUR

Un projet contre un bilan

M. Edouard Balladur a déclaré, vendredi 19 février, à Beaune (Côte-d'Or), qu'il ne voyait pas *« l'intérêt qu'a le président à s'impliquer comme il le fait dans la campagne électorale »*. *« Si son objectif est de faire en sorte que la défaite du PS soit aussi la sienne, il a sans doute eu raison de faire ce qu'il a fait »*, a ajouté l'ancien ministre de l'économie et des finances. M. Balladur s'est également étonné de l'absence de propositions du PS, relevant *« l'originalité »* de la campagne électorale *« où ne s'opposent pas deux projets, mais un projet, le nôtre, et un bilan, qui est un très mauvais bilan et qui n'est assorti d'aucune proposition »*.

M. BARRE

La plate-forme de l'opposition est « raisonnable »

M. Raymond Barre affirme, dans un entretien au *Point* du 20 février, que *« la situation de la France est difficile »* mais qu'il ne faut pas *« la présenter d'une manière catastrophique »*. L'ancien premier ministre juge que la plate-forme de l'opposition est *« raisonnable »* et qu'elle a *« le grand mérite de ne pas se perdre dans les détails »* et *« le mérite encore plus grand de ne point se lancer dans des chiffrages, toujours hasardeux ou aléatoires »*. Estimant qu'*« il ne faut pas entrer dans le jeu de ceux qui veulent défendre à n'importe quel prix les acquis sociaux »*, M. Barre souligne que *« le problème majeur de la France aujourd'hui, c'est l'investissement : l'investissement humain (formation des hommes), l'investissement immatériel (la recherche), l'investissement matériel (les équipements) »*. Il se dit partisan de *« casser le ministère de l'éducation nationale »*. Enfin, tout en approuvant certaines propositions du comité consultatif constitutionnel, l'ancien premier ministre exprime son désaccord avec l'obligation pour le gouvernement de demander un vote de confiance et avec l'interdiction du recours à l'article 11 pour réformer la Constitution. *« Ce sont,* dit-il, *deux pièces essentielles de l'équilibre des pouvoirs dans la Constitution de la Ve République qui se trouvent ainsi modifiées. »*

M. CHIRAC

La police et la justice sont « sinistrées »

M. Jacques Chirac déclare dans une entretien à *Valeurs actuelles* du 22 février que ce qui sépare le plus l'opposition des socialistes dans le domaine de la sécurité, *« c'est la détermination »*. *« Les forces de police,* dit-il, *ont besoin d'une volonté politique claire. Elles ont besoin de se sentir commandées, elles ont besoin de se sentir soutenues, elles ont besoin de se sentir estimées. »* Le président du RPR affirme que *« la police et la justice sont aujourd'hui des institutions sinistrées »*. Selon lui, *« la première est minée par une organisation inadaptée et par une démotivation profonde, qui trouve notamment sa source dans des circuits parallèles d'autorité encouragés par le pouvoir ; la justice, elle, en est au stade ultime de la paupérisation »*. M. Chirac conclut que *« s'il y a eu pendant ces douze années une politique de lutte contre l'insécurité, force est de constater qu'elle a échoué »*. Il souligne qu'*« il s'agit moins d'abroger ou de corriger des textes que de modifier des comportements »*.

LIVRES POLITIQUES

ANDRÉ LAURENS

LES FOSSOYEURS
de Jean-Jacques Servan-Schreiber
Fixot, 318 pages, 119 F.
LA FRANCE SUR LE DIVAN
d'André Balland. Plon.
236 pages, 98 F.

Passions publiques et discrètes

A son habitude, Jean-Jacques Servan-Schreiber a réussi à faire parler de lui avant même que l'on sache ce qu'il avait à dire. Il lui a suffi d'évoquer, en présentant son dernier livre, ce passage dans lequel il raconte comment Jacques Chirac s'est invité chez lui, peu avant l'élection présidentielle de 1981, pour obtenir son concours dans une manœuvre qui visait à torpiller la réélection de Valéry Giscard d'Estaing en assurant le succès de François Mitterrand. Le maire de Paris démentait le soir-même les affirmations de celui qu'il avait qualifié de *« Turlupin »* en une précédente occasion, tandis que l'ancien directeur et fondateur de *L'Express* maintenait sans broncher ses dires et ses écrits. (voir *le Monde* des 28 et 29 Janvier)

Ce n'est pas la première fois que Jean-Jacques Servan-Schreiber perturbe la chronique politique. On peut même dire que cela reste son talent et son travers. *« Emporté par ma passion, qui me jouera bien des tours, je vais plus loin »*, reconnaît-il au fil d'un récit, qui prolonge celui de sa *« première vie »*, relatée dans un précédent volume publié en 1991. Cette autobiographie politique commence peu après 1968 : jusqu'alors, c'est le journaliste – même s'il était très engagé, notamment aux côtés de Pierre Mendès France, contre les guerres coloniales et dans l'opposition au gaullisme – qui avait pris le dessus. Lorsque la succession du général de Gaulle paraît se dessiner, de nouvelles perspectives s'offrent à lui. On apprend que Georges Pompidou, dauphin autoproclamé, lui a fait des offres de service, qu'il a refusées.

Le 27 avril 1969, son ami et excondisciple de l'Ecole polytechnique, Valéry Giscard d'Estaing lui aurait confié l'aversion que lui inspirait Georges Pompidou ! La petite histoire prétend que ce sentiment était réciproque : le conditionnel n'en est pas moins de mise s'agissant du témoignage de JJSS, car un démenti est toujours possible . Si tout cela est vrai, la suite à montré que le successeur du général de Gaulle et celui qui lui a succédé, en 1974, avaient surmonté leur mutuelle allergie.

L'aventure prend vraiment tournure avec la conquête du Parti radical, la publication du *Manifeste*, programme de réformes audacieux pour l'époque et qui le reste à certains égards, l'élection inattendue et triomphale à Nancy, comme député, puis à la présidence de la région de Lorraine. Encore une fois, JJSS va plus loin et, faute d'autre candidat de poids, défie Jacques Chaban-Delmas sur son terroir bordelais. Il se lance dans une croisade contre l'armement nucléaire qui le conduit jusque dans le Pacifique, s'entend offrir, en 1974, par le candidat François Mitterrand le poste de premier ministre (impossible d'accepter avec des ministres communistes et le Programme commun !), soutient Valéry Giscard d'Estaing et devient ministre de Jacques Chirac pendant quelques jours, le temps de désavouer la reprise des essais nucléaires et d'avoir à se démettre.

Ce récit, qui ne s'arrête pas là, Jean-Jacques Servan-Schreiber le mène à sa façon, égocentrique et familiale, et de son point de vue, qui n'est pas, à proprement parler, celui d'un mémorialiste. S'il témoigne, c'est d'abord pour dire ce qu'il a cherché à faire, en matière de réformes, contre ceux, qui ne les voulaient pas trop, pas assez, ou pas assez tôt. Il se présente comme *« un éveilleur convaincu »*, au total peu doué pour la pratique politique qui suppose la souplesse et la négociation, mais toujours porté à combattre ceux qu'il appelle *« les fossoyeurs »*, c'est-à-dire ceux qui, par aveuglement, par calcul personnel, par manque d'audace, maintiennent la France dans des carcans néfastes ou l'engagent dans des choix désastreux.

C'est peu dire que Jean-Jacques Servan-Schreiber, croisé de la réforme, à cheval sur la gauche et droite, *« inattelable »* disait Mendès France, a souvent agacé son monde, parfois déçu ses partisans ou dérouté ses amis. Il ne semble pas s'être calmé et sa propension à se mettre en avant, à se donner un rôle messianique, à mêler les siens à son action publique reste entière. Non, il n'est vraiment pas possible de faire sérieusement de la politique avec de pareils gêneurs (car il y en a d'autres). Est-il possible d'en faire sans eux, sans déranger personne, sans bousculer les habitudes, sans se lancer dans des combats incertains et des réformes toujours intempestives? On a essayé et ce n'est pas probant.

JJSS s'intéresse à la France des décideurs, même et surtout quand ils ne décident pas à temps ou qu'ils le font mal à propos. A l'opposé, André Balland privilégie les discrets, *« ceux pour lesquels on décide »*, lorsqu'il fait parler *La France sur le divan*. C'est plus une introspection publique qu'une psychanalyse : la personne France d'André Balland a plutôt *« la tête dévissée vers l'arrière »* et un brin de nostalgie. Elle parle de tout ce qui la tracasse, dans son passé récent, comme dans ce qu'elle vit. Elle regrette que l'épuration des collaborateurs, à la Libération, n'ait pas été plus complète, ce qui ne signifie pas plus sanglante car il suffisait de recourir davantage au bannissement. Elle souhaite qu'une intégration réelle conduise tous les siens à *« la prise de conscience d'une identité commune »* afin de tordre le cou *« aux poussées racistes »*. Elle s'indigne de *« la bouillie de sous-culture »* que l'on sert à ses enfants et, au reste, ne saisit pas très bien ce qui émeut les Français, *« ce qui les rend gais puis, tout à coup, singulièrement absents »*.

Cette fausse confidence reste très subjective dans la mesure où l'auteur à toujours eu, pour plagier une formule célèbre, un certain amour de la France, qu'une longue liaison n'a pas épuisé en lui conférant plus de lucidité et de sagesse.

Un candidat du FN incarcéré en Belgique

M. Eric Barouillet, qui était le candidat du Front national dans la deuxième circonscription des Landes, a été récemment inculpé de faillite frauduleuse et incarcéré à Louvain (Belgique) à la suite de la banqueroute de la société Dagmarsson, basée à Haacht (Belgique), dont il était administrateur.

Cette société exportait des voitures neuves de Belgique vers la France à des prix avantageux. Plusieurs acheteurs, pour la plupart français, n'ont jamais été livrés, alors que des garagistes belges ont été payés avec des chèques non provisionnés.

Le préjudice de ces opérations est évalué pour le moment à environ 3,3 millions de francs. L'entreprise qu'il dirigeait à Dax, la société Osnaland, était spécialisée dans l'import-export de voitures ; elle est en redressement judiciaire depuis le 10 février.

M. Barouillet a annoncé, vendredi 19 février, qu'il renonçait à se présenter aux législatives, et qu'il avait demandé à la direction de son parti de le *« relever de ses responsabilités »*. Il est actuellement secrétaire départemental du FN, conseiller régional d'Aquitaine et conseiller municipal de Dax. Pour l'instant, M. Barouillet est remplacé pour les législatives par Mme France Prenat, qui devait être sa suppléante.

□ **Campagne électorale : M. Mandelkern présidera la commission de contrôle.** – M. Dieudonné Mandelkern, conseiller d'Etat, vient d'être nommé président de la commission chargée de contrôler le déroulement de la campagne officielle des élections législatives à la radio et à la télévision. Le *Journal officiel* du 19 février précise que MM. Christian Phéline, chef du service juridique et technique de l'information (SJTI), dépendant du premier ministre, et Bernard Boucault, directeur de l'administration territoriale et des affaires politiques au ministère de l'intérieur, ont été nommés membres de cette commission. Le *Journal officiel* publie également un avis du premier ministre précisant que les partis ou groupes ne disposant pas d'un groupe parlementaire à l'Assemblée nationale, et qui souhaiteraient participer à cette campagne radio-télévisée, devront le demander, avant le 1er mars à minuit, à la commission présidée par M. Mandelkern, qui siégera au ministère de l'intérieur.

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Le juge Jean-Pierre participe à un débat organisé par un candidat de l'opposition

« Rabaisser la polémique d'un cran... »

Le juge Thierry Jean-Pierre a participé, vendredi 19 février à Port-de-Bouc (Bouches-du-Rhône), à un débat sur le thème « Justice et sécurité : demain, que faire ? », organisé par M. Olivier Darrason, candidat (UDF) dans la 13e circonscrition des Bouches-du-Rhône (Istres-Martigues), dans le cadre de sa campagne électorale contre le député sortant communiste M. Paul Lombard. *« Je revendique la polémique avec le garde des sceaux, Michel Vauzelle, car il a une conception de l'action publique qui heurte les principes généraux du droit et qui heurte en tout cas la conception que 95 % des magistrats ont de la justice et de leur métier*, a-t-il expliqué. *L'intervention de M. Nallet, son prédécesseur, dans l'affaire Urba est scandaleuse, de même que l'intervention de gardes des sceaux de droite a été scandaleuse auparavant. »*

Interrogé sur sa présence à une réunion politique en pleine campagne électorale, M. Jean-Pierre a précisé que son combat n'était *« pas un combat politique, sinon au sens premier du terme ». « C'est un combat d'institution et un combat judiciaire*, a-t-il conclu. *Le placer sur le seul terrain politique, c'est le rabaisser d'un cran et rabaisser la polémique d'un cran. »*

Quelques heures auparavant, le premier président de la cour d'appel d'Angers (Maine-et-Loire), M. Alain Lorieux, avait rejeté la demande en récusation présentée par le juge Jean-Pierre à la suite de la décision du parquet du Mans de ne pas engager de poursuites judiciaires dans l'affaire du prêt de 1 million de francs accordé par Roger-Patrice Pelat à Pierre Bérégovoy. Dans une lettre de cinq pages adressée le 15 février à M. Lorieux, le juge d'instruction manceau, qui estimait que le ministre de la justice ne pouvait *« en aucun cas ordonner à quiconque de ne pas engager des poursuites »*, demandait à être déchargé du dossier. Interrogé sur le rejet de sa demande de récusation à Port-de-Bouc, le juge Jean-Pierre s'est refusé à tout commentaire en raison du *« secret de l'instruction ». « L'ordonnance qui ne me récuse pas est jointe au dossier, et si je parle de l'ordonnance, je parle du dossier »*, a-t-il conclu.

Créé auprès du ministre de l'intérieur

Un Conseil supérieur de l'activité de la police pourra être saisi par les associations de défense des droits de l'homme

Par décret publié au *Journal officiel* du 17 février, le Conseil supérieur de l'activité de la police nationale (CSAPN) a été créé auprès du ministre de l'intérieur et de la sécurité publique. Ce nouvel organisme *« émet, à partir des cas qui lui sont soumis, des avis sur le fonctionnement des services de la police nationale dans ses relations avec le public »*, édicte le décret signé par le premier ministre Pierre Bérégovoy. *« Il ne procède pas à l'appréciation des comportements individuels des fonctionnaires*, ajoute le texte, *et exerce ses compétences sans préjudice de celles du pouvoir hiérarchique et de l'autorité judiciaire »*.

Reprenant l'essentiel des dispositions prévues dans le projet transmis au Conseil d'Etat par le ministre de l'intérieur Paul Quilès (*le Monde* du 11 novembre 1992), le décret apporte toutefois quelques modifications à la composition initialement envisagée : le CSAPN sera présidé par un conseiller d'Etat, épaulé par un conseiller et un avocat général à la Cour de cassation, deux maires de communes à police étatisée, un avocat, trois personnalités reconnues pour leur action en faveur des droits de l'homme et des libertés publiques, un inspecteur général de l'administration, un inspecteur de l'Inspection générale de la police nationale, un haut fonctionnaire honoraire de la police nationale, et six fonctionnaires en activité des services actifs de la police nationale. Les membres du CSAPN ne sont pas encore nommés.

Le conseil pourra être saisi par le ministre de l'intérieur ou son collègue de la justice, par un parlementaire, par un syndicat de fonctionnaires de la police nationale, ou encore par une association déclarée depuis au moins cinq ans et *« dont l'objet est en relation avec l'activité de la police nationale ou les droits des personnes »*.

Le CSAPN pourra, *« à propos des affaires dont il est saisi, demander à entendre les fonctionnaires concernés »* ainsi que, à leur demande, *« des syndicats de policiers ou des personnes qui s'estiment lésées »*. Ses avis seront transmis au ministre de l'intérieur, au ministre de la justice, et à la personne qui l'aura saisi.

Les suites de l'affaire Botton

Le commissaire aux comptes de la société Vivien SA a été inculpé par le juge Courroye

LYON

de notre bureau régional

M. Albert Chausse, soixante-dix ans, commissaire aux comptes en retraite, a été inculpé, vendredi 19 février, de *« non révélation de faits délictueux »* par le juge d'instruction de Lyon chargé de l'affaire Botton, M. Philippe Courroye. M. Chausse a été laissé en liberté sous contrôle judiciaire assorti d'une caution.

M. Chausse a été, durant deux ans, le commissaire aux comptes de Vivien SA, la société mère du groupe spécialisée dans l'agencement de pharmacies que le père de Pierre Botton avait rachetée au début des années 60. C'est dans les comptes de cette entreprise longtemps saine et bénéficiaire même si elle affichait un passif de 1,3 million de francs à la fin de l'année 1989, que Pierre Botton puisait généreusement pour offrir voyages en avion ou en hélicoptère, week-ends, séjours à la mer ou à la montagne et cadeaux divers à ses « amis des médias ». L'inculpation de M. Chausse n'est pas une surprise, même si elle intervient à un moment où le juge Courroye, qui depuis plusieurs semaines procède à une série de confrontations entre les principaux inculpés, souhaitait prioritairement entendre le maire de Cannes, M. Michel Mouillot, toujours *« indisponible »* pour raisons de santé (*le Monde* du 19 février).

R. B.

□ **M. Mouillot porte plainte en diffamation contre France 2.** – M. Michel Mouillot, maire (UDF-PR) de Cannes, a annoncé, dans un communiqué, vendredi 19 février, sa décision de porter plainte en diffamation contre le PDG de France 2. M. Mouillot s'élève contre la diffusion d'un reportage, dans le journal de 20 heures de la chaîne, vendredi, relatant la participation d'une dizaine d'agents municipaux de Cannes à la campagne de l'homme d'affaires lyonnais Pierre Botton, lors d'une élection législative partielle, à Lyon, en janvier 1991. Le maire de Cannes estime qu'il a été *« aussi gravement qu'injustement mis en cause pour des faits qui lui sont totalement étrangers »* et *« déplore, notamment, les propos diffamatoires tenus par M. Hervé Claude »*. – *(Corresp.)*

« La Tentation de Venise » aux Champs-Elysées

La Commission des comptes de campagne avait invité M. Juppé « à la prudence »

A la suite de la publication dans *le Monde* du 19 février d'un article sur l'affichage du livre de M. Alain Juppé sur les Champs-Elysées intitulé « Les libéralités du « système Decaux », la Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques nous a apporté quelques précisions.

La Commission n'a pas donné de « feu vert » au RPR, mais, en réponse à une lettre de M. Alain Juppé, le président de la Commission, M. René Vacquier, avait en fait invité M. Juppé *« à la plus grande prudence quant aux modalités de la promotion de son ouvrage dans la presse ou par voie d'affichage »*. D'autre part, il attirait l'attention de l'auteur de *la Tentation de Venise* sur l'éventuelle confusion *« avec un affichage commercial à des fins électorales susceptible d'exercer un effet sensible sur l'électorat de* [sa] *circonscription parisienne »*, et lui rappelait les termes de la loi en matière d'intégration de différentes dépenses dans les comptes de campagne. Ces conseils ne lui étaient donnés que *« sous réserve de l'appréciation des juridictions »*.

Les propositions de réforme des avocats de la capitale

Le barreau de Paris demande une loi-programme marquant une « volonté politique »

Le barreau de Paris, qui limite en règle générale ses prises de positionE publiques aux problèmes MISEENFORM la profession d'avocat, a présenté récemment un vaste programme de réforme de la justice française. Défendues par le bâtonnier de Paris, Me Georges Flécheux, ces propositions touchent à tous les domaines de la vie judiciaire, qu'il s'agisse du budget, des compétences du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) ou du recrutement des magistrats. *« La justice traverse une crise sans précédent*, constate Me Flécheux. *Nous avions envie de poursuivre la réflexion engagée à l'automne, lors du colloque que nous avions organisé à Paris, et nous avons donc mis en place au mois d'octobre un groupe de travail composé de deux magistrats, quatre avocats, deux hauts fonctionnaires et deux universitaires. Ce groupe, qui a auditionné plus d'une trentaine d'hommes politiques de tout bord, a ensuite rédigé des propositions. »*

Dans son texte, le barreau de Paris, qui estime que la réforme du CSM est *« indispensable »*, propose d'introduire dans cette instance trois nouvelles personnalités extérieures à la magistrature. Les compétences du CSM seraient revues : le Conseil continuerait à gérer les carrières des magistrats du siège mais les pouvoirs disciplinaires dont il dispose actuellement seraient confiés à des juridictions composées de magistrats élus par leurs pairs. Le CSM se verrait en revanche reconnaître deux nouvelles attributions : celle de donner au gouvernement son avis sur les problèmes de fonctionnement de l'institution judiciaire et celle de codifier les règles déontologiques de la profession.

Revaloriser les traitements

Le barreau, qui estime que la rémunération actuelle des magistrats *« n'est pas digne de la haute fonction qui est celle de juger »*, plaide en faveur d'une revalorisation des traitements de la magistrature et d'une amélioration des conditions de travail dans les juridictions. Parmi les *« mesures urgentes »*, il demande d'ailleurs le recrutement immédiat de 200 magistrats professionnels et l'alignement des primes des magistrats de l'ordre judiciaire sur celles des magistrats administratifs. Face à la *« paralysie »* de l'institution, le barreau propose d'assouplir les règles budgétaires et de rationaliser la gestion des juridictions et de l'administration pénitentiaire. Dénonçant enfin les *« anomalies »* de la carte judiciaire française, les avocats parisiens demandent le regroupement, voire la suppression, de certaines juridictions, et la création, à l'échelon du canton, de *« juges de paix »*.

En formulant ses propositions alors que la campagne électorale bat son plein, le barreau de Paris ne cache pas sa volonté de se situer sur un terrain politique. La lettre qui accompagne le texte est d'ailleurs très claire : elle estime que ces propositions devront s'inscrire dans le cadre d'une loi-programme *« marquant une volonté politique d'engager une action à moyen terme »* soumise au Parlement dès le mois d'avril 1993. *« Il faut que les élus se rendent compte que le monde judiciaire est à bout*, conclut Me Flécheux. *La gauche et la droite peuvent trouver un terrain d'entente. La cohabitation ne doit pas empêcher le prochain gouvernement de choisir un garde des sceaux bénéficiant d'un consensus politique et de prendre des mesures d'urgence. »*

ANNE CHEMIN

Selon le rapport d'expertise remis à la justice

Les docteurs Rossignol et Léandri n'auraient pas traité six de leurs malades « de façon adaptée »

Quatre professeurs de médecine ont remis leur rapport à la justice, dans le cadre de l'instruction qui met en cause les docteurs Georges Rossignol et Pierre Léandri, deux urologues toulousains accusés d'avoir opéré inutilement des patients (*le Monde* du 16 décembre 1991 et du 18 juin 1992). Les experts estiment que les deux praticiens n'ont pas traité six de leurs malades *« de façon adaptée »*.

TOULOUSE

de notre correspondant

Dans l'affaire des professeurs toulousains Georges Rossignol et Pierre Léandri inculpés de *« coups et blessures volontaires avec préméditation ayant entraîné des mutilations »*, une expertise avait été confiée aux docteurs Jacques Aubert (Poitiers), François Eschwege (Villejuif), Jean-Michel Bigot (le Kremlin-Bicêtre), et Gilbert Catanzano (Limoges), professeurs en médecine. Ils viennent de rendre leur rapport à la justice. Certaines conclusions de ce document, qui constitue une des pièces du dossier d'instruction dans l'affaire des urologues toulousains, sont déjà sur la place publique. C'est une des parties civiles dans cette affaire qui semble en avoir dévoilé le contenu.

Le document des experts affirmerait que six des patients soignés pour des cancers par les deux médecins ne l'ont pas été *« de façon adaptée »*. L'un d'entre eux, âgé de quarante ans, aurait subi une cystectomie radicale (ablation de la vessie) qui l'aurait rendu incontinent et impuissant. Ce traitement a été jugé *« totalement inadapté. »* Les quatre spécialistes semblent donc confirmer les accusations de certains malades, et les soupçons de la justice. Reste à apprécier la gravité de la faute. Contacté à la clinique de Lavelanet (Ariège), où il exerce désormais, le professeur Rossignol a estimé que le rapport des experts *« jugeait* a posteriori *et non sur le moment »*, mais que, désormais, il sera *« à même de s'expliquer sur ces actes médicaux »*. Ses avocats – il a changé plusieurs fois de défenseurs – ne font aucun commentaire. Ils se retranchent, comme le juge, derrière le secret de l'instruction.

Faux document

Les deux urologues sont poursuivis pour avoir pratiqué, à la clinique Saint-Jean-Languedoc de Toulouse (Haute-Garonne), des opérations inutiles sur des malades atteints de troubles urinaires. Le docteur Rossignol a été condamné le 17 décembre 1992 par la cour d'appel de Toulouse à deux ans de prison ferme pour avoir fait confectionner par sa secrétaire un faux document d'analyses qui laissait croire à l'un de ses patients que son état nécessitait une ablation totale de la vessie. Cet arrêt fait l'objet d'un pourvoi en cassation.

GÉRARD VALLÈS

□ **Ouverture d'une information judiciaire pour violation du secret de l'instruction dans l'affaire Pechiney.** – Une information judiciaire pour violation du secret de l'instruction a été ouverte vendredi 19 février par le parquet du tribunal de grande instance de Paris à la suite de la publication dans la presse d'extraits du réquisitoire du parquet dans l'affaire Pechiney. Ce réquisitoire définitif de près de deux cents pages, transmis le 12 février au juge d'instruction Mme Edith Boizette, demandait le renvoi en correctionnelle de neuf des onze inculpés (*le Monde* du 18 février).

□ **Alain Guilleminot condamné à vingt ans de réclusion criminelle.** – La cour d'assises de l'Orne a condamné, vendredi 19 février, Alain Guilleminot à une peine de vingt ans de réclusion criminelle assortie d'une peine de sûreté de treize ans pour vol avec armes et tentatives de meurtre sur agents de la force publique. L'ancien complice de Jean-Charles Willoquet comparaissait pour avoir grièvement blessé un policier à l'occasion d'une tentative de cambriolage, le 9 décembre 1990 à Alençon, qui s'était terminée par une fusillade au cours de laquelle Jean-Charles Willoquet avait trouvé la mort. – *(Corresp.)*

□ **Tunnel du Somport : un opposant en prison.** – La Cour de cassation a rejeté le pourvoi formé par M. Eric Pététin, animateur de l'opposition au tunnel du Somport (Pyrénées-Atlantiques), contre la condamnation infligée par la cour d'appel pour *« entrave à la circulation et rébellion »*. Eric Pététin, qui a déjà effectué pour cette affaire quatre séjours en prison (quatre-vingt-dix jours au total), va donc devoir purger une peine de quinze jours ferme, alors même que le tribunal administratif de Pau a jugé illégal le projet de tunnel du Somport.

FAITS DIVERS

Le naufrage du « Neptune »

Les gardes-côtes renoncent à rechercher des rescapés du ferry haïtien

Trois jours après le naufrage du ferry haïtien *Neptune* (*le Monde* du 20 février), les sauveteurs avaient repêché les corps de 179 personnes, et une trentaine d'autres cadavres auraient été rejetés par la mer à Léogane (30 km au sud-ouest de Port-au-Prince).

La Croix-Rouge haïtienne a dénombré 285 survivants. Les gardes-côtes américains, qui avaient patrouillé toute la journée à l'aide de quatre vedettes et d'un avion sans trouver de rescapés, ont cessé leurs recherches vendredi 19 février en fin d'après-midi.

Le nombre exact des victimes de cette catastrophe ne sera probablement jamais connu. Le capitaine du *Neptune*, un navire vétuste dépourvu de matériel de sauvetage et de radio, affirme que 750 billets avaient été vendus, et estime à 150 le nombre de passagers supplémentaires, non enregistrés. Mais, selon la radio haïtienne et les garde-côtes américains, 1 000 à 2 000 personnes se trouvaient à bord.

Le gouvernement haïtien a décrété samedi 20 février jour de deuil national. Le carnaval, qui devait débuter dimanche, a été annulé. Le président Aristide, exilé aux Etats-Unis depuis le coup d'Etat de septembre 1991, a dénoncé *« l'absence totale de sécurité dans les transports publics »* due à *« l'état d'anarchie »* qui règne dans le pays. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

ENVIRONNEMENT

M. Brice Lalonde n'aime toujours pas le nucléaire

Même s'il a mis de l'eau dans son vin, M. Brice Lalonde ne renie pas son long combat contre le nucléaire. Invité à parler de la prolifération nucléaire par Jean Ellenstein et son centre d'études et de réflexion, mardi 16 février, l'ancien ministre de l'environnement a préféré traiter le sujet de l'énergie nucléaire en général. *« L'industrie civile et l'armement, c'est tout un. L'expertise est commune »*, a-t-il martelé devant ses interlocuteurs, parmi lesquels le général Georges Buis et M. Georges Le Guelte, adjoint au directeur des relations internationales du Commissariat à l'énergie atomique.

M. Brice Lalonde n'oublie pas que sa première expédition au long cours était justement pour s'opposer aux essais français, en 1973 à Mururoa, lorsqu'il avait accompagné Jean-Jacques Servan-Schreiber, le général de Bollardière et l'abbé Toulat. *« Mururoa avait été choisi pour les essais aériens*, précise-t-il. *Mais le site n'est pas approprié pour des essais souterrains. On a fait craquer les parois du volcan sous-marin. »* S'il se félicite que les essais soient aujourd'hui arrêtés, par la France comme par les Etats-Unis et dans l'ex-URSS, il regrette que l'AIEA (l'agence internationale de Vienne) n'ait pas d'experts militaires capables d'opérer un véritable contrôle dans des pays comme l'Iran ou l'Irak. Il préfère en tout cas des armes atomiques stockées et gardées en l'état plutôt qu'un démantèlement prévu par les négociations START.

Quant au surgénérateur Superphénix, il le dénonce comme *« un rêve d'ingénieur qui croyait à la magie du réacteur produisant plus qu'il ne consomme »*. Il n'en veut pas non plus pour détruire des déchets nucléaires, *« car ce n'est pas la même technique et il faudrait trois ans pour modifier le réacteur »*. Et il ironise sur *« le plutonium, salué naguère comme la découverte énergétique du siècle, alors que c'est un poison dont on ne sait que faire aujourd'hui »*.

Comme ses alliés des Verts, M. Brice Lalonde veut, de toute façon, en finir avec l'énergie nucléaire. *« Nous sommes d'accord pour l'éliminer*, dit-il. *Nous ne divergeons que sur les délais »*. Le président de Génération Ecologie pense que les réacteurs nucléaires actuels, voire d'autres plus sûrs, seront utilisés encore pour une génération, *« car je ne suis pas certain qu'on puisse passer instantanément d'une technologie à une autre »*. Mais l'ancien animateur des Amis de la Terre a une conviction : *« La question du nucléaire, aujourd'hui, ce n'est pas de produire de l'électricité, c'est de se débarrasser des déchets. »*

ROGER CANS

SOCIÉTÉ

DÉFENSE

En septembre

Un collège interarmées de défense succèdera aux écoles de guerre

Succédant aux actuelles écoles de guerre propres à chacune des trois armées et à la gendarmerie, le collège interarmées de conseil de défense (CID) ouvrira ses portes officiellement le 1er septembre à l'Ecole militaire, à Paris. Cette création constitue *«la plus grande réforme de l'enseignement militaire supérieur»*, a souligné le directeur du CID, le vice-amiral Marc Merlo, qui accueillera chaque année deux cent quatre-vingts stagiaires, dont cent dix étrangers, ainsi que des ingénieurs de l'armement. L'enseignement s'adresse à des officiers supérieurs âgés de trente-cinq à quarante ans.

A l'exception des militaires de l'armée de terre et de ceux de la gendarmerie, qui conserveront une formation préalable respectivement d'un an et de quatre mois, les stagiaires recevront une formation commune d'un an, sauf pour les cours dits «sensibles» (nucléaire, renseignement et forces spéciales), qui seront réservés aux seuls officiers français. Le contenu des cours a été revu pour tenir compte des bouleversements stratégiques et des guerres récentes ou en cours (ex-Yougoslavie, Irak). Dispensé par de nombreux intervenants civils, l'enseignement comprend, pour la première fois, un cours sur la communication, et les cours d'anglais seront intensifiés. Outre un équipement informatique, le directeur du CID escompte la construction à l'Ecole militaire d'un amphithéâtre de six cents places. Il prévoit l'achat d'un hôtel dans Paris, pour loger décemment les stagiaires, et un centre de simulation, avec des jeux de guerre électroniques.

□ **Nouveau stationnement pour la 1re division blindée française en Allemagne.** – Dans le cadre de la constitution du corps d'armée franco-allemand, dont le général Helmut Willmann doit prendre le commandement en octobre prochain à Strasbourg, la 1re division blindée (DB) française, dont le PC était à Trèves, va transférer son état-major à Baden-Baden. Déjà, la brigade franco-allemande, qui participe aussi à l'Eurocorps, a déplacé son siège de Böblingen à Müllheim. Outre ces deux formations, la France s'est engagée à affecter à l'Eurocorps son régiment de transmissions de Rastatt. L'Allemagne participe au projet avec la 10e Panzerdivision dont le PC est à Sigmaringen. Le général Willmann commandait la 7e Panzerdivision qui vient d'être jumelée avec la 2e DB française (à Versailles) et qui était l'unité commandée par le maréchal Erwin Rommel lors des combats dans les Ardennes pendant la seconde guerre mondiale.

Au forum de l'UNAPEI

Trois partis politiques s'accordent sur les futures actions à mener en faveur des personnes handicapées

L'UNAPEI (1) a organisé, jeudi 18 février à Paris, un forum intitulé «Législatives 1993 : quelles politiques pour le handicap ?». Tous les partis politiques avaient été conviés, mais seuls l'UDF, le RPR et le PS ont répondu présent. Si le consensus semble acquis sur la nécessité d'apporter des améliorations à la loi d'orientation du 30 juin 1975 en faveur des personnes handicapées, les priorités diffèrent quelque peu.

Tous sont d'accord. MM. Jean-Pierre Fourcade, sénateur (UDF) des Hauts-de-Seine et président de la commission des affaires sociales du Sénat, François Hollande, député (PS) de la Corrèze et président du conseil national consultatif des personnes handicapées, Jean Laurain, député (PS) de la Moselle et rapporteur du budget des personnes handicapées à l'Assemblée nationale, et Jacques Toubon, député (RPR) de Paris et président du haut comité Hommes et Sociétés du RPR, tous estiment nécessaire d'améliorer la loi du 30 juin 1975 en faveur des handicapés. Tous souhaitent aussi disposer de définitions plus précises dans le domaine du handicap.

A cet égard, le problème des personnes âgées a été longuement évoqué. *«Il n'est pas souhaitable d'assimiler personnes handicapées âgées et personnes âgées, handicapées du fait de la vieillesse»*, a déclaré Mme Bernadette Wahl, présidente de l'UNAPEI. Au nom du Parti socialiste, M. Hollande a plaidé pour la création d'un *«système d'allocations dépendance, séparé de l'allocation compensatrice»* (*le Monde* du 22 décembre 1992), et au nom du RPR M. Toubon a souhaité *«sortir le dossier des personnes âgées des COTOREP»* (2), ces commissions qui déterminent le degré d'invalidité ouvrant droit aux allocations, et qui entretiennent aujourd'hui la confusion. Le maire du XIIIe arrondissement a aussi souhaité que les associations soient désormais représentées dans les comités régionaux de l'organisation sanitaire et sociale (CROSS), ainsi qu'au comité national.

Autre point de convergence : la responsabilité de l'Etat, chargé d'entretenir et d'encourager *«la solidarité»* face aux handicaps, le rôle capital des collectivités territoriales en la matière et la nécessaire articulation des deux niveaux de compétences.

Cent vingt mille signatures

M. Toubon souhaite *«renforcer la concertation au niveau local»* dans un cadre qui pourrait être le conseil général, tandis que le conseil régional serait plus spécifiquement chargé de gérer la question de l'emploi des travailleurs handicapés. Un *«souci majeur»* pour M. Hollande, qui souligne qu'en matière d'intégration professionnelle *«la fonction publique a failli à sa vocation et que les entreprises se sont trop souvent déchargées»* du problème, en versant leur obole à l'AGEFIPH (3) plutôt qu'en embauchant des personnes dont elles ont parfois assuré la formation.

En outre, même si le budget 1993 leur alloue 180 millions de francs supplémentaires, a fait remarquer M. Laurain, les centres d'aide par le travail (CAT) souffrent d'un *«déficit chronique»*. Dans sa pétition pour la dignité des personnes handicapées mentales, qui a recueilli 120000 signatures à ce jour, l'UNAPEI demande la création de 10000 places supplémentaires en CAT, un chiffre qui, selon l'association, correspond à peine à la demande, et de 5000 autres places dans les maisons d'accueil spécialisées (MAS) et les foyers dits «à double tarification».

L'adaptation des structures de prise en charge est plus que jamais à l'ordre du jour. L'UNAPEI propose la création d'une structure intermédiaire, qu'elle appelle *«service d'activité de jour»*, comportant éventuellement un hébergement et destinée à accueillir de jeunes adultes sortant d'instituts médico-professionnels sans qualification suffisante, des travailleurs handicapés vieillissants, ou certains handicapés mentaux.

Une autre revendication de l'UNAPEI fait l'unanimité : la formation des personnels éducatifs, médicaux et paramédicaux aux problèmes spécifiques générés par le handicap. La scolarisation des enfants handicapés en milieu ordinaire ou adapté est entravée par le manque d'instituteurs spécialisés, se plaignent les responsables associatifs. M. Toubon a appelé de ses vœux la mise en place, au niveau régional, de *«véritables cursus scolaires»* et une formation des médecins, des infirmiers et des aides soignants à *«la psychologie des familles»* des personnes handicapées.

Dernier point du consensus : la réforme des financements. L'UNAPEI affirme que *«toute personne handicapée qui exerce une activité professionnelle doit percevoir au moins le SMIC»*, et les responsables politiques s'accordent pour dire que le système d'indexation des allocations doit être revu. Finalement, la proposition de l'UNAPEI d'instaurer un «minima», qui permette aux adultes handicapés qui ne travaillent pas *«de se vêtir, de se déplacer et d'avoir des loisirs»*, a été reprise par M. Laurain, qui s'est déclaré en faveur d'un *«revenu minimum handicapé»* indexé sur le SMIC. Après le RMI, le «RMH» corrigera-t-il un jour les effets d'une autre forme d'exclusion?

LAURENCE FOLLÉA

(1) Union nationale des associations de parents et amis de personnes handicapées mentales, 15, rue Coysevox, 75876 Paris Cédex 18; tél. : 42-63-84-33. Créé en avril 1960, l'UNAPEI fédère aujourd'hui six cent cinquante associations à travers la France.

(2) Commission technique d'orientation et de reclassement professionnel.

(3) Association nationale de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des handicapés.

MÉDECINE

A Paris

Décès de Jean Choay, fondateur et président de l'Institut pharmaceutique Choay

M. Jean Choay, fondateur et président de l'institut pharmaceutique qui porte son nom, est mort mercredi 17 février à Paris à l'âge de soixante-neuf ans (*le Monde* du 20 février), ont annoncé vendredi 19 février les laboratoires Elf-Sanofi, qui avaient racheté son entreprise en 1984.

[Né à Paris le 15 novembre 1923, Jean Choay avait obtenu son diplôme de pharmacien en 1947. Employé à cette fonction au laboratoire Choay jusqu'en 1953, il en devint ensuite le directeur scientifique et technique. En 1970, il fonde l'institut qui porte son nom. Spécialisé dans la recherche chimique et pharmaceutique fondamentale appliquée, il en devient à la fois le président-directeur général et le directeur scientifique. Primé en 1984 par la faculté de médecine de l'université Loyola de Chicago (Etats-Unis) pour ses travaux de recherche sur l'héparine, un anticoagulant d'action immédiate, il fut lauréat du prix Galien de la recherche pharmaceutique en 1986. Jean Choay était aussi un inventeur, qui avait déposé pas moins de soixante-douze brevets. Il était vice-président du Comité national de biochimie et membre de sept autres sociétés scientifiques.]

SPORTS

RUGBY : le Tournoi des cinq nations

Nouvelles règles, vieux débats

Selon plusieurs observateurs du rugby mondial, la mise en place de nouvelles règles du jeu serait en partie responsable du resserrement des valeurs dans le Tournoi des cinq nations, et de l'appauvrissement du spectacle.

Le jeu de rugby est une mécanique si fragile qu'il nécessite de temps en temps une révision. Lorsque l'International Board, le gouvernement de l'ovale, a mis en place au début de la saison, une série de règles expérimentales, il pensait avoir remis en valeur le jeu d'attaque, et favorisé le spectacle. Las, il a également réveillé les vieilles polémiques entre la lettre et l'esprit du sport, entre bonnes intentions et arrière-pensées. Ainsi le directeur technique de la fédération anglaise (RFU), a-t-il récemment déclaré au *Times* qu'il ne faudrait pas compter sur lui pour défendre certaines de ces nouveautés lors de la réunion du Board chargée de les adopter définitivement, en avril prochain. Pour Don Rutherford, les enseignements des premières journées du Tournoi des cinq nations sont clairs : *«Tout le bénéfice des innovations est allé aux défenses*, dit-il. *Et le rugby se rapproche de plus en plus d'une loterie, où tout se décide au pied.»*

La principale loi qui suscite l'ire de Don Rutherford porte le numéro 21 dans le règlement de l'ovale. *«Elle part d'une très bonne intention*, explique René Hourquet, président de la commission centrale des arbitres au sein de la fédération française. *Tout le monde avait remarqué que, depuis quelques années, les équipes enterraient volontiers le ballon dans des regroupements : mauls ou mêlées spontanées. Pour éviter ces arrêts du jeu et ces luttes obscures, il a donc été décidé de retourner l'usage. Dans la mêlée qui suit un regroupement stérile, l'introduction ne revient plus à l'équipe qui avançait mais à celle qui défend. La formation qui attaque doit ainsi montrer qu'elle ne cherche pas à tuer le ballon, sous peine de le perdre, mais qu'elle est en mesure de l'extraire rapidement pour continuer l'action.»*

Avantage à la défense

Les défenseurs ont désormais la part belle. Il leur suffit de bloquer astucieusement le ballon dans les regroupements pour le récupérer dans la mêlée suivante. De là à penser que la règle 21 favorise les équipes brouillonnes au détriment des formations dominatrices et mieux structurées, en contribuant à niveler le Tournoi par le bas, il n'y a qu'un pas, que les Anglais se sont empressés de franchir. Ils figurent en effet parmi les premières victimes de l'innovation. Leur défaite de Cardiff s'explique par une défense acharnée des Gallois, arc-boutés sur leur ligne pour se dégager chaque fois *in extremis* (*le Monde* du 9 février).

La règle 21 doit-elle pour autant mourir de cette maladie infantile? *«Les équipes qui se plaignent n'ont qu'à s'adapter*, dit Pierre Villepreux. *Cette loi donne l'avantage à l'intelligence au détriment de la seule force physique. Dans l'hémisphère Sud, où on la maîtrise bien, elle a encore amélioré la qualité du jeu. La nouvelle réglementation sur les pénalités me gêne davantage.»* En offrant à l'équipe qui bénéficie de la pénalité la possibilité de dégager en touche et d'obtenir la remise en jeu, le Board a involontairement nui à la qualité du spectacle. Conscients de l'importance d'une touche située près de l'en-but adverse, avec lancer favorable, les arbitres hésitent désormais à laisser jouer la règle de l'avantage. Et les joueurs rechignent à s'aventurer dans des relances hasardeuses quand ils peuvent gagner quarante mètres au pied, sans efforts. Malheureusement, à l'inverse de la 21 qui doit encore être confirmée, cette règle-là est définitive.

JÉRÔME FENOGLIO

COMMUNICATION

CORRESPONDANCE

«J'étais venu à Sarajevo filmer la vie...»

A la suite du récit et du commentaire que nous avons consacrés, dans nos éditions du 18 février, à la mort d'un adolescent, abattu, à Sarajevo, par un tireur embusqué, au cours d'un reportage destiné à la télévision, Pascal Manoukian, rédacteur en chef de l'agence Capa, qui tenait la caméra en ces circonstances, nous a adressé, vendredi 19 février, la lettre suivante :

Je rentre ce matin de Sarajevo et je découvre votre article concernant la mort de Sead avec qui j'ai passé la journée du samedi 13 février du matin jusqu'à sa mort.

Comme vous je suis journaliste. Comme vous j'ai une carte de presse, une déontologie, une morale.

J'étais venu à Sarajevo filmer la vie de Sead, pas sa mort. Comme vous, avant de traverser cette rue dans la ligne de tir du tireur d'élite qui venait tout juste d'atteindre un homme en pleine tête, je me suis posé les questions que vous posez dans votre article.

C'est Sead qui a décidé de prendre ce risque insensé. A Sarajevo, tout le monde sait que les tireurs embusqués font d'abord une première victime pour attirer d'éventuels sauveteurs et les abattre à leur tour. Il l'a fait pour les mêmes raisons que celles qui l'ont poussé à s'engager dans l'armée. Parce qu'il aimait sa ville et son pays. Parce qu'il avait une mère et une sœur qui chaque jour risquaient de se retrouver blessées au milieu d'un carrefour et d'attendre une aide. Parce qu'il avait du courage. Parce que dans l'enfer de Sarajevo abandonnée, il ne reste plus aux assiégés que la solidarité. Ne pas prendre le risque de suivre Sead vers cet homme blessé, comme il me l'avait expressément demandé, aurait été pour moi une lâcheté. Un abandon.

Si j'ai pensé très fort à ma propre mort, pas une seconde je n'ai envisagé la sienne. Sa vie l'amenait à porter secours à un homme mourant et j'étais venu filmer sa vie. Donc je devais l'accompagner.

Si le tireur m'avait visé à ce moment-là, on aurait sans doute évoqué le lourd tribut payé par les 38 journalistes déjà morts à Sarajevo.

Mais c'est Sead qui est mort et vous êtes en droit de vous poser toutes les questions que vous voulez. J'aurais simplement aimé que vous attendiez mon retour avant de vous les poser. Qu'ensemble nous regardions ces images si chèrement payées. En d'autres mots que vous fassiez votre travail de journaliste, comme j'ai l'impression d'avoir fait le mien en allant sur le terrain et jusqu'au bout.

J'aimerais qu'en réponse à votre article, cette lettre soit publiée dans les colonnes du *Monde*.

[En vérifiant les faits rapportés par l'AFP, en recueillant le témoignage et les explications du président de l'agence CAPA qui dirigeait sur place ce reportage, en nous posant les questions que justifiaient, à nos yeux, les circonstances de ce tournage tragique, nous avons eu, nous aussi, l'impression de faire notre travail de journaliste. Nous l'avons fait en nous gardant nous-même, au-delà de l'émotion du moment et des interrogations légitimes sur le rôle des médias, de formuler le moindre jugement sur tel ou tel comportement individuel. A. R.]

□ **Grande-Bretagne : EMAP rattrape progressivement le leader de la presse spécialisée, Reed International.** – Le groupe britannique de presse magazine EMAP, associé en France à Bayard-Presse dans *le Chasseur français*, vient de racheter 14 publications et 3 annuaires spécialisés au groupe canadien Thomson. Ce dernier avait annoncé au début de cette semaine que la baisse de ses résultats le contraignait à fermer les 70 journaux gratuits qu'il possède en Grande-Bretagne et à vendre ou à cesser la parution de 30 des 217 titres qu'il contrôle en Amérique du Nord. L'achat comptant – pour 165,6 millions de francs – de 14 de ces magazines, comme *Broadcast*, *Screen International*, etc., porte le portefeuille de publications d'EMAP à 65. Ce qui le place derrière le premier groupe de presse magazine britannique, Reed International (300 titres en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis).

□ **Allemagne : élargissement du secteur de la presse hebdomadaire d'informations générales.** – Un nouvel hebdomadaire, *Die Woche* («la Semaine») devait paraître jeudi 18 février en Allemagne. Publié par les éditions Hoffmann und Campe, *Die Woche* veut concurrencer *Die Zeit*, hebdomadaire d'informations et de débats lancé en 1946 à Hambourg et qui est diffusé à 495000 exemplaires. Un autre hebdomadaire, *Wochenpost* («Courrier hebdomadaire»), vendu jusqu'à présent dans l'est du pays par Gruner und Jahr (filiale presse du groupe de communication Bertelsmann), est diffusé à partir de jeudi 18 dans toute l'Allemagne. Ces deux nouvelles parutions ont lieu un mois après celle de *Focus* (éditions Burda), diffusé à plus de 500000 exemplaires, et qui veut rivaliser avec une autre institution de la presse hebdomadaire allemande, *Der Spiegel* (*le Monde* du 19 janvier).

AGENDA

THÉATRE

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). Quelles nouvelles de Maupassant? : 19 h. Sans titre : 20 h 30. Lettre d'une inconnue : 22 h.
ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). L'Amour foot : 17 h et 20 h 45, dim. 15 h 30.
ARCANE (43-38-19-70). Démon ailé : 20 h 30, dim. 17 h.
BATEAU-THÉATRE LA MARE AU DIABLE-RIVE GAUCHE (40-46-90-72). Les Voisins : 19 h. Les Voyageurs de carton : 21 h, dim. 17 h.
BATEAU-THÉATRE OURAGAN (40-51-84-53). Grande salle. Histoires cachées : 19 h, dim. 17 h. Deux siècles d'amour : 21 h. Petite salle. L'entrée par laquelle on sort : 19 h. Un monde fou : 21 h.
BERRY-ZÈBRE (43-57-51-55). Mariage : 19 h 45. Loin ou près de l'écran? : 21 h 30.Dim. Les Champêtres de joie : 20h30.
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Les Monstres sacrés : 17 h 30 et 20 h 30, dim. 15 h 30.
BOUFFONS-THÉATRE DU XIXE (42-38-35-53). Pascal Esman : 19 h. Haute Surveillance : 21 h.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Laurent Violet : 20 h. Le Graphique de Boscop : 21 h 15.
CARTOUCHERIE-THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). La Tempête : 20 h 30, dim. 16 h.
CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Etats frères? Et ta sœur... : 21 h, dim. 15 h 30.
CENTRE CULTUREL DE LA CLEF (43-31-49-27). Sand et Musset : 21 h.
CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). 1914/1918 Mémoire de femmes : 21 h, dim. 16 h 30.
COLLÈGE NÉERLANDAIS (43-79-81-96). On va faire la cocotte : 20 h 30, dim. 15 h.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Didier Gustin dans Meurtres au music-hall : 21 h.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). L'Epouse prudente : 21 h, dim. 15 h 30.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire-Rousseau : 19 h et 21 h 30, dim. 15 h.
COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Les Précieuses ridicules ; l'Impromptu de Versailles : 20 h 30.Dim. La Serva amorosa : 20h30. Antigone : 14h.
CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (46-65-98-41). La Cantate à trois voix : 18 h, dim. 18 h 30. Les Récits d'un pèlerin russe : 21 h, dim. 16 h.
DAUNOU (42-61-69-14). Le Canard à l'orange : 21 h, dim. 15 h 30.
DEUX ANES (46-06-10-26). Tonton, pourquoi tu tousses? : 21 h, dim. 15 h 30.
DUNOIS (45-84-72-00).Dim. Au rez-de-chaussée d'un petit entrepôt précieux (1re partie) : 15h.
EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-59-92). Tôa : 17 h 30 et 20 h 45, dim. 15 h.
ESPACE HÉRAULT (43-29-86-51). La Ramasseuse de sarments : 20 h 30.
ESPACE JEMMAPES (). Qui-est le véritable inspecteur Hound? : 19 h. Les Portes du chaos : 21 h.
ESPACE MARAIS (48-04-91-55). Le Mariage forcé : 18 h. L'Ile des esclaves : 19 h, dim. 15 h. Feu la mère de madame : 20 h, dim. 18 h. La Mouette : 21 h. Danse avec les fous : 23 h, dim. 19 h.Dim. Le Mariage de Figaro : 16h.
ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Chair obscure : 15 h. Salle I. Kafka - Auschwitz : 20 h 30, dim. 16 h.
FONDATION DEUTSCH-DE-LA-MEURTHE (60-10-55-24). Exercices de style : 18 h 30. Le Malade imaginaire : 20 h 30, dim. 16 h.
FONTAINE (48-74-74-40). Le Clan des veuves : 15 h 30 et 20 h 45.
GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). La Contrebasse : 20 h 45.
GRAND EDGAR (43-35-32-31). Une fille entre nous : 18 h et 20 h 15. Tout est en ordre : 22 h.
GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). La Chute : 18 h 30. L'Atroce Fin d'un séducteur : 20 h 30. Faubourg passion : 22 h 15.
GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). Solo : 17 h et 20 h 30.
HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. L'Augmentation : 21 h 30.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Temps contre temps : 20 h 30, dim. 15 h.
LE CARRÉ BLANC (42-81-27-14). Novochnie, Novochnie, Novochnie : 17 h.
LE FUNAMBULE THÉATRE (42-23-88-83). Le Horla ; Boule de suif : 20 h 30.
LE PROLOGUE (45-75-33-15). L'Homme en morceaux : 18 h. Edgar et sa bonne : 20 h 45, dim. 15 h 30.
LE RELAIS DU BOIS (40-50-19-56).Dim. Clovis : 15h30.
LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. Tout va bien, je vais bien! : 20 h. Entre l'Est et l'Ouest : 21 h 30. Théâtre rouge. Summer Lightning : 18 h 30. Les Peupliers d'Etretat : 20 h. Magdeleine Leclerc, dernier amour de Sade : 21 h 30.
MARAIS (42-78-03-53). L'Ecole des femmes : 21 h.
MARIE STUART (45-08-17-80). Remords vivants : 16 h. Huis clos : 19 h 30. Le Ronde : 22 h.Dim. Marie and Bruce (en anglais) : 17h, 20h30.
MARIGNY (42-56-04-41). Je ne suis pas un homme facile : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h.
MARIGNY (SALLE POPESCO) (42-25-20-74). Suite royale : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h.
MATHURINS (42-65-90-00). Les Palmes de M. Schutz : 20 h 30, dim. 15 h.
MICHEL (42-65-35-02). Sexe & jalousie : 18 h et 21 h 15, dim. 15 h 30.
MONTPARNASSE (43-22-77-74). Mortadela : 18 h et 21 h 15, dim. 15 h 30.
MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-30). La Carpe du duc de Brienne : 21 h, dim. 15 h 30.
MUSÉE COGNACQ-JAY (40-27-07-21). L'Ile des esclaves : 20 h 30, dim. 15 h 30.
NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). Ariane ou l'Oubli : 20 h 30.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Les Malheurs d'un PDG : 18 h et 21 h, dim. 15 h.
UVRE (48-74-42-52). Roméo et Jeannette : 17 h et 20 h 45, dim. 15 h.
OLYMPIA (47-42-25-49). Bigard intégral : 20 h 30, dim. 17 h.
PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (42-02-27-17). C'est vous qui voyez! : 20 h 30.
PALAIS DES GLACES (PETIT SALLE) (48-03-11-36). Bud dans tu t'es vu quand t'as ril : 21 h.
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81). Une folie : 20 h 30, dim. 15 h.
PARC DE LA VILLETTE (PAVILLON DU CHAROLAIS) (40-03-93-90). Les Filles du 5-10-15 c : 21 h, dim. 17 h.
PASSAGE DU NORD-OUEST (40-21-88-88). The Bust of Jango : 22 h.
PETIT THÉATRE DE PARIS (48-74-25-37). Quatre pièces en un acte de Sacha Guitry : 20 h 30, dim. 15 h 30.
POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Montaigne ou Dieu, que la femme me reste obscure! : 21 h, dim. 15 h.
PORTE SAINT-MARTIN (42-08-00-32). Knock : 17 h et 20 h 45, dim. 15 h.
POTINIÈRE (42-61-44-16). Ministrel : 17 h et 21 h, dim. 15 h 30.
RANELAGH (42-88-64-44). Noir baroque : 15 h. La Surprise de l'amour : 18 h 30, dim. 20 h 30. Les mille et une nuits d'Alatiel : 22 h 15, dim. 18 h.
RENAISSANCE (44-63-05-00). Pétaouchnok : 20 h 30.
ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). L'homme qui plantait des arbres : 20 h 30.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Une aspirine pour deux : 17 h 30 et 20 h 45, dim. 15 h.
SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Une bonne voix pour toute : 20 h.
SPLENDID' SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Gisèle et Robert : 20 h 30. Elie et Dieudonné : 22 h.
STUDIO DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-08-24). Contre-jour : 20 h 30, dim. 15 h.
THÉATRE 14 - JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77). Le Repos du septième jour : 20 h 30, dim. 17 h.
THÉATRE CLAVEL (42-38-22-58). La Double Inconstance : 20 h 30, dim. 15 h 30.
THÉATRE DE DIX-HEURES (46-06-10-17). Les Meilleures de Guy Montagné : 20 h 30. Vous allez rire : 22 h.
THÉATRE D'EDGAR (42-79-97-97). Il faut que Cléo parte : 20 h 15. Les Sacrés Monstres : 22 h.
THÉATRE LUCIEN-PAYE (45-89-36-95). Amsterdam : 20 h 30.
THÉATRE DE LA MAIN-D'OR BELLE-DE-MAI (48-05-67-89). Rendez-vous rue Watt : 19 h. Arène. L'Entretien du solitaire : 20 h 30, dim. 17 h. Belle de Mai. Au jour le jour : 20 h 30, dim. 17 h.
THÉATRE DE LA MAINATE (42-08-83-33). Les Zappeurs : 20 h 30, dim. 18 h 30. Clowneries : 22 h, dim. 20 h 30.
THÉATRE MAUBEL-MICHEL GALABRU (40-44-64-78). Vert pomme : 19 h. Combat avec l'ombre : 20 h 30, dim. 15 h. Didier Follenfant : 22 h.Dim. C'est sérieux l'humour : 20h30.
THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Salle Gémier. Filumena Marturano : 20 h 30, dim. 15 h. Salle Jean Vilar. Les Fausses Confidences : 20 h 30, dim. 15 h.
THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Grande salle. Domaine ventre : 20 h 30, dim. 15 h 30. Petite salle. Terres mortes : 20 h, dim. 15 h.
THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (44-41-36-36). Le Livre des fuites : 20 h 30.
THÉATRE DE NESLE (46-34-61-04). Juste le temps de vous embrasser : 19 h. Le Bel Indifférent : 20 h. Retour, retours : 20 h 45.
THÉATRE DE PARIS (48-74-25-37). Héritage : 15 h et 20 h 30, dim. 15 h 30.
THÉATRE DU ROND-POINT RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Petite salle. Rachat : 19 h, dim. 15 h.
THÉATRE SILVIA MONFORT (45-31-10-96). Lundi, huit heures : 20 h 30, dim. 17 h.
TOURTOUR (48-87-82-48). Les Hérauts noirs : 19 h. Les Petites Femmes de Maupassant : 20 h 30.Dim. Pierre Henri : 17h.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Marc Jolivet : 21 h.
VARIÉTÉS (42-33-09-92). Thé à la menthe ou t'es citron : 17 h 30 et 20 h 45, dim. 15 h.

RÉGION PARISIENNE

AUBERVILLIERS (THÉATRE DE LA COMMUNE) (48-34-67-67). Master Class : 20 h 30, dim. 16 h.
AUBERVILLIERS (THÉATRE ÉQUESTRE ZINGARO) (44-59-79-99). Opéra équestre : 20 h 30, dim. 17 h 30.
BOBIGNY (MAISON DE LA CULTURE) (48-31-11-45). Cabaret Karl Valentin : 20 h, dim. 15 h. Petite salle. Fantaisies Kafka : 22 h, dim. 17 h.
BOULOGNE-BILLANCOURT (THÉATRE) (46-03-60-44). La Mouette : 20 h 30, dim. 15 h 30.
CHATENAY-MALABRY (THÉATRE LA PISCINE) (46-83-45-36). Le Grand Ménage : 20 h 30, dim. 15 h 30.
CHATILLON (THÉATRE) (46-57-22-11). Macbeth : 20 h.
CHELLES (CENTRE CULTUREL) (42-62-29-10). Un nouveau monde : 20 h 30, dim. 17 h 30.
ERMONT (THÉATRE PIERRE-FRESNAY) (34-15-09-48).Dim. Ne coupez pas mes arbres : 16 h.
GENNEVILLIERS (THÉATRE) (47-93-26-30). Cache-cache avec la mort : 20 h 30, dim. 17 h. Marie : 20 h 30, dim. 17 h.
JUVISY-SUR-ORGE (THÉATRE DE L'ECLIPSE) (69-21-60-34). Cabaret Cami : 21 h, dim. 16 h.
LEVALLOIS-PERRET (LE PETIT THÉATRE) (47-48-18-71). L'Epreuve du feu : 20 h 30.
NANTERRE (THÉATRE DES AMANDIERS) (46-14-70-00). Salle polyvalente. Désir sous les ormes : 20 h 30, dim. 16 h.
NEUILLY-SUR-SEINE (L'ATHLÉTIC) (46-24-03-83). Le Naufrage du Titanic : 20 h 30.
SAINT-DENIS (THÉATRE GÉRARD-PHILIPE) (42-43-17-17). Salle Le Terrier. Calderon : 20 h 45, dim. 17 h.
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE (THÉATRE ALEXANDRE-DUMAS) (30-87-07-07). L'Amant de coeur : 20 h 45.
SCEAUX (ORANGERIE) (46-61-36-67). L'Homme, la bête et la vertu : 20 h 30, dim. 17 h 30.

PARIS EN VISITES

LUNDI 22 FÉVRIER

«Les Puces à Saint-Ouen, le plus important marché mondial d'antiquités. Conférence déposée», 10 h 30, métro Porte-de-Clignancourt, au fanion Paris autrefois.

«Des appartements royaux aux *Noces de Cana*, de Véronèse», 10 h 30 et 14 h 30, métro Louvre (Art et histoire).

«Les salles souterraines nouvellement fouillées des Termes de Cluny, spécialement ouvertes», 11 heures, entrée du Musée de Cluny (P.-Y. Jaslet).

«Hôtels et passages pittoresques du faubourg Saint-Honoré», 11 heures, parvis de la Madeleine (M.-C. Lasnier).

«Cycle Montmartre : le quartier de la Goutte-d'Or en passant par l'hôtel des ventes de la rue Doudeauville», 11 h 15 et 15 heures, métro Château-Rouge (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

«La mairie du treizième arrondissement», 14 h 30, devant la mairie, place d'Italie (Monuments historiques).

«Un monument qui permet d'évoquer la République et l'Empire : l'Arc de triomphe et sa place aux avenues rayonnantes» (limité à trente personnes), 14 h 30, devant les guichets (Monuments historiques).

«Les nouvelles salles du Louvre : de Lebrun à Watteau», 14 h 30, sous la Pyramide, pancarte auditorium (Tourisme culturel).

«Le quartier chinois en musique», 14 h 30, métro Porte-de-Choisy, escalator (M.-C. Lasnier).

«La peinture vénitienne et l'exposition *les Noces de Cana*. L'histoire de la Sérénissime République à travers ses peintres. L'apport de Venise à la civilisation européenne», 14 h 30, *Musée* du Louvre, porte Jaujard (P.-Y. Jaslet).

«Les festes de l'Opéra-Garnier. Le mystère du fantôme», 14 h 30, dans le hall, sous la statue de Lulli (Arts et caetera).

«Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges», 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

«Appartements royaux du Louvre et vie quotidienne de la Cour», 14 h 30, 2, place du Palais-Royal, devant le Louvre des Antiquaires (Connaissance de Paris).

«L'art et l'argent au Père-Lachaise», 14 h 30, porte principale, boulevard Ménilmontant (V. de Langlade).

«L'hôtel de Lassay, demeure du président de l'Assemblée nationale» (carte d'identité, inscription possible au 46-36-41-13), 14 h 50, métro Assemblée-Nationale, devant le Concorde (C. Merle).

«*Les Noces de Cana* restaurées au Louvre», 15 heures, 2, place du Palais-Royal (D. Bouchard).

«La maison Opéra construite par Charles Garnier» (carte d'identité), 15 h 15, 5, rue du Docteur-Lancereaux (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

23, quai de Conti, 14 h 45 : «La naissance du sens artistique», par J. Clottes (Académie des sciences morales et politiques).

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

SAMEDI

Histoire permanente du cinéma : le Sexe faible (1933), de Robert Siodmack, 16 h 30 ; l'Ile des péchés oubliés, v.f.), d'Edgar G. Ulmer, 19 h ; Ariane (1956, v.o. s.t.f.), de Billy Wilder, 21 h.

DIMANCHE

Histoire permanente du cinéma : Piccadilly (1929), de Ewald André Dupont, 16 h 30 ; la Volonté du mort (1927), de Paul Leni, 19 h ; J'ai le droit de vivre (1937, v.o.), de Fritz Lang, 21 h.

PALAIS DE TOKYO (47-04-24-24)

SAMEDI

La Cinémathèque de la danse présente : Hommage à Chet Baker, Chet's Romance (1988), de Bertrand Fèvre, An Evening with Cher Baker (1980), de Léon Terdjanian, Chet Baker, let's get lost (1988), de Bruce Weber, 20 h 30.

DIMANCHE

Autour de Glauber Rocha et du cinéma novo : Macunaïma (1969, v.o. s.t.f.), de Joaquim Pedro de Andrade, 16 h 30 ; O Profeta da Fome (1969, v.o. s.t.f.), de Maurice Capovilla, 19 h ; O Anjo Nasceu (1969, v.o. s.t.f.), de Julio Bressane, 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

SAMEDI

Les Cinémas du Canada : Ici votre musée (1979, v.o. s.t.f.), de Lynn Smith, le Chant des sirènes (1987, v.o. s.t.f.), de Patricia Rozema, 14 h 30 ; Emergency Numbers (1984, v.o. s.t.f.), de John Weldon, The Adjuster (1990, v.o. s.t.f.), d'Atom Egoyan, 17 h 30 ; Capital P (1991, v.o. s.t.f.), de Stephen Barnes, Faux-Semblants (1988, v.o. s.t.f.), de David Cronenberg, 20 h 30.

DIMANCHE

Les Cinémas du Canada : Pas de deux (1968, v.o. s.t.f.), de Norman McLaren, A Married Couple (1969, v.o. s.t.f.), d'Allen King, 14 h 30 ; Métamorphoses (1975, v.o. s.t.f.), de Barry Greenwald, Wedding in white (1972, v.o. s.t.f.), de William Fruet, 17 h 30 ; Territoire (1992, v.o. s.t.f.), de Vincent Gauthier, Highway 61 (1991, v.o. s.t.f.), de Bruce McDonald, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande-Galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (40-26-34-30)

SAMEDI

Avec vue sur la scène : le théâtre à l'écran : la Vie de la troupe : Bande annonce : Paris nous appartient (1958) de Jacques Rivette, la Bande des quatre (1988) de Jacques Rivette, 14 h 30 ; la Vie de la troupe : les Surprises de l'amour (1988) de Caroline Chomienne, 16 h 30 ; la Vie de la troupe : Eclair journal, la Fin du jour (1939) de Julien Duvivier, 18 h 30 ; la Vie de la troupe : le Voyage du capitaine Fracasse (1990) d'Ettore Scola, 20 h 30.

DIMANCHE

Avec vue sur la scène : le théâtre à l'écran : Théâtre et histoire : Un spectacle populaire : «le Bal» (1981) de S. Roumette, le Bal (1983) d'Ettore Scola, 14 h 30 ; Théâtre et histoire : Molière (1978) d'Ariane Mnouchkine, 16 h 30 ; Théâtre et histoire : Molière (1978) d'Ariane Mnouchkine, 18 h 30 ; Théâtre et histoire : Un citoyen sans importance (1988) de Guy Jorré, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

ABOUT LOVE, TOKYO (Jap., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
ABRACADABRA (Fr.-Bel.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
L'ABSENCE (Fr.-All.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
L'ACCOMPAGNATRICE (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).
AGANTUK LE VISITEUR (Ind., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
L'ARBRE, LE MAIRE ET LA MÉDIATHÈQUE (Fr.) : La Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).
ARIZONA DREAM (A.-Fr., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57, 36-65-70-83) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77, 36-65-70-43) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30, 36-65-70-68) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40, 36-65-70-88) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-14).
ATTACHE-MOI ! (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
LES AVENTURES DE ZAK ET CRYSTA DANS LA FORÊT TROPICALE DE FERNGULLY (A., v.f.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08, 36-65-75-08) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Gobelins (ex-Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
BASIC INSTINCT (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50, 36-65-70-76) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40, 36-65-70-44).
BEAU FIXE (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
BEIGNETS DE TOMATES VERTES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50, 36-65-70-76).
LA BELLE ET LA BÊTE (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50, 36-65-70-76) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
BHUMIKA (Ind., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
BLADE RUNNER-VERSION INTÉGRALE (A., v.o.) : Grand Action, 5e (43-29-44-40, 36-65-70-63) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).
BODYGUARD (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26, 36-65-70-67) ; George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31, 36-65-70-18) ; Gaumont Gobelins (ex-Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96, 36-65-71-44).
BRAINDEAD (néo-zélandais, v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26, 36-65-70-67) ; George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93, 36-65-70-23).
C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ VOUS (Bel.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26, 36-65-70-67) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74).
CANDYMAN (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-14).
CERCLE DE FEU (A.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).
LA CHASSE AUX PAPILLONS (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
CHÉRIE, J'AI AGRANDI LE BÉBÉ (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26, 36-65-70-67) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16, 36-65-70-82) ; v.f. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26, 36-65-70-67) ; Rex, 2e (42-36-83-93, 36-65-70-23) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30, 36-65-70-68) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-14) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16, 36-65-70-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31, 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59, 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95, 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40, 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96, 36-65-71-44).
LA CITÉ DE LA JOIE (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
CŒUR DE TONNERRE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LES COMMITMENTS (irlandais, v.o.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
LES CONTES SAUVAGES (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
COUPABLE D'INNOCENCE (Fr.-Pol.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).
LA CRISE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40, 36-65-70-81) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59, 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95, 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16, 36-65-70-61) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96, 36-65-71-44).
DELICATESSEN (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
DES HOMMES D'HONNEUR (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-14).
DES SOURIS ET DES HOMMES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LA DEUDA INTERNA (Arg., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
DRACULA (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57, 36-65-70-83) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08, 36-65-75-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16, 36-65-70-82) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93, 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31, 36-65-70-18) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95, 36-65-70-45).
LES ENFANTS VOLÉS (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
ÉPOUSES ET CONCUBINES (Fr.-Chin., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
ET AU MILIEU COULE UNE RIVIÈRE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30, 36-65-70-72) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Grand Ecran Grenelle (ex-Kinopanorama), 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43, 36-65-71-88) ; Gaumont Gobelins (ex-Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96, 36-65-71-44).
ET LA VIE CONTINUE (iranien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
LES EXPERTS (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31, 36-65-70-18).
FATALE (Fr.-Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08, 36-65-75-08) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).
FINZAN (malien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
FREUD QUITTE LA MAISON (Su., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).
LES GORILLES DE MONTAGNE (A.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).
HENRY V (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
HÉROS MALGRÉ LUI (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30, 36-65-70-72) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08, 36-65-75-08) ; George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16, 36-65-70-61) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93, 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43, 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31, 36-65-70-18) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67, 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59, 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95, 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40, 36-65-70-47) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).
HOOK (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
HYÈNES (sénégalais-Suis.-Fr., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).
IN THE SOUP (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
INDOCHINE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
L'INSTINCT DE L'ANGE (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08, 36-65-75-08).
JEUX D'ADULTES (A., v.o.) : Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88).
JUSTE AVANT L'ORAGE (Fr.-Suis.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
L 627 (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
LUNES DE FIEL (Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
MAMAN J'AI ENCORE RATÉ L'AVION (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93, 36-65-70-23) ; George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95, 36-65-70-45) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
MANGANINNIE (Austr., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; v.f. : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55).
MARIS ET FEMMES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26, 36-65-70-67) ; Action Ecoles, 5e (43-25-72-07, 36-65-70-64) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50, 36-65-70-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LES MEILLEURES INTENTIONS (danois, v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
MENSONGE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08, 36-65-75-08) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Gobelins (ex-Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96, 36-65-71-44).

LES FILMS NOUVEAUX

LA BÊTE LUMINEUSE. Film canadien de Pierre Perrault : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LA BRUNE. Film français de Laurent Carcélès : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

CHAPLIN. Film américano-britannique de Richard Attenborough, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57, 36-65-70-83) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30, 36-65-70-68) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40, 36-65-70-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93, 36-65-70-23) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31, 36-65-70-18) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67, 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59, 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95, 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

HORS SAISON. Film suisse-français-allemand de Daniel Schmid : Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

INNOCENT BLOOD. Film américain de John Landis, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Gobelins bis (ex-Fauvette bis), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

LIOUBOV. Film russe de Valéri Todorovski, v.o. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).

LES PARADIS PERDUS. Film français de Pierre Rival : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LES PILLEURS. Film américain de Walter Hill, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16, 36-65-70-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93, 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31, 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59, 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95, 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).

TA DONA. Film franco-malien d'Adama Brabo, v.o. : Utopia, 5e (43-26-84-65).

UN JOUR DANS LA MORT DE SARAJEVO. Film français de Thierry Ravalet, Alain Ferrari et Bernard Henri-Levy : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MUSIQUES

Un festival africain

Le propos d'Ouidah 92 était de rassembler au Bénin l'Amérique et l'Afrique autour des cultures vodun

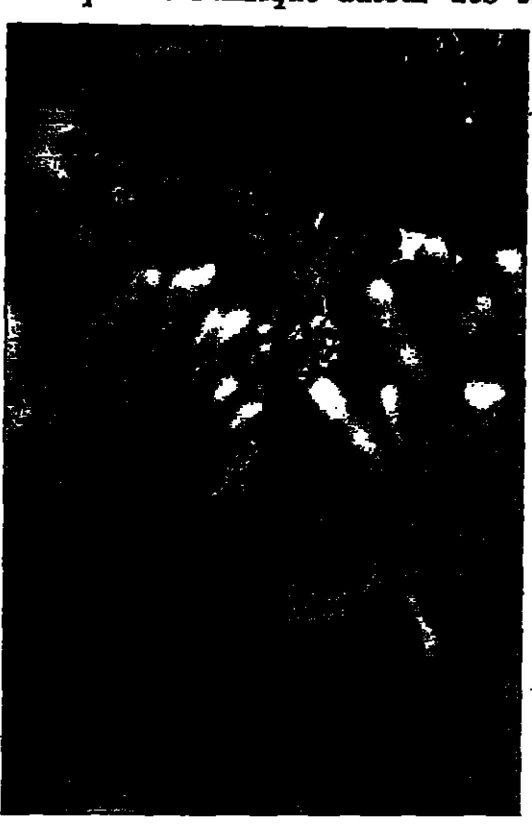
OUIDAH

de notre envoyée spéciale

La vie s'est installée dans la cité endormie. Ouidah, ancienne capitale du trafic négrier, haut lieu du culte rendu aux vodun ancestraux (1), est sortie de sa torpeur apparente pour s'installer dans la fête, sur une idée transcontinentale que les organisateurs franco-béninois de ces « Retrouvailles Amériques-Afrique » n'auront pas tout à fait réussi à faire sortir des frontières du Bénin. Mais doit-on le regretter ? Le grand raout médiatisé que devait être le festival à son origine, avec ses têtes d'affiches (Fela, Gilberto Gil, James Brown, Max Roach, Bookman Exsperyans, Alpha Blondy, Spike Lee, Jorge Amado, Aimé Césaire), et ses prétentions (une foire au livre « avec tous les éditeurs des pays concernés », finalement résumée en une sympathique braderie), s'est laissé tranquillement couler vers sa version locale, originale, devrait-on dire. Et, tandis que se dégarnissait l'affiche officielle, Ouidah 92 se transformait en un immense festival « off », révélateur de la richesse et de l'impact culturels de l'ancien royaume du Dahomey.

Etendu sur trois villes de la région côtière (Ouidah, Cotonou, Porto-Novo), ce premier festival des arts et des cultures vodun, empêtré dans ses interlocuteurs multiples et principaux bailleurs de fonds, aura en tout cas fait les délices des danseurs, chanteurs, musiciens, adeptes du *fa* (le destin), sortis des quartiers et des villages avoisinants. Ouidah 92 a ouvert une fenêtre sur un Bénin serein, resté longtemps à l'abri du tourisme pour cause de régime marxiste-léniniste, et aujourd'hui épargné par les convulsions politiques grâce à une transition démocratique négociée en douceur par le président Nicéphore Soglo. Ici les plages sont encore désertes, la promenade possible, la musique sous-explorée.

Sur les 15 millions de francs CFA (2) inscrits au budget d'Ouidah 92 (dont deux financés par le ministère français de la coopération), quatre étaient destinés à la réfection et à l'aménagement de la piste reliant la ville d'Ouidah, un ensemble de maisons de terre ocre agencées autour des forts d'antan (français, portugais, anglais), à sa plage, d'où partaient les navires négriers chargés des « marchandises » achetées aux puissants rois d'Abomey. Cette piste qui traverse lagune et cocoteraies en ligne droite est désormais jalonnée d'une centaine de statues monumentales sculptées par l'artiste béninois Cyprien Toukoudagba. En bord de mer, on avait commandé à un peintre haïtien, Edouard Duval-Carrié, la décoration d'anciens sanctuaires vodun – des paillotes basses recouvertes de chaume –, tandis que le Cubain Mendive s'attaquait aux murs de la demeure du chef spirituel vodun, le grand « dagbo » Hounon.



MARIE-PAULE NÈGRE

Journée des Egungun (revenants)

Autour du temple dédié à Dan, le python, dans la cour du grand Dagbo ou entre deux cases à fétiches, on s'amusait énormément : les transes, manifestations ostentatoires des divinités ordinaires, sont ici vécues avec naturel et sincérité.

Coopération inter régionale

Il y eut donc défilés incessants d'esprits gardiens de la nuit, farceurs gourmands cachés sous d'invraissemblables pyramides de raphia, de femmes-devins porteuses de clochettes et de cauris, de revenants altiers que nul ne doit toucher, de jeunes femmes en pagne blanc mimant la chasse au tigre, de rondes expiatoires où de vieilles dames font mine de sacrifier un bœuf au son des tambours, des cloches et des hochets. Invités, la grande prêtresse vaudoue de Trinidad et Tobago, « Mère » Estella, de Salvador-de-Bahia, Pierre Verger, photographe et ethnologue français, échangeaient des recettes de décoction et comparaient les rites des deux rives.

Plus loin, sous un fromager d'importance, aux pieds du fort portugais de Saint-Jean-Baptiste, où s'est installé le musée de la ville, des joueurs de tchingkoumé, un rythme frappé sur des calebasses renversées dans des seaux d'eau, ameute les danseurs de passage. Au détour d'une allée, voici l'accordéon « bobobo » (l'African reggae du Ghana) de la troupe de marionnettistes rastas Di-Tou (un Togolais, deux Ghanéens, un Béninois), hier invitée en France, au festival de Charleville-Mézières, aujourd'hui réduite à l'errance, après avoir fui le Togo le mois dernier.

Dans les buvettes, les radio-cassettes diffusent du soukouss et de la rumba zaïroise à haute dose. Quand ce ne sont pas les descendants de Francisco Felix de Souza, dit Chacha Ier, métis négrier né à Salvador-de-Bahia en 1754, mort vice-roi d'Ouidah en 1849, qui se livrent aux joies du Bourillon, ce carnaval qui ressemble si fort à son lointain cousin brésilien. Au Bénin, où le père de Toussaint Louverture était né, les esclaves brésiliens affranchis sont revenus à partir de 1835, apportant avec eux des mots portugais, des plats bahianais, des patronymes et des coutumes. Nulle part ailleurs, l'échange entre l'Afrique et l'Amérique n'est si clairement défini.

Ouidah 92 devait précisément se dérouler en 1992, et constituer une sorte de pendant africain des commémorations de la découverte du Nouveau Monde. La manifestation fut annulée une première fois à la fin de l'année passée, faute d'avoir pu réunir les fonds escomptés auprès de la communauté noire aux Etats-Unis. L'échec de cette tentative de *found-rising* s'explique certes par le peu de familiarité des Noirs américains envers des valeurs religieuses qui nourrissent ailleurs des cultes toujours vivaces et proches de leurs origines yorubas, fon ou ewe (le candomblé au Brésil, la santeria à Cuba, le vaudou à Haïti). Mais elle témoigne aussi de la répugnance des artistes habitués aux circuits de l'industrie du spectacle à se lancer dans des entreprises jugées par eux financièrement incertaines. Echaudés (à la fin de 1991, un grand festival dédié à l'enfance africaine à Lagos avait fini en déroute), Alpha Blondy et Fela avait d'ailleurs placé la barre financière très haut. L'incurie d'une agence de voyage aura achevé de ruiner les espoirs de rencontres inter-continentales : Gilberto Gil était bloqué à Rio-de-Janeiro et le groupe Bookman Exsperyans encalminé à Port-au-Prince.

Au Bénin même, l'idée d'une communauté de pensée et d'expression héritée de la symbolique et des pratiques animistes vodun n'a pas toujours fait l'unanimité. Le festival Ouidah 92, qui s'est ouvert trois jours après la visite du pape, s'était d'abord heurté à l'opposition farouche de la hiérarchie catholique béninoise. Puis à celle du ministre de la culture et des communications, M. Paulin Hountondji, favorable à la Route de l'esclave, un projet similaire, mais davantage basé sur la coopération inter régionale.

Pour ce philosophe fils de pasteur protestant, *« le vodun est un culte, pas une culture, et c'est une composante parmi d'autres au Bénin »*. Qualifié de projet *« folklorique »*, Ouidah 92 soulève également, toujours selon M. Hountondji, la question de l'autonomie africaine en matière de conception de programmes culturels. D'une certaine manière, les faits lui auront donné raison. Ouidah 92 est rentré par la force des choses dans le panthéon des manifestations africaines. Et l'absence de stars internationales aura finalement permis à Ouidah 92 d'éviter le piège d'une visite touristique et malsaine à travers les arcanes fondatrices des religions du golfe du Bénin.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

(1) Le mot *vodun*, qui signifie « esprit » – « divinité secondaire » au Bénin – y désigne aussi l'équivalent du culte vaudou en Haïti.

(2) 1 franc CFA équivaut à 0,2 FF.

► **Album :** ***Bénin, Rythmes et Chants pour les vodun*****. Enregistrement réalisé par François Borel en 1973 et 1974 chez les Aïzo d'Allada et les Gun de Porto-Novo. 1 CD VDE-Gallo 612. Livre :** ***Vodun*****, recueil de textes publiés dans la revue** ***Présence africaine*****, rassemblés à l'occasion d'Ouidah 92, Editions Présence africaine, 308 p., 165 F.**

Bernard Pivot et son orchestre

M. Jack Lang aurait pu venir seul à « Bouillon de culture » débattre avec Michel Schneider de son livre *la Comédie de la culture*. Mais le ministre connaît bien son ancien directeur de la musique. Il a donc demandé à Pierre Boulez, à Edmonde Charles-Roux et à M. Didier Fusillier, jeune directeur du centre culturel Le Manège à Maubeuge, de l'accompagner. Quatre contre un ?

C'était sans compter sur Bernard Pivot. Résolument dans le camp de Schneider, il a très sérieusement préparé ses questions et exige des uns et des autres des réponses sans ambiguïté. Ce qu'il ne pouvait imaginer – même s'il lui fut impossible d'équilibrer les temps de parole, – c'est le climat, auquel il fit face avec maestria, qui allait régner sur son plateau. Jack Lang, mal à l'aise, dont les envolées cachent une connaissance vague de ce qui se passe réellement sur le terrain de l'enseignement et de l'animation culturelle. Pierre Boulez, qui perd sa contenance jusqu'à manier l'insulte et le mépris. Curieusement, ce grand artiste, qui se dépense tant contre l'ancien directeur de la musique, a des vues très voisines de Schneider sur la culture : ils rejettent tous deux le « confusionnisme des valeurs » qu'aurait instauré Jack Lang. Mme Edmonde Charles-Roux manie la perfidie avec constance et tente d'accréditer la thèse ministérielle selon laquelle Michel Schneider mépriserait les artistes. De nombreux responsables artistiques de premier plan regrettent pourtant ne plus l'avoir pour interlocuteur. Boulez se tait, comme il se tait quand l'Opéra Bastille surgit dans le débat. Il est vrai qu'il ne cesse de dire que le gâchis artistique et humain y règne.

Schneider a la commisération du médecin psychiatre confronté à de grands malades. Mais il ne pose pas la véritable question : *« Pourquoi le ministère Lang n'a pas su, en dix ans, changer la règle qui fait que, en France, le prestige d'une institution musicale est inversement proportionnel à la présence de l'Etat dans ladite institution ? »* On aurait aimé avoir une télévision interactive pour modifier le cours du débat, sortir des polémiques personnelles pour aborder les véritables problèmes posés par Michel Schneider dans son livre.

ALAIN LOMPECH

La course de Jack Lang

Suite de la première page

« C'était le sort des gouvernements de la IIIe et de la IVe République », indique le ministre de la culture. Une autre fois il affirmera que c'est une question de tempérammment. Mais c'est peut-être du côté de sa formation qu'il faut chercher l'explication de cette boulimie irrépressible.

L'ancien doyen de la faculté de droit de Nancy, le juriste, spécialiste du droit maritime, était (et est toujours) un amateur forcené de théâtre. Le festival qu'il crée puis anime en Lorraine va d'ailleurs acquérir une réputation internationale. Et la défroque des comédiens tiendra bientôt dans sa vie une place plus importante que sa robe de professeur. Amateur, Jack Lang l'est donc resté. Avec les qualités et les défauts du rôle.

Toujours capable d'enthousiasme, d'emballement, les carcans administratifs, comme les technocrates et les représentants de la haute administration, avec qui il s'entend toujours assez mal, le gênent. L'énarque Michel Schneider, pendant trois ans son directeur de la musique avant de devenir son critique virulent, en saura vite quelque chose. Le spectacle vivant a toujours eu sa préférence. Il a aimé l'atmosphère des troupes, et privilégié les relations personnelles, ainsi que les « coups » médiatiques. Mais il s'est aussi discipliné : ayant appris la gestion, il la maîtrisera mieux à partir de 1988, de retour rue de Valois.

Il est, paradoxalement, moins politique qu'on ne le croit, ou qu'il ne le pense lui-même. . Jamais il n'a été aussi malheureux que pendant la première cohabitation, lorsque son activisme tournait à vide. Il y a fort à parier que la seconde lui sera également difficile à supporter. On le voit mal se cantonnant dans la gestion municipale : Blois est une ville paisible, moyenne, qui ne suffira pas à employer son énergie ; de même que les couloirs de l'Assemblée nationale (qu'il va pourtant tenter de retrouver) n'ont pas pour lui les charmes de la colonnade de Buren, qu'il aperçoit de son bureau de ministre de la culture.

Amateur, nous disent les dictionnaires, celui qui cultive un art pour son seul plaisir. Le plaisir est, pour le ministre, démultiplié par le pouvoir et la capacité de réaliser une œuvre au service de sa passion. C'est un moteur autrement puissant que le désir de siéger parmi des élus. D'autant que les élus de son cœur sont ces professionnels de l'art qui l'ont toujours fasciné. Lorsqu'il évoque maladroitement, en 1981, *« le passage des ténèbres à la lumière »*, on peut y voir une allusion inconsciente au grand théâtre public où l'amateur qu'il est aussi en politique aborde enfin.

Et aujourd'hui encore cet incorrigible dilettante reste ébloui par la magie de la scène sur laquelle il faut remonter chaque soir. Après dix ans de tréteaux ministériels, Jack Lang a conservé la fougue des premiers jours. Surtout quand, dans la salle, un de ses plus fidèles spectateurs – François Mitterrand – assiste à la représentation.

EMMANUEL DE ROUX

ARCHITECTURE

Deux concours pour Berlin

Aménagement du futur quartier gouvernemental et réhabilitation du Reichstag

BERLIN

de notre correspondant

Le futur quartier gouvernemental allemand de Berlin, dans la boucle de la Spree, s'articulera autour d'une structure monumentale linéaire qui épouse l'axe historique est-ouest de développement de la capitale allemande. Le projet de l'architecte berlinois Axel Schultes, retenu jeudi 18 février par le jury international parmi les 33 projets encore en compétition, réalise un compromis entre le souhait d'éviter une architecture trop imposante qui risquait de rappeler de fâcheux souvenirs et celui de donner néanmoins au futur siège du pouvoir allemand une image lisible.

Lancé l'été dernier, le concours de la Boucle de la Spree portait sur l'aménagement des 250 000 m² de terrain situé autour du Reichstag. Il s'installeront notamment, après le déménagement des institutions gouvernementales et parlementaires de Bonn à Berlin, le siège de la chancellerie et les batiments du Bundestag. Cet espace est situé entre le parc du Tiergarten et la Spree, non loin de la porte de Brandebourg et au sud de la future gare centrale des trains à grande vitesse. Il abritait autrefois le vieux quartier d'Alsen, dont il ne subsiste après la guerre que le batiment du Reichstag, qui bordait la ligne de démarcation entre l'est et l'ouest de Berlin, et le consulat général de Suisse.

Siège du parlement allemand après la première unification de l'Allemagne, le Reichstag a été érigé par l'architecte Paul Wallot entre 1884 et 1894. Son réaménagement fait aujourd'hui l'objet d'un autre concours. Incendié en 1933 lors de l'arrivée au pouvoir des nazis, fortement endommagé pendant la guerre, il n'était depuis 1945 que le symbole du parlementarisme allemand. Son amphithéâtre servait surtout dans de grandes occasions officielles, comme la réunion constitutive en 1991 du premier Parlement de la nouvelle Allemagne réunifiée. Le jury a laissé le soin au parlement lui-même (ce qui a été diversement apprécié), de départager les trois premiers projets arrivés en tête. Celui de l'architecte anglais sir Norman Foster a comme caractéristique de recouvrir l'ensemble du monument d'un immense ciel transparent qui doit symboliser le passé et l'espoir dans une nouvelle Allemagne. Les deux autres projets sont signés de l'espagnol Santiago Calavatra et du néerlandais Pi de Bruijn.

Composé de 12 membres représentant les institutions fédérales et le sénat de Berlin, et de 12 architectes internationaux, le jury de la Boucle de la Spree a tenu à éviter une situation identique. 33 projets avaient été retenus pour le deuxième tour sur les 835 parvenus aux organisateurs. Le débat s'est finalement concentré sur deux conceptions. Les représentants des institutions défendaient une vision minimaliste du quartier gouvernemental : une traduction de la démocratie « sans vagues » avec des bâtiments discrets fondus dans la verdure. Les architectes, appuyés par le sénateur de l'urbanisme berlinois, M. Volker Hassemer, la présidente du Bundestag, Mme Rita Süssmuth, et le ministre de la construction, Mme Irmgard Schwatzer, étaient convaincus de la nécessité de donner une image claire du quartier gouvernemental. Une partie des politiques s'est finalement ralliée à cette idée.

La balle est maintenant dans le camp des experts gouvernementaux pour décider de la configuration définitive du projet avant de lancer les concours d'architecture pour la réalisation de tous les bâtiments nécessaires à la chancellerie et au Bundestag. Le démarrage des travaux sera symbolique : il marquera définitivement la décision de déménager les institutions de Bonn à Berlin. Sa date est cependant difficile à prédire. Il va falloir auparavant réaliser d'importants travaux d'infra- structures souterraines pour les transports et régler le financement des opérations.

HENRI DE BRESSON

CINÉMA

Le ciné qui chante

Des films des années 30 assortis de chansons, au Studio 28, restauré

Rue Tholozé, au flanc de la butte Montmartre, du côté de la rue des Abbesses, le Studio 28 (ce chiffre est celui de l'année de sa création) conserve le souvenir d'Abel Gance, de la bataille de *l'Age d'or* de Bunuel, et de grandes heures de la cinéphilie. La salle vient d'être refaite à neuf, murs tendus de tissu bleu nuit, fauteuils rouges très confortables, grand écran, système Dolby stéréo et, pour l'éclairage, les grands lustres dessinés par Jean Cocteau, avec des chapeaux de clown sur les lampes ont été restaurés. Cocteau avait baptisé le Studio 28, *la salle des chefs-d'œuvre, le chef-d'œuvre des salles*. On y donne actuellement, du jeudi au dimanche, et jusqu'au 14 mars, une douzaine de films français des années 30, assortis de chansons (un film différent tous les deux jours).

Même si vous avez déjà vu *Battement de cœur*, *A nous la liberté*, *le Crime de Monsieur Lange*, *Sous les toits de Paris*, *l'Atalante*, *Ernest le rebelle*, *Circonstances atténuantes*, *les Bleus de la marine*, *l'Homme du jour*, *Paradis perdu*, *Quai des Orfèvres* (le seul film des années 40 au programme) et *Je chante*, il faut aller au Studio 28, pour le plaisir de les revoir, et le plaisir d'entendre, en attraction, avant la projection du soir, les Zig Zinzin, duettistes qui ont composé et mis en scène *Oh ! ciné chantant*... un récital de chansons de ces années 30, et pas celles qu'on entend dans les films, justement, c'est la surprise. Bertrand Rivoalen et Eric Gallet, les Zig Zinzin appartiennent à la compagnie *Le Jardin des abbesses*, implantée sur la Butte depuis 1984, et qui a remis en honneur, dans certains lieux privilégiés du quartier, la tradition des cafés-concerts et des spectacles musicaux. L'an dernier, Le Jardin des abbesses avait rendu hommage à Fréhel, avec *Javas Bleues*.

Sur la scène du Studio 28, un petit théâtre cinématographique avec silhouettes de spectateurs devant l'écran est installé à gauche. Un orgue de Barbarie est posé sur un landau d'enfant, à droite. Au centre, deux micros. Deux garçons entrent, pareillement vêtus de pantalons noirs à pinces et de chemises noires à ramages gris. Sur ces costumes, au gré du répertoire qu'ils ont choisi, ils ajoutent des accessoires, éléments de robes à paillettes pour *Y a des jours où toutes les femmes sont jolies !* ou casquette des *Gars de la marine*. Leur costumier, Laurent Lamoureux, a beaucoup d'idées et un sens aigu de l'humour qui relance le travesti fantaisiste au premier degré, cher à ce ciné d'autrefois, évoqué en chansons. La musique enregistrée semble tomber du ciel de la salle, en concordance avec les cartons de l'orgue de Barbarie que fait défiler l'un des duettistes. Tout de suite, l'ambiance est créée.

A la deuxième ou troisième chanson, la salle, complice, commence à fredonner et à battre des mains en cadence. On fait un sort à *C'est papa, c'est parisien* ou *Viens gosse de gosse*. Pour le bouquet final, tout le monde chante en chœur avec les artistes. Cela ne s'arrête que pour laisser place au film. D'ailleurs, on peut revenir le lendemain. *Oh ! ciné chantant* propose deux parties. En alternance.

JACQUES SICLIER

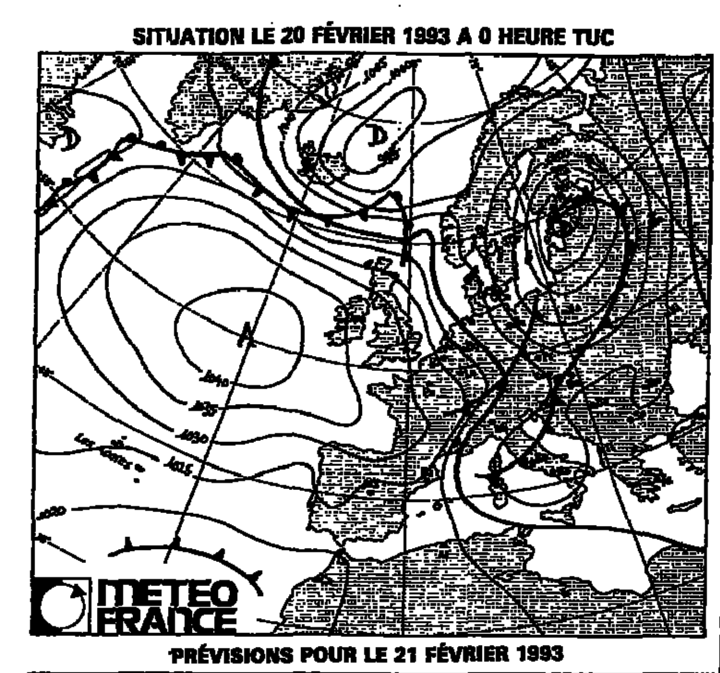
► **Studio 28, 10, rue Tholozé, Paris 75018. Tél. : 46-06-36-07.**

EN BREF

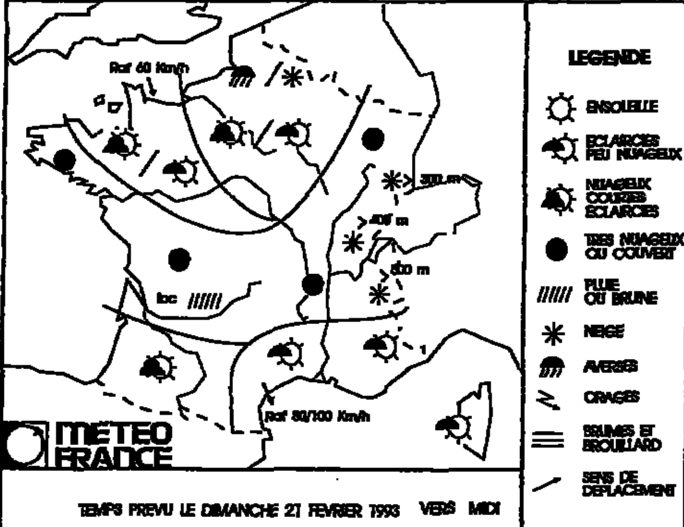
□ **Festival de vidéo et de films sur les « Nouvelles Chines » à la Galerie du Jeu de paume, à Paris.** – La Galerie nationale du Jeu de paume (place de la Concorde, 75001 Paris, tél. 47-03-12-50) organise, jusqu'au 14 mars, avec le soutien de l'UAP, un festival de films et de vidéos intitulé « Nouvelles Chines, images de la diaspora chinoise ». Produits à Pékin, Taïwan, Hongkong, New-York et Paris, ces films, sous forme documentaire ou de fiction, tournent autour de la question : « Que veut dire être chinois ? ». Parmi les principaux thèmes de ce festival, la vie quotidienne, les polémiques sur l'Histoire, les problèmes de la modernité, de l'homosexualité, de l'exil, du racisme et de la répression.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 20 FÉVRIER 1993 A 0 HEURE TUC



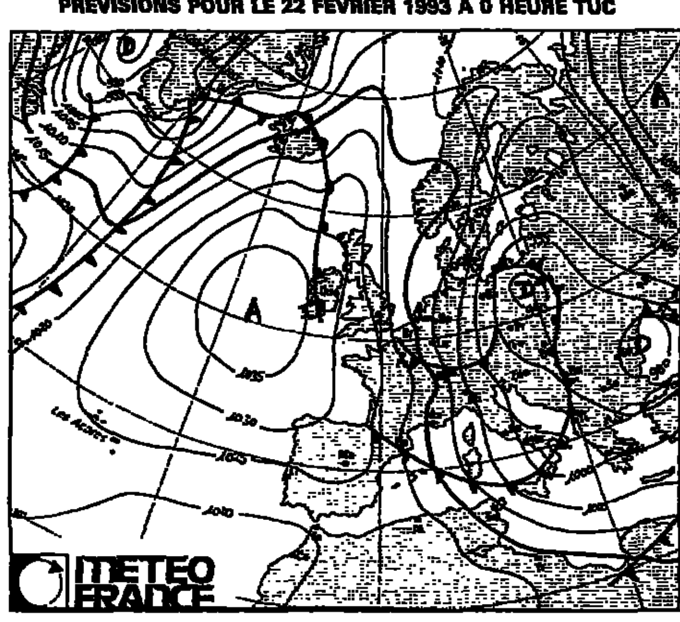
PRÉVISIONS POUR LE 21 FÉVRIER 1993



Dimanche : pluie et neige à l'est, très nuageux à l'ouest. – Le matin, le ciel sera nuageux au nord d'une ligne Cherbourg-Paris-Strasbourg. De la Bretagne au Centre, jusqu'au Jura et aux Alpes du Nord, le ciel sera couvert avec de la pluie et des chutes de neige modérées au-dessus de 400 mètres en montagne. Les nuages seront abondants du Poitou à l'Aquitaine. Sur le pourtour méditerranéen et les Alpes du Sud, le ciel se voilera. L'après-midi, au nord de la Loire, le temps restera très nuageux avec quelques averses de pluie ou flocons de neige au nord de la Seine jusqu'aux régions Nord-Est. Les pluies faibles gagneront du Sud-Ouest jusqu'au massif Central et il continuera de neiger sur les Alpes du Nord. Quelques flocons arriveront en soirée sur les Pyrénées. Il fera beau sur le pourtour méditerranéen et en Corse

Les températures minimales sont souvent voisines de 3 à 5 degrés dans l'intérieur, et proches de 6 degrés sur les côtes. Dans l'après-midi, les températures seront en baisse par rapport au matin

PRÉVISIONS POUR LE 22 FÉVRIER 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 19-2-1993 à 18 heures TUC et le 20-2-1993 à 6 heures TUC — le 20-2-93

FRANCE			
AJACCIO	14	1	D
BIARRITZ	9	7	C
BORDEAUX	10	4	C
BOURGES	8	2	N
BREST	9	6	C
CAEN	9	3	C
CHERBOURG	9	5	N
CLERMONT-FER.	7	1	N
DIJON	7	2	D
GRENOBLE	8	4	N
LILLE	8	1	C
LIMOGES	6	1	D
LYON	7	0	D
MARSEILLE	14	7	D
NANCY	7	2	N
NANTES	10	4	N
NICE	12	5	D
PARIS-MONTS	9	6	N
PAU	9	2	C
PERPIGNAN	14	8	D
POINTE-A-PITRE	31	18	N
RENNES	10	6	N
ST-ETIENNE	6	-1	N
STRASBOURG	7	3	C
TOULOUSE	9	5	N
TOURS	9	2	N

ÉTRANGER			
ALGER	16	3	D
AMSTERDAM	8	3	N
ATHÈNES	11	2	D
BANGKOK	33	23	N
BARCELONE	14	4	D
BELGRADE	6	-2	*
BERLIN	5	0	D
BRUXELLES	7	3	N
COPENHAGUE	5	0	D
DAKAR	23	17	D
GENÈVE	5	-1	D
ISTANBUL	6	-2	B
JÉRUSALEM	13	3	D
LE CAIRE	19	10	D
LISBONNE	18	9	D
LONDRES	10	1	D
LOS ANGELES	18	16	A
LUXEMBOURG	5	1	A
MADRID	16	2	D
MARRAKECH	26	13	D
MEXICO	21	10	D
MILAN	12	0	D
MONTRÉAL	-15	-27	*
MOSCOU	-6	-7	*
NAIROBI	–	–	–
NEW-DELHI	24	10	D
NEW-YORK	-1	-11	D
PALMA	16	4	D
PÉKIN	7	0	D
RIO-DE-JANEIRO	29	22	C
ROME	14	7	D
OYAL	24	18	C
SÉVILLE	21	5	D
SINGAPOUR	32	23	C
STOCKHOLM	2	-9	D
SYDNEY	27	19	N
TOKYO	12	4	D
TUNIS	15	8	C
VARSOVIE	3	0	A
VENISE	8	0	D
VIENNE	7	2	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

□ **Rectificatif.** – La République d'Estonie célébrera son soixante-quinzième anniversaire le mercredi 24 février et non pas le lundi 22, comme indiqué dans notre dernière rubrique « Philatélie ». Le bureau de poste temporaire sera donc ouvert ce même mercredi, de 9 heures à 20 heures, à la mairie du 9e arrondissement de Paris, 6, rue Drouot (renseignements : M. Karassev, tél. : (1) 42-79-87-02).

TÉLÉVISION

Samedi 20 février

TF 1

20.45 **Divertissement : Toute la ville en parle.** Présenté par Alexandre Debanne.
22.35 **Téléfilm : Dillinger.** De Rupert Wainwright.
0.15 **Magazine : Formule sport.**

FRANCE 2

20.50 **Divertissement : Salut les artistes.**
22.25 **Magazine : Ardimat.**
23.40 **Journal et Météo.**
23.55 **Sport : Rugby.** Tournoi des Cinq Nations : Ecosse-pays de Galles, en différé.

FRANCE 3

20.45 ► **Téléfilm : De père inconnu.** De Pierre Joassin.
22.25 **Journal et Météo.**
22.50 **Magazine : Vis-à-vis.** Politique, que dire à nos enfants ?
23.45 **Magazine : Musiques sans frontière.** Spécial Pacifique Sud, avec des musiciens de Tahiti, de Nouvelle-Calédonie et des îles Marquise.

CANAL PLUS

19.30 **Sport : Athlétisme.** Match des Six Nations, en direct de Bercy.
22.30 **Divertissement : Samedi soir avec les Nouveaux.**
23.20 **Flash d'informations.**
23.25 **Cinéma : Paper House.** ■■ Film britannico-américain de Bernard Rose (1987).
0.55 **Cinéma : Alice.** ■■ Film américain de Woody Allen (1990) (v.o.).

ARTE

20.40 **Documentaire : Pour l'amour du ciel, Israël.** De Jens-Uwe Scheffler. (2e partie).
22.10 **Téléfilm : Les lendemains qui chantent.**
23.45 **Musique : Montreux Jazz Festival.**
0.15 **Série : Monty Python's Flying Circus** (rediff.).

M 6

20.40 **Téléfilm : La Guerre des haras.** De Simon Wincer.
0.05 **Série : L'Exilé.**

Dimanche 21 février

TF 1

20.40 **Cinéma : Promotion canapé.** □ Film français de Didier Kaminka (1990).
22.20 **Magazine : Ciné dimanche.**
22.30 **Cinéma : La Fureur du juste.** □ Film américain d'Eric Karson (1980).
0.15 **Journal et Météo.**
0.20 **Magazine : Le Vidéo Club.**

FRANCE 2

20.50 **Cinéma : Dangereusement vôtre.** ■■ Film américain de John Glen (1985).
23.05 **Cinéma : Y a-t-il quelqu'un pour tuer ma femme ?** ■ Film américain de Jim Abrahams, David et Jerry Zucker (1986).
0.35 **Journal et Météo.**
0.55 **Magazine : Musiques au cœur.** L'histoire d'un petit rat de l'Opéra.

FRANCE 3

20.45 **Spectacle : Le Festival international du cirque de Massy.**
22.05 **Magazine : A vos amours.** Invité : Jean-Edern Hallier.
22.50 **Journal et Météo.**
23.15 **Cinéma : Drame de la jalousie.** ■■ Film italien d'Ettore Scola (1970) (v.o.).

CANAL PLUS

20.00 **Sport : Football.** Nantes-Monaco.
22.00 **Flash d'informations.**
22.05 **Magazine : L'Equipe du dimanche.**

ARTE

20.40 ► **Soirée thématique : Pina Bausch for Fan's.**
20.45 **Documentaire : En tournée à Paris.** D'Anne Linsel.
21.00 **Moyen métrage : Un jour, Pina a demandé.** De Chantal Akerman.
22.00 **Documentaire : Répétition Sacre.** De Herbert Rach.
22.45 **Documentaire : Barbe-Bleue.** De Herbert Rach (107 min).

M 6

20.45 **Téléfilm : Un cœur en sursis.** De Rick Wallace.
22.25 **Magazine : Culture pub.** Spécial Imagina.
22.55 **Cinéma : Julia et les hommes.** □ Film allemand de Sig Rothemund (1975).
0.15 **Informations : Six minutes première heure.**
0.25 **Magazine : Nouba.**

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 19 février 1993 :

DES DÉCRETS

– No 93-222 du 17 février 1993 relatif à l'organisation de la consultation des électeurs par le conseil municipal instituée par l'article L.125-1 du code des communes;

– No 93-223 du 17 février 1993 relatif à la dévolution à des communautés de communes ou de villes de compétences exercées par des établissements publics de coopération intercommunale préexistants.

DES ARRÊTÉS

– Du 9 février 1993 complétant la liste des écoles d'ingénieurs auxquelles un concours spécial de recrutement organisé en faveur des élèves de l'enseignement technique ouvre accès;

– Du 17 février 1993 relatif au prix de l'électricité;

– Du 5 janvier 1993 fixant la liste des substances, préparations et procédés cancérogènes au sens du deuxième alinéa de l'article R.231-56 du code du travail;

– Du 29 janvier 1993 portant application de l'article R.231-68 du code du travail relatif aux éléments de référence et aux autres facteurs de risque à prendre en compte pour l'évaluation préalable des risques et l'organisation des postes de travail lors des manutentions manuelles de charges;

– Du 18 février 1993 relatif à la composition de la commission prévue à l'article 1er du décret no 78-21 du 9 janvier 1978 modifié fixant les conditions de participation à la campagne radiodiffusée et télévisée pour les élections législatives des partis et groupements.

CARNET DU Monde

Naissances

Georges MAMAN,
Véronique MAMAN, née Drai,
Julie MAMAN,
sont heureux d'annoncer la naissance de

Raphaël,

le 16 février 1993.

41, rue Monge,
75005 Paris.

Mariages

Anna et Bernard

se sont dit l'essentiel à la mairie de Puteaux, samedi 20 février 1993.

Il était 11 heures et des poussières et nous étions tous très heureux.

Décès

– Louis et Thérèse Campion-Chartiez,
Francis et Monique Campion-Verhaeghe,
Denis et Annette Campion-Caulliez,
Catherine et Claude Soulary-Campion,
Jacques et Germaine Campion-Dalle,
Vincent et Nicole Campion-Wamberghe,
Véronique et Renaud Vincent-Campion,
Christine et Hervet (†) de Parscau-Campion,
font part du décès, le 19 février 1993, de

Geneviève CAMPION-TACQUET.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 23 février, à Chocques (Pas-de-Calais), à 10 heures.

L'Abbaye,
62920 Chocques.

– Christiane et Bochko M. Givadinovitch,
Liliane et Svetislav M. Givadinovitch,
ses enfants,
Brigitte et Jean-Milan Givadinovitch,
Bochko S. Givadinovitch,
Hélène et Gilles Genain,
Ivana et Bernard Champetier,
ses petits-enfants,
Olivier, Charles, Marie-Aude, Arnaud, Nicolas et Grégoire,
ses arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès, le 16 février 1993, de

Milan G. GIVADINOVITCH,
ancien bâtonnier du barreau de Belgrade,

survenu dans sa quatre-vingt-dix-huitième année.

Les obsèques ont eu lieu le 19 février, en l'église orthodoxe serbe de Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

14, rue Wilhem,
75016 Paris.
160, rue de Longchamp,
75116 Paris.

– Esther et Jean-Michel,
Marc,
Et les familles Feldman, Kravetz, Minczeles, Radacz,
ont l'immense chagrin de faire part du décès de

Ida ZAJAC.

Les obsèques auront lieu lundi 22 février 1993, à 16 heures, au cimetière de Bagneux, porte principale.

– Clémont.

Les obsèques religieuses de

M. Bernard LAUTIER,

décédé le 19 février 1993, à l'âge de quarante-six ans, auront lieu le mardi 23 février, à 11 heures, en l'église de Clémont (Cher).

De la part de
Michèle Guérin,
sa compagne,
Véronique Lautier,
sa fille,
M. et Mme Lautier,
ses parents,
Et toute la famille.

Condoléances sur registre.

Rue des Fosses-Jolies,
18410 Clémont.

– Mme François Rénouard,
son épouse,
Marie, Louis, Antoine, Jacques,
ses enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur d'annoncer le décès de

François RÉNOUARD,
directeur général de la SOPAREMA,
croix de la Valeur militaire,

survenu le 18 février 1993.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 22 février, à 13 h 45, en la basilique Sainte-Clotilde, 23 *bis*, rue Las-Cases, Paris-7e.

6, rue de Solferino,
75007 Paris.

Anniversaires

– Il y a dix ans, en février 1983,

Achille ADDA

nous quittait.

Sa famille demande à tous ceux qui l'on connu une pensée.

Mme Mathilde ARIÉ

nous quittait le 21 février 1983.

Son souvenir est demeuré vivant dans le cœur de sa fille Rachel (Ella).

– Il y a un an, le 21 février 1992,

Hubert FLAVIGNY

nous quittait brusquement.

Sa famille et ses amis, qui par la prière ou la pensée gardent son message : *« L'amour ne disparaît jamais »*, sont invités à se réunir le samedi 27 février, à 11 h 30, en l'église Notre-Dame-de-l'Espérance, 13, rue Paul-Bert, à Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne).

41, rue Maurice-Berteaux,
94200 Ivry-sur-Seine.

– Il y a un an,

Maxwell Frederick STERN

nous a quittés.

Que tous ceux qui l'ont connu et apprécié aient une pensée pour lui.

Conférences

– Dans le cadre du cycle de conférences sur le thème de la défense, organisé par la Fondation Charles-de-Gaulle, le professeur Alain Larcan prononcera la première : « Les idées permanentes et fondamentales du général de Gaulle en matière de défense ».

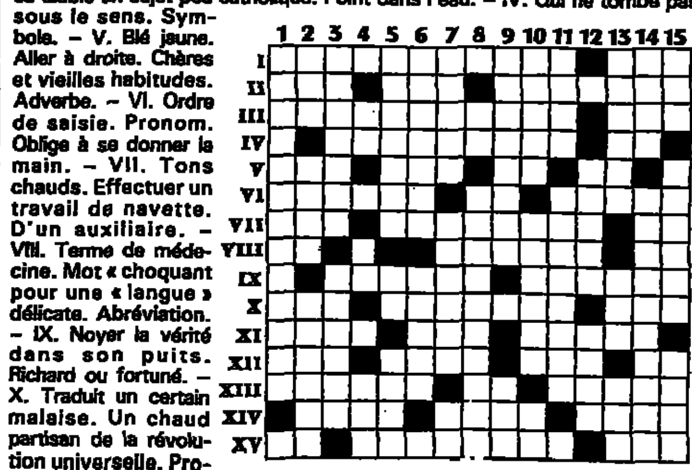
Elle sera présidée par Pierre Messmer, le mardi 23 février 1993, à 17 h 30, 5, rue de Solferino, Paris-7e. Entrée libre.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME No 5981

HORIZONTALEMENT

I. Des jours qui n'en finissent pas. Le pays de Clairette. – II. Eau. Quelque chose de « renversant ». Sarcelles pour Colombes. – III. Manières d'envoyer au diable un sujet peu catholique. Point dans l'eau. – IV. Qui ne tombe pas sous le sens. Symbole. – V. Blé jaune. Aller à droite. Chères et vieilles habitudes. Adverbe. – VI. Ordre de saisie. Pronom. Oblige à se donner la main. – VII. Tons chauds. Effectuer un travail de navette. D'un auxiliaire. – VIII. Terme de médecine. Mot « choquant pour une « langue » délicate. Abréviation. – IX. Noyer la vérité dans son puits. Richard ou fortuné. – X. Traduit un certain malaise. Un chaud partisan de la révolution universelle. Provoquait des remous. – XI. Pas raffiné. A l'étranger. Grande cuvette. – XII. Chandelle anglaise. Une empoisonneuse. Forme d'avoir. Permettait de souscrire. – XIII. Va jusqu'au ravissement. Bruit. Passé « d'avoir ». – XIV. Sur l'étendard de la Grande Armée. Evoquent une voie. Plus à jeun. – XV. Degré. Donne au chef un air crâne. Sortie de l'ombre.



VERTICALEMENT

1. Il reste blanc en passant au bleu tout ce qui peut le noircir. – 2. « Pas » dépassé. Manque d'objectif. Pique ou pointe. – 3. Plus d'une y a fait et y fera encore le point. Le bureau ou le secrétaire. – 4. Préposition. Pour le travail ou le jeu. Lieu de culture de certains légumes. – 5. Faire preuve d'un bon goût pour en satisfaire un autre. Se complaisent au milieu du danger. Peut qualifier un régime. – 6. Se prend au vol au cours d'acrobaties aériennes. Génisse. – 7. Végétal. Peut filer à toutes jambes. Quartier de Naples. – 8. Symbole. On y trouve parfois des tas de « types ». – 9. Introduire l'ennemi dans la place pour mieux le combattre. Part d'un cercle. – 10. Energie. Herbe parfois recherchée par des chartreux. Emis par une personne entêtée. – 11. Cercle nautique. Revenir à de plus justes mesures. – 12. Une de ses deux parties est plus rouge que l'autre. Chance peu commune. – 13. Plus d'un a croqué à sa table. Contraria l'information. Atome. – 14. Maître d'école. Qualificatif dépréciant un travail. – 15. Englobe tout ce qu'on ne dit pas. Ouvre les portes. Ne persiste pas.

Solution du problème no 5980

Horizontalement

I. Réponse. – II. Unanimité. – III. But. Goret. – IV. Ire. Egée. – V. Se. Al. Se. – VI. Salles. – VII. Bille. Ota. – VIII. Uélé. Suri. – IX. Eglefin. – X. Tuer. Eros. – XI. Essor. Es.

Verticalement

1. Rubis. Buste. – 2. Enurésie. Us. – 3. Pâte. Allées. – 4. On. Allegro. – 5. Nigelle. – 6. Smog. Sée. – 7. Eire. Soufre. – 8. Tees. Trios. – 9. Net. Etains.

GUY BROUTY

Assainissement

L'économie américaine nous ayant fourni beaucoup de bonnes nouvelles depuis la fin de l'année dernière, l'annonce d'une forte hausse des prix en janvier (+ 0,5 %) a fait l'effet d'une douche froide. Faut-il y voir les premières retombées d'une vive progression de la demande des ménages, qui permettrait aux entreprises de relever leurs prix pour améliorer leurs marges ? Et si le risque de voir redémarrer l'inflation était réel, M. Alan Greenspan, président de la Réserve fédérale, ne serait-il pas tenté de relever au cours des semaines à venir les taux d'intérêt à court terme ?

A y regarder de plus près, les entreprises ne semblent pas en cause puisque les prix à la production continuent d'augmenter faiblement. Et si de fortes hausses dans la vente au détail – comme celles enregistrées en janvier sur la viande et l'habillement – se produisent de temps en temps aux Etats-Unis elles sont le plus souvent sans lendemain.
Les risques d'un redémarrage de l'inflation sont d'autant plus faibles que la croissance économique, si elle s'est nettement accélérée depuis l'été 1992, passant d'un rythme annuel de 1,5 % à presque 4 %, pourrait se ralentir dans quelques mois malgré le plan de relance annoncé par le nouveau président. On voit mal, en effet, comment les Américains pourraient continuer de beaucoup dépenser alors que leurs revenus réels n'augmentent plus depuis des années et que leur taux d'épargne est au plus bas.
La croissance, qui devrait avoisiner 3 % en 1993, sera en grande partie tirée par une forte reprise des investissements.

Non seulement M. Clinton vient de confirmer que des aides fiscales seraient accordées aux dépenses nouvelles d'équipement du secteur privé sous forme de crédit d'impôt, mais les entreprises se sont désendettées et se trouvent en bien meilleure situation financière qu'à la fin des années 80.

La phase ascendante du nouveau cycle conjoncturel s'amorçant aux Etats-Unis apparaît moins flamboyante qu'au cours des reprises précédentes qui enregistraient des taux d'expansion de 6 % pendant plusieurs trimestres. Mais c'est probablement le prix à payer par les Américains pour assainir durablement leur économie. En ce sens, les hausses d'impôts et de taxes annoncées par M. Clinton, qui prendront effet en 1994, limitent elles aussi les risques d'un redémarrage de l'inflation. En réduisant au cours des prochaines années le déficit budgétaire, elles assurent aux entreprises et aux ménages que la politique monétaire restera douce et que le prix de l'argent sera bas. Ce n'est pas un mince avantage.

ALAIN VERNHOLES

La politique économique de Washington

M. Alan Greenspan approuve le programme du président Clinton

NEW-ORK

de notre correspondant

L'intervention de M. Alan Greenspan le 19 février devant la commission bancaire du Sénat était doublement attendue. En général, elle constitue un exercice important, auquel le président de la Réserve fédérale est tenu de se livrer deux fois par an, dans la mesure où il fournit l'occasion au Congrès d'écouter le diagnostic de la banque centrale sur l'économie américaine et d'éclairer l'opinion sur la politique monétaire de la Fed.

Cette fois, deux jours après la présentation du programme budgétaire de M. Bill Clinton, cette audition de celui qui est souvent considéré comme le deuxième personnage de la nation en matière économique, devait permettre d'apprécier son soutien aux efforts du président démocrate pour réduire de façon drastique le déficit. M. Greenspan, un républicain nommé par la précédente administration, ne s'est pas dérobé. *« Si l'opportunité qui nous est offerte n'était pas saisie aujourd'hui, nous serions contraints de faire demain des choix beaucoup plus difficiles »*, a indiqué M. Greenspan.

Le programme Clinton *« est un programme sérieux, ses fondements économiques sont plausibles et il a l'avantage de comporter une liste détaillée de recommandations, programme par programme »*, a fait valoir le président de la Réserve fédérale aux sénateurs dont on sait qu'ils vont passer à la loupe chaque ligne budgétaire.

Commentant les effets que cette nouvelle politique fiscale (composée d'un programme de réduction de dépenses et d'importantes augmentations d'impôts) pourrait avoir sur l'économie, M. Greenspan a ajouté que la crédibilité du plan dépendra essentiellement du respect des engagements de réduction à long terme du déficit budgétaire contenus dans ce programme et de la réaction des marchés. Il a également mis l'accent sur la nécessité de contrôler fermement les dépenses de santé sous peine de voir le déficit repartir à la hausse au milieu des années 1990.

M. Greenspan a ajouté que la Fed souscrirait à cet effort collectif, refusant de répondre avec précision aux questions des sénateurs sur une éventuelle nouvelle baisse des taux d'intérêt. *« La stratégie en matière de politique monétaire doit consister à fournir les liquidités dont l'économie a besoin pour poursuivre son expansion tout en comprimant les pressions inflationnistes »*, a-t-il répondu.

M. Greenspan a indiqué que le comité de l'Open Market, qui pilote la politique monétaire de la Fed, tablait sur un taux d'inflation de 2,25 % à 2,5 % cette année contre 3,1 % en 1992. Quant à la croissance, elle ne devrait pas dépasser 3 % à 3,25 % pour l'ensemble de cette année, a-t-il ajouté, un pourcentage légèrement inférieur aux prévisions de Mme Laura Tyson, la présidente des conseillers économiques du président Clinton.

SERGE MARTI

272 millions de francs d'aides

Le secrétaire d'Etat à la mer annonce un plan d'urgence pour la pêche

Le secrétaire d'Etat à la mer, M. Charles Josselin, a annoncé vendredi 19 février un plan d'urgence pour la pêche assorti d'une enveloppe de 272 millions de francs. Celui-ci a été qualifié d'« insuffisant » par M. Pascal Boccou, président du comité de survie des pêcheurs bretons, qui a annoncé la poursuite des manifestations jusqu'au 25 février, date de la réunion des directeurs européens des pêches à Bruxelles.

RENNES

de notre correspondant

Le secrétaire d'Etat à la mer, M. Charles Josselin, a présenté, vendredi 19 février à Rennes, un plan d'urgence face à la crise qui frappe les pêches. En matière d'organisation des marchés, le secrétaire d'Etat en appelle à Jacques Delors – qu'il a rencontré mercredi – et à la Commission européenne pour appliquer une clause de sauvegarde qui, provisoirement, suspendra les importations. Il a suggéré la mise en place de prix minima en dessous desquels les produits importés seraient lourdement taxés. Ces résolutions françaises pourraient, selon le ministre, être appuyées par le Royaume-Uni, l'Espagne et le Portugal, aux prises avec les mêmes problèmes, et bénéficier de la non-opposition des Danois et des Allemands.

Pour les entreprises de pêche, un report des échéances fiscales et sociales, avec application immédiate sur les bulletins de salaire, sera complété par un allongement de trois ans des prêts bonifiés (actuellement sur douze ans) et par la réduction des échéances mensuelles avec report d'une annuité en capital. L'enveloppe dégagée est de 80 millions de francs pour les pêcheurs industriels et de 100 millions pour la pêche artisanale. Les organisations de producteurs vont bénéficier de 90 millions débloqués sous forme d'avance de trésorerie garantie par le FIOM (Fonds d'intervention et d'orientation des marchés).

Un appel est lancé vers les régions et les départements pour qu'ils participent au renforcement des fonds propres des entreprises équipées de navires récents. Quant à l'aide aux pêcheurs et à leurs familles, une somme de 2 millions de francs immédiatement mobilisable est confiée à l'arbitrage des préfets, qui seront informés par les comités locaux, les affaires maritimes et le service social des pêches maritimes. En attendant un complément des collectivités territoriales sensibles au drame de la pêche. Les centrales d'achat vont être contactées tout comme les transformateurs pour qu'ils n'aggravent pas la situation des producteurs.

Les contrôles sont confiés au service des douanes qui les multipliera. Ils chercheront à remonter les filières qui bénéficient de passe-droits dans certains pays d'Afrique et d'Amérique du Sud. Dans le Sud-Finistère, en trois jours, deux cent trente camions ont été contrôlés : *« Nous n'avons constaté que deux cas tout juste douteux »*, a révélé, vendredi, M. Jean Sauvée, le directeur régional des affaires maritimes qui, tout comme son ministre, rêve d'une prise spectaculaire.

CHRISTIAN TUAL

Signe annonciateur d'un retour à la normale

La masse monétaire a diminué en Allemagne au mois de janvier

La masse monétaire s'est réduite en Allemagne au cours du mois de janvier. La nouvelle d'une contraction de 2,3 % de l'agrégat M3, survenant après les fortes hausses des mois précédents (entre 8,7 % et 10,3 %), a été connue vendredi 19 février. Elle a immédiatement déclenché une vague d'optimisme sur les marchés qui y ont vu la possibilité d'une baisse des taux d'intérêt en Allemagne puis en Europe. L'optimisme est retombé quelques heures après, quand la Bundesbank a expliqué que la contraction de M3, qui comprend les liquidités, les comptes à vue et les comptes à terme ou d'épargne de moins de quatre ans, s'expliquait en grande partie par des facteurs techniques.

Le taux de croissance mensuel de M3 est calculé par rapport à la moyenne de la croissance de la masse monétaire lors du quatrième trimestre de l'année précédente. Or les crises monétaires à répétition qui se sont produites fin 1992 ont forcé la Bundesbank à acheter des quantités importantes de devises étrangères attaquées (couronne danoise et franc français notamment), afin de les soutenir. Ces interventions se sont traduites par des injections importantes de marks qui ont gonflé la masse monétaire et donc d'une certaine façon faussé la base de référence.

Il n'empêche qu'un certain ralentissement est probablement en train de se produire. En comparant janvier 1993 à janvier 1992, on voit que la masse monétaire a augmenté de 7,5 % et que sur les six derniers mois, le gonflement de M3 a été de 6,5 % en rythme annuel. La Bundesbank, qui s'est fixé comme objectif pour 1993 une croissance de la masse monétaire comprise entre 4,5 % et 6,5 %, a souvent rappelé qu'une baisse importante des taux d'intérêt dépendait du ralentissement de l'inflation, l'évolution de M3 n'étant qu'un indicateur.

Les patrons divisés par le « franc fort »

Suite de la première page

Moins nombreux qu'on pourrait le croire sont ceux qui jugent insupportable la concurrence étrangère depuis les dévaluations en cascade de l'automne. Si, par exemple, M. Henri Lagarde, PDG de TEM (filiale de Brandt Electroménager), s'inquiète des facilités nouvelles de ses concurrents italiens, si M. Blondot déplore les *« avantages considérables »* des papetiers scandinaves, beaucoup s'affirment capables de supporter les conséquences des désordres monétaires.

Ils sont nombreux, même, à estimer comme M. François Heilbronner, président du GAN, qu'*« une dévaluation serait contraire aux données objectives, non justifiée au regard des écarts réels de compétitivité. La France a des atouts ; les Français sont bien armés. A terme, le franc est plutôt plus fort que le mark, à condition toutefois qu'on ne se laisse pas aller à des politiques de facilité »*.

L'échec des Britanniques

Est-ce le souvenir des dévaluations à répétition des années 80 ? Est-ce le fruit de la véritable cure de désintoxication imposée à une France inflationniste ? La dévaluation n'a pas bonne presse. *« Ce n'est pas en faisant baisser notre taux de change et en s'alignant sur la position anglaise que l'on sortira des difficultés*, explique ainsi le président des AGF, M. Michel Albert. *Le ballon d'oxygène d'une dévaluation cède vite la place à ses effets pervers. Les Britanniques n'ont jamais été plus conscients qu'aujourd'hui de leur propre échec. »*

Un avis partagé, relayé, amplifié même parfois par les défenseurs du traité de Maastricht devant conduire à une union monétaire des pays européens. *« Je suis pour le respect de ce qui a été signé*, explique ainsi M. Jean-René Fourtou, PDG de Rhône-Poulenc. *Les Anglais n'ont sans doute pas choisi la bonne solution. Ils risquent de voir leur inflation redémarrer. Il faut avoir des nerfs et construire l'Europe. »*

Ce qui pose problème, ce n'est donc ni le franc, ni sa parité. Mais le prix à payer pour le maintenir au sein d'un système monétaire européen (SME) déstabilisé par le... mark. Ou, plus exactement, par le choix des autorités de Bonn de financer l'énorme coût de la réunification allemande par l'emprunt. Un choix égoïste qui a contraint les gendarmes de la Bundesbank à utiliser l'arme de taux d'intérêt très élevés pour attirer les capitaux étrangers, freiner la fuite en avant et tenter de rétablir les « grands » équilibres.

Un égoïsme qui a contraint les autres pays européens, soit à s'aligner – comme les pays du Benelux et la France – soit à décrocher. Un égoïsme sévèrement jugé. Pour un Jean-René Fourtou qui prône *« compréhension »* et *« solidarité »*, la plupart des patrons pensent, comme le président du groupe agro-alimentaire franco-italien Eridania Béghin-Say, M. Renato Picco, que *« la politique monétaire allemande, on peut chercher à la comprendre, mais pas à la partager »*.

Les avis sont, en revanche, plus opposés sur la conduite à adopter. Faut-il jeter l'éponge et se mettre en congé du système monétaire européen ? Ou s'accrocher en tablant sur le reflux – déjà amorcé – des taux allemands ? *« Une dévaluation n'est pas nécessaire, mais nous n'avons pas, non plus, à payer la réunification allemande*, tranche M. Eduardo Malone, PDG de Chargeurs Textile. *Jamais le prix de l'argent n'a été aussi élevé à l'heure où nos concurrents américains et japonais bénéficient, eux, de conditions tout à fait privilégiées. »* Une analyse que partage, en privé, un PDG d'un grand groupe nationalisé : *« Le problème n'est pas de défendre le franc comme des fous en pratiquant des taux qui tuent les PME. »*

L'inexorable montée du chômage alarme. Et conduit certains patrons à réclamer un changement rapide de politique économique. C'est le PDG de La Rochette, M. Blondot, qui parle de *« déflation en Europe »* et estime qu'avec 3 millions de chômeurs, 550 000 « RMIstes » et 1,6 million de personnes en stage, notre société est *« à la limite de la rupture »*.

C'est ce PDG, souvent accusé pourtant d'être trop proche du pouvoir, qui voit la France dériver *« vers six millions de sans-emploi si on ne change pas de politique et qu'on fait du Bérégovoy-bis et du Bérégovoy-ter »*. Bref, à croire ces chefs d'entreprise, Paris, après avoir découvert la rigueur, pratiquerait le rigorisme. Et, s'enfoncerait – à contre-courant d'Anglo-Saxons soldant enfin les méfaits de l'ère Reagan-Thatcher, – dans *« un monétarisme pur et dur »*.

Un problème social

Pour d'autres en revanche – plus nombreux semble-t-il, – pas question de renoncer. Parce que *« le problème du chômage n'est pas économique, mais social »*, comme l'assure le président d'une entreprise publique. Parce que c'est possible : *« Je serais très content de voir les taux baisser, mais ils sont encore supportables »*, commente sobrement M. Jean-Pierre Quéré, PDG du papetier Kaysersberg.

Parce qu'on prête aux taux des effets qu'ils n'ont pas : *« Le manque d'appétit des Français pour la consommation n'a rien à voir avec leur niveau élevé »*, remarque M. Bertrand Dupont, directeur général du groupe SEB. Parce qu'aussi – on l'oublie parfois – le « franc fort » est favorable aux entreprises importatrices comme le chimiste CFPI, par exemple, dont le PDG, M. Claude Hess, se juge simplement « pratique » : *« Notre beau pays ne produit aucune matière première. Je règle mes achats en monnaie forte. Autant que le franc le soit. »*

Parce qu'aussi, on ne peut pas faire autrement... *« Croire qu'on peut jouer cavalier seul est utopique*, assure ainsi M. Fourtou, PDG de Rhône-Poulenc, approuvé par M. Antoine Guichard, PDG de Casino, qui *« ne croit pas qu'une Europe coupée en douze petits marchés puisse faire quoi que ce soit contre la puissance américaine. La France n'a pas d'autre choix que d'accélérer le processus de monnaie unique. Il faut éliminer les Anglais et aller, avant 1997, sur une monnaie commune avec ceux qui y sont prêts »*, Allemagne et pays du Benelux. *« Vu de Tokyo, Hongkong ou Singapour, le franc appartient à la zone mark »*, lance M. Michel-Edouard Leclerc, coprésident des Centres du même nom.

Parce qu'enfin, et peut-être surtout, la sortie du franc du SME n'aurait pas les effets attendus. Ni relance immédiate – *« Voyez le temps qu'il a fallu aux Etats-Unis pour sortir de leur récession »*, remarque M. Joël Vérité, des meubles IFI, – ni, surtout, baisse durable des taux. Ou, plutôt, pas de diminution des taux « longs », ceux appliqués pour les emprunts à cinq ou sept ans, les plus importants pour le financement des investissements : les incertitudes monétaires nourrissent la spéculation, et contraignent les pays à monnaie « fragile » à mieux rémunérer les capitaux internationaux. *« Les Anglais n'ont pas vraiment réussi à réduire leurs taux d'intérêt à long terme »*, constate M. Fourtou.

Le repli des taux allemands

Pour tous ces partisans du « franc fort », en revanche, tenir, résister à une spéculation que la proximité des législatives ne saurait manquer de relancer, n'aurait que des vertus. D'abord, parce que, tous en sont convaincus, les taux allemands vont poursuivre leur mouvement de repli.

Ensuite, parce qu'une France triomphant de ses mauvais démons, recouvrirait une marge de manœuvre. *« Une fois les élections passées, nos taux devraient pouvoir baisser plus fortement qu'outre-Rhin »*, affirme M. Heilbronner, président du GAN. *« D'ici septembre, j'en prendrais le pari, ils auront diminué de quatre points. Une diminution double de celle de l'Allemagne*, renchérit le PDG de Rhône-Poulenc, M. Fourtou. *Jamais, la coopération franco-allemande n'a été aussi forte. Il faut qu'il y ait au niveau européen une plus grande convergence économique. Il faut qu'il y ait aussi une plus grande convergence sociale. »*

Une baisse programmée, donc... A moins que, dans sa longue attente de l'Allemagne, la France n'ait elle-même perdu le nord. Après M. Pierre Suard, PDG d'Alcatel-Alsthom, qui le premier a tiré la sonnette d'alarme, de plus en plus de partisans du « franc fort » s'inquiètent d'une dérive budgétaire – 230 milliards de francs de 1992, plus de 300 milliards prévus cette année – qui met à mal la politique officielle.

Une dérive qui contraint l'Etat à emprunter, donc à drainer l'épargne par des taux d'intérêt élevés. *« Il faudra choisir entre le déficit ou le franc fort »*, lance M. Georges Jolles, vice-PDG du groupe de confection Bidermann International. Partisans et adversaires de la politique monétaire seront-ils départagés par un « échec et mat » budgétaire ?

PIERRE-ANGEL GAY
et MICHEL NOBLECOURT

Réorientant ses aides à la télévision haute définition

L'Europe pourrait renoncer à la norme D2 Mac

Plus de six ans après le lancement du programme de recherche européen sur la télévision haute définition, la Commission semble actuellement prête à réorienter ses aides, au détriment des normes de transmission D2 Mac et HD Mac, fer de lance de la politique européenne de TVHD. A l'instar des Etats-Unis, l'Europe pourrait opter pour une transmission entièrement numérique, abandonnant de ce fait D2 Mac et HD Mac, partiellement analogiques.

Les déclarations de M. Martin Bangemann, vice-président de la Commission chargé de la politique industrielle, au *Financial Times* du 19 février, vont dans le sens de ce changement stratégique. Elles confirment les positions déjà prises par M. Bangemann quelques jours après que le groupe Philips eut annoncé l'ajournement de la production de téléviseurs HD Mac (*le Monde* du 16 février).

Cette réorientation permettrait de lever l'opposition des Britanniques à l'octroi d'une aide communautaire à la TVHD de 500 millions d'écus (3,35 milliards de francs) sur cinq ans. Londres bloquait cette subvention en raison des progrès accomplis ces dernières années dans le domaine de la TVHD numérique. Les subventions européennes à la TVHD se sont élevées à 625 millions d'écus depuis le lancement du programme de recherche en 1986.

Les deux principaux industriels concernés, Thomson et Philips, ont mené en parallèle des recherches sur la télévision numérique. Ils sont réunis aux Etats-Unis avec la chaîne américaine NBC, au sein d'un consortium, pour obtenir une licence d'émission de la FCC (Federal Communications Commission).

EN BREF

□ **Air France attaque la Commission européenne devant le tribunal de la CEE.** – Air France a attaqué la Commission européenne devant le tribunal de première instance de la CEE, pour obtenir l'annulation de ses décisions sur les prises de contrôle de TAT et Dan Air par British Airways, ainsi que le notifie le *Journal officiel* des Communautés européennes. La Commission avait autorisé, en novembre 1992, le rachat de la compagnie régionale française TAT par British Airways et donné son feu vert à la fusion entre British Airways et la compagnie britannique Dan Air. Ces décisions avaient suscité une vive polémique entre le PDG d'Air France, M. Bernard Attali, et le commissaire européen britannique, Sir Leon Brittan, à l'époque chargé de la concurrence.

□ **GATT : M. Soisson opposera le veto de la France à une limitation de la production d'oléagineux.** – La France opposera son veto au volet de l'accord CEE-Etats-Unis qui limite la production européenne d'oléagineux si la Commission demande l'approbation formelle des ministres de l'agriculture des Douze les 16 et 17 mars prochain, a indiqué vendredi 19 février le ministre français, M. Jean-Pierre Soisson. *« J'ai appris que la Commission souhaite présenter formellement la ratification d'une partie de l'accord de Washington* (entre la Commission européenne et les Etats-Unis sur le volet du GATT) *sur les oléagineux »*, a déclaré M. Soisson lors de la présentation du prochain Salon de l'agriculture.

REVUE DES VALEURS

SEMAINE DU 15 AU 19 FÉVRIER 1993

PARIS

Une foi de charbonnier

INDICE CAC 40

+ 1,32 %

L'espoir de la baisse des taux a été le plus fort. Pourtant, les éléments qui auraient pu entraîner Paris vers là bas n'ont pas manqué : la baisse de près de 100 points de la Bourse de New-York, par exemple, le jour de la présentation du programme économique du président Clinton, aurait pu être très mal perçue de ce côté de l'Atlantique, mais rien n'y fit. La Bourse de Paris a réagi avec une relative sérénité. Cette sérénité s'est trouvée renforcée lors de la dernière séance par quelques bonnes nouvelles venues d'outre-Rhin. En effet, en Allemagne, la masse monétaire M3 a affiché un recul de 2,3 % pour le mois de janvier, après avoir fortement augmenté au cours des trois mois précédents, notamment en raison de la crise au sein du système monétaire européen.

Si ce recul s'explique *«essentiellement par des facteurs techniques»*, selon les analystes, ce *«bon chiffre permet au marché de jouer une baisse des taux d'intérêt allemands»* au cours du prochain mois. La Banque de France, qui progressivement reconstitue ses réserves de changes, pourrait alors emboîter le pas de la Bundesbank. Alors, de là à anticiper...

La semaine avait débuté dans un calme relatif. Wall Street chômait en raison du président's Day; les vacances scolaires éloignaient temporairement quelques opérateurs : pas de nouvelles particulières. Bref, au terme d'une séance très hésitante, les valeurs françaises abandonnaient 0,65 %. Le lendemain, l'accès de mauvaise humeur de Wall Street (- 2,45 %), après l'intervention du président Bill Clinton et la perspective d'une hausse des impôts, pesa nettement sur la place parisienne qui, au final, baissa de 1,12 %. Le recul s'arrêtera là, les trois séances qui suivirent furent toutes positives et pratiquement sur le même schéma : une matinée plus ou moins moyenne et une accélération de la hausse à partir de la mi-journée. Ainsi, l'indice gagna 1,43 % mercredi, 1,13 % jeudi et 0,55 % pour la dernière séance de la semaine.

D'une période à l'autre, le principal indicateur de la place se sera finalement apprécié de 1,32 %. En s'inscrivant à la cote 1 937,17, l'indice CAC 40 retrouve des niveaux qu'il avait délaissé depuis le mois de mai 1992 et les valeurs françaises portent leurs gains à 4,27 % depuis le début de l'année.

CarnaudMetalbox et la SCOA

La dernière séance de la semaine était aussi la dernière du terme boursier de février. Cette liquidation, gagnante de 6,41 %, permet d'inscrire la première performance positive de l'année après le dernier terme qui, pour mémoire, s'était soldé par un score symboliquement négatif de 0,04 %.

Plusieurs titres ont retenu l'attention, à commencer par ceux de l'armement, tels Dassault Electronique, SFIM ou Sagem dans le sillage de la signature du contrat passé entre Giat-Industries et les Emirats arabes unis. Puis ce fut le tour de CarnaudMetalbox dont la cotation fut suspendue lundi, à la suite de la décision de MB Caradon, l'un de ses actionnaires de vendre sa participation de 25,3 %. A l'occasion de ce désengagement, CGIP, autre actionnaire de CarnaudMetalbox, a envisagé d'accroître sa participation. Si son acquisition ne dépasse pas 7 %, la Société des Bourses françaises dispensera la CGIP de lancer une offre publique d'achat (OPA). En effet, en acquérant 7 % du capital, la CGIP restera en dessous du seuil des 33,3 % dans le capital de CarnaudMetalbox qui nécessite, selon le règlement, le lancement d'une OPA.

La SBF a également annoncé cette semaine la radiation de la cote officielle des actions de la Financière Truffaut à partir du 23 février. Cette radiation intervient après l'absorption par le groupe privé Worms et Cie de sa filiale Financière Truffaut à l'automne dernier. A compter du 24 février, les actions Financière Truffaut pourront faire l'objet de négociations sur le marché hors-cote.

Centrest, première société de développement régional française a, elle aussi, été suspendue jeudi à un dernier cours de 50,50 francs. A sa reprise des cotations, le lendemain, elle s'inscrivait en tête des plus fortes baisses avec un recul de 4,8 %. Ses principaux actionnaires (GAN, UAP, AGF et Crédit Lyonnais) ont décidé de ne pas recapitaliser la société, dont les pertes devraient atteindre en 1992 quelque 450 millions de francs (- 66,9 millions de francs en 1991). Première SDR de France (avec environ 6 milliards de francs d'encours), elle devrait devenir une simple société de participations et cesser son activité de crédit.

Une opération sur le marché hors cote, OCP, premier répartiteur pharmaceutique français va faire l'objet d'une offre publique d'achat (OPA) amicale de son concurrent allemand Gehe au prix de 800 francs par action. Cette offre, qui porte sur 100 % du capital, valorise l'OCP à 2,12 milliards de francs. Avec un cours moyen, sur les trois derniers mois, de l'action OCP de 557 francs, la prime offerte aux actionnaires est donc de 44 %. Le capital d'OCP est composé de 2,65 millions d'actions de 25 francs de nominal.

Notons encore l'intérêt spéculatif suscité par la SCOA qui termine la semaine à son plus haut cours annuel à 17,20 francs avec des volumes de transactions qui sont loin d'être négligeables. Les analystes, comme la direction, ne s'expliquent pas ces mouvements. Certains opérateurs avancent l'hypothèse d'un renforcement du GPG, déjà actionnaire à 5 % du groupe de négoce.

FRANÇOIS BOSTNAVARON

Agroalimentaire

	19-2-93	Diff.
Bongrain	2 936	+ 36
BSN	951	+ 16
Eridania Béghin	647	+ 52
Fromageries Bel	3 690	+ 120
LVMH	3 376	- 9
Pernod-Ricard	394,40	+ 4
Remy-Cointreau	147,10	+ 2
Saint-Louis	1 200	+ 30

Assurances

	19-2-93	Diff.
AGF	553	+ 8
AXA	1 156	+ 30
GAN	403	+ 22
Groupe Victoire	791	+ 31
SCOR SA	619	+ 15
UAP	553	+ 5

Bâtiment et matériaux

	19-2-93	Diff.
Bouygues	637	- 1
Ciments français	296	- 13
Colas	919	+ 34
Eurotunnel	39,10	+ 0,75
Fougerolle	720	+ 24
GTM Entrepose	410	+ 27
Immob. Phénix	143	+ 2
Jean Lefebvre	1 128	+ 136
Lafarge-Coppée	345	- 2,30
Poliet	290	+ 17
Saint-Gobain	538	+ 2
SGE	224,10	+ 25,10
Spie-Batignolles	357	+ 17

Chimie

	19-2-93	Diff.
Air liquide (L')	776	+ 1
ELF Sanofi	1 007	- 5
Gascogne	389	- 22
Institut Mérieux	8 700	+ 870
Michelin	184,3	- 5,8
Plastic Omnium	841	+ 8
Rhône-Poulenc A.	563	+ 200
Rhône-Poulenc CI.	559	+ 17
Roussel-Uclaf	516	+ 28
Synthélabo	1 230	- 21

Consommation non alimentaire

	19-2-93	Diff.
BIC	1 136	- 10
Chargeurs	1 358	+ 10
Christian Dior	267,50	+ 20,60
Clarins	558	+ 18
DMC	303,50	+ 17
EBF	700	+ 10
Essilor	458	+ 27
Groupe André	670	- 28
L'Oréal	1 099	+ 33
Moulinex	90,80	+ 4,70
Salomon	1 500	- 45
SEB	385	+ 9
Skis Rossignol	943	- 1
Sommer-Allibert	1 360	- 25
Yves Saint Laurent	770	+ 6
Zodiac	1 629	+ 14

Crédit et banques

	19-2-93	Diff.
Comp. bancaire	493,50	+ 36,50
BNP CI	488	+ 20
Cetelem	1 170	+ 6
CPR	275	- 7
CDE	219	nc
CCF	238,10	+ 8,50
CFF	1 085	- 6
CLF	380,60	+ 10,60
Crédit lyon. CI	537	- 13
Crédit national	1 256	+ 23
Société générale	629	- 6
SOVAC	1 125	+ 7
UFB Locabail	275	+ 29,50
UIC	457,50	- 14,50
Via Banque	247	- 1

Distribution

	19-2-93	Diff.
Alsacienne Sup	1 642	+ 37
Bon Marché	555	+ 93
Carrefour	2 578	+ 79
Casino	160,50	+ 1,50
Castorama	528	- 1
CDME	447	+ 7,20
Compt. Modernes.	1 285	+ 78
Damart	3 400	- 90
Docks de France	439,80	+ 37,70
Galeries Lafayette.	1 615	inch.
Guilbert SA	1 255	+ 35
Guyenne Gasc.	1 460	- 50
Pinault Print.	668	+ 39
Primagaz	956	- 1
Promodès	645	+ 41
SCOA	17	+ 4,40

Electricité et électronique

	19-2-93	Diff.
Alcatel-Alsthom	639	+ 7
Alcatel-Câble	461	+ 6
CSEE	516	- 13
Intertechnique	475	+ 20,10
Labinal	592	+ 5
Legrand	4 444	+ 219
Matra	296,30	+ 1
Radiotechnique	308	- 5,50
Sagem	2 950	+ 274
Schneider	693	+ 19
Sextant Avionique	177,50	+ 21,50
Thomson CSF	164,20	+ 7,70

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM	Nombre de titres	Valeur en cap. (MF)
Alcatel Alsthom	1 412 200	394 306
Rhône-Poulenc A	989 948	544 706
BSN	558 893	527 644
ELF Aquitaine	1 026 300	453 686
Société Générale	1 122 720	433 600
Eaux (générale des)	188 480	431 552
Peugeot	688 925	431 328
Suez	1 430 860	408 808
Total	1 423 200	342 968
Michelin	1 738 050	322 137
Saint-Gobain	580 910	306 328
Air Liquide	381 630	292 253
Axa	245 795	276 723
Lyonn. Eaux-Dumez	731 715	272 685

Immobilier et foncier

	19-2-93	Diff.
CFI	272	- 3
GFC	348	+ 6,50
Lucia	207	- 7
Olipar	53	+ 0,80
Rue Imp.	2 965	- 60
Selimeg	456	- 4
Silic	606	+ 12
Simco	463,20	- 1,80
Sogeparc	624	- 11
UIF	479	+ 5

Investissement et portefeuille

	19-2-93	Diff.
Amault et Asso.	N C	-
Bolloré	488	+ 10
Cerus	91,60	+ 1,80
CGIP	1 095	+ 76
Eurafrance	1 520	- 38
Gaz et Eaux	1 404	+ 19
Lagardère MMB	89,50	- 5,50
Marine-Wendel	310	- 5
Navigation mixte	951	+ 76
Nord-Est	130,20	- 2,40
Origny-Desvroise	574	inch.
Parfinance	160	- 10
Paribas	425,60	+ 13,60
Pinault	296	+ 18,50
SPEP	402	+ 29
Suez	294,70	+ 11,80
Worms et Cie	247	+ 8 50

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM) Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
SCOA	+ 27,7	Gascogne	- 8,4
Bon Marché	+ 22,5	Fives-Lille	- 6,8
SFIM	+ 16,9	Lagardère	- 6
CEGID	+ 12,1	Métaleurop	- 5,8
UGC	+ 11,9	Rochette (La)	- 5,2
Jean Lefebvre	+ 11,6	Synthélabo	- 5,2
Gle Entrepr.	+ 11,5	Nordon	- 5
Dassault Electr.	+ 11,4	Banque Colbert	- 4,6
Sextant Avion.	+ 10,9	CCMC	- 4,3
Paris Est. Part.	+ 10,3	CEP Commun.	- 4,2
UFB Locabail	+ 10,3	Zodiac	- 4
Eridania Beghin	+ 9,2	Groupe André	- 3,9
Dassault Aviat.	+ 9,2	Géophysique	- 3,7
Docks France	+ 8,8	Packaging CGP	- 3,5

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	12-2-93	15-2-93	16-2-93	17-2-93	18-2-93
RM	2 511 810	1 912 410	2 311 665	2 996 422	3 413 047
Comptant R. et obl.	22 633 416	16 170 589	20 846 790	18 510 772	19 973 820
Actions	235 038	154 133	167 275	163 491	205 235
Total	25 380 264	18 237 132	23 325 730	21 670 685	23 592 102

INDICES CAC (du lundi au vendredi)

	15-2-93	16-2-93	17-2-93	18-2-93	19-2-93
Indice gén.	503	501,20	497	505,70	509,60
(base 100, 31 décembre 1987)					
Indice CAC 40	1 899,49	1 878,17	1 904,97	1 926,52	1 937,17

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 19 février 1993

Nombre de contrats : 157 128 environ

COURS	ÉCHÉANCES MARS 1993	JUIN 1993	SEPT. 1993	DÉC. 1993
Premier	113,28	115,30	115,56	115,70
Dernier	113,80	115,80	115,84	115,70
Compensation	113,80	115,80	116	116,02

Métallurgie, mécanique

	19-2-93	Diff.
Carnaud-Metalbox	205,50	- 3,10
Dassault Aviation	382	+ 22,30
De Dietrich	1 434	- 2
Fives-Lille	308	- 11
Imétal	390	- 15
Legris Industrie	172,90	+ 7,90
Métaleurop	81,10	- 7,40
Pechiney CI	296,50	+ 0,40
Pechiney Int	222,50	+ 5,60
Peugeot SA	636	+ 28
Strafor Facom	588	+ 10
Valeo	780	+ 24
Vallourec	182,50	+ 5,50

Mines d'or, diamants

	19-2-93	Diff.
Anglo-American	128	+ 2,80
Buffelsfontein	29,50	+ 2,75
De Beers	86,90	+ 0,30
Driefontein	43,80	+ 1,30
Gencor	11,85	- 0,40
Harmony	13,75	+ 0,65
Randfontein	17,45	+ 0,35
Sainte-Helene	27	+ 2,75
Western Deep	93	+ 6,80

Pétrole

	19-2-93	Diff.
BP-France	83,6	- 1,3
Elf-Aquitaine	381	- 0,9
Erap-Elf	255	+ 5
Esso Coupon 25 F	732	- 6
Géophysique	542	- 34
Total	242,4	- 1,6

Sicomi ou ex-sicomi

	19-2-93	Diff.
Bail Investis.	716	+ 7
Genefim	260	inch.
Immobail BTP	335	+ 2
Interbail	447	- 3
Klepierre	500	+ 15
Locindus	747	+ 7
Selectibanque	141	+ 1
Unibail	336	+ 1

Transports, loisirs, services

	19-2-93	Diff.
Accor	720	+ 9
SIS	146	+ 8,50
Canal Plus	1 255	+ 56
Cap Gemini	177,50	+ 0,50
CEP Communic.	370	- 13
CGI Informatique	302	+ 3
Club Méditerranée	408,90	+ 9,60
Dauphin Ota	225	+ 7
Delmas Vieljeux	NC	-
Génér. des eaux	2 336	+ 59
Ecco	422,20	- 11,30
Euro Disney	74,60	- 2,15
Havas	436	+ 7
Lyonnaise-Dumez.	465	+ 17
OGF	550	inch.
Pub. Filipacchi	695	+ 25
Publicis	620	inch.
SITA	566	+ 8
Sligos	438,10	- 5,90
Sodexho	1 020	+ 15
TF1	474	+ 3,90

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	19-2-93	Diff.
10 % 1978	100	+ 0,20
9,80 % 1978	100	inch.
9 % 1979	99,65	inch.
10,80 % 1979	101	+ 0,80
CNE 3 %	nc	nc
CNB 5000 F	98,40	- 0,25
CNB Par. 5 000 F.	97,50	inch.
CNB Suez 5 000 F	97,50	inch.
CNI 5 000 F	98,95	- 0,05

NEW-YORK

Réservée

INDICE DOW JONES

- 2,07 %

Wall Street a fait preuve de réserve face au programme économique présenté par le président Bill Clinton et qui prévoit une augmentation des impôts pour réduire le déficit budgétaire américain. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé vendredi 20 février à 3 322,18, en baisse de 70,25 points (- 2,07 %) par rapport à la semaine dernière.

Les cours avaient chuté mardi, après l'intervention télévisée de M. Clinton, la veille, dans laquelle il avait appelé les Américains à faire des sacrifices. La Bourse new-yorkaise avait clôturé sur une baisse de près de 83 points, la plus forte en une séance depuis quinze mois.

Par la suite, une chasse aux bonnes affaires et une première réaction positive des marchés à la présentation, mercredi soir devant le Congrès, du nouveau plan économique de M. Clinton avaient permis un raffermissement temporaire de Wall Street.

Les investisseurs ont craint toutefois que des impôts plus élevés ne provoquent une nouvelle stagnation de l'économie, selon les analystes. Pour Steven Einhorn, analyste chez Goldman Sachs, le plan Clinton a mis un frein à une hausse potentielle de la Bourse *«pour les prochains mois»*. Mais il a ajouté que des indicateurs économiques positifs et une fermeté fondamentale des marchés pourraient limiter une baisse éventuelle des titres boursiers.

Les perspectives d'une hausse des dépenses gouvernementales et d'une réglementation plus sévère ont inquiété les investisseurs, selon Tim Love, analyste chez Marinvest. D'autres analystes ont cité une inquiétude du marché en ce qui concerne les chances d'adoption au Congrès du programme Clinton.

Indice Dow Jones du 19 février : 3 322,18 (c. 3 392,43).

	Cours 12 fév.	Cours 19 fév.
Alcoa	74	71 1/8
ATT	53 7/8	53 7/8
Boeing	34 1/4	33 5/8
Chase Man. Bank	30 3/8	30 3/4
Du Pont de Nemours	48 1/2	47 3/4
Eastman Kodak	51 5/8	50 1/4
Exxon	61 1/4	64 1/4
Ford	49 1/4	46 1/2
General Electric	84 7/8	82 1/4
General Motors	40 5/8	38 3/4
Goodyear	71	66 1/2
IBM	50 5/8	50 1/2
ITT	75 3/8	74 3/4
Mobil Oil	64 7/8	66
Pfizer	64 1/4	64 1/2
Schlumberger	57 1/8	58 5/8
Texaco	61	62 1/4
UAL Corp. (ex-Allegis)	126	113 3/8
Union Carbide	17 1/2	16 5/8
United Tech.	45 1/8	44 3/4
Westinghouse	13 7/8	13 1/8
Xerox Corp	85 1/8	83

TOKYO

Petite reprise

INDICE NIKKEI

+ 0,94 %

Après le recul assez net de 2,78 % enregistré la semaine dernière, la Bourse de Tokyo s'est reprise cette semaine mais sans grande conviction, poussée à la hausse essentiellement par des achats d'investisseurs institutionnels. L'indice Nikkei est tout de même repassé au-dessus de la barre des 17 000 points. En tout, le Nikkei gagne d'un vendredi à l'autre 158,52 points (+ 0,94 %) à 17 010,03 points.

Les achats orchestrés à la fois par les investisseurs institutionnels et certains étrangers attirés notamment par la remontée du yen face au dollar ont permis au volume de transactions de progresser. Ainsi, le volume moyen quotidien s'est amélioré par rapport à la semaine précédente, avec 224,9 millions de titres échangés contre 218 millions de titres. L'appréciation du yen a notamment bénéficié aux valeurs domestiques consommatrices d'énergie importée. Elle a en revanche entraîné à la baisse les valeurs liées à l'exportation.

Selon le directeur de la firme de courtage Tokyo Securities, M. Shohashi Daisho, le yen pourrait continuer à s'apprécier sous la pression des partenaires de Tokyo, avant la tenue de la réunion du G7 la semaine prochaine à Londres. *«On pourrait anticiper une hausse modérée* [du yen], *mais une progression brutale pourrait être évitée»*, a-t-il estimé. Il prévoit par ailleurs que l'indice Nikkei avoisinera toujours les 17 000 points à la fin du mois de mars.

Indices du 19 février : Nikkei 17 010,03 (c. 16 851,51); Topix 1 294,06 (1 288,95).

	Cours 12 fév.	Cours 19 fév.
Akai	1 220	1 230
Bridgestone	1 130	1 160
Canon	1 370	1 350
Fuji Bank	1 800	1 770
Honda Motors	1 320	1 290
Matsushita Electric	1 070	1 070
Mitsubishi Heavy	501	506
Sony Corp.	4 080	4 000
Toyota Motors	1 400	1 370

LONDRES

Léger repli

– 0,1 %

Les valeurs ont peu bougé pendant la semaine au Stock Exchange, la chute de mardi provoquée par le plongeon de Wall Street ayant pris le dessus sur les hausses des autres séances.

L'indice Footsie des cent grandes valeurs a perdu trois points à 2 840 points, soit un repli de 0,1 %. Il a plongé de 1,2 % mardi après-midi, en réaction à la forte baisse de Wall Street, due aux inquiétudes des investisseurs sur le programme économique du président Bill Clinton. Dans son discours sur l'état de l'Union, le président américain avait annoncé une hausse des impôts et les opérateurs redoutent que celle-ci ne fasse avorter la reprise économique.

Outre l'influence de Wall Street, les facteurs de baisse ont été la crainte de nouvelles augmentations de capital par de grandes sociétés britanniques et le sentiment que les taux d'intérêt britanniques ne baisseront pas dans l'immédiat.

Indices *«FT»* du 19 février : 100 valeurs, 2 840 (c.2 843); 30 valeurs, 2 200,80 (c.2 187,60); fonds d'Etat, 96,32 (c.95,72); mines d'or, 93,50 (c.94,30).

	Cours 12 fév.	Cours 19 fév.
Allied Lyons	5,82	6,08
BP	2,74	2,65
BTR	5,48	5,54
Cadbury	4,68	4,65
De Beers	10,88	10,63
Glaxo	7,06	6,68
GUS	25,13	25,50
ICI	11,80	11,20
Reuters	13,38	13 15
RTZ	5,61	6,45
Shell	5,89	5,82
Unilever	11,59	11,43

FRANCFORT

Poursuite de l'envol

+ 0,97 %

La Bourse de Francfort a poursuivi son envol cette semaine malgré un léger recul à mi-parcours après le discours du président américain Bill Clinton. L'indice DAX des trente valeurs vedettes a atteint vendredi son plus haut de l'année à 1 677,39 points, soit une hausse de 0,97 % par rapport à la clôture de la semaine passée. Les cours avaient progressé de 1,22 % et de 5,21 % les deux semaines précédentes.

Le discours de Bill Clinton, dans lequel il a annoncé des hausses d'impôts plus importantes que prévu, a fait chuter Wall Street, qui a entraîné mercredi Francfort dans son sillage, indique la banque WestLB. Les cours sont toutefois repartis à la hausse grâce à l'échéance, ce vendredi, du marché à terme allemand. Selon la Commerzbank, le marché est soutenu par l'importance des liquidités dont disposent les investisseurs privés et institutionnels. Elle souligne, par ailleurs, que seulement 25 % des fonds d'investissements allemands sont placés sur le marché des actions, ce qui constitue un taux très bas.

Indice DAX du 19 février : 1 677,39 (c.1 661,43).

	Cours 12 fév.	Cours 19 fév.
AEG	173,60	174,00
BASF	227,30	230,80
Bayer	278,60	280,00
Commerzbank	273,10	274,00
Deutschebank	675,50	685,00
Hoechst	267	272,40
Karstadt	536	539,00
Mannesman	259	258,70
Siemens	645	662,00
Volkswagen	297,70	278,80

CRÉDITS, CHANGES, GRANDS MARCHÉS

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

Emprunts records en dollars

L'attention se porte présentement sur les marchés en dollars américains et canadiens où les nouvelles émissions prennent des proportions gigantesques. Une société du groupe Toyota vient d'annoncer son intention de lever pour 1,5 milliard de dollars des Etats-Unis en une seule opération d'une durée de cinq ans. Cet emprunt verra le jour sur l'euromarché où il constituera un record dans sa catégorie. A New-York, une institution dépendant du gouvernement allemand, Kreditanstalt für Wiederaufbau, s'apprête à lever des fonds à très longue échéance, vingt ans ou davantage. Faisant la jonction entre les deux marchés et s'adressant en même temps aux investisseurs du monde entier, la Suède draine pour 2 milliards de dollars pour une durée de dix ans.

Dans le compartiment de la monnaie canadienne, le Québec vient de lancer une transaction qui fera date. Elle porte sur 1,4 milliard de dollars canadiens pour une durée de trente ans et, comme l'emprunt suédois, c'est une opération qui est à cheval sur l'euromarché et le marché de New-York. L'intense activité de ces derniers jours s'explique par l'attente d'une remontée du niveau de l'intérêt qui pourrait se produire, outre-Atlantique, dans le courant de cette année et qui fait se précipiter les débiteurs. Pour leur part, les investisseurs, en dépit de l'évolution de la semaine qui vient de s'écouler, sont nombreux à tabler sur un nouveau et sensible raffermissement du dollar.

Pour ce qui est des principales devises européennes, le calme de ces derniers jours pourrait bien faire place prochainement à une grande animation. Le compartiment le plus en vue à la fin du mois de février sera certainement celui du deutschemark où la Communauté économique européenne devrait contracter, pour le compte de l'Italie, le plus grand emprunt obligataire de son histoire. L'affaire portera sur près de 3 milliards de marks et sa durée sera de sept ans. Elle devrait être très peu coûteuse pour l'emprunteur, car les rendements des titres libellés en marks ont fortement baissé ces derniers jours. Cette évolution reflète le très mauvais état de l'économie allemande. Elle a été accentuée par l'affaiblissement soudain du dollar. Les spécialistes évoquent tous la possibilité d'une consolidation, d'une réaction du marché allemand à la forte baisse récente des taux d'intérêt mais, à la veille du week-end, rien de tel n'apparaissait imminent.

Le mark demeure en vedette

Les derniers emprunts internationaux sont tous de dimension raisonnable. En d'autres circonstances, ils ne parviendraient guère à se distinguer. Dans la conjoncture actuelle, malgré leur faible taille, ils n'ont guère de peine à sortir du lot. Ainsi, il a été fait un accueil chaleureux à l'Andalousie qui cherchait à se procurer pour 400 millions de marks en offrant en souscription publique des titres qui devaient rapporter à leurs détenteurs 70 points de plus que les bons du Trésor de la République fédérale. Le succès de cette transaction a été tel que, vendredi, les obligations ne rapportaient plus que 55 points de plus que les fonds d'Etat allemands. C'était la première fois que l'Andalousie sollicitait l'euromarché. Son émission était dirigée par un groupe de quatre établissements financiers placés sous la conduite de la Dresdner Bank. D'autres régions espagnoles sont attendues bientôt, et la réussite de l'Andalousie devrait leur permettre d'obtenir des conditions très avantageuses.

Leur exemple n'a guère de chance d'être suivi à grande échelle par les collectivités locales françaises. Celles-ci sont soumises à des contraintes administratives plus sévères que leurs homologues espagnoles. En outre, l'influence des notes que décernent les grandes maisons d'évaluation de crédit commencent à se faire sentir. Moody's, une des principales sociétés qui jugent du crédit des emprunteurs, vient d'abaisser de deux crans (de 3Aaa à Aa2) celle qu'elle décerne à la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. En fait, les appréciations de ce genre portent sur la qualité de la dette et non pas sur le débiteur. Ceux qui n'empruntent pas directement mais qui obtiennent les ressources nécessaires auprès des banques n'ont pas besoin de telles notes et ne risquent donc pas de se voir ainsi dépréciés ou critiqués publiquement. Il convient de préciser que la note que Moody's attribue aux emprunts provençaux est encore très bonne et qu'elle est supérieure, par exemple, à celle des obligations de l'Italie ou de l'Andalousie qui, dans l'échelle de cette maison, se situe à Aa3.

Sur le marché de l'eurofranc, les meilleurs emprunteurs français, ceux dont les emprunts sont notés à Aaa, se suivent à tour de rôle et leurs opérations sont fort bien accueillies. Comme, pour des raisons de change, le niveau de l'intérêt demeure élevé, ces titres de qualité sont très recherchés à l'étranger. La Caisse nationale des autoroutes a levé pour 2 milliards de francs pour une durée de onze ans en proposant, par l'intermédiaire de Paribas, un rendement supérieur de 30 points à celui des fonds d'Etat. Si le débiteur s'était adressé au marché national des titres français, il lui aurait fallu offrir une rémunération nettement plus élevée. En sollicitant l'euromarché, un emprunteur de tout premier plan est mieux à même de faire valoir sa qualité. La Caisse autonome de refinancement est attendue prochainement.

Parmi les autres événements de ces derniers jours sur les marchés financiers internationaux, la percée de la Société générale en Pologne a été remarquée. Cette banque s'occupera de la privatisation des quatre unités de production de caoutchouc qui, ensemble, emploient 13 500 personnes. Ces usines font partie du groupe Stomil.

CHRISTOPHE VETTER

DEVISES ET OR

Livre en hausse, lire en baisse

Cette semaine, les marchés ont racheté de la livre sterling, très déprimée huit jours auparavant, et vendu de la lire italienne, affectée par les scandales politiques, tandis que le dollar, perturbé initialement par la publication du programme économique du président Clinton, reprenait un peu de vigueur après l'annonce d'un vif recul de la masse monétaire allemande. La livre sterling a donc repris un peu de hauteur après avoir, la semaine dernière, battu son record historique de baisse, à 2,32 DM. On a noté de gros rachats d'opérateurs qui jouent une lente reprise de l'économie britannique à la suite de la dévaluation de la livre et de l'abaissement de 4 points des taux d'intérêt à court terme, ramenés de 10 % à 6 % en trois mois. A la veille du week-end, on retrouvait la devise britannique à 2,38 DM et à 8,04 francs, contre 7,83 francs huit jours auparavant.

La lire italienne, en revanche, a perdu brutalement du terrain, tombant à 0,35 franc contre 0,36 franc et à 952 lires pour un mark contre 934 lires, après la démission, vendredi, de deux ministres, dont celui des finances, M. Goria, après celle du ministre de la justice la semaine dernière, pris dans le tourbillon des «affaires» et des accusations qui pleuvent sur les hommes politiques italiens (cent cinquante députés et cinquante sénateurs inculpés). Quant au dollar, il a commencé par fléchir sur les premières indications filtrant à propos du programme du président Clinton privilégiant la réduction du déficit budgétaire par rapport à la relance de l'économie. De 1,66 DM et de 5,58 francs, la devise américaine rechutait à 1,6250 DM et 5,51 francs, avant de remonter à 1,6380 DM et 5,54 francs, et même, jeudi, à 1,6550 DM et 5,60 francs sur une série d'indicateurs favorables : baisse des inscriptions au chômage, contraction du déficit commercial en décembre, hausse de la production industrielle en janvier. Même l'augmentation de 0,5 % des prix de détail en janvier (peut-être une «aberration statistique») a été accueillie comme le signe d'une reprise de la demande. Vendredi, les déclarations apaisantes de M. Alan Greenspan, qui estime que la contraction de l'économie entraînée éventuellement par le plan Clinton serait contrebalancée par la baisse des taux à long terme *(voir ci-dessous)*, ont un peu rassuré les opérateurs qui redoutaient une nouvelle diminution des taux directeurs de la Réserve fédérale. Cet appui du président de ladite Réserve, pour lequel les effets secondaires de la ponction fiscale pourraient être tout à fait positifs dans la mesure où ils contribueraient à contenir l'inflation, a fait bonne impression sur les marchés. Le recul momentané du dollar, au profit du mark, a poussé à 3,3920 francs le cours de la devise allemande à Paris, qui revenait à 3,3880 francs à la veille du week-end.

La Banque de France récupère petit à petit ses devises perdues, l'équivalent de 14,5 milliards de francs dans la semaine du 11 février 1993 ; elle estime qu'à l'heure actuelle elle a repris 40 % des 150 milliards de francs vendus par la spéculation.

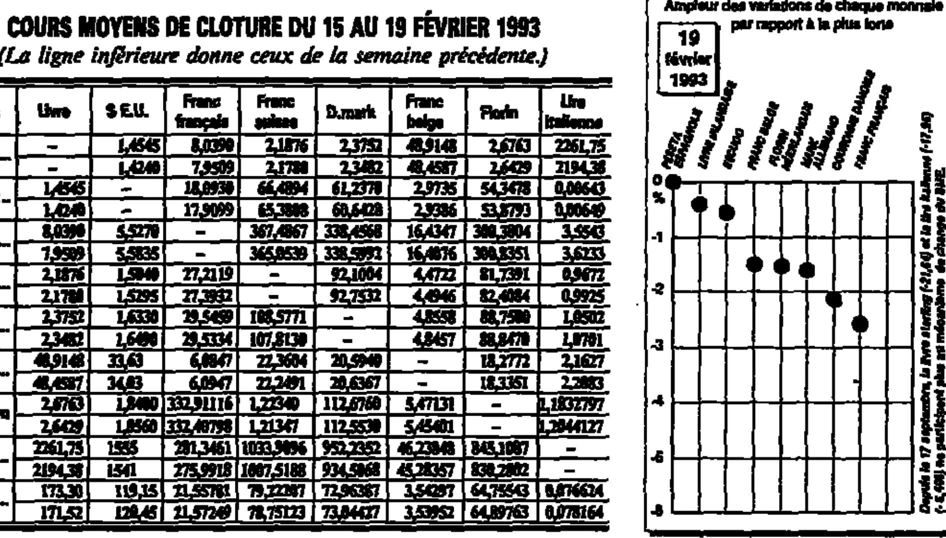
F. R.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 15 AU 19 FÉVRIER 1993

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D.mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	-	1,4545	8,0390	2,1876	2,3752	48,9148	2,6763	2261,75
	-	1,4240	7,9509	2,1780	2,3482	48,4587	2,6429	2194,38
New-York	1,4545	-	18,0930	66,4894	61,2370	2,9735	54,3478	0,00643
	1,4240	-	17,9099	65,3808	60,6428	2,9386	53,8793	0,00649
Paris	8,0390	5,5270	-	367,4867	338,4568	16,4347	300,3804	3,5543
	7,9509	5,5835	-	365,0539	338,5992	16,4076	300,8351	3,6233
Zurich	2,1876	1,5040	27,2119	-	92,1004	4,4722	81,7391	0,9672
	2,1780	1,5295	27,3932	-	92,7532	4,4946	82,4084	0,9925
Francfort	2,3752	1,6330	29,5459	108,5771	-	4,8558	88,7500	1,0502
	2,3482	1,6490	29,5334	107,8130	-	4,8457	88,8470	1,0701
Bruxelles	48,9148	33,63	6,0847	22,3604	20,5940	-	18,2772	2,1627
	48,4587	34,03	6,0947	22,2491	20,6367	-	18,3351	2,2083
Amsterdam	2,6763	1,8400	332,91116	1,22340	112,6760	5,47131	-	1,1832797
	2,6429	1,8560	332,40798	1,21347	112,5530	5,45401	-	1,2044127
Milan	2261,75	1555	281,3461	1033,9896	952,2352	46,23848	845,1087	-
	2194,38	1541	275,9918	1007,5188	934,5068	45,28357	838,2802	-
Tokyo	173,30	119,15	21,55781	79,22287	72,96387	3,54287	64,75543	0,076624
	171,52	120,45	21,57249	78,75123	73,04437	3,53952	64,89763	0,078164

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 19 février 1993, 4,63869 F contre 4,63553 F le vendredi 12 février.



Taux calculés par rapport aux cours estimatifs de la Banque de France

MATIÈRES PREMIÈRES

L'atonie du cobalt

Malgré les émeutes qui ont enflammé le Zaïre, le marché du cobalt est resté étrangement paisible ces jours-ci, même si les cours ont gagné quelques dollars durant la semaine écoulée. Dans les faits, le métal bleu est coté à deux niveaux : il existe un prix dit «producteur», sorte de minimum indicatif que fixent les pays producteurs, et un prix «marché libre» plus couramment pratiqué et en général supérieur au prix producteur. Les cours, qui s'élevaient cette semaine à environ 16 dollars la livre sur le marché libre – le prix producteur s'établissait à 13 dollars la livre – ne devraient pas, selon les analystes, *«s'envoler comme en septembre 1991»*, date de troubles importants dans le Shaba (l'ancien Katanga) au sud du Zaïre.

A cette époque, la livre de métal bleu était passée d'un peu plus de 13 dollars la livre à 20 dollars, pour finir l'année à plus de 30 dollars ! Dans le même temps, le Zaïre et la Zambie avaient fixé leurs prix à 25 dollars la livre, un niveau qui n'avait pas été égalé depuis 1979.

Utilisé dans la composition d'une infinité de matériaux pour sa résistance à l'érosion et aux températures les plus élevées (alliages magnétiques, aciers de coupe, etc.), le cobalt se conjugue sur les modes les plus divers, de la préparation des colorants au traitement des tumeurs cancéreuses (cobalt radioactif). Il n'en subit pas moins de plein fouet la crise de l'industrie mondiale, aéronautique en particulier. L'accélération du désarmement accentue son déclin.

A dire vrai, la relative sérénité des cours actuels dessine plus nettement encore le nouveau visage de l'échiquier mondial. Sans que le marché s'en émeuve, le Zaïre se retire peu à peu, ce qui était impossible à envisager il y a seulement deux ans, quand ce pays déterminait la saison des cours. Aujourd'hui, il a perdu sa place de premier producteur, au point de ne livrer l'année dernière que 3 000 tonnes de cobalt, 11,5 % des 26 000 tonnes de la production mondiale. *«Il y a cinq ans, le Zaïre en assurait 60 %»*. Quand le Zaïre toussait, les prix aussitôt... s'emballaient. Ce scénario s'est reproduit jusqu'en 1991 où les prix ont décollé avec les émeutes dans le Shaba. En février 1993, les émeutes enflamment le Zaïre et le marché, loin d'attraper la grippe, se montre d'une atonie déconcertante.

Ventes intempestives

Que s'est-il passé ? Au début, fort logiquement, les difficultés du Zaïre ont entraîné une tension grandissante des cours et les producteurs ont vu fondre leurs stocks. Parallèlement, pour assurer leurs approvisonnements, les utilisateurs de cobalt ont constitué quelques réserves. En 1992, devant la cherté persistante de ce métal, les pays industriels se prennent d'un regain d'intérêt pour des substituts de toutes origines et recourent plus volontiers à la récupération et au recyclage. Ainsi la conjoncture s'est-elle retournée au détriment du Zaïre avec d'autant plus de rapidité que de nouveaux producteurs, encore très confidentiels, émergent du continent noir. Pis : comme pour le nickel, les grands producteurs (la Zambie, mais aussi le Canada, la Norvège et la Finlande) se livrent à une bataille de prix virulente pour augmenter ou simplement conserver leurs parts de marché.

Cause première de cette lutte féroce : la Russie. Ce pays s'est imposé, l'année dernière, comme premier fournisseur avec ses ventes intempestives (5 000 tonnes en 1992) à des prix systématiquement inférieurs aux prix en cours. Lorsque le prix producteur de la livre de cobalt est de 13 dollars, par exemple, les Russes la vendent 12 dollars. La fin de la guerre froide, les changements à l'Est et les profonds bouleversements qui affectent l'ex-URSS ont fait également évoluer la demande mondiale. Il y a dix ans, les alliances politiques étaient peut-être plus déterminantes que les prix. Le Zaïre, à ce titre, détenait une place privilégiée comme pourvoyeur de cobalt pour l'industrie militaire. Aujourd'hui, la loi du moindre coût prévaut. Même si, de notoriété publique, le cobalt russe est de qualité inférieure, les acheteurs l'estiment *«acceptable»*. Forte de cette assurance, la Russie n'en finit plus de déstocker. Les professionnels s'attendent cette année à *«une présence russe aussi forte que celle de l'année dernière...»*.

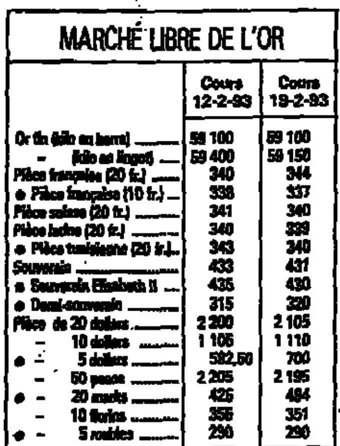
Les ventes de l'ancien empire des tsars dépassent les pertes du Zaïre ainsi que la production de la Zambie (4 800 tonnes en 1992) et grossissent une offre mondiale qui, sans elle, n'excèderait pas une demande déjà affectée par le ralentissement économique mondial et, surtout, par l'absence de dynamisme des industries de biens d'équipement. Baisse sensible s'il en est, puisque la consommation est passée de 24 000 tonnes il y a trois ans à 20 000 tonnes à peine à présent. Encore les analystes n'ont-ils pas compté avec la privatisation en cours des mines de la Zambie, qui, immanquablement, aura pour effet d'en augmenter la production.

Qui oserait dans ces conditions parier sur une prochaine effervescence du cobalt ?

MARIE DE VARNEY

PRODUITS	COURS DU 19-2
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1 527,50 (– 54,50) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 226 (– 8) Dollars/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	6 285 (+ 133) Dollars/tonne
Sucre (Paris) Mai	267,30 (+ 6,30) Dollars/tonne
Café (Londres) Mars	952 (+ 27) Dollars/tonne
Cacao (New-York) Mars	897 (+ 5) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Mars	366 (+ 2) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Mars	212 (inch.) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Mars	176,90 (– 0,50) Dollars/t. courte
Pétrole (Londres) Brent avril	18,24 (– 0,19) Dollars/baril

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.



MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 12-2-93	Cours 19-2-93
Or fin (kilo en barre)	58 100	59 100
- (kilo en lingot)	59 400	59 150
Pièce française (20 fr.)	340	344
● Pièce française (10 fr.)	338	337
Pièce suisse (20 fr.)	341	340
Pièce latine (20 fr.)	340	339
● Pièce tunisienne (20 fr.)	343	340
Souverain	433	431
● Souverain Elizabeth II	435	430
● Demi-souverain	315	320
Pièce de 20 dollars	2 200	2 105
- 10 dollars	1 105	1 110
● - 5 dollars	582,50	700
- 50 pesos	2 205	2 195
● - 20 marks	426	484
- 10 florins	356	351
● - 5 roubles	290	290

● Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Un bon vent d'est

Deux événements cette semaine, en veille du week-end : l'annonce d'une diminution de la masse monétaire allemande (M3) en janvier et la publication du programme économique du président Clinton, comportant, entre autres, des relèvements d'impôts. Dans chacun des deux cas, une baisse indicative des taux d'intérêt a été enregistrée, essentiellement sur le long terme.

En Allemagne, donc, la masse monétaire M3 a diminué de 2,3 % pour le premier mois de l'année, après avoir augmenté, en rythme annuel, de 9,4 % au quatrième trimestre 1992, bien au-delà de l'objectif de 3,5 %-5,56 % retenu pour l'année 1992. Une telle diminution ne peut, certes, que satisfaire la Bundesbank, qui en minimise toutefois l'ampleur, l'expliquant par des «facteurs techniques», notamment le reflux des capitaux qui étaient entrés en Allemagne au cours du quatrième trimestre 1992 au titre des interventions de la Bundesbank pour soutenir les monnaies européennes : en janvier, 26 milliards de marks sont ainsi ressortis. Par ailleurs, par suite d'un début d'aplatissement de la courbe des taux, le court terme diminuant à 8,60 % contre 9,75 %, par rapport à un long terme de 7 % à 7,40 %, une masse de capitaux qui s'étaient investis à courte durée gonflant ainsi M3, ont rejoint les placements à cinq ou dix ans.

De toute façon, après cette «normalisation», la masse M3 augmentera, en février, et son recul de janvier, selon M. Otmar Issing, économiste en chef de la Bundesbank, *«ne justifie pas une nouvelle baisse des taux directeurs»*, a-t-il déclaré à la FAZ de Francfort. Pour la banque centrale, l'inflation sous-jacente reste trop forte, d'autant que les prix de gros en Allemagne ont augmenté de 0,5 % en janvier. Toutefois, l'accord sur une augmentation de 3 % des traitements de la fonction publique au début de ce mois pave la voie pour un assouplissement supplémentaire, rendu possible par l'abaissement à 8 % (contre 8,50 %) du taux d'escompte, le 4 février, qui fait reculer le «butoir» s'opposant à un tel assouplissement. Pour l'instant, la baisse des taux à court terme s'effectue à doses homéopathiques (0,07 point).

Aux Etats-Unis, le plan de compression du déficit budgétaire du président Clinton, qui pourrait diminuer la pression sur les marchés financiers, moins sollicités pour financer le déficit en question, a poussé à la baisse les taux à long terme. Le rendement de l'emprunt du Trésor américain (T Bond) à trente ans est revenu à 7,02 %, au plus bas depuis la mise en adjudication de cet emprunt en 1977, il y a seize ans. Quant au T Bond dix ans, il ne rapporte plus que 6,15 %. Selon Philippe Ithurbide, économiste à la direction des marchés de capitaux de la Société générale, les investissements étrangers, y compris américains, très présents sur les marchés européens, pourraient revenir sur le marché des Etats-Unis, sur le court terme. A long terme, néanmoins, estime-t-il, la diminution future des apports du Trésor américain aux marchés de capitaux, contribuerait à une détente des taux longs.

En attendant le repli

Une telle perspective, couplée avec le recul de la masse monétaire allemande, a de quoi stimuler le MATIF, où le cours de l'échéance de mars a bondi d'un point complet en deux jours, passant de 112,70 à près de 113,80, au voisinage du plus haut niveau depuis 1986. Il faut dire que, sur les trois cent mille contrats en position «ouverte» (en spéculation) sur le notionnel dix ans du MATIF, les vendeurs ont pris peur et ont racheté, beaucoup plus que sur le contrat Pibor trois mois, où les chances d'une diminution des taux sont plus réduites, du moins dans l'immédiat. A long terme, toutefois, on ne peut guère compter que sur un recul de 0,5 à 0,7 point par rapport aux 7,75 % cotés à la veille du week-end sur l'OAT dix ans, c'est dire la disparition, totale ou partielle, de l'écart avec le Bund allemand à dix ans, coté vendredi à 6,90 %. D'où le danger d'une «implosion» larvée des marchés obligataires français (certains redoutent même un krach) si les anticipations de baisse du rendement sur le long terme étaient déçues.

En Allemagne, on ne voit guère les rendements à dix ans glisser beaucoup au-dessous de 7 %, en raison des énormes besoins d'emprunts pour financer le déficit fédéral allemand et les besoins *Treuhand Anstalt* aux fins de reconstruction de l'ancienne RDA. A court terme, en revanche, il est plausible de revenir, d'abord des 11 1/4 % au jour le jour et des 11 1/2 %-7/8 % à un mois et trois mois, aux 9 % et 9 1/4 % de la fin de l'été dernier, avant de suivre, dans leur recul, les taux allemands à court terme. Ces derniers, de 8,60 % actuellement, pourront revenir à 7,50 % à fin 1993, selon le service des études de la Caisse des dépôts, dirigé par Patrick Artus, ou à 6,50 % comme certains l'estiment à Francfort. Cela permettrait aux taux français à court terme de reculer presque aux mêmes niveaux à la fin de cette année, soit un repli de quatre à cinq points, ce qui est considérable et de nature à mettre fin au désastreux phénomène de l'inversion des taux (court terme supérieur au long terme) dont les conséquences néfastes se feront longtemps sentir.

Selon toute vraisemblance, le taux de base des banques françaises, relevé de 9,45 % à 10 % le 18 décembre dernier, ne devrait pas être rehaussé à nouveau. La Rue de Bercy s'y oppose discrètement et la Banque de France ne le juge pas nécessaire (*le Monde* du 17 février 1993) malgré les protestations des banques. L'Institut d'émission continue à refinancer, partiellement, le marché à 9,10 %, laissant de côté les prêts aux promoteurs, accordés à plus de 12 %, ce qui alourdit, tous les jours, une facture déjà trop lourde. Il faudra bien trouver une solution, si les taux ne baissent pas vite, qu'on le veuille ou non.

Sur le marché obligataire domestique, on perçoit quelques signes d'essoufflement, après un démarrage sur les chapeaux de roue depuis le début de l'année. Le marché concurrent du mark a littéralement explosé ces dernières semaines, et les émetteurs autres que l'Etat ont tendance à différer leurs emprunts au-delà des élections législatives. Cela n'a pas empêché le Trésor d'émettre, cette semaine, un montant record de bons à cinq ans, à 7,52 %, pour 15 milliards de francs et à deux ans, à 7,92 % pour 7,8 milliards de francs, soit 22,8 milliards au total. La facture du déficit budgétaire s'allonge et le Trésor devra crever son plafond de 220 milliards de francs d'émissions en 1993. Le seul emprunteur a été la Caisse de refinancement hypothécaire (CRH) qui a levé, sans grandes difficultés, 1,3 milliard de francs sous la houlette de la BNP, à 8,13 % réel, 8,33 % à l'offre, soit 0,49 point au-dessus de l'OAT dix ans (en fait 0,53 % sur le marché). Le placement a été facilité par la hausse du MATIF en fin de semaine.

FRANÇOIS RENARD

Le Monde

En dépit de l'échec des négociations parisiennes

Le conflit de La Poste n'a suscité qu'une faible mobilisation

Aucun accord n'est intervenu, vendredi 19 février, à l'issue de la troisième séance de négociations engagée entre la direction de La Poste de Paris et quatre syndicats de postiers (CGT, FO, CFTC, SUD autonomes) pour mettre un terme au conflit qui perturbe la distribution du courrier parisien depuis le 17 février. Parallèlement, la grève nationale à laquelle avait appelé la seule CGT n'a suscité qu'une faible mobilisation des 300 000 postiers, la direction de La Poste ne relevant que 8,5 % de grévistes au niveau national.

A Paris, où la direction enregistrait 9 % de grévistes, des assemblées générales devaient, selon les syndicats, être organisées lundi matin afin de décider de la suite du mouvement. De son côté, M. Rémy Hély, directeur de La Poste de Paris, a proposé aux syndicats de participer le 1er mars à une *« table ronde »* afin de définir *« une nouvelle méthode de réorganisation du travail »* des postiers parisiens. Pour le reste, les négociations ont de nouveau achoppé, selon les délégués CGT et SUD, sur le souci de la direction de Paris de *« limiter la négociation à la seule restructuration du 9e arrondissement »*, d'où est parti le conflit.

Au niveau national, l'ordre de grève a, selon la direction, *« été très bien suivi »* au Havre (Seine-Maritime), où l'on relevait encore 54 % de grévistes au dix-huitième jour du conflit. De même, dans les Bouches-du-Rhône, le taux de participation à la grève s'élevait à 36 %, tandis qu'une manifestation de plusieurs centaines de postiers était organisée à Marseille.

□ **Lloyd's va supprimer 600 emplois en 1993.** – Lloyd's of London, le marché de l'assurance londonien, va supprimer 600 postes administratifs en 1993, pour ramener ses effectifs à 1 600 personnes, a indiqué le directeur général, M. Peter Middleton, dans une lettre aux salariés. En décembre 1992, le marché avait adopté un budget d'austérité prévoyant 200 suppressions d'emplois et une réduction de 18 % des dépenses de fonctionnement. *« Je crois qu'il est possible de servir efficacement le marché avec un effectif de 1 600 personnes »*, a estimé M. Middleton. Le plan d'austérité répond aux lourdes pertes subies lors des dernières années et au mécontentement des *« names »* (membres individuels), qui doivent compenser ces pertes sur leur patrimoine personnel.

Barrages et incendies dans la capitale Mamoudzou

Des troubles ont éclaté à Mayotte à l'occasion d'une grève générale

Mayotte a été secouée, vendredi 19 février, par une vague de troubles au deuxième jour d'une grève générale à l'occasion de laquelle des manifestants ont érigé des barrages et incendié des véhicules et des bâtiments. Plusieurs membres des forces de l'ordre auraient été légèrement blessés. Alors que les négociations entre le patronat, la préfecture et les syndicats devaient reprendre, lundi 22 février, sur la question du SMIG, des groupes de manifestants ont mis en place, vendredi matin, plusieurs barrages, bloquant la plupart des routes qui mènent à la capitale Mamoudzou.

Débordant les consignes de la Confédération intersyndicale de Mayotte, ces groupes incontrôlés ont mis le feu à des véhicules, à la chambre professionnelle, à une boîte de nuit appartenant au président de la chambre professionnelle, M. Adrien Giraud, à la gare maritime, à l'agence Air France, à l'hôtel des impôts, au siège de la caisse de prévoyance sociale et ont dévasté le palais de justice. Composés essentiellement de jeunes gens, les manifestants ont aussi attaqué la gendarmerie de Mamoudzou avec des pierres, conduisant les forces de l'ordre à répliquer à coups de grenades lacrymogènes et se sont livrés à des déprédations contre le siège du conseil général.

Une cinquantaine de gendarmes mobiles sont arrivés en provenance de la Réunion, vendredi en fin de journée, afin de rétablir l'ordre tandis que les syndicats levaient le mot d'ordre de grève. Ces troubles ont été qualifiés d'*« événements extrêmement graves »* par M. Louis Le Pensec qui a mis en cause d'*« évidentes tentatives de destabilisation de la part de certains »*, *« dépassant »* le *« mouvement syndical »*. Le ministre des DOM-TOM n'a toutefois cité personne.

Certains observateurs locaux font état de l'influence probable sur les manifestants des indépendantistes du Front démocratique comorien (FDC) dont le journal, *Uhuru*, a durci le ton ces dernières semaines. Mais les surenchères liées à la campagne pour les élections législatives ne sont également pas étrangères à ce climat de tension. Le duel entre M. Mansour Kamardine, candidat proche du RPR, et M. Henry Jean-Baptiste, député (UDC) sortant, investi par l'UPF, se déroule en effet dans une atmosphère passionnée. M. Kamardine a notamment soutenu la revendication syndicale d'un SMIG à 2 500 F (au lien de 1 900 F aujourd'hui) tandis que M. Jean-Baptiste la jugeait difficilement acceptable, compte tenu de la concurrence imposée par les pays de la région.

Création contestée d'une section syndicale

Un délégué CFDT molesté à Guingamp

SAINT-BRIEUC

de notre correspondant

Le délégué syndical CFDT de l'usine Bistro Quick installée à Guingamp (Côtes-d'Armor) a été molesté, lundi 15 février, par des collègues de travail à l'issue d'une réunion du comité d'entreprise de l'établissement. M. André Menou participait à cette réunion en qualité de délégué de la nouvelle section CFDT qu'il avait créée trois jours auparavant. Jusqu'alors, aucune structure syndicale n'existait dans cette usine de fabrication d'aliments pour restauration rapide employant 130 personnes. Le délégué CFDT a été pris à partie et frappé par d'autres ouvriers après que le responsable de l'usine eut annoncé son intention de cesser les activités de sa société en raison de la création de la section syndicale.

Le délégué syndical a porté plainte après qu'un certificat d'incapacité de travail de plus de dix jours lui eut été délivré. L'Union départementale CFDT des Côtes-d'Armor a dénoncé *« ces faits inqualifiables et l'ambiance anti-syndicale entretenue dans l'entreprise »*.

PATRICK LE NEN

A la suite d'irrégularités dans la gestion du port

Le maire de Saint-Jean-Cap-Ferrat est inculpé d'ingérence

NICE

de notre correspondant régional

Le maire (ex-RPR) de Saint-Jean-Cap-Ferrat et conseiller général des Alpes-Maritimes, M. Jean Vestri, a été inculpé du délit d'ingérence, mercredi 10 février, par M. Didier Beauvais, conseiller à la chambre d'accusation de la cour d'appel de Lyon. Cette inculpation fait suite à plusieurs dénonciations auprès des autorités de certains faits reprochés à M. Vestri, notamment par un administrateur du nouveau port privé de Saint-Jean-Cap-Ferrat.

Fourniture de télécopieurs

Dans une lettre du 21 août 1991, cet administrateur avait accusé M. Vestri de s'être délibérément immiscé dans le fonctionnement de la société d'exploitation du port. Non content d'avoir imposé deux de ses adjoints et sa propre épouse dans le conseil d'administration de cette société, il avait ensuite provoqué la démission de l'un de ces élus – qui avait, auparavant, quitté le conseil municipal – puis obtenu le licenciement du directeur du port sans qu'aucune faute n'ait été retenue contre celui-ci. M. Vestri avait aussi fait suppprimer la collecte des ordures du port par la municipalité pour imposer un enlèvement par l'une de ses propres sociétés. Le coût de cette prestation était alors passé de 35 000 ou 40 000 francs à plus de 150 000 francs par an.

Le maire de Saint-Jean-Cap-Ferrat est également accusé d'avoir fait pression sur la société du port pour qu'elle confie des travaux d'installation de téléphone à une entreprise amie, Gordolon Lumière, dont la sous-traitance était assurée par une autre société, la SIRTEL, dirigée par son épouse. Par ailleurs, M. Vestri aurait usé de ses fonctions de président d'un syndicat intercommunal à vocation multiple, le SIVOM de Villefranche-sur-Mer, regroupant six communes du canton, pour faire obtenir à cette même société un marché de fourniture de télécopieurs (facturés 30 % plus chers que la concurrence).

Il est enfin avéré que la société de travaux publics qu'il dirige à Saint-Jean-Cap-Ferrat a réalisé, en tant que sous-traitante, de nombreux travaux pour la commune. L'instruction en cours pourrait faire apparaître plusieurs autres irrégularités commises ou couvertes par M. Vestri.

GUY PORTE

Le meurtre d'un enfant par des enfants en Grande-Bretagne

La police attend...

Le meurtre du petit James Bulger bouleverse Liverpool et la Grande-Bretagne : pourquoi deux jeunes de onze et treize ans ont-ils tué un enfant de deux ans ? La télévision et la police coopèrent pour dénicher les meurtriers. Deux « suspects » sont actuellement interrogés par la police, mais la « chasse à l'homme » continue.

LONDRES

de notre correspondant,

Pourquoi ? Pourquoi lui et pourquoi eux, les gens de Liverpool ? Il y a bien sûr le crime lui-même, insoutenable, tellement incompréhensible lorsque des enfants tuent des enfants, mais aussi le reste : cette indifférence des adultes, des citadins, de la ville. Combien de gens ont-ils vu le petit James Bulger en pleurs, l'autre jour, encadré et traîné sur les trottoirs par deux jeunes adolescents qui l'emmenaient vers la mort, et n'ont rien dit, rien fait ? Combien ont parlé aux meurtriers et n'ont rien remarqué, ou n'ont pas voulu ? C'est à cette image d'eux-mêmes, avec ces questions, que les Britanniques ont été confrontés, jeudi 18 février, lorsque la BBC a diffusé, en fin de soirée, cette émission si prisée, *Crimewatch* (témoin du crime), que l'on peut, au choix, considérer comme la manifestation du fameux civisme anglo-saxon ou d'une certaine tendance à la délation collective.

Indifférence de tout le monde

Des millions de Britanniques donc, ont vu ces images floues de James et des deux assassins, l'un, dit la police, âgé de treize ans environ, mince, les cheveux courts et noirs, l'autre, âgé de onze-douze ans, joufflu, plus petit. Ils ont écarquillé les yeux pour reconnaître les gamins et ensuite faire leur devoir... Le commissaire Albert Kirby a demandé aux parents d'identifier leurs propres enfants et de les « livrer » (quel autre mot ?), *« aussi douloureux que cela puisse être »*. *Crimewatch*, comme d'habitude, a rempli son office : les vingt-cinq lignes téléphoniques de l'émission ont été vite encombrées par des témoignages ou prétendus tels. Quarante-trois noms exactement sont sortis des souvenirs des passants, patiemment reconstitués avec ces photographies exclusives obtenues grâce aux caméras vidéo du « shopping center » de Bootle, quartier populaire de Liverpool.

C'est là, vendredi 12 février, que James a été enlevé. Les caméras ont tout retenu : James attendait sa mère, occupée au rayon épicerie. Quelques minutes d'attente seulement... Les deux gamins se sont approchés et sont partis avec James, main dans la main. Pas à pas, jusqu'à la sortie du supermarché, les caméras de sécurité ont filmé le trio. Commence ensuite le voyage le long des trottoirs, deux heures d'errance et de rencontres : une femme remarque, une autre s'enquiert, une fleuriste indique une direction, une autre aide à traverser la rue. James semble blessé. Il pleure. Rien. Les trois gamins passent le réservoir, le cimetière, arrivent dans le quartier de Walton, non loin du poste de police, et disparaissent. Le corps de James sera retrouvé dimanche, à 15 h 15, sur la voie ferrée, abominablement meurtri. Après la mort, précise la police, le corps a été heurté par un train.

Pourquoi ? Liverpool reste avec sa question, ses questions. La police et la presse s'étonnent de tant d'indifférence, celle des passants, celle de tout le monde. A Liverpool, des attroupements se sont formés près du poste de police, des témoins retenus quelques heures pour interrogatoire ont été conspués, la foule a retrouvé ses réflexes de populace. Les mères ont pris peur, beaucoup ont acheté des laisses pour promener les très jeunes enfants. L'horreur le dispute à l'incrédulité : les petits meurtriers, dit la presse populaire, courent la ville ! Et chacun regarde encore ces photos qui en disent trop ou pas assez. La police attend...

LAURENT ZECCHINI

La catastrophe du stade de Furiani

Le parquet requiert six non-lieux et douze renvois devant la chambre d'accusation

Le parquet du tribunal de grande instance de Bastia, a requis, vendredi 19 février, six non-lieux et douze renvois devant la chambre d'accusation dans le cadre de la catastrophe du stade de Furiani qui avait fait 15 morts et 2 177 blessés avant le match de coupe de France de football Bastia-Olympique de Marseille, le 5 mai 1992 (*le Monde* du 7 mai 1992).

Les non-lieux ont été requis en faveur du président de la Fédération française de football (FFF), M. Jean Fournet-Fayard, d'une fonctionnaire de la préfecture de Haute-Corse, Mme Mireille Giudicelli, de deux officiers du service incendie et secours de Haute-Corse, MM. Michel Andrei et Christian Fili, et de deux employés de la société Montalève-Entrepose, MM. Jean-Claude de l'Estoile et Claude Daugan.

En revanche, des réquisitions de renvoi ont été prises à l'encontre de MM. Jean-Marie Boismond, directeur technique de la société Sud-Tribune, Bernard Rossi, directeur départemental de la Société de contrôle technique (SOCOTEC), Michel Cagnion, directeur général de la FFF, Luc Pilard, président de la commission d'organisation de la Coupe de France, Etienne Galéazzi, secrétaire général de la Ligue corse de football, Ange Paolacci, directeur adjoint de cette ligue, Yvon Bartolini, bénévole de cette ligue, Jean-François Filippi, président du Sporting Club de Bastia, Michel Lorenzi, vice-président du club, Engène Bertucci, maire de Furiani, Raymond Le Deun, directeur de cabinet du préfet de Haute-Corse au moment des faits et Didier Cauville, ancien directeur départemental de l'équipement.

La chambre d'accusation devra prononcer les 11 ou 12 mars l'ordonnance définitive de renvoi devant la chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Bastia, indique-t-on de source judiciaire.

A l'université de Picardie Jules-Verne

Le conseil scientifique refuse de siéger en présence d'un élu Front national

Le conseil scientifique de l'université de Picardie Jules-Verne a refusé de siéger, vendredi 19 février, lors de sa séance d'installation pour protester contre la nomination d'un élu Front national, M. Lionel Payet, comme représentant du conseil régional. Par trente-trois voix et trois votes blancs sur trente-sept présents, les membres du conseil scientifique ont adopté une motion indiquant qu'*« un défenseur des thèses du Front national n'avait pas à siéger dans le conseil scientifique d'une université »*. Ils demandent le remplacement de M. Payet par une autre personnalité : *« En cas de refus, le conseil scientifique serait dans l'impossibilité de fonctionner. »* Le président de l'université de Picardie, M. Bernard Némitz a déclaré *« ne pas être surpris de cette réaction, et demande au conseil régional de prendre la mesure de l'opposition massive de la communauté universitaire à la présence d'un élu du Front national comme représentant de la région »*.

M. Charles Baur (UDF), président du conseil régional de Picardie, a refusé de commenter la décision du conseil scientifique de l'université. Depuis l'automne, la désignation des élus du conseil régional dans les organismes extérieurs s'effectue selon la règle de la proportionnelle. Les conseillers régionaux socialistes, communistes et de Génération Ecologie avaient accepté, au lendemain des élections régionales, ce principe pour les organisations non liées à la jeunesse. Mais ils avaient refusé de l'appliquer dans les lycées et à l'université. Les représentants de la région dans les instances de ces établissements sont donc exclusivement des élus UDF, RPR et FN.

□ **Les parents de deux hémophiles grecs victimes du sida portent plainte.** – Les parents de deux hémophiles grecs décédés du sida en 1992 à l'âge de vingt et vingt-deux ans ont déposé une plainte, mardi 16 février, pour *« coup et blessures mortels »* contre les ex-responsables socialistes du ministère grec de la santé, la direction d'un hôpital public d'Athènes et la société Gerolymatos, distributrice des produits de l'Institut français Mérieux en Grèce. M. Alain Mérieux avait reconnu, le 2 novembre dernier, avoir distribué des produits anti-hémophiliques non chauffés, donc éventuellement contaminés, à onze pays, dont la Grèce, jusqu'en novembre 1985. Une information judiciaire avait alors été ouverte par un procureur d'Athènes (*le Monde* des 2 et 7 novembre 1992). – (*AFP.*)

□ **M. Toubon président du Club 89.** – M. Jacques Toubon, député RPR de Paris, a été élu, mercredi 17 février, président du Club 89. La majorité des membres du comité directeur de ce club l'ont préféré à Mme Nicole Catala, autre député RPR de Paris. Le maire du treizième arrondissement succède à M. Michel Aurillac, ancien ministre de la coopération, qui avait fondé le Club 89 en 1981, pour en faire un organe de réflexion proche du RPR, et qui a été élu président d'honneur.

□ **SÉNÉGAL : une soirée « spéciale-présidentielle » sur RFI.** – Radio France Internationale (RFI) devait suivre, en direct de Dakar, du dimanche 21 au lundi 22 février, l'élection présidentielle sénégalaise, offrant à ses auditeurs une soirée « spéciale présidentielle », commençant dimanche, à 23 heures et s'achevant à 1 heure du matin, lundi, avec les principaux résultats. RFI s'écoute en modulation de fréquence sur 89 MHZ, à Paris, et 92 MHZ, à Dakar.

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Heures locales » folioté de 17 à 24 et un cahier « Radio-télévision » folioté de 1 à 32

Le numéro du « Monde » daté 20 février 1993 a été tiré à 458 028 exemplaires.

Le Monde

HEURES LOCALES

TOULOUSE EN SON MIROIR

A la recherche d'une nouvelle image, la ville rose s'interroge sur son développement avec l'ambition de concilier dynamisme et qualité de la vie

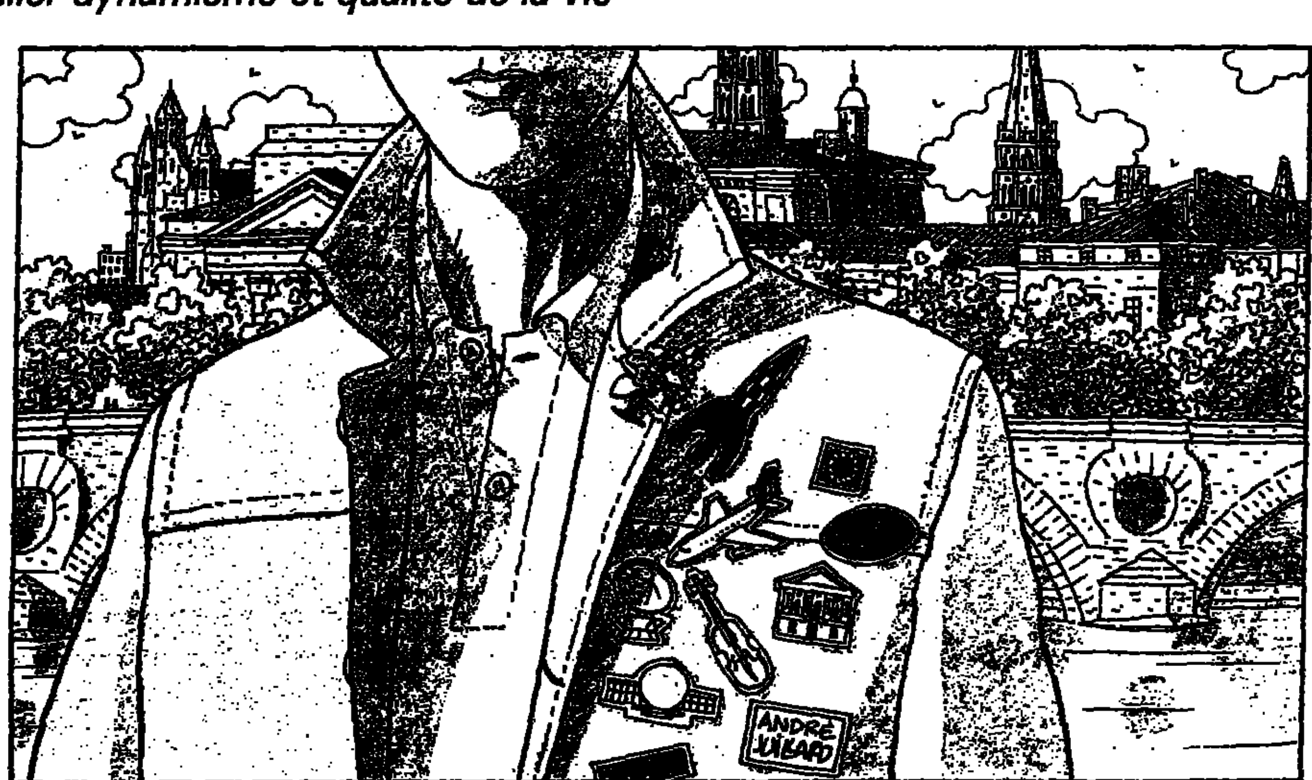
C'EST probablement la première fois depuis les années 80, marquées par le décollage économique, que Toulouse tente de trouver des réponses aux questions que pose son développement. Métropole forte, représentant, agglomération comprise, presque un tiers de la population de la région, concentrant une part des activités industrielles et commerciales, la cité estime faire bénéficier la région Midi-Pyrénées de son rayonnement. Contestée dans ce rôle par certains départements, Toulouse se rêve comme une des grandes eurocités de cette fin de siècle.

Mais cette quête pose des problèmes aux Toulousains, témoins et acteurs de la transformation radicale de la vieille cité des violettes en capitale régionale. Ils assistent à une frénésie immobilière et ils se demandent comment associer développement urbain et environnement. Le projet de ville, que le conseil municipal a approuvé, après les responsables socio-économiques, prétend concilier une double ambition : *«celle d'une ville forte, et celle d'une ville douce»*, du dynamisme et du bien-vivre.

«La ville, lit-on dans le document, *doit disposer de points d'appui forts.»* Parmi ceux-ci, le centre-ville, qui, par des opérations d'amélioration de l'habitat ou le plan d'occupation des sols (POS), conservera un habitat locatif à caractère social, en partie récupéré sur des bureaux transférés en périphérie. Même ambition pour les commerces de proximité. La réalisation d'équipements culturels, comme le centre d'Art contemporain, qui sera installé dans les anciens abattoirs, ou encore l'aménagement de l'hôpital Larrey, devraient conforter la vocation d'un centre qui doit protéger son patrimoine et maintenir des pôles d'activité. Mais, pour l'instant, le centre se vide de ses habitants les plus modestes. Une situation que l'arrivée du métro, au mois de juillet, risque d'aggraver.

Mais le centre ne peut pas rester enfermé dans ses limites historiques. Quatre points d'appui vont l'aider à s'en échapper. Le premier d'entre eux, Compans-Cafarelli, anciennement occupé par des casernes, est situé sur les boulevards de première ceinture. Il fait déjà l'objet d'opérations immobilières dont la cohérence est loin d'être prouvée.

Autre pôle : Jolimont, à l'est de Toulouse, le terminal de la ligne A du métro. Là sont prévues des opérations d'urbanisme que la proximité de la rocade devrait consacrer comme lieu d'échange. Avec les Récollets, la ville parie sur l'avenir. Elle espère, s'appuyant sur la proximité du complexe scientifique de Rangueil, ou de l'hôtel de région, requalifier des quartiers comme Empalot, qui bénéficie actuellement d'une opération de développement social des quartiers. Enfin, le quartier des Arènes, sur l'emplacement duquel a été édifié un lycée, se veut un espace en mutation, dont les activités industrielles ont été partiellement reconverties.



Rapprocher l'emploi de l'habitat

Après d'autres cités, Toulouse découvre la vertu des portes de ville. Il y en a cinq : la porte nord, dite porte de Paris, celles d'Auvergne, de la Méditerranée, des Pyrénées, ou encore de l'Atlantique, à l'ouest de la ville. Mais si les potentialités de ces zones sont parfaitement décrites, aucun projet ne leur prépare une identité, qui en ferait, au-delà des activités déjà installées, des points d'ancrage du tissu urbain.

Le projet de ville souhaite éviter les ruptures territoriales et sociales en rapprochant l'emploi de l'habitat. Des objectifs déjà inscrits dans la loi d'orientation pour la ville en 1991. Par ailleurs, le caractère des quartiers sera mieux affirmé par la création de places, «cœurs» d'ensembles résidentiels, dont l'environnement paysager sera amélioré. Neuf mille logements sociaux ont été réhabilités en 1992, un effort à poursuivre.

Après de longues années de bouderie avec le fleuve, la ville se tourne à nouveau vers la Garonne qui *«participe à son image et à son identité»*. L'arrivée du métro facilite une révision des transports en commun et permet de penser aux piétons. *«L'élargissement de la base productive de Toulouse est la condition de son développement»*, précise le rapport, qui souligne la fragilité du tissu industriel, fondé pour l'essentiel sur l'aéronautique et l'espace. Il convient donc de conforter ces secteurs, même si l'industrie de la santé permet d'espérer un développement de l'emploi.

En attendant, la ville a fait des efforts, couronnés de succès en ce qui concerne la Météo et Air France, pour obtenir une partie des emplois publics que l'Etat a prévu de décentraliser. Toulouse bénéficie d'une certaine expérience annoncée en 1970 par la DATAR, avec l'implantation du Centre national des études spatiales. Enfin, la ville s'affirme prête à libérer d'importantes réserves foncières au sud-est, près du complexe spatial de Rangueil, au nord-ouest, à proximité du pôle aéronautique, au nord-est, en direction d'Albi, au nord enfin, avec la plate-forme de fret Eurocentre, une initiative du conseil général de la Haute-Garonne.

Ce projet de ville qui ne présente pas d'échéancier apparaît surtout comme une mise au clair des politiques initiées depuis 1983 par le maire, Dominique Baudis (CDS). Pas d'idées révolutionnaires qui redessineraient le visage de Toulouse pour les décennies à venir, mais une approche prudente des problèmes qui se posent à une cité dont les ambitions dépassent les frontières.

La véritable œuvre de cette fin de siècle, le métro VAL, est investie de toutes les vertus, dans le domaine de l'aménagement et dans celui de l'ouverture des quartiers périphériques sur la ville. Mais la deuxième ligne de métro entrera en service après l'an 2000.

de notre correspondant à Toulouse
Gérard Vallès

Partenariat

LES chambres de commerce sont-elles spoliées par la décentralisation ? Les collectivités locales exercent des missions économiques et des tâches d'aménagement qui, il y a dix ans, incombaient traditionnellement aux institutions consulaires. Tel est le sentiment qui prévalait à l'issue de la réunion de l'Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie (ACFCI) réunie à Paris le 16 février sur le thème : «Aménagement du territoire, décentralisation et partenariat». Une rencontre placée sous le signe de l'Auvergne, avec la présence soulignée de nombreuses personnalités politiques ou économiques connues dans cette région.

Personne n'en doute : villes, départements et régions marchent maintenant allègrement sur les plates-bandes des chambres. La concurrence, voire les divergences, ne sont pas rares, avivées ici ou là par des rivalités politiques. Les chefs d'entreprise élus n'apprécient pas toujours que les élus territoriaux du peuple disposent d'un budget (700 milliards) considérable. Ils dénoncent, pêle-mêle, l'enchevêtrement des compétences, l'émiettement des communes et le poids des prélèvements fiscaux, notamment par la taxe professionnelle. Il est vrai que sur le dossier de la formation et de l'apprentissage il peut y avoir confusion voire désordre.

Par souci d'efficacité, plusieurs présidents de chambre ont pensé qu'il leur fallait siéger dans les assemblées politiques. C'est le cas aux conseils régionaux d'Aquitaine ou de Franche-Comté.

Aussi, quand René Monory et Valéry Giscard d'Estaing ont prononcé des plaidoyers vibrants en faveur de la décentralisation et d'une «politique musclée» d'aménagement du territoire, le premier parlant des vertus de *«la gestion de proximité»*, le second d'un système qui permet *«de faire mieux et moins cher»*, des patrons ont tiqué. Seule solution : le partenariat. A tous niveaux, avec tout le monde.

François Grosrichard

UNE VILLE POUR L'EXEMPLE

La salade nîmoise, spécialité architecturale et urbaine, sujet d'une exposition à Paris

POUR la première fois, le Centre de création industrielle (CCI), au Centre Pompidou, consacre une exposition non à un architecte ou un designer, mais à une ville dans sa dimension considérée comme la plus complexe : l'urbanisme. C'est Nîmes qui est l'élue du CCI, dont la politique d'exposition semble ainsi s'orienter vers un louable parti de pragmatisme, en ce temps volontiers dominé par un esthétisme architectural passablement mondain. Fâcheuse époque. Fâcheuse, en effet. A peine les édiles municipaux français commençaient-ils à découvrir les vertus de la décentralisation, les plaisirs de l'architecture, et l'ivresse, redoutable, des projets urbains, qu'ils se voient rattrapés par la sordide réalité.

Les voilà confrontés à la double responsabilité de leurs choix politiques et de leurs engagements financiers, au moment d'une crise nationale sans guère de précédent, au moment où, précisément, la pureté de leurs choix politiques se trouve volontiers obscurcie par des intérêts financiers largement liés à ce que la pudeur commanderait de résumer au mot de construction. Un mot derrière lequel apparaissent cependant, en ombres chinoises, les silhouettes plus ou moins heureuses de l'architecture et de l'urbanisme, près de celles, aux si mauvaises réputations, de la spéculation et des travaux publics.

Il faut garder à l'esprit que tout ne se vaut pas, et qu'au sortir de dix ans d'euphorie les villes françaises n'ont pas seulement pour perspective le montant de leurs impôts locaux, mais également des villes aux visages durablement bouleversés, dotées ou non de projets urbains dont la cohérence est elle-même variable.

Faux chic provincial

Chaque cité est à cet égard un cas d'espèce : Paris, bien servie par sa municipalité, et vigoureusement épaulée par l'Etat, est entrée dans cette dernière décennie du millénaire à la fois armée pour la compétition européenne et absurdement enfermée dans son périphérique ; la capitale est ainsi contrainte à une manière d'autophagie qui fait disparaître de larges parts de sa substance pittoresque et diverse au profit d'une image de faux chic provincial.

Marseille – et son énorme territoire (une des plus vastes communes de France ?) – ne paraît pas avoir trouvé dans l'arsenal de la normalité les outils de gestion adaptés à sa taille. Lyon, meurtrie par d'immenses pâtés architecturaux (ses gares), s'offre le luxe de vouloir accueillir le «futur» (?) Institut national d'urbanisme. Lille, prise d'une bouffée délirante, est montée sur ses grands chevaux avec l'arrivée du TGV et nous promet un petit Manhattan signé des noms les plus présents dans le catalogue de la Redoute architecturale.

Bordeaux s'est rasée la rive droite d'une main hésitante et change de barbier tous les ans, se demandant si, tout comptes fait, un lifting en bonne et due forme ne ferait pas plus jeune. Et ainsi de Valence, de Montpellier, de Brest, ou de Nancy...

Frédéric Edelmann

Lire la suite page 19

R E P È R E S

INVESTISSEMENTS

LES EMPLOIS DE L'AMÉRIQUE

Selon la DATAR, des sociétés américaines en France ont permis de créer 5 300 emplois en 1992

ALORS que s'avive la querelle à propos de la délocalisation des entreprises étrangères en France, avec, notamment l'épisode de l'affaire Hoover, le bureau new-yorkais d'*Invest in France Agency* (*IFA*), l'organe de la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR) à l'étranger, vient de publier le bilan et de dresser la carte des investissements américains opérés en France en 1992.

Au total 104 projets, le double du chiffre réalisé l'année précédente, ont abouti au cours des douze derniers mois, permettant la création de 5 323 emplois, un score, il est vrai, pratiquement inchangé par rapport à 1991.

Les Etats-Unis ont représenté l'année dernière près de la moitié (41 %) des 241 projets étrangers localisés et enregistrés par la DATAR en France, loin devant l'ensemble de la Communauté européenne (95 projets) et le Japon (9 projets). A l'heure actuelle, l'investissement américain représente à lui seul 25 % de l'ensemble des compagnies sous contrôle étranger en France et 38 % des emplois créés l'année dernière par des investisseurs étrangers.

« La détérioration de la situation économique tant aux Etats-Unis qu'en Europe pouvait laisser craindre une chute sévère des initiatives américaines sur le Vieux Continent, mais cela ne s'est pas produit, indique Hugues Parant, directeur exécutif d'IFA North America. *Les créations d'emplois en France, d'origine étrangère, ont représenté 14 148 postes de travail en 1992, soit une baisse limitée à 8 % par rapport à l'année précédente. Dans cet ensemble, les Etats-Unis se sont bien comportés, et l'essentiel de la baisse constatée provient du Japon et, à l'intérieur de la Communauté européenne, de l'Allemagne, deux pays qui ont freiné leurs investissements à l'étranger en raison de difficultés internes. »* En revanche, les perspectives pour 1993 risquent d'être plus sombres, en raison à la fois des échéances électorales en France et de la mise en place d'une nouvelle administration aux Etats-Unis qui a déjà fait de la relance de la consommation intérieure l'une de ses principales priorités, estime le spécialiste de la DATAR.

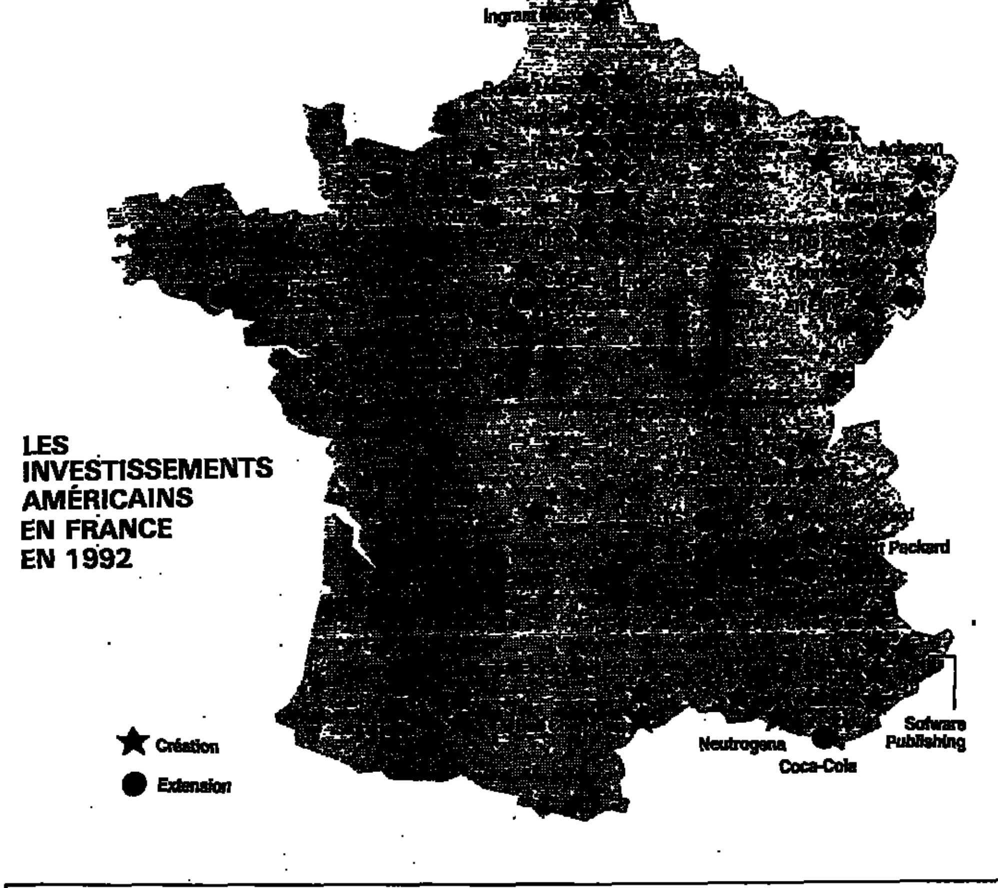
Un relatif rééquilibrage

En passant en revue la liste des projets américains réalisés en France en 1992, cinq secteurs apparaissent privilégiés : l'électronique-informatique (et les télécommunications), l'automobile (et la mécanique), la chimie lourde et fine, la santé et l'agro-alimentaire. *« L'attrait de la France dans ces domaines s'explique par l'existence d'une main-d'œuvre compétente, notamment dans l'électronique et dans la mécanique, par la disponibilité d'espaces pour l'activité chimique, par une courbe démographique qui intéresse les secteurs pharmaceutiques et médicaux, enfin par l'importance du secteur agroalimentaire dans notre pays »*, estime Hugues Parant, ajoutant que les « fonctions tertiaires » (recherche, logistique, distribution), auxquelles sont actuellement attachées les firmes américaines, semblent trouver un débouché naturel dans l'Hexagone.

Dans le même temps, à l'intérieur du territoire français, un relatif rééquilibrage géographique semble s'opérer. Le grand Bassin parisien continue à centraliser la majeure partie des projets (30 % d'entre eux en 1992), tandis que l'ouest et le centre de la France réussissaient à attirer davantage d'implantations américaines qu'auparavant. Mais la véritable percée provient de la région Sud-Est (englobant la région Rhône-Alpes), laquelle, assure-t-on, est en passe de faire bientôt jeu égal avec la région parisienne.

de notre correspondant à New-York
Serge Marti





LES INVESTISSEMENTS AMÉRICAINS EN FRANCE EN 1992

CIRCULATION

FEUX BLEUS : ATTENTION, ENFANTS

Une nouvelle signalisation pour inciter les automobilistes à la prudence

ILS sont bleus, clignotants et tournent doucement sur eux-mêmes : ces cubes d'une cinquantaine de centimètres de côté sur lesquels est inscrit d'une écriture scolaire le mot «enfants» ont fait leur apparition en mai 1991 à Saint-Brieuc, Evreux et Niort. Le 16 février, la ville de La Rochelle a inauguré un dispositif de 15 feux bleus en présence de Georges Sarre, secrétaire d'Etat aux transports.

L'installation de ce dispositif résulte de l'analyse des accidents dont sont victimes les enfants. Grâce à la signalisation traditionnelle, aux aménagements de la chaussée et des trottoirs qui obligent les véhicules à ralentir, grâce aussi aux policiers et au personnel municipal qui y gèrent la circulation, les sorties d'école sur l'ensemble du territoire ne sont pas les endroits les plus dangereux pour les écoliers.

Aucun accident mortel n'y a été signalé en 1992, et on n'y a recensé que le quart des 1 750 accidents qui touchent en moyenne chaque année les jeunes piétons sur le chemin de l'école, en faisant 10 tués et 350 blessés graves. Disposés à différents endroits d'une ville, les feux bleus ont donc essentiellement pour but d'induire, à certains moments de la journée, un réflexe chez tous les usagers de la rue afin qu'ils modèrent encore plus leur vitesse et leur comportement pour la sécurité des enfants.

Campagne d'information à Saint-Brieuc

Il ne s'agit pas pour autant d'une nouvelle réglementation de la circulation. Cet équipement n'est pas obligatoire, et les automobilistes restent simplement tenus de respecter le code de la route et les vitesses limites en vigueur dans ces communes. Les feux bleus ont pour but de signaler aux conducteurs que les enfants de la ville sont soit sur le chemin de l'école, soit sur le trajet de retour vers leur domicile.

Les villes équipées de ce dispositif mènent des politiques ambitieuses en matière de circulation. *« Le secrétariat d'Etat aux transports nous avait proposé de nous équiper en feux bleus alors que nous étions associés à un plan départemental de sécurité routière,* raconte Gérard Blanchevoye, directeur des services techniques de la ville de Saint-Brieuc, dans le département des Côtes-d'Armor. *Nous n'avions pas enregistré d'accidents graves aux sorties des écoles les années précédentes, mais il y avait une demande des parents d'élèves pour développer la prévention. Les feux bleus ont eu le mérite de frapper les esprits. »*

La ville de Saint-Brieuc a placé les feux bleus aux environs immédiats de 22 écoles, et a accompagné cette installation d'une campagne d'information à destination des automobilistes de la ville et de la région à travers la presse locale. *« Il faudrait que ce dispositif soit étendu à l'ensemble du territoire pour que le message soit bien compris des automobilistes de passage »*, souhaitent aujourd'hui les responsables de la circulation de la préfecture bretonne.

Les feux bleus de Saint-Brieuc ont quelquefois été installés sur les bâtiments scolaires eux-mêmes. La ville de Niort (Deux-Sèvres) les a au contraire intégrés dans une politique d'aménagement urbain qui comporte 22 opérations différentes destinées à améliorer la circulation et la sécurité.

La ville, qui accueille les sièges de nombreuses mutuelles et compagnies d'assurances, a déjà consacré 5,8 millions de francs à ces actions et ces aménagements en faveur de la prévention routière. Il y aura une quarantaine de feux bleus à Niort dans les deux prochaines années, contre 14 actuellement, et l'ensemble de cet équipement coûtera 680 000 francs à la ville.

A Niort, comme à La Rochelle, les feux bleus sont disposés dans les rues de la ville qu'empruntent les enfants sur le chemin de l'école. La municipalité de Pontault-Combault (Seine-et-Marne), où deux fillettes ont été tuées et trois autres blessées sur le chemin de l'école le 20 novembre 1992, a d'ailleurs décidé de s'équiper de ces feux bleus dans les prochaines semaines, sans attendre l'invite du secrétaire d'Etat aux transports, qui vient d'adresser un courrier dans ce sens à tous les maires de France.

Christophe de Chenay

BLOC-NOTES

AGENDA

■ **Ecologie et politique locale.** – L'Institut de la décentralisation et la revue *Pouvoirs locaux*, avec le concours du conseil régional de la Haute-Normandie, organisent, mardi 23 février à Rouen, le septième Club des enjeux locaux sur le thème des «pouvoirs verts». Pierre Lascoumes (CNRS), Didier Anger (Vert) et Dominique Simonet (GE) doivent analyser l'influence des écologistes sur les politiques publiques locales.
▶ **Renseignements au (16-1) 47-61-92-48.**

■ **Dépendance.** – La Maison des collectivités locales, société privée que dirige Christian Julienne, organise un colloque intitulé : «Maintenir à domicile les personnes âgées dépendantes et créer des maisons de retraite médicalisées de proximité», à Paris, mardi 2 mars. Les participants seront des fonctionnaires (affaires sociales, personnes âgées), des élus, des responsables d'associations et des mutualistes. Ils feront un panorama de la dépendance en France, présenteront des expériences de maintien à domicile et évoqueront la planification gérontologique départementale.
▶ **Renseignements au (16-1) 45-35-00-00.**

■ **Les services de l'environnement.** – L'Association des éco-maires, que préside André Labarrère, maire (PS) de Pau, organise une journée de formation sur «les services environnement dans les *municipalités*» à l'Assemblée nationale, jeudi 4 mars. Comment organiser les services pour répondre à des exigences nouvelles ?
▶ **Renseignements au (16-1) 40-63-84-02.**

■ **Directeurs d'établissements pour personnes âgées.** – La Fédération nationale des associations de directeurs d'établissements et services pour personnes âgées (FNADEPA), qui rassemble 500 directeurs de maisons de retraite, organise son prochain congrès à Angers, jeudi 18 et vendredi 19 mars. S'estimant *«oubliés»* par la filière sociale de la fonction publique territoriale, ces directeurs réclament un statut spécifique.
▶ **Renseignements au (16) 91-54-16-60.**

CONTACT

■ **Communes «cobayes» pour la réforme comptable.** – Le ministre du budget, Martin Malvy, et le secrétaire d'Etat aux collectivités locales, Jean-Pierre Sueur, ont annoncé à la fin du mois de janvier que la réforme comptable serait expérimentée dans quinze communes, volontaires, de moins de 3 500 habitants. Il s'agit de Toury (Eure-et-Loir), Bosmie-l'Aiguille (Haute-Vienne), Saint-Martin-le-Beau et Ligueil (Indre-et-Loire), Mont-près-Chambord et Saint-Gervais-la-Forêt (Loir-et-Cher), La Varenne (Maine-et-Loire), Bazancourt et Muizon (Marne), Ouroux-en-Morvan (Nièvre), Jaulzy (Oise), Norrent-Fontes (Pas-de-Calais), Les-Grandes-Ventes et Londinières (Seine-Maritime), La Rochette (Seine-et-Marne). Le syndicat à vocation multiple, d'Ingrandes-le-Fresne, (Maine-et-Loire), expérimentera lui aussi cette nouvelle instruction comptable, qui devrait favoriser la transparence des comptes.

NOMINATION

■ **Nouveau secrétaire général à Valenciennes.** – Bruno Leclercq vient d'être nommé secrétaire général de la mairie de Valenciennes, dans le Nord (40 000 habitants).

[Bruno Leclercq est né à Lille le 20 février 1954. Titulaire d'une maîtrise d'histoire, il passe le concours d'attaché de la Ville de Paris et intègre les services administratifs de la capitale. En 1989, il rejoint la ville de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais), en qualité de directeur financier. En 1991, il devient secrétaire général adjoint de la ville de Valenciennes.]

CONCOURS

■ **Eviter l'asphyxie urbaine.** – La ville de Clermont-Ferrand, en liaison avec le Club des ouvreurs, organise un concours destiné aux étudiants et élèves de l'enseignement supérieur. «Asphyxie des grandes cités, engorgement du trafic, pollution, accidents» est le thème retenu cette année. Cinq étudiants ou groupe d'étudiants, dont les dossiers auront été retenus, recevront une bourse d'exploration de 15 000 F pour mener une étude dans une ville étrangère. Le meilleur mémoire qu'ils en rapporteront sera publié et récompensé par un prix de 25 000 F. Date limite d'envoi des dossiers, le mardi 30 mars.
▶ **Renseignements au (16) 73-42-63-67 ou 73-42-63-63 poste 6446.**

PUBLICATIONS

■ **Références culturelles.** – Il s'agit de la troisième édition de ce guide très complet édité par l'Association nationale pour la formation et l'information artistique et culturelle (ANFIAC). L'ouvrage peut intéresser à la fois les professionnels et les élus, puisqu'il aborde de multiples aspects de domaines qui les intéressent comme l'aide à la diffusion culturelle, la formation ou l'organisation sociale des entreprises de ce secteur. La partie annuaire recense aussi bien les centres d'art contemporain, que les compagnies chorégraphiques, les instituts culturels français à l'étranger. Au total plus de 3 000 contacts dans le domaine du spectacle vivant, du livre, du cinéma...
▶ ***Guide annuaire des acteurs culturels*, 640 p., 350 F, ANFIAC, 19 rue du Renard 75004 Paris. Tél. : (16-1) 42-77-33-22.**

■ **Les finances locales.** – Les élus, qui doivent voter leur budget avant le 31 mars, peuvent s'aider d'un ouvrage fort utile, *les Finances locales*. Ce guide concerne surtout les communes, mais il propose aussi deux chapitres sur les départements et les régions. La préparation du budget, son adoption, le contrôle budgétaire, les principales recettes, le rôle de l'ordonnateur et celui du comptable, ainsi que les modalités financières de l'emprunt sont exposés en détail.
▶ ***Les Finances locales*, 412 p., 210 F., Dalloz, 35, rue Tournefort, 75240 Paris.**

■ **Précision.** – A la suite de l'article intitulé «Galeries d'audaces à Suresnes» (*le Monde* daté 7-8 février), le maire de cette ville des Hauts-de-Seine nous précise que José Bériot, conseiller municipal, est responsable des affaires culturelles, *«tandis que Grégoire de La Fouchardière, au sein des services de la ville, a en charge notamment les arts plastiques et la galerie Courtieux, qui fait l'objet de l'article».*

PROPOS

■ **CONCURRENCE**
«Alain Carignon a passé des journées avec le vice-président mondial de Xeros, lui faisant visiter le site de Grenoble en hélicoptère, le mettant en relation avec l'université, les autres patrons. A Sophia-Antipolis, rien de tout cela n'a été fait.»

Bruno Peuch, président de la technopole de Nice, *Nice-Matin* du 12 février.

■ **AUTOROUTE**
«Nous avons du mal à nous faire comprendre, personne ne prend position contre l'autoroute : ce que nous voulons, c'est l'autoroute autrement.»

Michel Péricard, (RPR) maire de Saint-Germain, *l'Express* du 11 février.

■ **STRASBOURG**
«La ville est un mélange d'esprit français, allemand, italien. Mon objectif est de garder cette variété. Strasbourg bénéficie d'une grande diversité architecturale, fruit d'une lente évolution.»

Catherine Trautmann (PS), maire de Strasbourg, *Architecture* du mois de février.

PAYS DE LA LOIRE

DOMICILE COLLECTIF POUR PERSONNES AGÉES

La municipalité de Saint-Herblain a choisi de favoriser l'autonomie et la liberté

EN début d'après-midi, il n'y avait que quelques personnes lisant ou racontant des histoires. Au fil des heures, le cercle formé autour de Pascal, le responsable du domicile collectif pour personnes âgées dépendantes du Tillay à Saint-Herblain (Loire-Atlantique), s'est agrandi. D'autres locataires ont rejoint le groupe, des expansifs et des discrets, comme ces «deux jeunes amoureux» qui ont récemment fêté soixante-neuf ans de vie commune.

Chacun parle de tout et de ces riens qui comblent les journées et illustrent les années. Du passé, des vies dont les chaos sont devenus des victoires. Les récits s'entrechoquent : celui d'une lavandière devenue teinturière, celui d'un carrier, boulanger avant de terminer sa vie professionnelle comme agent hospitalier. Des histoires peuplées de souvenirs qui se terminent au Tillay, sous la pression de l'âge et de la dépendance.

On ne quitte jamais de bon cœur les murs qui vous ont vu mûrir et vieillir. Mais il y a des haltes plus agréables que d'autres. *«Là où la bique est attachée, il faut qu'elle broute»*, commente une pensionnaire, dans un éclat de rire, en regardant sa fille. Au Tillay, la corde est nouée lâche et l'herbe semble plus grasse qu'ailleurs. Même le temps paraît plus clément. A tel point que la Communauté européenne, intéressée par le lieu, a décidé de le distinguer pour l'année européenne des personnes âgées.

Il y a deux ans que ce domicile collectif a ouvert ses portes. C'était une nécessité. En huit ans, le nombre des personnes âgées de plus de soixante-quinze ans est passé de 842 en 1982 à 1 498 en 1990. Les infrastructures ne répondaient plus à la demande. Plutôt que se lancer à l'aventure dans une politique gérontologique, Charles Gautier (PS), maire de Saint-Herblain, dans la banlieue de Nantes, a préféré organiser une commission de travail avec les différentes associations et institutions de la ville. Très vite les désirs des Herblaisois se sont manifestés : rester le plus longtemps chez eux et, lorsque ce n'est plus possible, trouver un logement, dans le quartier, pour y vivre en sécurité jusqu'au dernier jour dans un contexte stimulant pour préserver un maximum d'autonomie. Ainsi est née l'idée du domicile collectif.

Apporter la sécurité sans infantiliser

La construction d'un groupe de petits immeubles autour d'une nouvelle place et d'un centre commercial était programmée au Tillay. La commune, qui compte 42 774 habitants, a décidé d'y louer deux étages, qu'elle a transformés en quinze studios d'une trentaine de mètres carrés. Une mezzanine agrémente le premier étage et, au rez-de-chaussée, une vaste pièce commune regroupe, sans autre cloison que des plantes vertes, le salon, la salle à manger et la cuisine. Ascenseur et escalier joignent le premier à la pièce commune, des rampes le long des murs permettent d'évoluer. Le projet a pu être réalisé grâce à un prêt locatif (60 % du coût, qui s'élève à plus de 3 800 000 francs), un apport du conseil général (29 %) et un autre de la ville (11 %). Saint-Herblain et la Fondation de France ont financé à eux deux le mobilier et le matériel (207 000 francs).

Apporter la sécurité sans infantiliser. Laisser chacun se débrouiller, en gardant un œil sur tous. Les réflexes poussent généralement à aider, pour aller plus vite ou pour être plus efficace. Au Tillay, pour le moment, l'expérience est réussie. Pour faire partie de l'encadrement, il faut adhérer au projet, que l'on soit agent de service ou étudiant assurant une garde de nuit, une fois par semaine, ou le week-end.

Le domicile n'a que vingt-quatre mois d'existence, mais déjà Pascal, le responsable, peut raconter des histoires de locataires arrivés dans un état de grande dépendance, retrouvant en l'espace de quelques semaines l'autonomie nécessaire pour se rendre seuls de leur studio à la salle à manger.

Chacun bénéficie d'une grande liberté. Ceux qui préfèrent l'isolement restent dans leur studio meublé et décoré avec leurs affaires. Ceux qui se sentent la force d'aller dehors bénéficient de la vigilance des commerçants qui ont participé, avec les locataires des immeubles voisins, à une réunion d'information. Le coiffeur, qui craignait qu'on lui demande d'aller peigner *«les petites vieilles»* chez elles, est content de les accueillir dans son salon et d'appeler le collectif quand ses clientes sont prêtes. Le souci de préserver l'ancrage dans la vie quotidienne va jusqu'à favoriser la continuité des relations entre les locataires et leur médecin personnel et même l'aide ménagère qui les assistait avant leur venue. Cette conception de vie à la fois collective et autonome, ouverte sur l'extérieur, aurait beaucoup plus de mal à se concrétiser sans l'aide active des familles.

Mais là encore la participation fait partie d'une convention, passée entre la direction, le nouveau locataire et les familles qui s'engagent à venir aux réunions trimestrielles et surtout à assurer, à tour de rôle, une permanence le week-end pour les repas et l'animation. Ce mode de fonctionnement a aussi l'avantage de réduire les coûts et donc le prix de journée, qui s'élève à 212 francs. Certaines personnes bénéficient de l'aide personnalisée au logement, et une d'entre elles a obtenu l'aide sociale.

Les repas du midi sont fournis par la ville et améliorés sur place. Le soir, chaque résident faisait sa propre cuisine. A leur demande, depuis le début du mois, ils font ensemble leur repas du soir. Alors chacun participe. Deux dames préfèrent rester chez elles et ne se joignent aux autres que pour les fêtes. Elles ne sont pas pour autant oubliées. L'agent de service ira leur apporter les crêpes.

de notre envoyée spéciale à Saint-Herblain
Christiane Chombeau

UNE VILLE POUR L'EXEMPLE

Suite de la page 17

Dans cet océan d'interrogations urbaines, très peu de villes ont su aller assez vite pour faire de la choses architecturale et urbaine un élément identifiable et lisible de leur stratégie. Nîmes en est l'exemple le plus probant, le plus passionnant aussi parce que, faute de trouver ailleurs ses modèles, cette ville a longtemps joué les laboratoires, n'hésitant pas à changer de parti lorsque les erreurs devenaient manifestes. La taille de l'agglomération s'y prête vraisemblablement : 135 000 Nîmois *stricto sensu*, 200 000 habitants avec le voisinage, soit dix fois le nombre de places des fameuses arènes.

Mais combien de villes comparables ont su donner une telle image de dynamisme, sans que la fiction des services de communication dépasse par trop la réalité du terrain ? Ainsi, à chaque instant de son histoire récente, Jean Bousquet (UDF), élu maire en 1983, s'est trouvé dans la situation de jouer sur la scène française l'arbitre des élégances. C'était le moins qu'on pût attendre, il est vrai, du patron de Cacharel.

C'est peut-être aussi l'élégance qui, en 1988, lors de l'inondation catastrophique qui a submergé une partie de la ville, aura été l'atout d'un maire qui sut, dans le flot des images qui submergèrent alors les écrans, éviter tout misérabilisme et donner au moins à Nîmes l'apparence d'une ville capable de répondre à une telle urgence.

Est-ce l'élégance qui conduisit aussi cet homme taciturne, au physique lourd, mais capable d'être présent sur tous les fronts, cordial et amateur de fêtes, mais volontaire jusqu'à la brutalité, ou est-ce une prise de conscience d'un autre ordre qui le conduisit à cacher ce qui semble être un véritable changement de perception sur la gestion à long terme de sa ville ? Il est en tout cas révélateur que, à moins de six années d'écart, deux publications prises au hasard dans la multitude de celles qu'a suscitées la ville inversent les importances relatives de l'architecture et du projet urbain.

Janvier 1986, *CRÉÉ*, qui ouvre de façon prémonitoire «Autour d'une source», sur ces jardins de la Fontaine, d'où jaillira plus tard une eau destructrice, met en avant la véritable collection d'objets architecturaux qu'avec un bonheur variable, et un inégal soutien de la population, le maire et son équipe tentent de disposer sur le territoire incongru de la commune, mal cerné sauf par les escarpements du nord. On y trouve Nemausus de Nouvel, presque au plus moche des franges de la ville, prototype d'un logement social éperdu de chic parisien, mais efficace au point d'avoir engendré en France et au-delà, des dizaines de clones variablement heureux, bâtiments albatros aux grandes ailes, dont les fonctions se sont perdues sous des cieux différents. On y voit ou plutôt prévoit la couverture des arènes, que réaliseront Michelin et Geipel, et qui contribueront à la célébrité hivernale de ce qui commence à devenir un haut lieu de la tauromachie.

Une pure vacuité architecturale

Foster offre un bel exemple de pure vacuité architecturale, de probité candide et blanche, «prête à remplir» dans son projet de médiathèque qui, face à la Maison carrée, désespère les habitués des colonnes célibataires du vieux théâtre calciné. Starck et Wilmotte ont le nez de donner à Nîmes un enthousiasme de créateurs à l'échelle de la ville, bien au-delà de la dimension de désigner qui leur est encore accolée.

Enfin, Bousquet entreprend d'endiguer la tendance de sa ville à inonder de constructions hétéroclites la campagne alentour. Au Japonais Kurokawa, coqueluche temporaire de la scène française, est confié le soin de colmater l'une des brèches de la ville en cernant l'un des nombreux ronds-points dont s'est dotée l'agglomération nîmoise. Les amateurs les plus sceptiques observent l'absence de coqueluches pourtant plus persistantes, comme, exemple parmi d'autres, le Catalan Bofill...

Novembre 1991, *le Moniteur Architecture*. La plupart des édifices mis en œuvre ont été achevés. Quelques pages, en fin de dossier, vantent les mérites d'un Wilmotte omniprésent à l'Auberge du Cheval-Blanc ou Via Alesiana, jouent deux brèves pièces musicales, l'une en gris et métal, de Brunet et Saunier (l'école de la Placette), l'autre en blanc et béton, de Cusy et Maraval (résidence des Côstières).

Mais, de fait, la vedette est pour l'essentiel retirée à l'architecture au profit de l'agence d'urbanisme de la ville et singulièrement au profit de deux personnalités, Joseph Juvin et Nicolas Soulier, venues, pour le premier de l'équipe de Delouvrier et Millier, donc garant de la longévité des projets urbains, le second, architecte expatrié de Paris pour contribuer à réconcilier ici, ou pour valider les retrouvailles de l'urbanisme et de l'architecture, du territoire et de l'ensemble des éléments qui l'occupent.

On retrouve bien sûr la marque de ces deux hommes à travers l'exposition que présente actuellement le CCI, et l'on y retrouve aussi Jean Bousquet, qui passe plusieurs heures quotidiennes avec l'équipe de l'agence. Mais on y découvre surtout les résultats d'une démarche assez largement fondée, une forme d'effacement des individus devant les enjeux de la ville. Fini le temps des stars, des balises lumineuses qui se font concurrence aux quatre coins de la cité. Voici celui des synergies, celui des études, celui de propositions à long terme qui intègrent leur propre évolutivité.

Il ne s'agit au demeurant ni de rapiécer ni de bouleverser, mais de repérer les dysfonctionnements, les aberrations petites ou grandes qui font la souffrance de tant de villes, et d'y porter remède, de donner des limites et une forme à une cité qui avait à peu près tout pour rester une merveille dans un paysage de rêve avant les dégâts de l'urbanisation d'après guerre et des diverses zones d'habitat ou de commerces qui en sont issues. Au demeurant, le projet Bousquet est un mélange fleuri de de concret et de théorie, flirtant même avec une sorte de rhétorique autour d'une de ses grandes composantes, l'axe Foster.

Foster, du nom de l'architecte anglais dont l'agence achève ces jours-ci la médiathèque : c'est en effet la même équipe qui, en liaison avec l'agence d'urbanisme de la ville, a défini cette ligne partant des jardins de la Fontaine et allant se perdre, via l'avenue Jean-Jaurès et une large tranche de franche campagne, dans les splendides Costières de Nîmes. Des Costières, au-delà desquelles commence la Camargue, on surplombe une plaine qui reste remarquable et le restera si les communes voisines de l'ancienne métropole romaine acceptent de négocier avec leur grande sœur pour éviter la prolifération des zones industrielles et commerciales, ces terribles prédatrices des paysages qui massacrent autant les abords des villes que la sérénité des campagnes. Bousquet tente au moins ce pari intercommunal, inévitablement fondé sur une péréquation des ressources fiscales, qui définit une nouvelle dimension de l'agglomération.

Au nord, la ville ancienne, puis une large et longue zone déjà «sacrifiée», mais qui sera retravaillée, constituant le deuxième grand axe de travail urbain pour la ville. Au sud, sud-est, sud-ouest, les bourgs et villages aux marches des Costières qui pourraient se consacrer à un habitat ou à des activités respectueuses, et profitant donc, des richesses du paysage. Au cœur de cette sorte d'arène urbaine, une belle pièce de campagne qui aurait vocation à être protégée comme telle.

Un matou régissant une tribu de chats

Certes le maire de Nîmes paraît ici agir en matou régissant une tribu de chats qu'il aimerait dociles. Pourtant, on sent bien que c'est dans de tels dispositifs urbains que pourrait se développer de façon équilibrée l'avenir du territoire français, au-delà des prérogatives de chaque commune. A cet égard, Jean Bousquet tente aussi de travailler avec d'autres matous. C'est ainsi qu'il a proposé à la SNCF et à ses voisins de Montpellier et d'Avignon un dispositif qui semble logique à l'échelle nationale et régionale, moins peut-être dans le contexte de concurrence interne des régions. Il estimait qu'au lieu de trois gares TGV, qui mutileront inévitablement les trois villes presque équidistantes, deux gares intermédiaires (et plus ou moins équidistantes), entre Nîmes et Avignon, et entre Nîmes et Montpellier, représentaient une économie de temps (un arrêt en moins), et d'argent. Sans parler d'un moindre impact écologique et urbain. On ne s'étonnera pas qu'une telle proposition, qui certes ne servait pas trop mal les intérêts de notre ville, n'ait retenu l'attention d'aucun des matous concernés. Au moins Jean Bousquet s'efforce-t-il de faire modifier le tracé du TGV pour qu'il n'impose pas une nouvelle saignée au grand «jardin» que traverse l'axe Foster. Il imagine un passage, également logique, à proximité de l'aéroport de Garons. Autres intérêts, autres blocages : ainsi se définit aujourd'hui le territoire français.

On appréciera au Centre Pompidou l'autre grand projet urbain nîmois, conduit par l'architecte Emilio Donato. Il s'agit là de gommer, ou plutôt de surmonter la rupture engendrée par la rocade sud de la ville. Projet simple en ce qu'il répond au bon sens, projet complexe par la multitude des micro ou macrostratégies urbaines qu'il implique. Il faut en effet compter avec les flux automobiles comme avec le dessin de chaque fragment, et substituer des franchissements naturels à ce qui est actuellement un véritable barrage.

Notons que l'agence d'urbanisme nîmois n'a pas résolu au moins un problème, qui est celui de la pédagogie et du dessin d'urbanisme : ainsi deux électeurs de la ville visitant l'exposition, au lendemain de son ouverture, en sont sortis persuadés qu'on supprimait «leur» rocade sans solution alternative de circulation.

La ville fourmillant d'autres projets architecturaux et urbains, réhabilitation de la ZUP jadis construite par Arsène Henri, transformation du fort Vauban en université, aménagement de la place Montcalm et du bassin Bérard, etc. Mais pour ne pas laisser la ville, son maire et son agence sur un sentiment d'émerveillement trop inconditionnel, nous signalerons que la liste des bévues est longue, elle aussi, du projet de villa Roma, à côté du vénérable temple de Diane, à l'hôtel Séguier, qui a mis Jean Bousquet en porte à faux avec une partie de la population, certes traditionaliste mais pas totalement sotte. Même si l'on a chaussé les lunettes de Laurent de Médicis (*le Monde* du 3 mars 1989), on ne fait pas d'omelette sans casser des œufs.

Frédéric Edelmann

▶ «Expérience Nîmes», Galerie du CCI, Centre Georges-Pompidou, Tél. : (16-1) 44-78-12-33, tous les jours, sauf le mardi, jusqu'au 10 mai.



HAUTE-NORMANDIE

Un parc pour les «éco-industries» près du Havre

Le Havre et ses environs ne manquent pas d'espaces pour accueillir des entreprises. La zone portuaire dispose à elle seule de 8 000 hectares disponibles. Et pourtant le syndicat mixte composé du conseil général de Seine-Maritime, de la ville du Havre et du canton de Saint-Romain-de-Colbosc prépare l'aménagement d'un parc d'activités de 125 hectares sur les plateaux du pays cauchois. Un équipement d'un genre nouveau, «Éco-Normandie», devrait accueillir en priorité des entreprises tournées vers le marché de l'environnement. Pour donner le ton, le syndicat mixte s'engage à mener une *«politique d'aménagement exemplaire»*, en valorisant les atouts paysagers avec *«haies brise-vent»* traditionnelles et arboretum. L'investissement s'élève à 9 millions de francs pour le syndicat mixte, complété par une aide de 5 millions de la part de la Communauté européenne et de 3 millions du conseil régional. Ouvrir un parc technologique supplémentaire peut sembler ambitieux. Les responsables de la société d'économie mixte créée pour l'occasion se montrent pourtant optimistes. La région havraise, terre de chimie et de construction automobile, n'est-elle pas un site judicieux pour implanter des «éco-industries» ?

LIMOUSIN

Bus gratuit de Brive

Grâce à la ville de Brive et à l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), les habitants de la cité corrézienne ont pu prendre le bus gratuitement durant la première semaine du mois de février. Pour la ville, cette expérience aura permis de faire découvrir aux habitants les six lignes mises à leur disposition et de promouvoir la Société des transports urbains (STUB), qui, chaque année, véhicule 200 000 personnes sur les 80 kilomètres du réseau. Elle espère aussi convaincre d'autres utilisateurs.

«Nos voyageurs, précise le directeur de la STUB, *sont jeunes (70 %), scolaires et féminins. Viennent ensuite les personnes âgées. Pour les déplacements domicile-travail, l'incidence est encore minime.»* Pour l'ADEME, il s'agissait de faire comprendre aux usagers que le bus pollue vingt-cinq fois moins que la voiture. A cette occasion, 5 000 dépliants comportant un plan et un mode d'emploi du réseau ont été distribués et des étudiantes ont recueilli les remarques des passagers. Le coût de l'opération (100 000 francs) a été partagé entre les deux acteurs.

LORRAINE

Rivalité entre associations de maires

Le vote du budget primitif du conseil général de Meurthe-et-Moselle a ouvert une polémique, teintée de rivalités politiques, entre l'Association départementale des maires (ADM) et l'Association des maires ruraux (AMR) de ce département. Pour répondre à la sollicitation de Salvatore Balestrucci (divers droite), président de l'AMR, qui regroupe 162 communes, le président du conseil général, Jacques Baudot (UDF-CDS), a décidé de puiser dans l'enveloppe traditionnellement accordée à l'ADM, dirigée par Charles Choné, qui préside la section départementale du CDS.
Battu de 10 voix aux dernières élections sénatoriales au profit de Jean Bernadaux, un ami de Jacques Baudot, Charles Choné a vivement réagi en voyant dans cette décision une attaque personnelle. C'est en pure perte qu'il a rappelé le bilan de l'ADM en faveur de ses 596 adhérents, notamment en matière de formation des personnels municipaux. Il n'a pas pu convaincre la majorité départementale UDF, dont il est membre, de revenir sur le projet de Jacques Baudot, qui a déjà accordé à l'AMR des locaux dans l'enceinte du conseil général. Cette bataille des subventions se traduit par l'octroi de 504 000 francs à l'ADM et de 15 000 francs à l'AMR.



PAYSAGE

Chasse à la pub sur les Champs

Près d'une centaine de publicités lumineuses, un bon nombre d'enseignes et deux kiosques à journaux vont disparaître des Champs-Elysées. Un arrêté signé Jacques Chirac (*Bulletin municipal officiel* du 5 février) vient ramener un peu de décence dans la «réclame» qui a envahi la célèbre avenue. Depuis 1986, un «plan de la publicité à Paris» détermine zone par zone le degré de liberté qui est laissé aux annonceurs et aux commerçants pour accrocher l'œil du passant. Ce document, au départ fort libéral, a déjà été modifié quatre fois dans un sens restrictif. Voici la cinquième révision. Entre le Rond-Point et l'Arc de triomphe, les annonces lumineuses devront s'effacer des façades. Les affiches ne sont plus autorisées que sur les palissades de chantier. Quant aux enseignes, leur nombre est limité à deux pour les commerces de rez-de-chaussée et à une seule pour les activités situées en étage. Hauteur maximum des lettres : 80 centimètres. Largeur de l'enseigne : celle de la fenêtre. Les panneaux du type «*Bureaux à louer*» ne pourront plus rester que six mois maximum. Les propriétaires d'immeubles et les commerçants acceptent. Les annonceurs protestent et parlent de présenter une contre-proposition. Trop tard.

DANS NOTRE PROCHAIN NUMÉRO

Le Monde
L'ÉCONOMIE

COMMERCE

DES BOUQUINISTES TRÈS PARTICULIERS

Les modestes forains du bord de Seine font partie, depuis quatre siècles, des originalités de la capitale

LE petit peuple des bouquinistes est en émoi. Va-t-on changer le statut et les habitudes d'une corporation qui, au moins depuis Henri III, fait le bonheur des flâneurs du bord de Seine (*le Monde* du 19 septembre 1992)? Jacques Chirac devrait signer, dans les mois qui viennent, un arrêté réglementant leur activité, encore régie par un texte datant de 1859, lorsque le préfet Haussmann «régnait» sur la capitale.

Officiellement, il ne s'agit que de moderniser des «*dispositions anachroniques*» afin de «*développer l'animation des quais*» tout en évitant qu'elle ne dérive vers une sorte de «*brocante*». Tous ces termes chatouillent l'amour-propre des bouquinistes, qui sont particulièrement jaloux de leur singularité. Ces marchands forains tiennent justement à conserver leur caractère «rétro» qui attire le chaland. Ils forment le tout dernier carré des petits métiers d'autrefois et exhibent d'incontestables titres d'ancienneté.

C'est évidemment face à l'île de la Cité que, au seizième siècle, leurs ancêtres colporteurs étalèrent les premiers grimoires. Puis, dès que le Pont-Neuf fut lancé et devint le promenoir le plus fréquenté de la capitale, ils coururent y planter des échoppes démontables (1). Chassés du pont vers le milieu du dix-huitième siècle, ils reviennent sur les quais, où, à la veille de la Révolution, le «reporter» philosophe Louis-Sébastien Mercier décrit l'étalage des «*brochures et des volumes poudreux*» que les bouquinistes sont allés «*déterrer dans tous les coins de Paris*» (2). Une gravure représente l'un de ces marchands en perruque poudrée s'abritant, lui et ses *in-quarto*, sous une méchante tente.

Tenir son étal en bon état

La profession invoque encore le fait que Paris fut, jusqu'à ces dernières années, la seule ville de France à utiliser ses bords de fleuve pour y faire commerce des œuvres de l'esprit. Toulouse, Bordeaux, Tours, Nantes, Rouen, Avignon – qui pourtant se mirent dans des plans d'eau autrement plus importants que celui de la Seine – n'ont jamais eu cette idée-là. Lyon n'y a songé que tout récemment, et avant d'oser ses édiles sont venus consulter leurs confrères de la capitale. A l'étranger on ne cite guère que Londres qui a ouvert les rives de la Tamise aux négociants en vieux bouquins. Bref, il n'est bon bouquiniste que de Paris.

Même s'ils sont peu nombreux (245 exactement), les membres de la corporation se targuent discrètement d'un autre privilège. Parmi les nombreux occupants de la voie publique, ils sont les seuls à ne point payer redevance à la ville. Et cela – on ne sait pourquoi – depuis 1913. Mais, est-ce une contrepartie, on leur défend de posséder une boutique ayant pignon sur rue et, pour s'installer sur les quais, ils doivent obtenir deux autorisations. L'une de la ville pour occuper 8 mètres maximum du parapet, l'autre de la préfecture de police pour vendre sur la voie publique. Chaque titulaire de ces deux documents peut alors ouvrir, sur un emplacement localisé et numéroté, quatre boîtes. Dimensions : 2 mètres de long, 75 centimètres de profondeur et 60 centimètres de haut. Couleur imposée, le vert wagon.

La couverture en zinc et la solidité des cadenas sont tout de même laissés à la convenance des concessionnaires. Mais il a l'obligation de tenir son étal en bon état. L'intérêt même l'y contraint. Si les cambriolages sont rares, les boîtes de mauvaise mine sont vandalisées et parfois lancées sur les quais en contre-bas. D'évidence les livres défraîchis et de modeste valeur ne tentent guère les voleurs ordinaires.

Tels sont avec le coryza, les rhumatismes et le coup de chaleur les seuls risques du métier. Mais, comme le dit Véronique Legoff, présidente du Syndicat des bouquinistes professionnels des quais de Paris : «*On s'endurcit.*» Cette femme de trente-cinq ans, qui occupe un bout de trottoir face à la préfecture de police, fait partie d'une famille qui, de mère en fille, exerce à l'air libre depuis quatre générations. Elle connaît mieux que personne les règles et les ficelles de la profession.

Celle-ci par exemple : de tradition, les bouquinistes colonisent les rives de Seine sur environ 1 700 mètres de part et d'autre de l'île de la Cité. André Malraux, alors ministre de la culture, les a délogés des abords du Louvre au motif que leurs boîtes offensaient un noble paysage. Ils ont donc gagné vers l'est, au-delà de l'Hôtel de Ville. Inversement, de jeunes audacieux ont voulu conquérir le quai Anatole-France pour profiter des visiteurs du Musée d'Orsay. Ils ont dû refermer leurs boîtes, faute de clients. Ceux-ci n'osent pas traverser l'espèce de voie rapide qui déshonore les alentours de l'ancienne gare.

Campant sur ses positions ancestrales, la profession attend donc le nouveau règlement de Jacques Chirac. En vérité celui-ci ne changera pas grand-chose à la situation présente. Les bouquinistes seront toujours obligés d'ouvrir au moins quatre jours par semaine. Ils ne pourront consacrer qu'une seule de leur boîte à la vente d'objets, timbres et monnaies anciennes. Mais ils pourront y ajouter des disques (en polyvinyle seulement). Autre nouveauté, ils seront autorisés à prendre six semaines de congé et à se faire remplacer pendant ce temps-là, ce qui était jusqu'ici proscrit. Enfin, ils devront être inscrits au registre du commerce, obligation légale que certains, paraît-il, négligent de remplir.

Ces menues servitudes ne les découragent nullement. Cent candidats sont sur une liste d'attente alors que les abandons d'emplacement ne dépassent pas dix par an. Conforté par l'afflux des touristes, l'un des métiers les plus spécifiques de la capitale se porte bien. Il compte, pendant longtemps encore, concourir au charme des quais et constituer, avec ses 200 000 volumes, la plus grande bibliothèque linéaire du monde.

Seule inquiétude, mais de taille : les axes rouges, décrétés par la ville sur les quais, les a transformés en un parcours de vitesse. Au milieu du vacarme et des gaz d'échappement lâchés par les bolides, la flânerie n'est plus qu'un mot. «*Ce n'est pas le nouveau règlement Chirac qui nous menace,* dit Véronique Legoff, *ce sont les voitures dont il a accéléré la course sur un site pourtant classé par l'UNESCO comme patrimoine mondial. On ne peut vouloir à la fois favoriser l'animation des quais et les transformer en autoroutes.*»

Marc Ambroise-Rendu

(1) *Paris/Seine*, de François Beaudoin, Nathan 1989.

(2) *Tableau de Paris*, de Louis-Sébastien Mercier, Ed. Louis Michard.

URBANISME

DES ARCHITECTES AU COUVENT

La réhabilitation du couvent des Récollets soulève de vives contestations

LES Anges des Récollets, artistes qui occupaient le couvent abandonné, ont été expulsés, le 18 février 1992, *manu militari* par des policiers. Quelques jours plus tard (hasard ou calcul?) le feu prenait dans les combles du vieux bâtiment et détruisait une partie de sa toiture. Cette occupation et les controverses qu'elle a provoquées entre le propriétaire, le ministère de l'équipement, les artistes et leurs défenseurs, n'ont pas été inutiles : le sort de ce couvent, situé dans le dixième arrondissement de Paris, qui semblait promis à une spéculation immobilière désastreuse, a été infléchi.

Le maire de Paris, dans un mouvement d'enthousiasme, a même annoncé que le jardin Villemin, qui s'étend devant la façade du couvent, serait étendu jusqu'au canal Saint-Martin. Deux architectes spécialisés dans la rénovation de l'«architecture mineure», Bernard Reichen et Philippe Robert (on leur doit l'aménagement de la Grande Halle de La Villette, du pavillon de l'Arsenal et celle, en cours, de l'ancienne piscine Molitor), furent choisis pour trouver un emploi à la bâtisse. Une association de quartier, dénommée Vi. V. Re. pour Villemin, Valmy, Récollets, prit la relève des Anges dispersés et proposa un contre-projet.

Un état général calamiteux

Que reste-il aujourd'hui de l'ancien couvent fondé au début du dix-septième siècle par Marie de Médicis pour abriter un ordre mendiant? Après la chapelle, achevée en 1614, des bâtiments plus vastes lui furent adjoints, au fil du temps, jusqu'au dix-neuvième siècle, où l'ensemble sert d'hôpital. En 1926, l'extension de la gare de l'Est entraîne une «rectification» de la rue du Faubourg-Saint-Martin. Cette correction provoque la destruction d'une partie du couvent. La moitié du cloître disparaît, la future avenue de Verdun menace ce qu'il en reste, mais la voie, jamais achevée, tourne au cul-de-sac, et, pour finir, le couvent décati abrite à partir de 1975 une école d'architecture.

Au cours des âges, les ajouts, replâtrages, réaménagements divers sont légion, au point qu'il est difficile aujourd'hui de dater précisément les différentes interventions. Ainsi la façade sud, la plus classique et la plus cohérente, a-t-elle été élevée pour moitié au cours du dix-neuvième siècle. A l'intérieur, presque toutes les salles ont été remodelées, tantôt divisées, tantôt agrandies au gré des utilisateurs.

Aujourd'hui, l'état général du bâtiment est calamiteux. Bien que les façades, les toitures, la chapelle et l'escalier d'honneur soient inscrits à l'inventaire des Monuments historiques, le couvent tient plus du taudis que de la Galerie des glaces. Parois lépreuses, parquets disloqués, moignon de cloître aux fenêtres murées : relever les Récollets ne serait pas une entreprise facile. Faut-il pour autant le détruire? Non, sans doute. Le restaurer? Certes, mais pour retrouver quel état, celui du dix-septième, celui du dix-huitième ou du dix-neuvième?

Pour Reichen et Robert, les étapes de l'histoire du bâtiment doivent être lisibles. «*Retrouver un état d'origine est impossible*», constate Bernard Reichen, qui défend son projet (un projet de 370 millions de francs environ) déterminé par le programme du ministère de l'équipement. La chapelle sera préservée et deviendrait un centre culturel ou un lieu d'exposition pour le quartier, qui en manque. Le reste serait affecté à des ateliers, une douzaine, et à des logements sociaux. La façade sud serait restaurée à l'identique, la chapelle et le gros pavillon carré également, et encore ce qui reste de cloître. En revanche, les murs-pignons ébréchés qui ponctuent la façade nord, côté gare de l'Est, céderaient la place à trois bâtiments résolument contemporains.

Ces modules géométriques seraient scandés par des balcons au-dessus de la rue et s'ouvriraient en boutique sur le trottoir, à l'emplacement actuel du mur d'enceinte. Un jardin mi-clos serait aménagé devant le pavillon carré. A en juger d'après les premiers dessins, la greffe du contemporain sur le classique ne semble pas impossible.

C'est pourtant sur ce point que l'association Vi. V. Re et son président, Jean-François Blet, ont d'abord décidé de faire résistance. Ils contestent l'esthétique des architectes et proposent une solution «*plus simple et plus conforme à l'esprit du couvent*» : détruire la clôture, restaurer la façade de façon minimaliste, gagner sur la rue l'espace d'un jardin et faire en sorte qu'ainsi le couvent se dresse entre deux espaces verts.

Concertation difficile

«*Ce qui est plus grave encore*, ajoute Jean-François Blet, *c'est la destruction des volumes intérieurs, des salles de 250 m². Ces espaces pourraient accueillir le centre culturel qui fait défaut au dixième arrondissement. Le ministère de l'équipement propose des logements soit-disant sociaux qui seront attribués en réalité à quelques privilégiés. Si les permis de démolir et un permis de construire sont octroyés, nous les attaquerons. Car si l'on veut réellement construire de nouveaux appartements, il existe une friche immobilière en face du couvent pour édifier deux petits immeubles. Du reste, la mairie a donné un avis défavorable au projet de Reichen et Robert.*»

Du côté des architectes, on rétorque que «*les associations qui défendent, à juste titre, leur quartier se crispent souvent sur des problèmes mineurs et leur attitude de guérilla rend la concertation difficile*». Bernard Reichen poursuit : «*Il est utile de réimplanter dans Paris des logements sociaux. Leur attribution ultérieure est un autre sujet. Le Paris* intra muros *est largement suréquipé sur le plan culturel par rapport à la banlieue. Quant au square que les associations réclament, il serait préférable de l'implanter de l'autre côté de la rue du Faubourg-Saint-Martin, où existe déjà un terre-plein qui pourrait être agrandi.*»

Côté canal, les choses se compliquent également. Il semble que l'extension du jardin Villemin soit en partie remise en cause. La Ville de Paris a en effet acquis une parcelle qui permet de l'ouvrir sur les berges du canal. Mais une autre portion du terrain resterait soumise à une opération immobilière.

Emmanuel de Roux et Philippe Dagen

VAL-DE-MARNE

CONCOURS D'IDÉES POUR LE VIADUC DE L'AVENIR

Joinville-le-Pont subit les nuisances de deux autoroutes. La direction de l'équipement a demandé à des architectes d'imaginer des scénarios

POUR sortir de la capitale, pour y accéder ou pour la contourner, les automobilistes disposent, à l'est de Paris, de deux autoroutes, l'A4 et l'A86. Ces deux voies rapides traversent la commune de Joinville-le-Pont en empruntant un tronçon commun, qui franchit la Marne grâce à un viaduc et se confondent sur une longueur de 2 720 mètres, mais le résultat se traduit par un goulet d'étranglement qui provoque embouteillages et ralentissements. Dès la construction de l'A4, dont la mise en service a précédé de plusieurs années celle de l'A86, il était envisagé de doubler la largeur de ce tronçon commun. Dans cette perspective, des propriétés avaient été préemptées. Mais les années ont passé sans changement notable.

Il y a sept ans, le projet d'élargissement ressortait des tiroirs de la direction départementale de l'équipement (DDE) du Val-de-Marne. Des Joinvillais, regroupés dans un comité de défense, aujourd'hui présidé par le maire, Pierre Aubry (divers droite), ont alors demandé le passage des voies en souterrain.

Cet épisode fut le début d'une interminable guérilla de chiffres. Projets et contre-projets se sont succédé. La mairie a dépensé environ 1 million de francs en frais d'études. Et pendant ce temps les réunions ont alterné avec les manifestations.

Conformément à une décision prise en juin 1992 par l'Etat et la région Ile-de-France, la DDE a actualisé, l'été dernier, les données du trafic. Puis, elle a fait réaliser des sondages géotechniques pour connaître la nature du sous-sol à traverser. Il fallait déterminer la faisabilité et le coût de réalisation d'une voirie souterraine, une étude qui n'avait jamais été réalisée avec précision.

Sous le feu des critiques

Mais, en même temps, les services de l'équipement ont décidé d'offrir une page blanche à des architectes, avec pour mission d'imaginer un franchissement de la Marne d'un style nouveau, sans leur imposer de modalités particulières. Ils devaient proposer un viaduc design ou habillé de verdure ou d'eau, susceptible de modifier le point de vue des habitants. Cinq projets sont nés de ces études. Présentés au comité de défense des Joinvillais et aux élus régionaux, ils ont essuyé le feu de la critique. Pourtant, leurs idées étaient originales.

Ainsi Roland Castro et Sophie Denissof ont imaginé d'isoler partiellement l'ouvrage par des vitrages en arc de cercle partant du pied du viaduc. L'espace libre sous les piles est destiné à accueillir un musée ou des plateaux d'exposition. Charles Lavigne, lui, a envisagé d'installer des écrans phoniques en verre réfléchissant où viendrait se refléter le paysage.

Recouvert, le viaduc prend, avec Alain Sarfati, une forme très design, rappelant celle du TGV. Jean-Paul Viguier et Régis Masson ont créé la «forêt mécanique». Une structure reposant sur une multitude de poteaux, recouvre la quasi-totalité du viaduc.

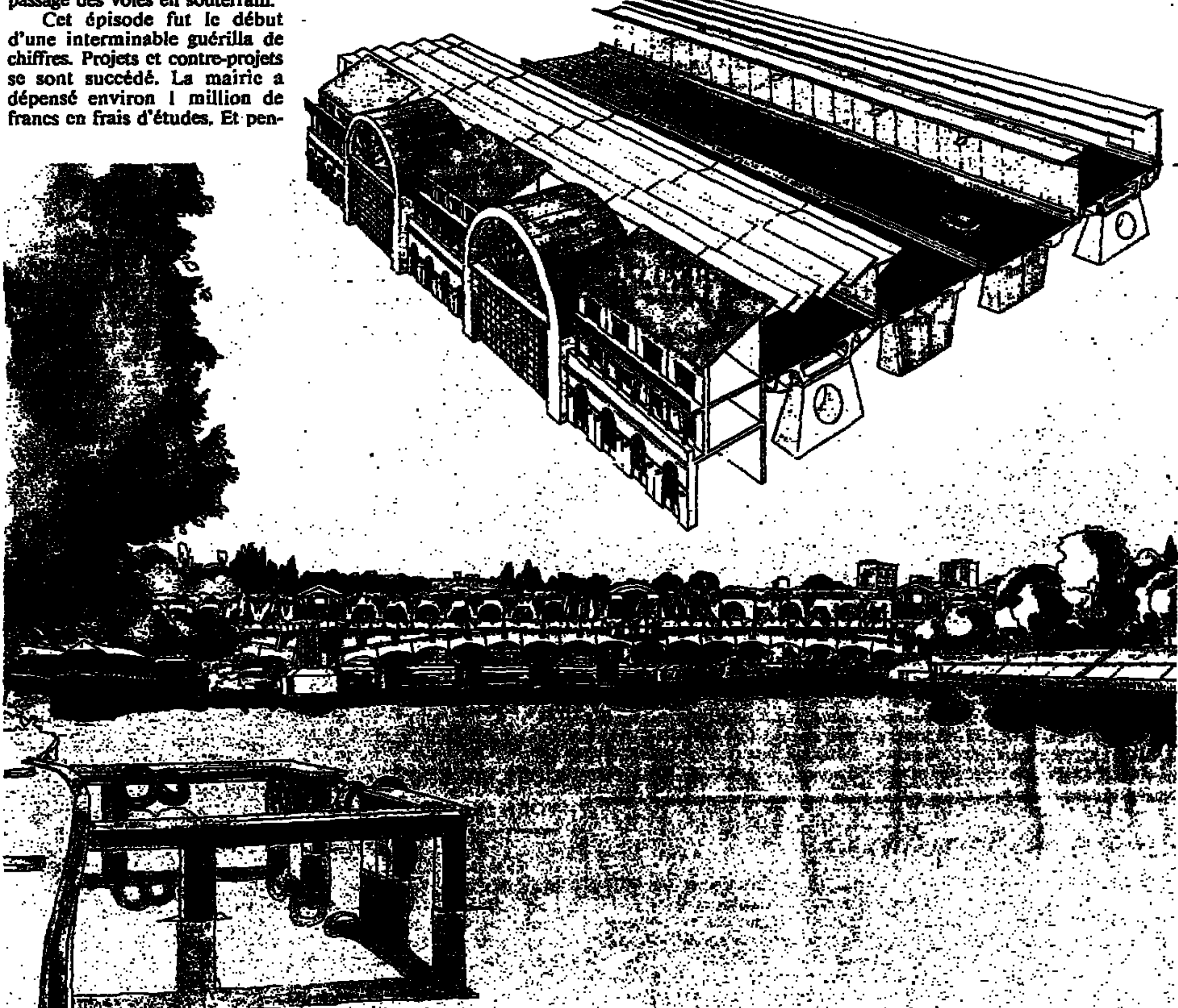
Le projet le plus surprenant est cependant celui de Jean Nouvel. Afin de masquer le bruit de la circulation autoroutière par un son naturel moins agressif, l'architecte a imaginé un véritable mur d'eau de 700 mètres de long, alimenté par la Marne. Pompée jusqu'au faîte d'une structure qui recouvre l'autoroute, l'eau retombe sur des parois de verre dans un lac artificiel, situé au pied des piles du viaduc.

A travers ces derniers projets, la DDE a voulu montrer qu'elle était à l'écoute de toute proposition originale. Bien que tardif, ce concours d'idées lancé à Joinville-le-Pont risque de faire des émules. Il n'est pas exclu que, pour des chantiers de ce type, l'Etat et les collectivités locales fassent appel à des architectes renommés, pour proposer des idées originales qui peuvent servir de base à la discussion et évitent les blocages de riverains.

Bien des réunions seront encore nécessaires avant que le projet définitif ne soit arrêté. La mise en service du futur ouvrage n'est donc pas imminente. Cinq ans de travaux sont en effet nécessaires pour réaliser un des projets «aériens»; six ans et demi pour creuser un tunnel. Des années qui semblent encore bien longues aux habitants de Joinville-le-Pont confrontés aux nuisances sonores des véhicules.

Entre les propositions des architectes et le souhait des Joinvillais, la solution est maintenant entre les mains des bailleurs de fonds : l'Etat, qui finance ce projet à hauteur de 40 %, et la région, qui le subventionne à 60 %.

Francis Gouge



Cinq variantes pour franchir l'eau

1. Solution de base : les deux fois trois-voies actuelles de l'A4 sont encadrées par deux viaducs latéraux supportant les voies de l'A86, ce qui double la largeur de l'ouvrage existant. Des écrans phoniques de 7,50 mètres de haut, en verre et acier brossé, réduisent le niveau du bruit de 65 à 60 décibels. Son coût est estimé à 750 millions de francs.

2. Cette solution est une variante directe de la première. L'aspect extérieur reste identique, mais l'accent est mis sur la protection phonique. Les deux viaducs de l'A86 sont totalement couverts par des auvents orientables en verre transparent, laissant passer l'air. L'A4 est très partiellement isolée par un auvent formant visière au-dessus des voies extérieures. Ce qui a valu à ce projet le surnom de *«Casquette du père Bugeaud»*. Le coût de cette couverture s'élevant à 250 millions de francs, le projet atteint le milliard de francs.

3. La troisième solution ajoute une intention pittoresque au pragmatisme : le viaduc se trouve «enfermé» par de petits immeubles d'activités qui font office d'écran. Dans la traversée de la Marne, l'ouvrage est doublé d'une passerelle paysagère pour piétons, reliant ainsi le bois de Vincennes et le parc du Tremblay. Une abondante végétation est censée engloutir les murs antibruits. Le projet s'élève à 1,2 milliard de francs, dans l'hypothèse où une partie des constructions serait financée par les futurs utilisateurs.

4. Le quatrième projet se veut le plus futuriste. Tube de verre aplati englobant les douze voies autoroutières, il s'apparente à un tunnel aérien. La circulation se fait à la lumière naturelle, laquelle est filtrée par le toit transparent. Les nuisances sonores s'en trouvent totalement supprimées. Les études n'ont pas dépassé le seuil de la simple faisabilité. Mais techniquement difficile à réaliser, il est d'un coût très élevé pour un projet de type aérien : environ 2 milliards de francs.

5. C'est la solution en souterrain, réclamée depuis toujours par des Joinvillais et leurs élus. Des aménagements paysagers (chemins piétonniers, plantations, aires de jeux pour enfants) sont réalisés aux abords de l'ouvrage. Les sondages effectués l'été dernier ont supprimé toute mauvaise surprise géologique. Son coût est évalué à 2,8 milliards de francs par la DDE. Sachant que la totalité des impôts locaux annuels payés par les Joinvillais s'élève à 37 millions de francs, le coût du tunnel représente le versement intégral de près de trois générations. Le montant du projet est donc vivement contesté par le comité de défense, qui le considère surestimé. De leur côté, divers techniciens font remarquer que le passage des voies en souterrain n'effacerait pas le viaduc existant du paysage, et surtout, que les nuisances sonores resteraient à leur niveau actuel.

F. Go.

HAUTS-DE-SEINE

DÉBAT TRANQUILLE A LEVALLOIS-PERRET

Les élus ont choisi les orientations budgétaires sans trop de difficultés

FIN d'après-midi d'hiver à la mairie de Levallois-Perret. Le maire, Patrick Balkany (RPR), ses adjoints, les conseillers municipaux et une dizaine de fonctionnaires territoriaux prennent place dans la salle du conseil couverte de boiseries et décorée de trois grands vitraux du dix-neuvième siècle. Le public, lui, occupe les sièges d'une tribune.

L'objet de la réunion est un débat d'orientation budgétaire, mesure désormais obligatoire dans les communes de plus de 3 500 habitants. La discussion doit se tenir *«dans les deux mois qui précèdent l'examen du budget»*, afin que la majorité présente les choix politiques et financiers retenus pour l'année à venir. Dans cette commune des Hauts-de-Seine, la séance a eu lieu le 21 janvier.

Jean de Grissac (RPR), adjoint chargé des finances, expose d'abord sa propre conception du débat, qui, selon lui, *«possède des vertus pédagogiques»*. *«La majorité est obligée de clarifier ses choix*, indique cet ancien banquier devenu consultant en finances locales. *Mais l'opposition municipale ne devra pas y voir l'occasion de remettre en cause la politique engagée dans notre ville depuis dix ans.»* Les limites de la discussion sont ainsi clairement indiquées. Elles n'en seront pas moins transgressées. Le représentant du groupe socialiste ne manque pas de rappeler qu'il conteste *«le choix du tout-bureaux, tout-béton et grand standing opéré par la majorité»* depuis que celle-ci a pris la ville au Parti communiste, en 1983.

Document de quatre pages à l'appui, la majorité présente la situation financière passée et à venir de Levallois-Perret. Cette cité de l'Ouest parisien où se sont implantés de nombreux sièges sociaux n'a pas encore subi les effets de la récession. La taxe professionnelle, qui représente 75 % des recettes fiscales, ne devrait pas diminuer. Au contraire, après une année charnière d'arrivées et de départs, la ville devrait faire le plein de bureaux en 1993.

Le gel de la deuxième piscine

Pourtant, Jean de Grissac se fâche lorsqu'il entend dire que Levallois-Perret est une ville riche. En effet, ce qualificatif vaut à la commune d'être taxée, depuis l'an dernier, au titre de la solidarité intercommunale. L'élu qui tient les cordons de la bourse prévoit une *«aggravation»* des prélèvements, qui devraient atteindre 27 millions de francs en 1993. Pour faire comprendre l'ampleur du méfait commis par un gouvernement de gauche sur les finances d'une centaine de communes comme la sienne, il multiplie les comparaisons : *«Ce que nous perdons équivaut à un an de taxe d'habitation ou 5 % des dépenses de fonctionnement. Imaginez qu'on vous prélève 5 % de votre salaire!»*

En période de crise, Levallois-Perret va donc, *«comme tout le monde»*, se serrer la ceinture en gelant deux nouveaux projets : une piscine sur le front de Seine et un «atrium» municipal. La commune va se contenter d'achever les programmes mis en route et d'entretenir l'existant. Les dépenses d'équipement devraient diminuer de près de moitié. En 1992, elles ont atteint 400 millions de francs, ce qui représente un ratio cinq fois plus élevé que dans les communes de 50 000 habitants. Elles ont porté sur les *«quatre S : scolaire, sport, stationnement, social»*. La ville a financé pour plus de 100 millions un lycée (de compétence régionale) et un collège (de compétence départementale). Elle possède un Palais des sports et elle agrandit maintenant son parc de logements sociaux, qui représente 10 % des habitations. Espère-t-elle secrètement par ces choix sortir de la liste des villes éligibles à la dotation de solidarité urbaine?

Les élus prévoient aussi des économies sur le fonctionnement. Pourtant, les dépenses de personnel augmenteront de 10,5 %, sous l'effet de certains recrutements (bibliothèque, centre de loisirs, conservatoire), de nouveaux régimes indemnitaires (sportifs, culturels, sociaux), et *«du coup de bambou sur les cotisations à la caisse de retraite des agents»*. Pour économiser 5 à 10 millions de francs, la municipalité va par ailleurs concéder à une entreprise privée son service de restauration, aujourd'hui en régie.

Le budget sera voté à la fin du mois de mars, lorsque toutes les informations nécessaires à sa confection seront réunies. Les élus attendent notamment que la direction générale des impôts leur notifie le montant des «bases» fiscales, recettes provenant de l'activité professionnelle et immobilière et qui permet le calcul des taux. Ils tablent sur une augmentation de 6 % à 8 %, qui leur éviterait d'accentuer la pression sur le contribuable. Celle-ci est aujourd'hui moyenne, avec une taxe d'habitation de 6,99 %.

Après l'exposé de la majorité levalloisienne, les responsables des trois groupes de l'opposition – communistes, socialistes et défenseurs de l'environnement – disposent chacun d'une demi-heure pour faire valoir leur point de vue. La politique de prudence du maire fait l'objet d'un assez large consensus. Bien qu'ils soient affectés *«cruellement»* par le report de la nouvelle piscine, les écologistes saluent la saine gestion des finances municipales. Le représentant des communistes demande une pause de la pression fiscale, qui lui est accordée *«dans la mesure du possible»*.

De débat, il n'y en a pas eu vraiment, les choix à opérer n'étant pas absolument cornéliens. Le public est resté attentif et silencieux. Les discussions pourraient être plus animées dans les communes où une situation financière tendue exige des contribuables des efforts supplémentaires comme à Yerres (Essonne) ou Conflans-sur-Seine (Marne).

Rafaële Rivais

LOISIRS

Un billet tout compris RER Euro Disney

Après L'opération de séduction en direction des Franciliens et des Parisiens, la société Euro Disney fait un nouvel effort pour améliorer la fréquentation de son parc de loisirs pendant l'hiver.

Le géant américain des loisirs s'est associé à la RATP pour proposer à l'ensemble du public, dès le samedi 20 février et jusqu'au 31 mars, un nouveau tarif préférentiel de 200 francs pour les adultes et de 125 francs pour les enfants de moins de 10 ans. Ce forfait comprend non seulement l'entrée au parc (respectivement de 225 et 150 francs en période normale) mais le billet aller-retour en RER jusqu'à la gare de Chessy à Marne-la-Vallée. La tarification normale de la RATP est de 66 francs au départ du Châtelet et de 97 francs au départ de Saint-Germain-en-Laye, la gare située le plus à l'ouest sur la ligne du RER.

Ces billets sont en vente dans les agences commerciales de la RATP dans les stations Gare-du-Nord, Gare- de-Lyon, Châtelet-les Halles, Montparnasse et République, dans les deux points de vente place de la Madeleine et 53, quai des Grands-Augustins, ainsi que dans les magasins de la FNAC et de Virgin-Megastore.

LES POLLUTIONS DE L'INDUSTRIE

Les sites industriels contaminés n'ont pas tous la même dangerosité, certains sont même nettoyés



SE saisissant d'une affaire de pyralène dans une ancienne usine de Metz (*le Monde* daté 24-25 janvier), Ségolène Royal, ministre de l'environnement, a demandé à ses services de fournir, toutes affaires cessantes, une liste des sites industriels contaminés en France.

Opération réussie. en termes médiatiques, mais fondamentalement trompeuse. Car on ne peut établir une liste unique des sites contaminés, comme s'il s'agissait du recensement d'unités simples. Rien de commun, en effet, entre l'entreposage de fûts de produits chimiques découverts dernièrement dans une grotte de Canteleu appartenant à une filiale du géant allemand Hoechst et, par exemple, l'imprimerie du *Monde* à Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne), installée sur le site d'une ancienne usine de roulements à billes (SKF) qui a été entièrement nettoyé avant reconstruction.

Le document du ministère prévenait d'ailleurs le lecteur que la liste des 553 sites est un inventaire *« volontairement très ouvert »*, qui *« couvre des sites de nature variable, avec ou sans effet sur l'environnement »*. Plus précisément, cet inventaire *« comprend aussi bien une centaine de sites déjà traités qu'il convient de surveiller et donc de garder en mémoire, que des lieux où un impact réel sur l'environnement exige une action immédiate »*.

L'émotion de certains industriels ou élus, cloués à tort au pilori, est d'autant plus compréhensible que l'inventaire du service de l'environnement industriel n'établissait aucune hiérarchie dans le niveau de pollution des sites recensés, ni aucune précision sur la nature ou le degré de pollution.

La précipitation, ajoutée à la difficulté inhérente à ce genre d'exercice, a donc brouillé la réalité qui, elle, est parfaitement palpable dans la France de 1993. Car les points noirs existent, les industriels sont les premiers à le reconnaître. Avant l'arrivée de Ségolène Royal au gouvernement, ils avaient justement créé l'association Entreprises pour l'environnement, sous la houlette de Jean-René Fourtou, le président de Rhône-Poulenc (*le Monde* daté 22-23 mars 1992).

Les membres de l'association s'engagent à contribuer à une caisse commune, destinée à financer la décontamination des « points noirs orphelins », c'est-à-dire les anciennes friches industrielles et les décharges devenues dépotoirs à risques. Les plus grandes entreprises françaises sont donc aujourd'hui d'accord pour financer elles-mêmes le nettoyage de sites dont elles n'ont pas la responsabilité directe, mais dont elles assument la responsabilité morale. Cet accord de principe, toutefois, tarde à être appliqué, car il suppose des sommes considérables. Ainsi, par exemple, la fameuse décharge industrielle de Montchanin (Saône-et-Loire). Mise en exploitation en 1979 sur un terrain communal loué à un particulier, elle a été partiellement rachetée en 1988 par la société Esys, une filiale du groupe Elf-Aquitaine, juste avant la décision préfectorale de fermeture du site pour insalubrité. Voilà donc une société rebaptisée Elipol, filiale du plus grand groupe pétrolier français, obligée de décontaminer un site qu'elle n'a jamais exploité !

Les travaux de « mise en sécurité », commencés en février 1992, ont permis de recouvrir les 5 hectares du dépotoir d'un couvercle étanche. Mais il a fallu aussi installer dans les déchets un réseau de drainage des gaz, qui sont brûlés sur place dans une installation *ad hoc*, ainsi qu'un réseau de collecte des jus de décharge, qui sont évacués par camion-citerne. Cette première phase de travaux a coûté 25 millions de francs à Elipol, qui n'a aujourd'hui plus de budget pour procéder à la deuxième phase : entre 100 et 200 millions de francs pour le confinement total du site.

Au ministère de l'environnement, Ségolène Royal ne décolère pas contre le groupe Elf-Aquitaine, *« qui s'offre Yves Saint Laurent et refuse de payer pour nettoyer Montchanin ! »* Chez Elf, on fait observer que, aux termes de la loi de 1975, les déchets industriels appartiennent à leurs producteurs jusqu'à leur élimination complète. La décharge n'étant qu'un entrepôt, il revient à ceux qui l'ont approvisionnée de financer la mise aux normes du site. Or Elf n'a jamais mis de déchets dans cette décharge ni non plus exploité le site...

L'autre site exemplaire, en matière de contamination des sols, est l'usine Gerber de Sermaise (Essonne). Cet établissement, qui régénère aujourd'hui des solvants dans un vieux moulin installé sur le cours de l'Orge, a connu bien des vicissitudes depuis son installation en 1973. C'est en 1983 que les services de la santé ont repéré des micropolluants dans la nappe phréatique et arrêté les captages. Des contrôles dans l'usine ont montré que des fûts de produits chimiques divers (peintures, solvants, huiles usagées) étaient entreposés n'importe où, de sorte qu'en 1989 l'agence nationale des déchets (ANRED devenue ADEME) lance les premières études approfondies du site, au sens propre du terme !

Les premiers sondages sont édifiants : non seulement des fûts fuyards gisent épars sur le site à deux pas de l'Orge, mais d'autres ont été enfouis sous terre, sans aucune précaution – un millier, croit-on ! En janvier 1992, un arrêté préfectoral confie l'exécution d'office des travaux de nettoyage à l'ADEME, car les établissements Gerber, dont le chiffre d'affaires plafonne à quelque 3 millions de francs par an, sont incapables de financer des travaux estimés à 20 millions. Or le budget total de l'ADEME pour la résorption des points noirs se monte à 10 millions ! Il faut donc solliciter l'Agence de l'eau Seine-Normandie, qui verse 4,2 millions, et l'association Entreprises pour l'environnement, qui offre 15 millions.

En fait d'un millier de fûts, on en a déjà découvert plus de trois mille, qu'il faut extraire avec un luxe de précautions – et des masques à gaz – pour éviter de les crever et d'ajouter à la pollution déjà considérable du site. Les décontaminateurs – de 15 à 18 personnes en permanence sur le site – en récupèrent ainsi une soixantaine par jour, qui sont soit transvasés et entreposés sur place, sur sol étanche, soit évacués dans un centre de stockage à Beynes (Yvelines). Et pendant les travaux, menés par Geoclean (filiale de la Lyonnaise) sur un site entièrement bouclé, l'entreprise Gerber poursuit ses activités à côté, comme si de rien n'était !

Des points noirs la France en connaît des centaines voire des milliers

Des exemples de sites ainsi dégradés par l'activité industrielle, la France en connaît des centaines, voire des milliers. Certains sont découverts fortuitement, comme les terrains de l'ancienne usine à gaz de Nantes vendus à un promoteur immobilier. D'autres se retrouvent pollués accidentellement, comme l'entrepôt Total de Saint-Herblain (Loire-Atlantique).

Chaque jour qui passe, de nouvelles découvertes sont faites. Le 3 février, on s'est aperçu que la nouvelle usine FS Télécom de Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire), était construite sur une ancienne carrière traitée pour l'étanchéité avec des produits dangereux à respirer.

Le 7 février, les pompiers de Port-Saint-Louis-du-Rhône, en Camargue, ont décelé une fuite d'environ 200 litres de pyralène dans une ancienne aciérie en liquidation judiciaire. La terre contaminée sera expédiée à l'usine Tredi de Saint-Vulbas (Ain), spécialisée dans le retraitement des polychlorobiphényles (PCB).

On comprend qu'à ce rythme l'administration ait du mal à suivre. Surtout lorsque les personnalités politiques s'en mêlent pour cause d'élections proches.

Roger Cans

Le lourd héritage de Rhône-Alpes

Rien ne remplace la mémoire des hommes. C'est en grande partie sur la base des témoignages recueillis auprès d'anciens ouvriers de Pechiney à La Praz, dans la vallée de la Maurienne, qu'il a été possible de déterminer l'origine et la nature des éléments enfouis dans une décharge de 12 000 mètres carrés dégageant des émissions radioactives supérieures à la normale, sur un site désaffecté, non loin du torrent de l'Arc.

A la surprise générale, y compris des responsables de l'entreprise nationale, on a découvert que les traces de béryllium ainsi mises au jour pourraient être la cause du décès d'une proche parente d'un ancien salarié de cette usine.

L'histoire industrielle des vallées alpines, avec ses usines sidérurgiques, chimiques et électro-métallurgiques implantées au siècle dernier, n'a pas fini de révéler ses secrets. Plus de la moitié des quatre-vingt-six sites « pollués » recensés en Rhône-Alpes dessine la carte de cet héritage. Et plus encore que le célèbre couloir de la chimie de la vallée du Rhône, la Savoie, avec ses vingt-trois points noirs, l'Isère et la Haute-Savoie sont particulièrement concernés. Certes, pour Jérôme Goellner, chargé de l'environnement à la direction régionale de l'industrie et de la recherche (DRIRE), plus d'une quarantaine de ces décharges industrielles, enfouies ou à ciel ouvert, font l'objet de mesures de surveillance particulières. Au fil du temps, on s'est aperçu que ces crassiers de résidus de fonderie, de poudres d'alliages d'électro-métallurgie, apparemment inactifs, ont infiltré les nappes phréatiques ou, par effet de ruissellement, les torrents de montagne.

La région a aussi subi des accidents industriels ou de transport de matières dangereuses. Les récentes catastrophes ferroviaires de Chavanay, dans la Loire, ou de La Voulte (Ardèche), au mois de janvier, avec des milliers de litres de carburants déversés à même le sol, ont, par leur caractère spectaculaire, mobilisé des moyens considérables et rapides.

Mais elles ne sauraient faire oublier ces pollutions accidentelles occasionnées par l'incendie d'usines ou encore par le déversement de PCB issus de transformateurs EDF dans le canal de la Loire à Roanne, dont le curage a coûté 1,3 million de francs.

L'inventaire publié par Ségolène Royal a fait grincer des dents dans les communes concernées. A Ternay, une décharge, bien contrôlée, a été déplacée pour laisser passer l'autoroute. A Cran-Gevrier, une base de loisirs a remplacé un ancien dépôt d'EDF. La DRIRE estime toutefois que cette quinzaine de lieux, parfaitement identifiés, justifient une surveillance, même si le traitement de certains a été jugé *« exemplaire »*.

En dehors des décharges dangereuses et non autorisées, qui ont provoqué la colère des riverains – à La Roche-la-Molière (Loire) ou à Artemare (Ain), actuellement en cours de réhabilitation, – six secteurs « orphelins » inquiètent particulièrement les responsables de la DRIRE. Installés en toute illégalité par des personnes *« non identifiées ou non solvables »*, ces sites nécessiteraient un traitement d'urgence.

de notre bureau de Lyon
Michel Delberghe

Les angoisses rouennaises

La crise aidant, les rapports se dégradent entre les milieux industriels et leur environnement, particulièrement les collectivités locales, de plus en plus sensibles à la qualité du cadre de vie. Dans l'agglomération de Rouen, le problème se pose avec acuité en raison de l'imbrication des sites industriels, le plus souvent classés « Seveso », dans des quartiers à forte densité de population.

Les panaches de fumée qui sortent des unités de fabrication de la Grande Paroisse (engrais) à Grand-Quevilly noient par moment un centre commercial dans un épais brouillard. Les accidents internes aux entreprises rappellent régulièrement que le risque existe.

Le plus récent s'est produit à Petit-Quevilly lors de l'incendie qui a entièrement détruit une usine qui stockait des enrobés.

Aux contraintes élémentaires de sécurité pour les populations que vient de fixer le plan particulier d'intervention (PPI) de la zone Rouen-Elbeuf, vont progressivement s'ajouter les réglementations européennes sur la protection de l'environnement avec, en plus, l'influence croissante des élus écologistes.

Mauvaises surprises

S'ils restent relativement discrets en public, les directeurs des sites industriels incriminés sont beaucoup plus prolixes dans les cercles restreints. *« Ils se servent du contexte de crise. Si certains sont en réelle difficulté, la question de l'environnement sera la goutte d'eau qui fera déborder le vase »*, explique un fonctionnaire de la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement (DRIRE).

Personne n'ignore en Haute-Normandie que l'industrie des engrais est la plus menacée, mise en cause à la fois pour ce qu'elle produit et pour ce qu'elle rejette. Norsk-Hydro a fermé un site au Havre (300 emplois), Grande Paroisse multiplie les plans FNE. Pour le président de la chambre de commerce et d'industrie de Rouen, Jacques Mouchard, le tissu industriel est même menacé de disparition par ceux qui critiquent les industries polluantes et dangereuses *« sans que l'on mesure ce qu'elles apportent en richesses et en emplois »*.

Deux prises de position au plus haut niveau viennent d'alimenter la polémique. Tout d'abord, la publication par le ministère de l'environnement d'une liste de 39 sites pollués en Haute-Normandie, parmi les 550 recensés en France. *« Approximatif »*, ont répliqué en chœur industriels, techniciens et écologistes. Mais pour des raisons opposées. *« Des efforts ont été faits dans le cadre du secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles* (SPPPI) *qui associe administration et entreprises »*, commente-t-on à la DRIRE.

Pourtant, les mauvaises surprises restent à venir. Ainsi à Canteleu, commune de la banlieue de Rouen en bordure d'une forêt domaniale, on vient de découvrir fortuitement 1 400 tonnes d'insecticides stockés depuis vingt ans dans une grotte murée...

Le dernier « coup dur » vient de Bruxelles, où la Commission des Communautés européennes vient de reprocher à la France d'avoir laissé *« réaliser ou projeter (...) des aménagements qui ont pour effet de détruire (...) ou de porter atteinte à l'estuaire de la Seine »*.

de notre correspondant à Rouen
Etienne Banzet

CENTRE
Les nouveaux vitraux de Blois

L'un des plus grands chantiers de création de vitraux d'Europe s'est ouvert, jeudi 4 février, à Blois. Dans la nef de la cathédrale Saint-Louis, l'artiste néerlandais Jan Dibbets présentait les cartons des trente et une baies vitrées qui seront réalisées d'ici à juillet 1997 pour le tricentenaire du diocèse. Pour habiller cette cathédrale, Dibbets a choisi la lumière et le signe.

Conservant la trame en losanges des actuels vitrages, il y pose, en traits légers de couleur, des mots et des signes ; sur les basses baies des phrases latines, grecques et hébraïques de la liturgie, de la première phrase de l'évangile selon saint Jean au dernier mot de l'Apocalypse ; au-dessus, les symboles premiers de la chrétienté, le chardon, l'épée, le pain ou l'agneau. Le ministre néerlandais de la santé, du bien-être et de la culture, Hedy D'Ancona, a célébré l'Europe de la culture en marche. Pour Mgr Cuminal, évêque de Blois, la cathédrale redevenait, *« comme elle l'est souvent, une maison du peuple »*. Selon le maire, Jack Lang (PS), cette commande publique *« renoue avec la tradition de la Renaissance »*.

PAYS DE LA LOIRE
L'histoire de Cholet s'expose dans un nouveau musée

En mémoire des guerres fratricides qui opposèrent les républicains aux royalistes catholiques, le célèbre mouchoir rouge de Cholet se rehaussa, plus tard, de carreaux blancs. Cholet était, à l'époque, capitale de la Vendée militaire, depuis elle n'a pas fini de se souvenir. Aussi la ville vient d'ouvrir un nouveau musée d'art et d'histoire. Cet espace moderne offre, certes, aux visiteurs de retrouver les collections de deux anciens musées, présentées dans des conditions appréciables. Il permet surtout d'exposer dignement les œuvres qui témoignent des épisodes noirs de l'histoire de France, particulièrement violents dans la région. Des tableaux aux titres évocateurs, « Massacres de Machecoul », « La bataille de Cholet et le suicide du général Moulin », y figurent à côté des portraits des généraux vendéens.

Cet équipement de 4 000 mètres carrés a coûté 26 millions de francs, financé essentiellement par la municipalité, par l'Etat et grâce à un apport de mécénat (13 %). Il a été conçu par les architectes Francis Dubois et Antoine Jeanneau. Un service pédagogique accueillera les scolaires et les enseignants, un auditorium des conférenciers.

LANGUEDOC-ROUSSILLON
Montpellier fête son Jardin des plantes

C'est un poumon vert de 4,7 hectares au cœur de Montpellier qui abrite l'institut de botanique, plusieurs serres tropicales, et toutes sortes de végétaux témoins des siècles passés. Le Jardin des plantes de Montpellier fête cette année ses quatre cents ans dans un concert de floralies, expositions et colloques. Conçu en 1593 au sein de l'université de Montpellier par un jeune médecin, Pierre Richer de Belleval, avec l'appui d'Henri IV, cet outil de pédagogie et de recherche n'a cessé de s'embellir au point d'obtenir en 1992 un classement parmi les monuments historiques nationaux.

La faculté de médecine veille jalousement sur sa propriété, avec la complicité de la municipalité, qui lui fournit notamment un gardien, et l'eau nécessaire à l'arrosage. Mais la ville propose maintenant une convention fixant les droits et devoirs de chacun, dans l'espoir que le parc, assujetti aux contraintes universitaires, puisse être enfin ouvert au public le dimanche.

REGARDS

LIVRES

LES VACHES SACRÉES DU LIMOUSIN

LIMOUSINES

de Daniel Meiller
et Paul Vannier.
La Manufacture.
264 p. 395 F.

IL existe en Limousin un rite singulier. Au sommet de l'une des plus boisées et des plus isolées des collines de la Creuse, l'église romane de Saint-Goussaud, si trapue qu'elle se confond au crépuscule avec les affleurements de granit alentour, enferme une statue de bois primitive d'un saint accompagné d'un taureau. L'évangéliste saint Luc, sans aucun doute. Mais ce n'est pas lui qu'on vient prier, c'est le taureau. Les filles qui veulent se marier doivent lui planter une épingle dans le corps. L'animal ressemble encore parfois à un hérisson. Et le clergé local, lorsqu'il y en avait encore un, s'accommodait fort bien de cette pratique païenne.

Ce rite de Saint-Goussaud est révélateur de l'importance de l'élevage bovin dans l'inconscient de cette région. L'écrivain occitaniste André Dexet y a même parlé d'une véritable *«civilisation de la vache»* ancestrale. Autour de sa race indigène que le Limousin considère aujourd'hui comme l'un de ses meilleurs atouts de développement économique.

Un bel ouvrage vient de lui être consacré, qui porte ce simple titre : *Limousines*. Les auteurs sont Daniel Meiller et Paul Vannier, qui ont déjà commis voici deux ans un livre intitulé *la Grande Exposition des fruits et des légumes*. Daniel Meiller, directeur de l'Agence nationale de créations rurales (ANCR), est un spécialiste de ces réalisations thématiques – expositions ou livres – à multiples entrées et lectures : l'histoire, la peinture, la photographie, les documents anciens, les graphiques et les fiches techniques.

En quelque 250 illustrations, ce nouvel ouvrage conduit le lecteur des peintures magdaléniennes de Lascaux (pas vraiment limousines mais si proches...) à l'architecture que vient de terminer Jean Nouvel pour regrouper les instances professionnelles qui se consacrent à l'économie de l'élevage bovin limousin, dans la banlieue de Limoges. Autour d'un grand ring de vente où les éleveurs viennent quatre fois l'an, de l'Europe entière et au-delà, se disputer les espoirs de la race à des enchères parfois stupéfiantes. Il y a trois ans un taureau nommé Don Juan s'y est vendu 61 000 francs, un record absolu.

Significations ancestrales

Mais *Limousines* est aussi une histoire de l'art. Des mosaïques et des fresques romaines, des miniatures persanes à la peinture de Rosa Bonheur, Courbet, le Douanier Rousseau, Picasso, Dubuffet, Rauchenberg, Warhol, Cueco, les photos de Raimond-Dityvon, de Deidi von Schaeven ; les célèbres images publicitaires de Cappiello ou Savignac... La mythologie du bovin est aussi ancienne que l'histoire elle-même. Elle symbolise la fécondité et la naissance de la civilisation, et ce livre promène son lecteur dans ces pratiques millénaires.

Le nouveau-né zoulou est enduit de sang de taureau. En Chine, le taureau est le génie du vent. Et dans les langues indo-européennes des origines, il était désigné par le vocable «Gud». Comme Dieu dans les langues scandinaves et germaniques. L'élevage limousin ne cultive plus, bien sûr, ces significations ancestrales. Il a maintenant le souci de la génétique et de la conformation aux techniques. Ce qui n'est pas indifférent dans une région qui tire 85 % de son revenu agricole final de l'élevage.

Daniel Meiller et Paul Vannier ont souhaité retracer l'autre volet de l'aventure. Car une race animale, c'est aussi une création humaine. A force d'observation et de sélection empirique dans les siècles passés, puis de plus en plus rationnelle, les bovins limousins – libérés du dur travail des champs par l'arrivée du tracteur – ont doublé de carrure et de poids. Ils ont aussi conquis le vaste monde, et une soixantaine de pays élèvent aujourd'hui un troupeau limousin. Des reproducteurs surtout qui améliorent particulièrement la conformation des races rustiques, zébus ou brahmanes. Trente-deux de ces pays sont fédérés depuis vingt ans dans un conseil international limousin dont les assises ont eu lieu au mois de juillet 1992 à Fortworth (Texas) ; les prochaines seront accueillies par l'Irlande en 1994.

Ces éleveurs de partout, du Canada au Zimbabwe, y confrontent leurs résultats et leurs problèmes. La race évolue différemment, en bonne logique darwinienne, selon les climats, les méthodes d'élevage, les généalogies. Le Limousin, lui, reste la terre des origines d'où partent périodiquement les gènes régénérateurs de ces lignées lointaines. Ce n'est pas tellement pour le profit, surtout depuis que les massifs taureaux, naguère encore exportés à grands frais par jumbo jets, cèdent peu à peu la place à l'exportation de paillettes de sperme par simple colis postal. Mais l'opération a toujours lieu pour la gloire.

Aujourd'hui le bovin limousin, cette belle bête à la robe couleur de châtaigne, fait autant dans le monde pour le prestige de sa région que la porcelaine et l'émail de Limoges ou la tapisserie d'Aubusson. Et les éleveurs-sélectionneurs, qui forment l'aristocratie professionnelle de la race, en sont fiers. Eux aussi sont des artistes.

Georges Chatain

RENCONTRES AVEC DES CITADINS EXTRAORDINAIRES
Douze expériences culturelles artistiques et sociales en milieu urbain
Collectif sous la direction de Bénédicte Mathieu.
Préface de Robert Lion.
Le Monde Editions,
144 p., 140 F.

■ Ces citoyens sont extraordinaires parce qu'ils se réapproprient la ville. Jeunes le plus souvent, exclus par le chômage, l'échec scolaire et la déprime, ils sont, comme la plupart des couches sociales défavorisées, rejetés à la périphérie, en marge. Ce livre réalisé par des journalistes décrit des expériences par lesquelles des exclus, aidés par des animateurs, parfois eux-mêmes des créateurs, tentent de redevenir des citoyens à part entière. Une opération qui passe par l'organisation d'un concert de rap aussi bien que par la redécouverte des jardins ouvriers, ou encore par la folle aventure du théâtre avec un visionnaire nommé Armand Gatti.

La majorité des exemples que les auteurs ont choisi de rapporter sont d'essence culturelle, comme s'il s'agissait de faire mieux toucher du doigt le potentiel créatif de chacun et se prouver à soi-même qu'il n'y pas de fatalité à l'exclusion.

La leçon qui se dégage alors de ces reportages menés du Musée de Meaux à la prison de Saint-Maur, du MELA de Bordeaux au Festival de danse de la Paillade à Montpellier, en passant par Avignon, Lorient, Fresnes, Toulouse ou Oyonnax, c'est que si les populations sont marginalisées il n'y a pas, il ne peut y avoir, pour elles et avec elles, de culture au rabais.

Plus volontiers analytiques que critiques, ces *Rencontres* démontrent quelques règles plus simples à énoncer sans doute qu'à respecter vraiment. Parmi celles-ci, le fait que l'on doit tendre vers le plus de qualité, le plus d'exigence qu'il est possible d'atteindre (en clair : si un tag peut être une œuvre d'art, jeter des signes sur un mur n'est pas obligatoirement en soi une démarche artistique...). En second lieu, plus on est amateur, plus il faut dans l'organisation de professionnalisme, qui est le véritable signe du respect des autres. Enfin, on s'apercevra qu'un festival, temporaire par définition, ne suffit pas pour asseoir une action dans la durée.

Rencontres avec des citadins extraordinaires n'est évidemment pas «le» livre sur la politique de la ville, qui reste à écrire. Plus modestement, il se présente comme un outil pratique, comportant de nombreuses adresses et références bibliographiques, qui devrait intéresser nombre de décideurs et d'acteurs, locaux et nationaux.

DÉBAT

LES ÉCOLOGISTES ET LA DÉMOCRATIE LOCALE

par Jean-Marc Ohnet

L'IRRUPTION des écologistes dans le débat politique, depuis 1988, aura ouvert bien des interrogations sur la nature et la portée d'un mouvement qui bouleverse schémas établis et alliances traditionnelles. L'écologie peut-elle être une politique, ou n'est-elle que l'expression politique parodique d'un lobby d'un nouveau type, prospérant sur l'espace dévasté par l'effondrement des idéologies, la crise de la représentation et l'affaiblissement de tous les grands partis de gouvernement ? Est-elle soluble dans l'exercice des responsabilités et la *praxis* démocratique ? Cinq ans plus tard, ce sont ces mêmes questions que se posent les exécutifs régionaux, contraints de négocier auprès des élus écologistes le vote de leur budget, avec d'autant plus de difficultés que les stratégies des écologistes diffèrent d'une région à l'autre, selon les hommes, les situations, les dossiers et le poids respectif des formations auxquelles ils appartiennent.

Les collectivités locales, habituées au fonctionnement notabiliaire de la démocratie de représentation, et désormais confrontée à la montée d'un véritable pouvoir vert appuyé sur un tissu associatif solide, font ainsi l'apprentissage du compromis avec une force «hors système», à géométrie politique variable et sans véritable cohérence idéologique. A cet égard, le débat entre écologie «radicale» (visant un changement de modèle de développement) et écologie «raisonnable» (acceptant l'économie de marché et recherchant une intégration dans les institutions démocratiques), s'il se pose localement dans les mêmes termes qu'au plan national, n'induit pas forcément des comportements plus conciliants d'une formation à l'autre.

Comme le souligne Lucien Chabasson, ancien directeur du cabinet de Brice Lalonde au ministère de l'environnement et conseiller régional Génération Ecologie en Provence-Alpes-Côte d'Azur, la branche modérée de l'écologie est aussi, souvent, *«la plus radicale sur le terrain»*, car il ne s'agit pas seulement de tenir un discours, mais aussi de mener un combat politique sur des dossiers concrets, en pesant sur les décisions, les orientations, les budgets, voire en pilotant la mise en œuvre de politiques publiques. Bref, de se livrer à une lutte de pouvoir.

Ne pas bloquer les institutions

Ce radicalisme local constitue, à bien des égards, une condition de survie pour les écologistes, tantôt mouches du coche, tantôt conseillers ou lobbyistes auprès des exécutifs locaux, tantôt partenaires, mais avant tout soucieux de conserver leur autonomie, leur identité propre, de ne pas servir de caution morale et, surtout, de ne pas se dissoudre dans la politique locale ! La puissance d'attraction des gouvernements locaux n'en demeure pas moins considérable, et le rôle important que jouent les régions dans l'aménagement du territoire, la formation et l'emploi local contraint peu à peu les écologistes à préférer infléchir les grandes options de développement plutôt que de bloquer le fonctionnement des institutions.

Cette insertion, assez atypique, dans la vie politique locale n'est, à l'évidence, pas seulement dictée par des considérations tactiques. Les spécificités de la gestion locale, plus proche des réalités et de l'attente des citoyens, plus concrète, sont aussi (au-delà de leurs propres clivages idéologiques) profondément conformes à la phase actuelle de développement des écologistes, à la nécessité d'opérer une rupture avec un ensemble de comportements issus de la marginalité, d'acquérir une expérience de la gestion publique et de la négociation politique. Plus encore, cette spécificité de la gestion locale, dans la diversité de ses domaines de compétences, correspond assez largement à leur culture militante et au caractère essentiellement transversal de l'écologie elle-même, qui implique la diversité des approches et des interventions.

Le mouvement écologiste a-t-il, spécifiquement, une vocation politique territoriale ? La question mérite d'être posée parce qu'elle conditionne la pérennisation d'un enracinement local des écologistes, leur capacité à exister sans disparaître, à survivre, aussi, aux aléas d'une stratégie politique nationale, non exempte d'ambiguïtés et inévitablement semée d'embûches. Ensuite parce qu'elle détermine l'évolution du lent processus d'affirmation d'une scène politique régionale.

Dix ans après la mise en œuvre d'une décentralisation à laquelle on a souvent reproché son déficit démocratique, six ans après la transformation des régions en collectivités de plein exercice et au moment où apparaissent de nouveaux clivages européens et régionalistes, cette configuration d'une scène politique locale où les écologistes font leur gamme n'est peut-être pas une si mauvaise nouvelle ! En contraignant les «notables» à s'interroger sur la précarité de leur «sacre», en habituant les formations politiques traditionnelles au débat public, à la négociation, elle peut ouvrir la voie à cette démocratisation de la vie locale qui demeure encore largement pour l'instant un vœu pieux. Elle peut aussi, il est vrai, accélérer la fragmentation et la décrédibilisation politique des assemblées régionales.

L'émergence des Verts dans le paysage local ne modifie pas seulement l'équilibre provisoire de microclimats locaux ; il pèsera à l'évidence sur l'avenir de la décentralisation et déterminera pour une large part le développement d'une véritable démocratie régionale, qui constituerait un véritable séisme politique dans notre République jacobine...

► **Jean-Marc Ohnet est délégué général de l'Institut de la décentralisation et rédacteur en chef de la revue *Pouvoirs locaux*.**

COURRIER

Ne pas confondre Jura et Doubs

J'ai plaisir et grand intérêt à la lecture chaque semaine d'«Heures locales». Tous les points de vue ne me conviennent pas forcément, mais la tolérance pallie sans difficulté les divergences. Cependant le numéro daté 7-8 février me fait sortir de ma réserve. Sans être exhaustif, trois réflexions me viennent à l'esprit.

Le dossier en premier lieu. Il manque le point de vue et la thèse de la disparition des cimetières au bénéfice de la crémation. Cela rendait ridicules et caducs les autres propos.

Le débat de Paul Chevel. J'ai des doutes sur sa compétence en matière d'administration. EDF n'est pas une administration, les PTT n'existent plus, la religion n'est pas concernée, les parcs sont régionaux, comme leur nom l'indique... Dans ces conditions, l'administration vue de Plouharnel peut apparaître monstrueuse.

Enfin, et c'est le cri du cœur. C'est impardonnable de la part du *Monde*, dans l'article «Les lycéens imaginent leur région», vous situez le lycée Xavier-Marmier de Pontarlier dans le Jura. En météorologie, on peut admettre région ou massif du Jura. En géographie, Mouthe, Sochaux, Besançon et Pontarlier sont dans le Doubs.

GUY MAIRE
Mouthier-Haute-Pierre (Doubs)

Défense des départements

Supprimer les départements ? s'interroge l'un de vos lecteurs (*le Monde* daté 7-8 février), qui reconnait néanmoins que ses moyens d'enquête et d'information, donc de jugement, sont limités. Plusieurs aspects militent au contraire pour un renforcement de la décentralisation et, de fait, du rôle du département.

En effet, à l'heure où de plus en plus de décisions sont prises à l'échelon européen, il est indispensable que la mise en œuvre de ces politiques soit assurée à un niveau territorial proche des citoyens et de leurs préoccupations, et ce, de façon efficace. Or, la proximité et l'efficacité se retrouvent, plus qu'ailleurs, dans l'organisation départementale.

Qui, mieux que les conseils généraux, dont c'est d'ailleurs la compétence, peut s'occuper efficacement de l'action sociale en faveur des personnes âgées dépendantes et des handicapés, des transports scolaires interurbains, de l'aménagement rural... et les exemples sont nombreux.

Que des améliorations, des clarifications sur des compétences soient nécessaires, c'est un fait ; mais, de là à parler de suppression du département, il y a un pas que la raison nous empêche de franchir.

De plus, le département n'est en rien une originalité française, l'Allemagne, la Grande-Bretagne, l'Italie, l'Espagne... tous ces pays ont eux aussi trois échelons de collectivité territoriale. En Allemagne ou en Italie, un mouvement en faveur du renforcement des collectivités équivalentes aux départements a même poussé les législateurs de ces pays à revoir les compétences de chacun.

Aussi, l'Assemblée des présidents des conseils généraux (APCG) propose-t-elle la création d'un conseil national des collectivités territoriales afin de clarifier la répartition des charges et des compétences actuellement partagées entre Etat, régions et départements.

JEAN PUECH
président de l'APCG

Retour à Troyes...

Maire de Sainte-Savine, une commune de l'agglomération troyenne et vice-président du conseil général de l'Aube, j'avoue avoir été extrêmement surpris par l'article sur Troyes (*le Monde* daté 17-18 janvier).

Sans nier les difficultés actuelles de notre département et de son chef-lieu, il me semble que cette page manquait de réalisme et de justice pour Troyes.

Le journaliste est sans doute venu à Troyes quelques heures au lendemain des festivités de fin d'année. Il a trouvé une ville ayant l'allure de toutes les villes au lendemain des fêtes. Il émet des jugements définitifs comme si, toute l'année, la physionomie de Troyes était celle des 4 et 5 janvier.

Notre ville est reconnue comme une des plus vivantes de Champagne-Ardenne (interroger les étudiants venant de Reims ou de Châlons pour étudier ici, et dont un grand nombre choisissent de s'installer dans l'Aube à la fin de leur cursus universitaire). Pourtant, vous ne trouvez que des rues désertes (alors que Troyes accueille plus de 450 000 touristes par an), un musée d'art moderne vide (alors qu'il reçoit plus de 380 000 visiteurs), des magasins d'usine sans clients (alors que la fréquentation annuelle est supérieure à un million de chalands).

Pour vous, la ville s'est endormie il y a deux siècles. «*Troyes*, écrivez-vous, *n'a jamais été à la pointe de la modernisation industrielle textile, ce n'est même pas elle qui a découvert le métier à tricoter...*» L'argument me paraît facile, ce n'est pas à Sochaux, par exemple, qu'on inventa l'automobile, ce n'est pas à Paris qu'est parue la première gazette, et pourtant *le Monde* est un bon journal... Vous oubliez de dire que les ingénieurs troyens ont déposé en cent trente ans autant de brevets textiles que ceux du reste de la France... C'est ici qu'on été inventés, par exemple, le métier circulaire et la «diminution» utilisés encore maintenant dans le monde entier.

Pour être exact, il faudrait dire que Troyes revient de loin. Notre ville avait été systématiquement oubliée en haut lieu sous la IVe République – pas de capitale régionale, pas d'électrification ferrée, pas d'université, pas de projet autoroutier... Par leur combat, les Aubois ont obtenu la rectification de la plupart des grands projets et n'ont pas attendu 1987, comme vous le dites, pour se préoccuper des autoroutes (le passage de l'A26 par Troyes a été décidé en 1973...).

ALAIN COILLOT
maire de Sainte-Savine (Aube)

... cité active

Rafaële Rivais écrit, en parlant de Troyes (*le Monde* daté 17-18 janvier) : «*Piqué par la quenouille de la bonneterie, Troyes s'est endormie pour deux siècles...*» Piquant en effet : c'est exactement le contraire ! Avant la bonneterie, Troyes dormait du sommeil des anciennes foires de Champagne, déchues depuis le quinzième siècle. C'est son industrie de la maille qui fit d'elle, à nouveau, une cité active, vivante, au rayonnement international par le biais de ses firmes et de ses produits célèbres. Et c'est précisément la crise profonde de ce pilier économique et les dix mille emplois perdus qui rendent la ville bien morne aux yeux de la journaliste de passage.

«*Troyes n'a jamais été à la pointe de la modernisation industrielle textile.*» Cruellement faux : au contraire, la ville a été le cœur technologique de cette industrie nationale, dès son origine, et a assis de cette façon une suprématie tranquille (trop !) jusqu'il y a peu. C'est à Troyes qu'on a industrialisé, au dix-neuvième siècle, le fameux métier artisanal de l'anglais Lee, c'est à Troyes qu'on a inventé le métier circulaire, de loin le plus répandu aujourd'hui, qu'on a introduit «l'organisation scientifique du travail», pour la première fois dans la bonneterie, après 1945, qu'on est passé du bas au collant (1966), qu'on a proposé les premiers métiers à commande numérique (1971), etc.

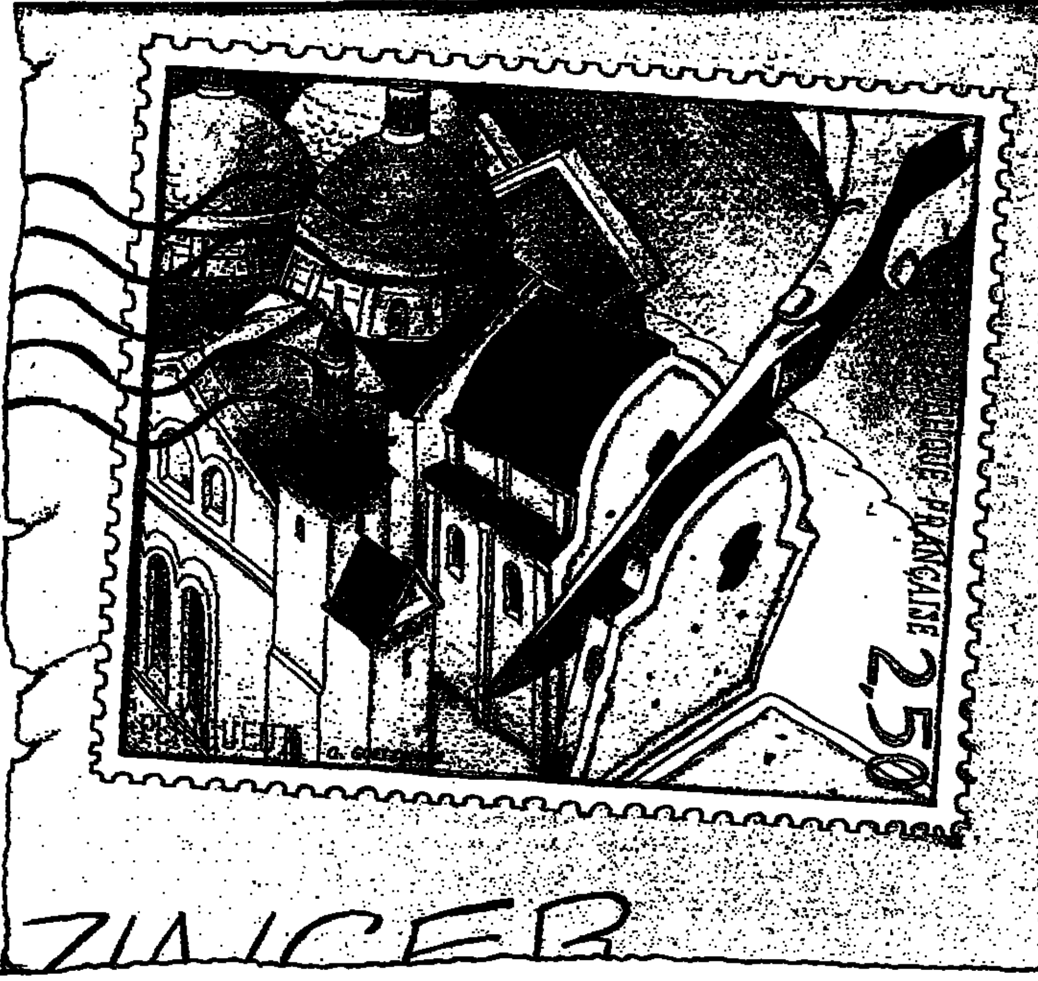
Des remarques un peu acides, parce qu'une fois de plus l'industrie de la maille est chargée de tous les maux, et la ville industrielle présentée comme la dernière des tares d'un monde finissant. Je ne sais pas si Troyes a un avenir solide dans le textile, mais je sais que l'abandon total de son industrie historique serait un énorme gâchis économique et humain.

MARTIN VANIER
Rives (Isère)

A supposer qu'il y ait des problèmes à Périgueux – et, bien sûr, ici comme ailleurs, il s'en trouvera en fouillant un peu – le premier, le plus reconnu, est qu'il est difficile d'y venir et d'en partir. Le chef-lieu de la Dordogne continue de se tenir à l'écart des grands axes, par la route comme par le train, et ne rompt cet enclavement que grâce à la modeste ligne aérienne qui le relie quotidiennement à Paris.

Ah, cet enclavement ! La corvée du train de Paris, le TGV qu'il faut aller prendre à Angoulême, l'enfer de la route de Bordeaux, celle de Limoges qui ne vaut guère mieux ! Chacun s'en plaint mais le temps s'en est accommodé car, d'une certaine manière, l'isolement a, même si ce n'est plus tout à fait le cas, même s'il n'en fut pas toujours ainsi, protégé Périgueux des misères du monde. A dire vrai, ce n'est pas qu'un problème de transport : il existe un autre et tenace motif de repli peut-être plus enraciné. Comment se détacher de la douceur de vivre qui baigne les bords de l'Isle, où la ville s'est établie ? Du calme qui se dégage des jardinets de la rive opposée, au pied du pont Saint-Georges, de la présence proche et rassurante des collines boisées au bout du faubourg.

Cet univers tranquille s'inscrit dans le hublot de l'ATR d'Air littoral lorsqu'il se pose sur la piste de Bassillac et stoppe ses moteurs, à portée de main d'un village blotti entre ses coteaux, à l'abri de son clocher : on croirait une affiche touristique ou électorale, suivant la saison...



PÉRIGUEUX

L'avenir sans détour

L'accès par la route de Bergerac produit la même impression : les toits de Périgueux semblent placés sous la protection maternelle de l'imposante cathédrale de Saint-Front, toute en rondeurs byzantines, façon dix-neuvième siècle. A l'ouest de la ville, une coupole plus authentique, belle de son austérité, celle de Saint-Etienne-de-la-Cité, confirme une propension ancienne à arrondir les angles, même ceux de la romanité quand elle incarnait la modernité.

Encore un signe qui ne trompe pas : de l'antique cité gauloise, puis gallo-romaine, ne reste debout que le vestige d'une puissante tour ronde, vaine défense contre les barbares d'une autre époque.

Dans ce pays, qu'il a choisi comme lieu de vie, sinon de villégiature, depuis la préhistoire, l'homme a appris à se méfier des envahisseurs de toutes sortes. Il ne se cache plus dans les cavernes, dès lors qu'elles attirent tant de curieux comme à Lascaux, mais il est enclin à ménager sa tranquillité. Témoins les nombreux Périgourdins qui ont quitté le pays pour aller chercher fortune ou renommée ailleurs, ou ceux qui en ont découvert les charmes : ils se coulent discrètement dans le paysage lorsqu'ils le retrouvent. Cela vaut pour l'ensemble du Périgord, mais peut-on distinguer Périgueux de son terroir ?

Bernard et Marie-Françoise Tardien, qui dirigent les éditions Fanlac, pour lesquelles le Périgord n'a plus de secret, ne le croient pas. Comme si la ville de Périgueux n'existait pas par elle-même ! On serait tenté d'en dire autant du département : la Dordogne ? Non, le Périgord d'abord ! Périgueux ne serait-il, dans son environnement rural, qu'un centre administratif, un lieu de regroupement scolaire, un rendez-vous des marchés ? Une grosse bourgade conformiste qui, selon Alain Bressy, premier juge d'instruction à Bordeaux après avoir exercé dans sa ville et illustré ici sa vocation d'éveilleur culturel, est travaillée par le tempérament baroque de ses habitants.

Dans ce pays, depuis la Préhistoire l'homme a appris à se méfier des envahisseurs de toutes sortes

Au reste, comment les appelle-t-on ? Périgourdins, Périgordains, alors qu'ils devaient se réclamer des Petrocores, par référence à leurs origines gauloises, observe Marie-Françoise Tardien. S'agissant de cette question d'identité, un autre enfant du pays est encore plus réducteur : *« Périgueux*, assure-t-il, *c'est truffe et foie gras, point final ! »*

Le maire, Yves Guéna (RPR), n'accepterait pas ce jugement sans appel. *« L'image de marque de notre ville est désormais celle de son quartier historique »*, souligne-t-il sans masquer une fierté doublement justifiée. L'entreprise de réhabilitation menée depuis les années 70 est une réussite et la municipalité en a été le maître d'ouvrage. C'est un bijou qui a jailli de la gangue d'un ghetto insalubre. Les passants le découvrent au hasard d'un dédale de rues et de ruelles pavées, de places et de courettes dissimulées, en se promenant entre le Moyen-Age et le dix-huitième *via* la Renaissance.

La tradition gourmande s'exalte dans ce décor surgi du passé et marie étroitement une esthétique séculaire aux appétits du jour. Empruntons, par exemple, la rue Limogeanne, qui tient son nom de l'ancienne route de Limoges. Au numéro 5, le regard s'arrête sur l'élégante façade de la maison Estignard, ses lucarnes et frontons, ses fenêtres à meneaux, pilastres à chapiteaux, mais aussi sur les vitrines de la coutellerie Favié et leur abondance de lames, de plats et soupières d'argent ou d'étain, tandis que, de l'autre côté de la rue, la sobre charcuterie Dumas semble proposer ses produits maison aux instruments culinaires d'en face. Au 7, le célèbre traiteur du dix-septième, Antoine Courtois, qui mitonnait ici ses pâtés de perdrix, a laissé le bail à la fromagerie de *La ferme périgourdine* ; au 20, c'est une fabrique artisanale de sièges qui expose une simple chaise paillée, de celles qui tiendront sous le poids ; au 2, l'aristocratique hôtel de Méridieu abrite la charcuterie Meynard : au 31, une boulangerie-salon de thé porte le beau nom de Truchassout. Des portes sculptées du quinzième, des voûtes du seizième, des enjolivements du dix-septième, s'exhalent des parfums de truffe, de charcutailles et de croissant, qui, autant que son plan, guident le chaland.

La réhabilitation a offert un cadre prestigieux à l'activité commerciale, au risque de la déplacer, et a généré une vocation touristique. *« Avant, on ne faisait que passer, on ne s'arrêtait pas à Périgueux »*, reconnaît le maire. D'autres ajoutent que l'on y passait et que l'on y passe toujours dans la mauvaise humeur en raison de la difficulté d'y circuler, et qu'en plus la capacité hôtelière est insuffisante. Hélas, deux hôtels récemment créés (Altéa et Arcades) ont mal géré leur lancement et attendent d'être repris. Un enjeu d'importance. *« S'ils ne rouvrent pas en avril, c'est toute la saison touristique qui sera compromise »*, dit le maire.

Yves Guéna est, en réalité, plus que le maire : sénateur, après avoir été député de 1962 à 1981, plusieurs fois ministre, ce gaulliste des Forces françaises libres est, dans son terroir, un grand féodal, à la manière de Jacques Chaban-Delmas à Bordeaux. Ce Breton venu en Dordogne en est devenu le patron, suivant l'appellation qui le désigne. Ne doit-on pas à l'ancien ministre des PTT la délocalisation à Périgueux de l'imprimerie du timbre (700 emplois) ? De même, l'un de ses lointains prédécesseurs avait fait installer dans cette ville, au demeurant mal desservie, des ateliers d'entretien de matériel ferroviaire (celui du Paris-Orléans) qui existent toujours.

Ce sont des choses qui comptent dans cette vieille terre de tradition radicale et de clientélisme, dans une population où le goût du *plaçou*, c'est-à-dire d'un emploi sûr et tranquille, demeure fort. Les ministres socialistes représentant la région l'ont-ils assez compris ? Réponse sous peu.

En attendant, Yves Guéna est entré, avec jubilation, en campagne et compte bien faire battre le député socialiste de Périgueux, Bernard Bioulac, déjà écarté de la présidence du conseil général dans des conditions propres au folklore local.

« Ici, c'est truffe et foie gras, point final ! » Un jugement sans appel qu'Yves Guéna n'accepterait pas

Dans sa ville, Yves Guéna déclare s'être employé à donner à ses administrés toutes les commodités dont ils ont besoin, du berceau au tombeau. *« Je crois qu'ils sont heureux, mais peut-être ne savent-ils pas ? »* estime le maire, sans s'attribuer tout le mérite de ce bien-être. *« C'est*, ajoute-t-il, *celui d'une ville moyenne où chacun a l'impression, fausse bien entendu, de connaître tout le monde. »*

Ces dernières années, la municipalité a répondu à l'*« engouement culturel »* de la population, selon l'expression quelque peu étonnée du maire, qui a accepté les initiatives de ses jeunes collaborateurs et adjoints, *« mes garçons »*, dit-il. Ainsi sont nés Mimos, festival du mime désormais coté, le festival de la chanson française, issu des concours de chant dans les quartiers, le Salon du livre gourmand.

Périgueux possède son conservatoire de musique, un nouveau théâtre, une troupe de comédiens professionnels à demeure, que dirige Pierre Orma, un palais des congrès et la ville s'apprête à lancer un concours d'architecture pour la construction prochaine d'un musée gallo-romain au pied de la tour de Vésonne. Sans doute fallait-il se mettre au diapason d'un éveil culturel qui a touché tout le pays.

En vrai politique, Yves Guéna tire davantage de fierté de la conduite d'un *« attelage un peu disparate »*, celui qui associe Périgueux à huit autres municipalités limitrophes (dont trois communistes et trois socialistes) dans le cadre d'un syndicat intercommunal à vocation multiple.

La gestion s'est étendue aux transports urbains, à l'assainissement, au ramassage des ordures ménagères, au câblage. Il faudrait, dit le maire, passer à un statut moins lourd pour organiser ensemble le développement économique. Et aussi l'action sociale, suggère de son côté Christian Chasseriaud, directeur de l'APARE, une association qui se consacre à l'insertion et la lutte contre l'exclusion sociale. Car, on s'en doute, il n'y a pas que des gens heureux dans le Périgord : les évaluations estiment à 35 000 le nombre des habitants de la Dordogne en situation de précarité et de pauvreté. *« La pauvreté ne se visualise pas comme ailleurs, elle ne se désigne pas en tant que telle, mais elle est là »*, assure Christian Chasseriaud.

C'est à Périgueux qu'est né le premier centre d'insertion et l'APARE a créé cinquante-cinq emplois dans le bâtiment et dans une entreprise de repassage. La repasserie, installée dans ses locaux. Christian Chasseriaud se félicite de l'esprit de coopération qu'il rencontre auprès des chefs d'entreprise et de la municipalité de Périgueux, mais il souhaite que l'action sociale se hausse au niveau intercommunal car, précise-t-il, *« ce ne sont pas l'argent, ou les dispositifs, qui manquent, c'est leur mise en cohérence »*.

Le président de la chambre de commerce, Charles Figini, tient, dans son domaine, un discours analogue : il faut agir de concert avec les autres organisations consulaires, notamment celles de Bergerac, explique-t-il, pour participer à la reconstruction du schéma aquitain, lequel était fondé jusqu'à maintenant sur l'axe Bordeaux-Pyrénées-Atlantiques, et le rééquilibrer en faveur du Nord. Cette coopération intercommunale est en bonne voie et la réflexion s'engage sur la recherche de nouvelles voies de développement et de *« projets structurants (biologie, tourisme, agroalimentaire, décors de cinéma, par exemple) »* pour compenser la faiblesse ou la disparition des industries traditionnelles et l'inéluctable déclin de l'activité agricole dominante.

« Trop de gens ont été trop bien trop longtemps en Périgord. Nous devons sortir de notre malthusianisme »

« Trop de gens ont été trop bien, trop longtemps, en Périgord, dit Charles Figini. *Nous devons sortir de notre malthusianisme, nous ne devons plus nous refermer sur nous-mêmes. »* Faut-il préciser que le président de la chambre de commerce et d'industrie souligne, lui aussi, le rôle capital que joueront, dans cette perspective, les infrastructures routières si longtemps attendues, avec, peut-être, trop de sereine résignation ? Sous peine de péricliter, Périgueux ne peut plus se contenter de valoir le détour, elle doit avoir la volonté de s'imposer dans le circuit.

De notre envoyé spécial
André Laurens

Prochain article :
VESOUL

Le fonds Fanlac, ancien et nouveau

Ce n'est point un coup de cœur, une découverte, mais plutôt des retrouvailles. Il y a un peu plus de vingt ans *le Monde* s'intéressait, par la plume de Philippe Decraene, à la belle aventure de Pierre Fanlac, imprimeur-éditeur-auteur, qui avait quitté Paris pour aller implanter son entreprise, chez lui, dans le Périgord. Plus précisément à quelques pas de la tour de Vésonne à Périgueux.

Déjà, l'éditeur délocalisé, comme l'on dit, en fait relocalisé, partageait sa production entre des ouvrages traitant du Périgord, sous tous ses aspects, des essais et des œuvres de fiction, romanesque ou poétique, pour lesquelles il s'enflammait, sans oublier ses propres écrits.

Pierre Fanlac est mort en 1991, après avoir cédé l'imprimerie à ses ouvriers organisés en coopérative. La belle histoire allait-elle s'arrêter là ? Non, car sa fille et le mari de celle-ci, Marie-Françoise et Bernard Tardien, se sont éloignés de l'enseignement pour reprendre la suite de la maison d'édition, ce qui n'est pas rien. Car il ne s'agit pas seulement de chercher les auteurs, les thèmes, d'imprimer les ouvrages, mais aussi de distribuer les livres, avec les moyens du bord, et de démarcher les libraires.

C'est peu dire que l'aventure continue, avec les mêmes risques et incertitudes. Heureusement, il y a toujours le beau fond Fanlac, un public solide, en Périgord bien sûr mais aussi en Aquitaine et très au-delà, et les projets en cours.

La prochaine livraison sera un guide du Périgord, culturel, touristique, gourmand, pratique et impertinent, rédigé par des auteurs vivant dans le pays. L'esprit Fanlac, en somme. On le trouvera, comme les autres ouvrages, au 12, rue du Professeur-Peyrot, à Périgueux, ou au 31, rue Faidherbe à Paris, dans les bonnes librairies et signalé dans les archives du *Monde* pour un nouveau cycle de vingt ans !

A. L.

Chiffres

■ *Préfecture du département de la Dordogne*, Périgueux compte 30 280 habitants.

■ *L'agglomération*, qui réunit huit communes, compte 63 322 habitants, et se classe au quatre-vingt-quatorzième rang du classement effectué par l'INSEE des cent premières agglomérations de France métropolitaine.

■ *Résultats des élections municipales du 12 mars 1989* :

I., 21 025 ; V., 14 944 ; A., 28,92 % ; E., 14 339.

Union droite (Guéna, RPR, m.), 8 667 (60,44 %), 32 élus (24 div. d., 1 UDF-CDS, 1 UDF-PR, 6 RPR).

Maj. présidentielle (Lacointe), 3 433 (23,94 %), 4 élus (3 PS, 1 div. g.).

Union gauche (Gorse, PC), 2 239 (15,61 %), 3 élus (2 PC, 1 div. g.).

■ *Résultats du référendum sur l'Union européenne du 20 septembre 1992* :

I., 20 803 ; V., 14 472 ; A., 30,43 % ; E., 13 986.

Non .... 7 396 (52,88 %)

Oui .... 6 590 (47,11 %)

• *Dans la série « Cités »*, le Monde *a déjà publié : Arras* (daté 15-16 novembre 1992) ; *Saint-Malo* (daté 22-23 novembre) ; *Mâcon* (daté 29-30 novembre) ; *Perpignan* (daté 6-7 décembre) ; *La Rochelle* (daté 13-14 décembre) ; *Rodez* (daté 20-21 décembre) ; *Lisieux* (daté 27-28 décembre) ; *Valenciennes* (daté 3-4 janvier 1993) ; *Aurillac* (10-11 janvier) ; *Troyes* (17-18 janvier) ; *Tulle* (24-25 janvier) ; *Blois* (31 janvier-1er février) ; *Albertville* (7-8 février) *et Angers* (14-15 février).

